

POISSONS DE MER DE L'OUEST AFRICAIN TROPICAL



**POISSONS DE MER
DE L'OUEST AFRICAIN TROPICAL**

POISSONS DE MER DE L'OUEST AFRICAIN TROPICAL

texte de Bernard SERET

illustrations de Pierre OPIC

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Marseille, 2011

© ORSTOM 1981, IRD 2011

ISBN 1 ^{re} édition	2-7099-0600-7
ISBN Réédition revue et augmentée 1986	2-7099-0786-0
ISBN Édition 1990, revue et augmentée	2-7099-1016-0
ISBN Réimpression 1997	2-7099-1016-0
ISBN Réimpression 2011	978-2-7099-1702-5

INTRODUCTION À LA TROISIÈME ÉDITION

Des missions en Afrique de l'Ouest effectuées par l'auteur, postérieurement à l'édition de 1986, ont permis de récolter et/ou de préciser les noms vernaculaires des poissons de mer ouest-africains en langue soussou (Guinée) et en langue vili (Congo). Dans le souci de fournir un ouvrage actualisé, ces noms vernaculaires ont été inclus dans la troisième édition. L'auteur remercie les collègues des centres ORSTOM de Pointe-Noire (Congo) et de Conakry (Guinée) pour leur aide dans la collecte des noms régionaux et le Professeur Jean Schmidt de l'Université d'Avignon pour ses conseils dans la transcription des phonèmes.

Depuis l'édition de 1986, très peu de changements sont intervenus dans la nomenclature et la systématique des poissons de mer de l'Atlantique oriental tropical. Cependant, McEachran et Séret (1987), dans leur étude

sur les requins-marteaux, recommandent la mise en synonymie de *Sphyrna couardi* avec *Sphyrna lewini* ; dans la présente édition, le requin-marteau africain est donc mis en synonymie avec le requin-marteau halicorne.

L'édition troisième du présent ouvrage témoigne de l'accueil favorable qu'un public éclectique a réservé à ce guide illustré des poissons de mer de l'Ouest africain tropical. Mais il n'est pas de succès sans critique, alors l'auteur serait très reconnaissant aux lecteurs de bien vouloir lui faire parvenir tout commentaire susceptible d'améliorer encore ce guide, dans la perspective d'une éventuelle édition quatrième !

B. SÉRET

Paris, le 31 juillet 1990

PRÉFACE

Le travail de MM. B. SERET et P. OPIC sur les Poissons marins de l'Ouest africain vient combler une lacune notoire. En effet, à part les ouvrages de H. W. FOWLER (1936) et de J. BLACHE, J. CADENAT et A. STAUCH (1970) uniquement destinés aux systématiciens, il n'existait aucune faune des Poissons de mer d'Afrique occidentale accessible aux lecteurs non spécialisés. Certains se rappellent peut-être, dans la série des Initiations africaines, le n° 3 « Poissons de mer du Sénégal », publié par J. CADENAT en 1951. Ce volume illustré par l'auteur d'excellents croquis, fut vite épuisé et n'a pas été réédité. Il est d'ailleurs devenu périmé car les progrès de l'ichtyologie ouest-africaine ont été rapides au cours des dernières décennies. En vue de la publication d'une faune illustrée dont il avait reconnu la nécessité, mais qu'il n'a pas eu le temps de réaliser lui-même, J. CADENAT avait chargé P. OPIC, dont il avait su apprécier le coup d'œil et le talent, de dessiner ou de peindre le plus grand nombre possible de poissons marins. Il aurait été dommage que l'iconographie ainsi constituée restât inédite et confidentielle car, outre son intérêt scientifique, elle présente une valeur

artistique que chacun pourra apprécier. B. SERET, biologiste des pêches engagé comme systématicien par l'ORS-TOM, a eu comme premier objectif d'ajouter à l'œuvre de P. OPIC un texte au courant des connaissances les plus récentes. Le résultat de cette collaboration est une incontestable réussite et les auteurs doivent être félicités pour ce manuel sur les Poissons marins de l'Ouest africain, aussi bien rédigé qu'illustré.

On reproche souvent aux chercheurs français de se complaire dans leur tour d'ivoire, ou de ne livrer le résultat de leurs recherches que dans des travaux lisibles seulement par quelques initiés, ou encore de répugner à la rédaction d'ouvrages de vulgarisation destinés au grand public. Ces reproches sont souvent justifiés et pourtant ces chercheurs sont les premiers à se plaindre d'être mal compris et à regretter que des personnes incompetentes ou mal informées en ce qui concerne leur domaine n'hésitent pas à recourir aux mass media. C'est pour moi une agréable satisfaction de constater qu'un jeune ichtyologiste fait les premiers pas au devant des lecteurs. Sans négliger une indispensable rigueur scientifique, il a réussi

à mettre ses connaissances à la portée de tous dans un style clair, facile à lire et à comprendre. Les quelques termes techniques absolument nécessaires pour les descriptions sont expliqués dans un glossaire auquel il est facile de se reporter. Enfin un double lexique des noms vernaculaires français et des noms scientifiques latins permettra de retrouver rapidement les espèces pour lesquelles sont également donnés les noms usuels dans les principales langues parlées du Sénégal au Congo.

Toutes les espèces qui ont déjà été rencontrées sur les côtes ouest-africaines ne sont pas citées dans cet ouvrage. Les plus rares, ou simplement celles que P. OPIC n'a pas eu l'occasion d'observer lui-même et de représenter, ont été omises. Si donc le lecteur s'aperçoit un jour qu'il a entre les mains ou qu'il a vu un poisson non mentionné par les auteurs, il ne faudra pas leur en tenir rigueur.

C'est en toute connaissance de cause qu'ils ont opéré un choix et renoncé à faire figurer toutes les espèces pour ne retenir que les plus courantes et les plus faciles à identifier. Pour les autres, il conviendra de recourir à des ouvrages de Systématique plus complets. Les spécialistes seront toujours heureux d'aider les amateurs à déterminer les captures exceptionnelles qu'ils voudront bien leur signaler.

Je suis certain que cet ouvrage, qui bénéficie d'une présentation originale, sera favorablement accueilli par le public, qu'il rendra service à tous ceux qui s'intéressent aux Poissons et qu'il obtiendra le succès mérité par le talent des auteurs.

J. DAGET
Professeur au Muséum national
d'Histoire naturelle

Sommaire

Introduction à la troisième édition	V	Myliobatidae	70
Préface	VII	Rhinopteridae	74
Introduction	3	Mobulidae	76
Notions de Systématique et de Nomenclature	7		
Glossaire	11	Les poissons osseux	81
Les requins	17	Elopidae	82
Squalidae	18	Megalopidae	84
Ginglymostomatidae	18	Albulidae	86
Odontaspidae	20	Muraenidae	88
Alopiidae	20	Muraenesocidae	90
Lamnidae	22	Ophichthidae	92
Scyliorhinidae	24	Clupeidae	94
Triakidae	26	Engraulidae	104
Carcharhinidae	28	Ariidae	104
Sphyrnidae	40	Lophiidae	108
Squatinae	44	Antennariidae	112
Les raies	47	Merlucciidae	115
Pristidae	48	Ophidiidae	118
Rhinobatidae	50	Hemiramphidae	120
Rhinobatidae	52	Exocoetidae	123
Platyrhinidae	56	Belonidae	124
Torpedinidae	58	Holocentridae	128
Rajidae	62	Zeidae	130
Dasyatidae	64	Fistulariidae	134
Gymnuridae	68	Syngnathidae	136

Scorpaenidae	142	Scaridae	332
Triglidae	147	Trachinidae	336
Dactylopteridae	150	Uranoscopidae	339
Serranidae	155	Blenniidae	340
Kuhliidae	174	Gobiidae	344
Priacanthidae	176	Acanthuridae	348
Pomatomidae	178	Trichiuridae	350
Echeneidae	180	Scombridae	353
Rachycentridae	184	Xiphiidae	370
Carangidae	185	Istiophoridae	373
Coryphaenidae	214	Stromateidae	378
Lutjanidae	218	Psettodidae	382
Gerreidae	222	Citharidae	384
Haemulidae	225	Bothidae	386
Sparidae	236	Soleidae	388
Sciaenidae	269	Cynoglossidae	394
Mullidae	286	Balistidae	396
Monodactylidae	288	Monacanthidae	402
Kyphosidae	290	Ostraciontidae	404
Drepanidae	292	Tetraodontidae	407
Chaetodontidae	296	Diodontidae	412
Pomacanthidae	300	Molidae	418
Pomacentridae	302	Et pour les gourmets, quelques recettes	422
Mugilidae	306	Bibliographie sommaire	427
Sphyracnidae	317	Classification générale des poissons	429
Polynemidae	320	Index des noms scientifiques	437
Labridae	326	Index des noms vernaculaires français	445

INTRODUCTION

Cet ouvrage s'adresse au naturaliste amateur, au pêcheur sportif, au chasseur et plongeur sous-marins, mais aussi au touriste curieux de découvrir un aspect particulier de l'Afrique, et à la ménagère soucieuse de connaître les poissons qu'elle prépare. En fait, il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, à la vie marine. Le pêcheur professionnel et l'agent des pêches maritimes y trouveront les noms scientifiques et vernaculaires nécessaires à leur commerce.

Désirant satisfaire un large public, nous avons choisi la forme de présentation la plus simple et la plus accessible à tous : celle du catalogue. Volontairement, nous nous sommes éloignés d'un ouvrage didactique et exhaustif. Pour ce faire, nous avons sélectionné les espèces les plus communes et retenu quelques autres pour leur originalité morphologique ou biologique. Les clés de détermination des espèces font appel, le plus souvent, à des notions trop spécialisées et s'avèrent d'un emploi délicat ; aussi aucune d'elle n'est fournie. Nous pensons en effet que, dans la plupart des cas, l'illustration suffit à reconnaître le poisson. La conception du catalogue permet une

consultation rapide et facilite la recherche du poisson à identifier. Lorsqu'il existe des espèces voisines, seule la plus commune est représentée, les autres sont mentionnées et décrites brièvement dans le texte. Si l'espèce recherchée ne figure pas dans le catalogue, il faudra se reporter à des publications spécialisées telles que les « Clés de détermination des poissons signalés dans l'Atlantique oriental tropical » de J. BLACHE, J. CADENAT et A. STAUCH, 1970.

Chaque espèce représentée est désignée par son appellation commerciale ou simplement courante, française. Le nom scientifique indiqué est, en principe, celui admis par la communauté des ichtyologistes. Cependant, il arrive que certaines espèces soient encore désignées par leurs anciens noms. Pour ces espèces nous avons ajouté au nom actuel, seul valide, l'ancien nom ; celui-ci est précédé de « syn. » abréviation de synonyme. Quand une famille comporte plusieurs espèces, ses caractères généraux sont exposés au préalable. Au niveau de chaque espèce, une courte description, insistant sur les caractères distinctifs et la coloration, complète le dessin s'il en est

besoin. Viennent ensuite les données sur la répartition géographique, l'habitat, la biologie et la pêche. La taille maximale indiquée est, sauf exception, la longueur totale du poisson mesurée de l'extrémité du museau à celle de la queue. Les records mondiaux en poids sont donnés pour les poissons de pêche sportive ; ce sont les records enregistrés officiellement par l'International Game Fish Association. Pour ces poissons, les noms anglais, admis par l'IGFA, sont mentionnés. Enfin les noms vernaculaires africains, dans les différentes langues régionales, sont fournis dans la mesure où ils nous sont connus.

Les poissons sont présentés dans un ordre établi par les systématiens. Cet ordre tend à représenter l'arbre généalogique des poissons. Il existe, en fait, plusieurs systèmes de classification. Nous avons adopté, pour les

poissons cartilagineux, le schéma conventionnel requins-raies, mais le lecteur intéressé trouvera en annexe la classification moderne de COMPAGNO. Les poissons osseux sont ordonnés selon une classification définie par GREENWOOD pour l'Atlantique oriental tropical. Dans la description des espèces, un certain nombre de termes scientifiques n'ont pu être évités ; nous nous en excusons auprès du lecteur non initié et lui demandons de bien vouloir se reporter au glossaire, placé au début de l'ouvrage, à son attention. De la même façon, les schémas d'un requin, d'une raie et d'un poisson osseux type rappellent la terminologie des principaux organes externes des poissons. Une carte de l'Ouest africain est incluse pour aider le lecteur à visualiser la répartition des espèces.

Dakar, février 1980

Remerciements

L'auteur et l'artiste souhaitent remercier les personnes, collègues et amis qui les ont aidés de près ou de loin dans la réalisation de cet ouvrage, et notamment :

— Monsieur A. CROSNIER, Président du Comité d'Océanographie et d'Hydrobiologie de l'ORSTOM, sans la volonté duquel ce livre n'aurait vu le jour ;

— Madame M. L. BAUCHOT et Monsieur J. C. HUREAU, Sous-Directeurs au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, qui ont bien voulu relire le manuscrit ;

— le personnel scientifique et technique du Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiarroye, particulièrement Messieurs P. CAYRE et B. STEQUERT, pour leurs conseils, leurs critiques constructives et leur assistance technique ;

— Monsieur H. CHARRUAUD, Directeur du Centre

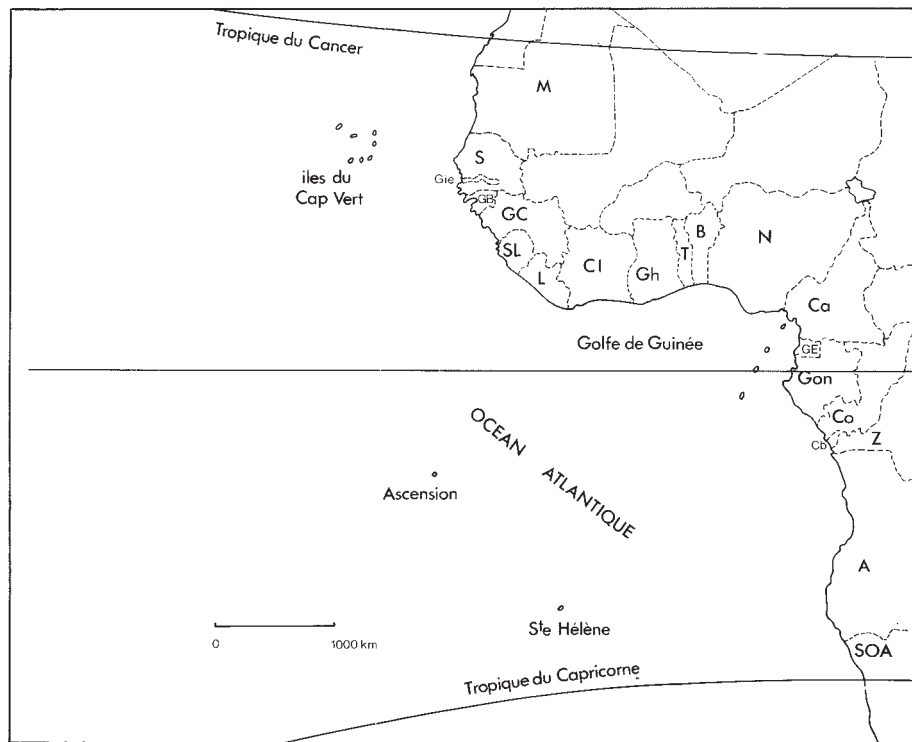
de Pêche Sportive de Dakar, pour son aimable collaboration.

L'auteur et l'artiste tiennent à rendre un hommage particulier à Messieurs J. CADENAT et J. BLACHE, dont les travaux d'Ichtyologie ouest-africaine leur ont servi sans cesse de références. Ils dédient cet ouvrage à Monsieur C. CHAMPAGNAT, océanographe-biologiste de l'ORSTOM, qui leur a fait bénéficier de sa profonde connaissance de la faune ouest-africaine. En honorant sa mémoire, ils souhaitent exprimer leur gratitude aux chercheurs et techniciens de l'ORSTOM qui, depuis une vingtaine d'années, apportent leurs contributions à la Connaissance des « Poissons Marins de l'Ouest-Africain ».

Bernard SERET
Pierre OPIC

OUEST AFRICAIN

M	Mauritanie
S	Sénégal
Gie	Gambie
G.B.	Guinée Bissau
G.C.	Guinée Conakry
S.L.	Sierra Leone
L	Liberia
C.I.	Côte d'Ivoire
Gh	Ghana
T	Togo
B	Bénin
N	Nigeria
Ca	Cameroun
G.E.	Guinée Equatoriale
Gon	Gabon
Co	Congo
Cb	Cabinda
Z	Zaire
A	Angola
SOA	Sud-Ouest Africain



Notions de Systématique et de Nomenclature

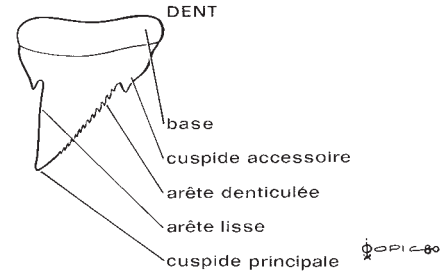
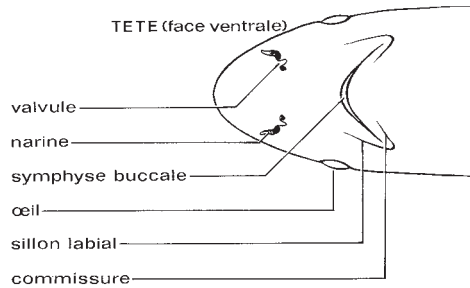
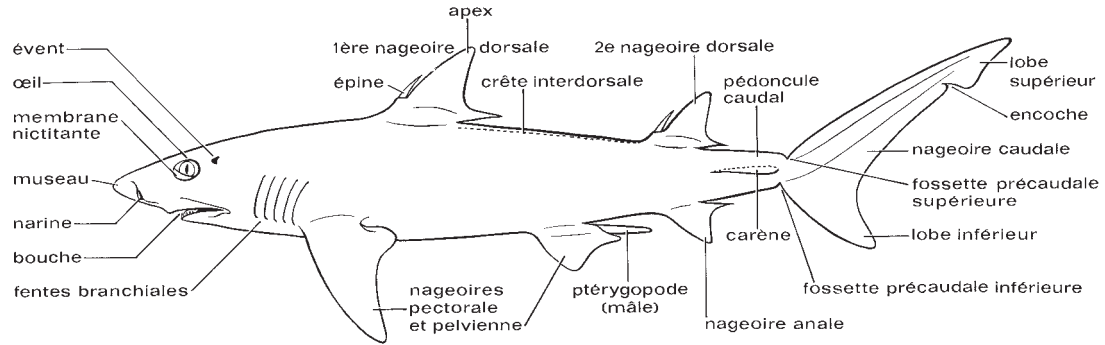
L'Ichtyologie a pour objet l'étude des poissons, c'est-à-dire des vertébrés aquatiques qui se déplacent au moyen de nageoires et respirent grâce à des branchies. Cette définition peut paraître simpliste, mais elle témoigne de l'extrême diversité des poissons. Avec environ 20 000 espèces recensées, ils représentent la moitié des espèces connues de vertébrés.

Dès l'Antiquité, l'on a cherché à classer ces nombreuses formes. Mais ce n'est qu'à partir du 16^e siècle qu'apparaissent les premières classifications scientifiques. La super-classe des poissons est une division des vertébrés qui regroupe les organismes présentant un niveau d'organisation identique. Ainsi le niveau de la super-classe des poissons est équivalent, chez les vertébrés, à celui des tétrapodes ; les premiers sont des vertébrés à nageoires, les seconds des vertébrés à pattes (batraciens, reptiles, oiseaux et mammifères). Chez les poissons, la nature du squelette définit une nouvelle division : on distingue les poissons à squelette cartilagineux, la classe des Chondrichthyens, et les poissons à squelette osseux, la classe des Osteichthyens. Chaque classe est elle-même subdivisée en ordres, les ordres en familles, les familles en genres

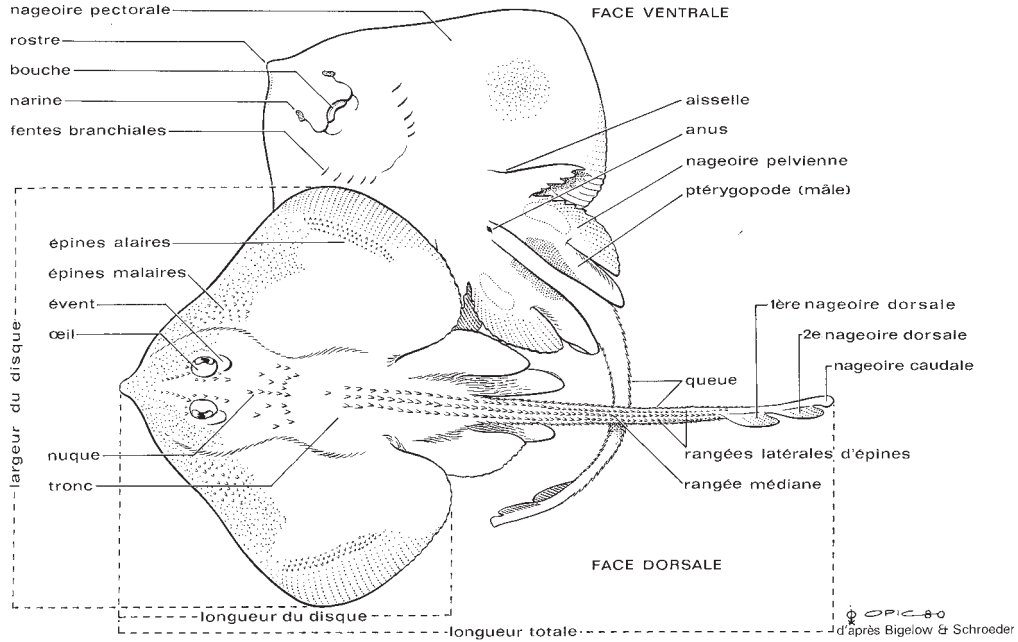
et les genres en espèces. L'espèce est l'unité systématique fondamentale ; c'est l'ensemble des individus ayant un aspect semblable et capables d'engendrer des individus féconds.

Le nom scientifique des poissons se compose de deux noms latins ou binôme ; le premier est le nom de genre, le second est celui de l'espèce. Le nom de genre commence toujours par une lettre majuscule, celui de l'espèce s'écrit totalement en lettres minuscules. A ces deux noms, peut s'ajouter un nom de sous-genre qui se place entre parenthèses après le nom de genre, ou un nom de sous-espèce qui suit le nom d'espèce, sans parenthèses. Chaque binôme est suivi du nom de l'auteur qui a décrit le poisson, et de l'année de la publication de la description. Lorsque le nom de l'auteur et l'année sont entre parenthèses, cela signifie que l'espèce fut originellement placée dans un genre différent de celui indiqué. Un nom de genre suivi de sp. désigne une espèce indéterminée. Les noms de famille sont formés d'un radical provenant du nom du genre le plus représentatif, auquel on ajoute le suffixe idae.

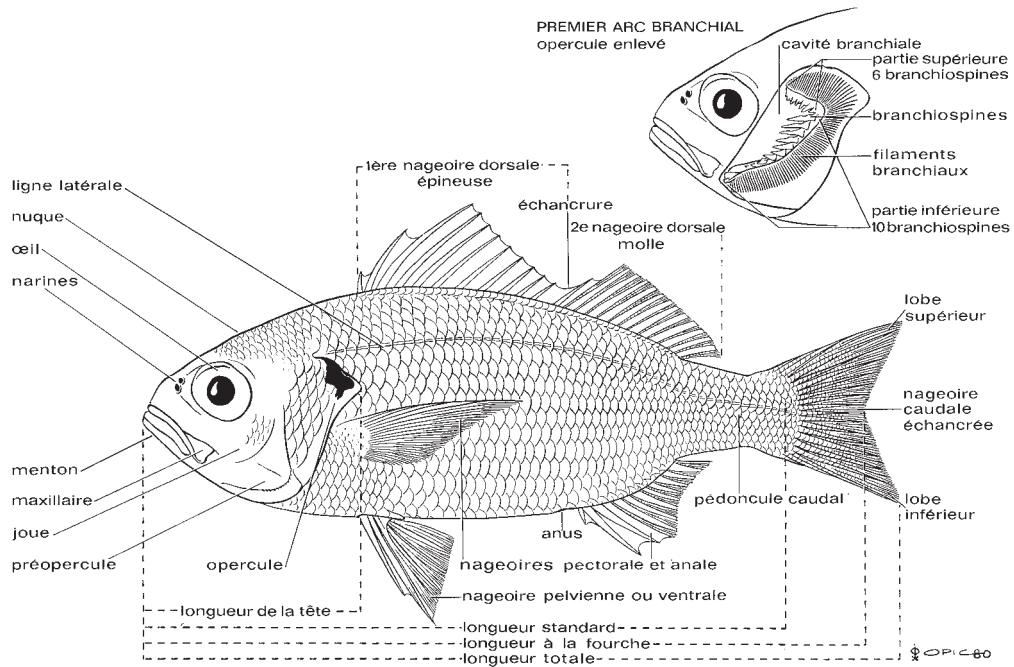
TERMINOLOGIE DES PRINCIPAUX ORGANES EXTERNES D'UN REQUIN



TERMINOLOGIE DES PRINCIPAUX ORGANES EXTERNES D'UNE RAIE



TERMINOLOGIE DES PRINCIPAUX ORGANES EXTERNES D'UN POISSON OSSEUX



GLOSSAIRE

abdominal : relatif à l'abdomen. Les nageoires pelviennes* sont dites en position abdominale lorsqu'elles sont insérées nettement en arrière des nageoires pectorales. Cf. jugulaire*, thoracique*.

abyssal : relatif aux grandes profondeurs. Cf. plaine abyssale*.

adipeux : de nature grasseuse. Une nageoire adipeuse est une nageoire molle sans armature.

anguilliforme : ayant la forme d'une anguille. L'ordre des Anguilliformes est l'ensemble des familles de poissons osseux ayant un corps allongé, dépourvu de nageoires pelviennes et d'écaillés comme celui d'une anguille. Les Anguilliformes correspondent aux Apodes des anciennes classifications.

apex : sommet, pointe, extrémité.

appendice : petit diverticule, prolongement ou saillie développé à la surface d'un organe.

* mot défini dans le glossaire

arc branchial : pièce cartilagineuse ou osseuse ayant la forme d'un arc et soutenant les branchies et les branchiospines*.

bathybenthique : qualifie l'habitat des organismes qui vivent sur le talus continental*, entre 500 et 2 500 m de profondeur.

benthique : relatif au fond. Les organismes benthiques sont ceux qui vivent en relation étroite avec le fond.

bicuspidé : à 2 pointes.

branchiospine : appendice* des arcs branchiaux* ; disposées en série comme les dents d'un peigne, les branchiospines retiennent les particules alimentaires.

busqué : arqué.

caninoïde : qui a la forme d'une canine.

carde (dents en) : disposées comme les dents du peigne utilisés pour carder la laine.

carène : chez les Clupeidae, il s'agit du bord ventral du poisson dont la forme rappelle celle de la quille d'un

navire ; chez les Scombridae, c'est une saillie tégumentaire oblongue* située sur le pédoncule caudal*. Les carènes assurent un écoulement régulier des filets d'eau.

chalut : engin de pêche actif constitué d'un filet conique remorqué par un bateau, soit sur le fond (chalut de fond), soit en pleine eau (chalut pélagique).

commissure : point de jonction de deux ou plusieurs parties. Les commissures buccales sont les angles de la bouche.

comprimé : aplati latéralement.

cosmopolite (espèce*) : qui a une répartition mondiale.

côtier : relatif à la zone marine située au-dessus du plateau continental*. Par extension, une espèce* côtière est une espèce qui vit dans cette zone. Syn. néritique. Ant. océanique*.

démersal : qualifie les espèces* qui vivent sur le fond ou à son voisinage immédiat, mais sans être véritablement liées à celui-ci de façon permanente. Cf. benthique*.

denticule : très petite dent.

* mot défini dans le glossaire

dépressible : escamotable.

déprimé : aplati dorso-ventralement.

dimorphisme sexuel : il y a dimorphisme sexuel lorsque le mâle et la femelle d'une même espèce* présentent des caractères externes différents.

dorsale épineuse : c'est la première nageoire dorsale des poissons osseux ; elle est constituée d'une crête membraneuse soutenue par des rayons épineux*.

dorsale molle : c'est la deuxième nageoire dorsale des poissons osseux ; elle est constituée d'une crête membraneuse soutenue par des rayons mous*.

émarginée (nageoire caudale) : dont le bord postérieur est légèrement concave.

épipélagique : relatif à la zone marine superficielle du large.

érectile (épine) : capable de se dresser.

espèce : unité élémentaire concrète de la classification des êtres vivants. C'est l'ensemble des individus d'aspect semblable et capables d'engendrer des individus féconds.

évent : orifice d'inhalation d'eau situé en arrière de l'œil chez les requins et les raies. Syn. spiracle.

falciforme : en forme de faux, de croissant.

fentes branchiales : ouvertures mettant en communication le pharynx avec l'extérieur. Elles permettent l'évacuation de l'eau qui a pénétré par la bouche ou par l'évent*.

fosse : petit creux. Chez les requins, il s'agit de l'encoche située à la base du pédoncule caudal*.

génésique : relatif à la reproduction.

gibbeux : bossu.

gibbosité : bosse.

gonade : glande sexuelle. La gonade mâle est le testicule, la gonade femelle est l'ovaire.

hauturier : de la haute mer.

hermaphrodite : doté de caractères des 2 sexes.

hyalin : vitreux.

ichtyophage : qui se nourrit de poisson.

infère (bouche) : située en-dessous du museau.

invertébrés : animaux dépourvus de colonne vertébrale.
Ex. les mollusques, les crustacés.

iridescent : qui a des reflets irisés.

* mot défini dans le glossaire

jugulaire : relatif à la gorge. Les nageoires pelviennes sont dites en position jugulaire lorsqu'elles sont insérées nettement en avant des nageoires pectorales. Cf. abdominal*, thoracique*.

lacinié : irrégulièrement découpé en lanières. Les écailles laciniées ont leur bord postérieur finement frangé.

leptocéphale : stade larvaire de l'anguille.

ligne latérale : ensemble des écailles perforées qui sont disposées en ligne sur les flancs des poissons. Cette ligne fait partie du système latéral qui comporte des organes sensoriels réagissant aux variations de pression du milieu ; il permet au poisson de percevoir les corps en mouvement dans l'eau.

limivore : qui se nourrit de sédiments.

littoral : qualifie la zone marine côtière comprise entre le rivage et la profondeur de disparition des algues et des végétaux marins, soit quelques dizaines de mètres.

métabolisme : ensemble des réactions chimiques se produisant dans l'organisme.

microphage : qui se nourrit d'éléments de petite taille.

nécrophage : qui se nourrit de cadavres.

néritique : cf. côtier*.

oblong : plus long que large.

océanique : qualifie la zone marine du large.

ocelle : tache arrondie dont le centre et le tour sont de couleurs différentes.

omnivore : qui se nourrit indifféremment de divers aliments.

orbiculaire : rond.

ovipare : qui se reproduit par des œufs qui éclosent après la ponte.

ovovivipare : qui se reproduit par des œufs incubés à l'intérieur du corps maternel et dont le développement est autonome, les réserves vitellines assurant la nutrition des embryons. Syn. : vivipare incubant.

palangre : engin de pêche passif formé d'une ligne dormante, de surface ou de fond, et garnie à intervalles réguliers de lignes secondaires à 1 hameçon.

papille : petite excroissance à la surface de la peau.

pêcherie : aire géographique dans laquelle les espèces sont exploitées de manière artisanale ou industrielle.

* mot défini dans le glossaire

pédoncule caudal : extrémité allongée du corps d'un poisson qui supporte la queue.

pélagique : relatif à la pleine eau. Ant. benthique*.

pelvienne : la ceinture pelvienne (le bassin) sur laquelle sont insérées les nageoires (pelviennes), n'ayant aucune relation fixe avec la colonne vertébrale, peut varier de position le long du bord ventral du poisson ; les nageoires peuvent donc être insérées au niveau de l'abdomen, du thorax ou de la gorge. Cf. abdominal*, thoracique*, jugulaire*.

pente continentale : partie immergée des continents, à forte inclinaison ; elle débute à la limite inférieure du plateau continental*, soit vers 200 m de profondeur, et descend jusque la plaine abyssale*, soit entre 1 500 et 2 500 m de profondeur. Syn. : talus continental.

perciforme : qui a la forme d'une perche. L'ordre des Perciformes est l'ensemble des familles de poissons osseux ayant des nageoires épineuses. Il est le plus diversifié (150 familles) et le plus important (7 000 espèces*) des groupes de poissons.

pinnule : petite nageoire à un seul rayon ; elle est située en arrière des nageoires dorsale et anale chez les Scombridae.

plaine abyssale : zone à très faible pente située au pied du talus continental* et réalisant la jonction entre les continents et les grandes fosses océaniques. Occupant près de 85 % de la surface des terres immergées, les plaines abyssales constituent le « fond des océans ».

plancton : ensemble des organismes végétaux et animaux entraînés par les déplacements d'eau.

planctophage : qui se nourrit de plancton.

plateau continental : plate-forme immergée autour des continents, allant du rivage jusqu'au changement de pente, soit environ 200 m de profondeur.

prédateur : qui se nourrit de proies vivantes.

prognathe : qui a la mâchoire proéminente.

protractile (bouche) : qui peut être étirée, distendue vers l'avant.

rajiforme : qui a la forme d'une raie. L'ordre des Rajiformes est l'ensemble des familles de poissons cartilagineux qui ont l'aspect d'une raie.

rayon épineux : simple baguette osseuse, rigide et pointue, soutenant certaines nageoires.

* mot défini dans le glossaire

rayon mou : baguette plus ou moins ossifiée, segmentée, ramifiée et flexible, soutenant certaines nageoires.

récif corallien : construction en forme de haut fond, édifiée par des organismes à squelette calcaire, vivant en colonie dans les mers tropicales.

rhomboïde : qui a la forme d'un losange.

scutelle : écaille transformée en pièce dure et carénée.

sédentaire : attaché à un lieu.

senne : engin de pêche actif constitué d'un filet que l'on mouille en pleine eau pour encercler un banc de poissons (senne tournante), ou que l'on tire à partir du rivage (senne de plage).

sigmoïde : qui a la forme d'un sigma majuscule.

spiracle : cf. évent*.

talus continental : cf. pente continentale*.

thoracique : relatif au thorax. Les nageoires pelviennes sont dites en position thoracique lorsqu'elles sont insérées à peu près à l'aplomb des nageoires pectorales. Cf. abdominal*, jugulaire*.

upwelling : remontées sur la côte d'eaux profondes du large, froides et riches en sels nutritifs, sous l'action des vents.

ventrales (nageoires) : synonymes de nageoires pelviennes*.

vermiculations : ornements constitués de petites stries sinueuses.

vessie natatoire : chez les poissons osseux, il existe un diverticule du tube digestif rempli de gaz (air, azote) : la vessie gazeuse ou natatoire. Elle facilite les déplacements verticaux du poisson, mais elle peut

aussi avoir une fonction sensorielle (auditive), respiratoire ou acoustique.

villiformes (dents) : qui ont l'aspect du velours au toucher.

vivipare : qui se reproduit par des œufs dont le développement s'effectue complètement à l'intérieur du corps maternel et aux dépens de celui-ci, grâce à un organe nourricier particulier : le placenta. Syn. : vivipare gestant.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

syn = synonyme
Sén. = Sénégal
O. = Ouoloff
L. = Lébou
So. = Soussou

S. = Sérère
M. = Mandingue
Angl. = anglais
Esp. = espagnol
V. = Vili

* mot défini dans le glossaire

LES REQUINS

Les requins sont des poissons primitifs au squelette entièrement cartilagineux. Ils possèdent 5 à 7 fentes branchiales latérales. Ils sont dépourvus d'écaillles mais leur peau est couverte d'une multitude de denticules dermiques lui conférant un toucher rugueux et abrasif. La bouche, le plus souvent infère, est toujours garnie de plusieurs rangées de dents qui sont, en fait, des denticules dermiques transformés et constamment renouvelés. Certaines espèces présentent un orifice particulier, l'évent, situé en arrière de l'œil. Il permet aux requins d'inhaler l'eau nécessaire à leur respiration. Les requins sont dépourvus de vessie natatoire mais leur foie volumineux et riche en huile leur assure une certaine flottabilité. Les requins ont en général un corps allongé et fusiforme qui peut toutefois être plus ou moins déprimé. La taille est extrêmement variable : de quelques décimètres à plusieurs mètres (requin-baleine et requin-pèlerin).

Essentiellement marins, les requins sont très largement distribués dans tous les océans. Benthiques ou pélagiques, ils se rencontrent sur le plateau continental, sur la pente jusqu'au pied du talus continental et en haute mer. Toutefois, leurs zones de prédilection restent les eaux tro-

picales côtières où ils sont nombreux et diversifiés. Ce sont des prédateurs parfois voraces et aux proies variées : poissons, céphalopodes, cétacés, organismes planctoniques, invertébrés benthiques. Bien que certaines espèces puissent représenter un réel danger pour l'homme, il ne semble pas pourtant que tous les requins soient ces monstres sanguinaires et pervers tels qu'ils sont traditionnellement décrits. La reproduction peut-être ovipare ou vivipare. La fécondation est toujours interne ; le mâle possède en effet une paire d'organes copulateurs, les ptérygopodes, qui servent à l'accouplement. Les requins sont exploités pour leur chair, l'huile de leur foie riche en vitamine A, et leur peau utilisée comme abrasif ou bien en maroquinerie (galuchat) après traitement approprié. Les grands individus sont recherchés pour les dents de leurs mâchoires.

Sur les côtes occidentales d'Afrique, les requins sont bien représentés tant par le nombre des espèces que par l'abondance des individus. Ainsi les pêcheries artisanales de Cayar et de Saint-Louis, au Sénégal, en ont débarqué 1 200 t en 1978.

Aiguillat-galludo

Squalus blainvillei (Risso, 1826)

Squalidae

Appelé également *Squalus fernandinus*, c'est un petit squalé (100 cm de long) qui se caractérise par ses épines dorsales lisses, ses pectorales à bord postérieur légèrement concave et à angle interne presque droit, des denticules dermiques massifs et à trois pointes, une coloration uniforme brun grisâtre.

C'est une espèce cosmopolite, commune sur le plateau continental et abondante sur la pente entre 150 et

300 m de profondeur. Elle est vivipare, la femelle peut porter 2 à 5 embryons. Elle se nourrit essentiellement d'animaux benthiques : crustacés, céphalopodes et poissons.

Noms vernaculaires :

Nguindagne (Sén. O) ; thiour (Sén. L) ; tchissomto (Congo, V.).

Requin-nourrice

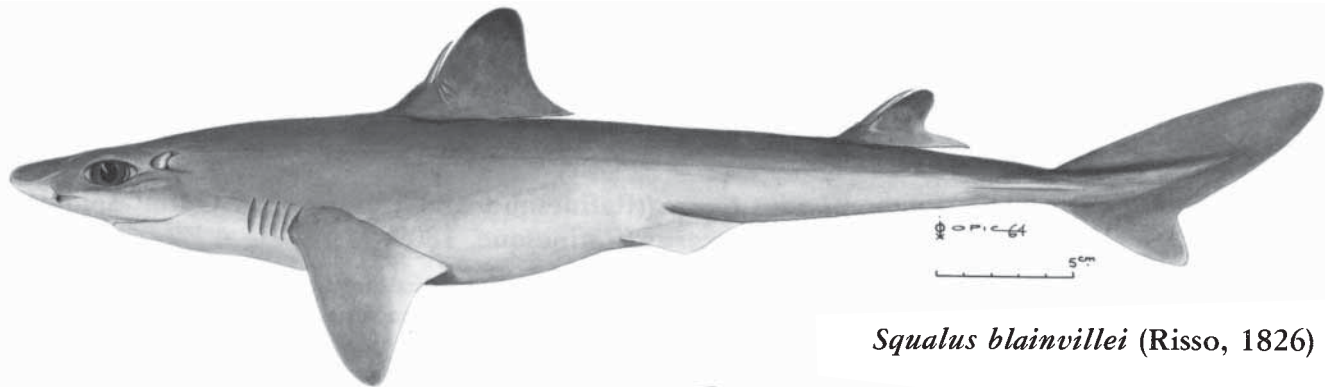
Ginglymostoma cirratum (Bonnaterre, 1788)

Ginglymostomatidae

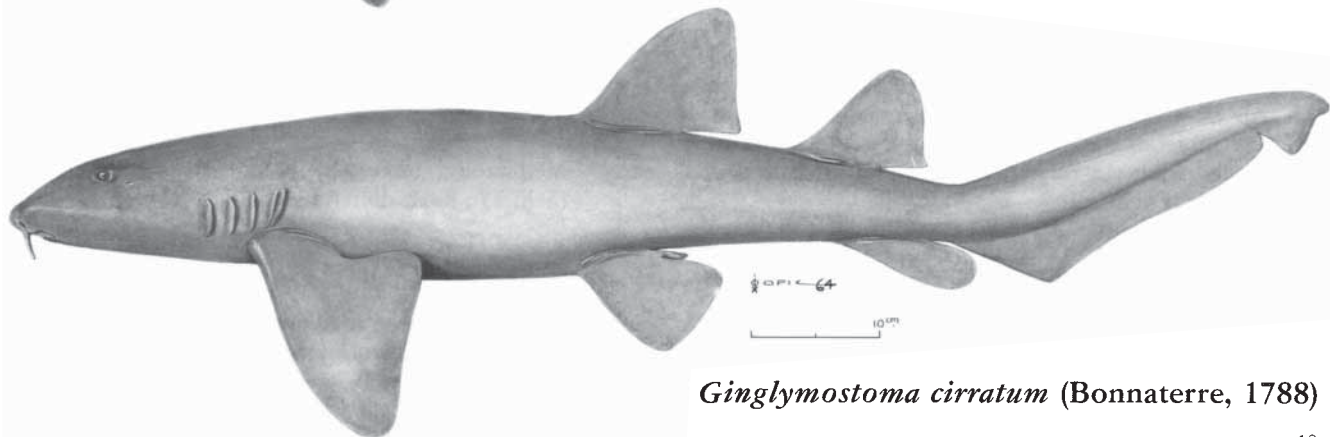
C'est un requin de grande taille (450 cm) qui se caractérise par la présence de 2 longs barbillons nasaux et de sillons reliant les narines à la bouche ; celle-ci est petite et sub terminale. La première nageoire dorsale est opposée aux ventrales. Il n'y a aucune carène ni fossette sur le pédoncule caudal. La coloration est brune sur le dos, elle s'éclaircit sur les flancs pour devenir blanc crème sur le ventre.

C'est une espèce benthique littorale de mœurs

débonnaires. Elle est commune sur les petits fonds sablo-vaseux et à proximité des mangroves. Elle est présente sur les côtes occidentales du continent américain (de la Californie au Pérou) et en Atlantique tropical, de part et d'autre de l'océan. Sur les côtes occidentales d'Afrique, elle est connue du Sénégal à l'Angola. Il semble que les spécimens africains soient plus petits que leurs homologues américains puisqu'aucune capture d'un animal de plus de 280 cm n'a été enregistrée. L'espèce est ovovivipare, la femelle peut porter 26 petits. Le régime alimentaire est



Squalus blainvillei (Risso, 1826)



Ginglymostoma cirratum (Bonnaterre, 1788)

constitué d'organismes benthiques : crustacés, poulpes, poissons, et yet (*Cymbium sp.*). Au Sénégal, elle est pêchée d'avril à octobre.

Noms vernaculaires :

Néléwan (Sén. O) ; bukh (Sén. L) ; nini (Sén. S) ; ningé yékhé (Guinée).

Requin-taureau

***Eugomphodus taurus* (Rafinesque, 1809)**
syn. ***Odontaspis taurus* (Rafinesque, 1809)**

Odontaspidae

Requin d'assez grande taille (300 cm) dont les 5 fentes branchiales sont situées en avant de la pectorale. la bouche est largement fendue et garnie de dents à pointe longue et unique. Les 2 nageoires dorsales sont sensiblement identiques ; la première est située en avant du niveau des ventrales. Il existe une fossette précaudale à la partie supérieure du pédoncule caudal. La nageoire caudale est asymétrique ; le lobe supérieur présente une encoche subterminale très nette ; le lobe ventral est beaucoup plus réduit. La coloration est brun-gris sur le dos, blanche sur le ventre.

C'est une espèce littorale des fonds sableux inférieurs à 70 m et des eaux tropicales à tempérées chaudes. Elle est commune sur toutes les côtes occidentales d'Afrique depuis le Maroc jusque l'Afrique du Sud. Les femelles sont ovovivipares et mettent bas 1 ou 2 jeunes entre fin décembre et début février au Sénégal. Son régime alimentaire est à base de poissons osseux et de petits requins.

Noms vernaculaires :

Méthiotou ; buki getj (Sén. O) ; sathieu, saïtu (Sén. L) ; bokh diurab (Sén. S) ; moussodji (Congo, V.).

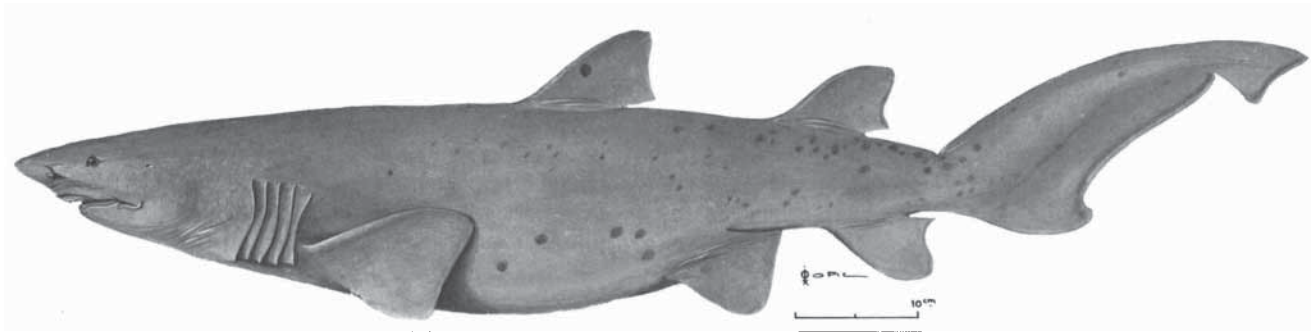
Renard de mer

***Alopias vulpinus* (Bonnaterre, 1788)**

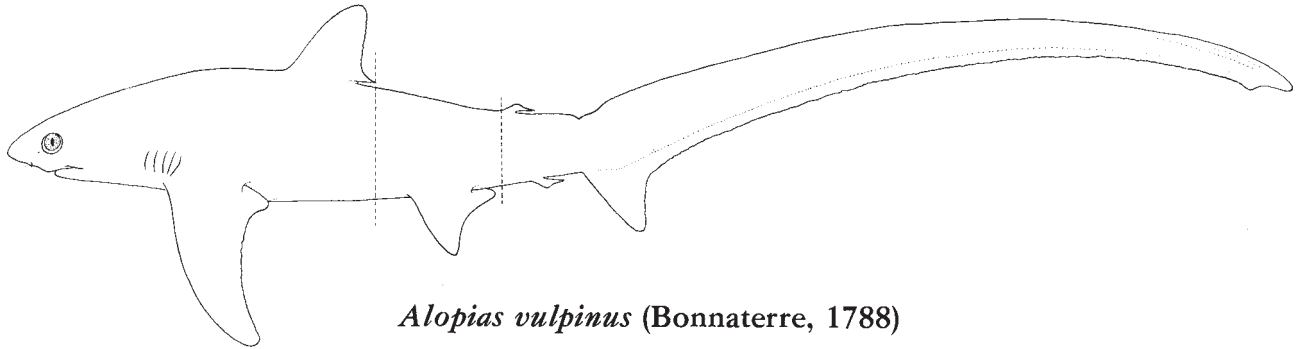
Alopiidae

Requin pélagique de grande taille (500 à 600 cm) identifiable aisément grâce à l'extrême développement du lobe supérieur de sa nageoire caudale qui est plus long

que le reste du corps. Par ailleurs, il présente un museau conique et 5 fentes branchiales dont les 2 dernières sont situées au-dessus de la base de la pectorale. La première



Eugomphodus taurus (Rafinesque, 1809)



Alopias vulpinus (Bonnaterre, 1788)

nageoire dorsale est assez grande et bien en avant du niveau des ventrales ; la seconde est minuscule. Les pectorales sont longues et falciformes. Le lobe inférieur de la caudale est court mais bien individualisé et il existe une fossette précaudale supérieure. La coloration est variable : en général, elle est assez sombre sur le dos, brun-gris ou gris-bleu foncé, plus claire sur les flancs et franchement blanche sur le ventre.

Pélagique et solitaire, le renard est un hôte habituel

Requin-taube bleu

Grand requin (400 cm) au corps fusiforme et au museau pointu. Les fentes branchiales au nombre de 5 paires sont allongées et situées en avant des pectorales. La bouche est largement fendue et garnie de fortes dents à pointe unique légèrement incurvée ; les arêtes sont lisses et tranchantes. La première nageoire dorsale est assez grande et placée au-dessus de l'extrémité postérieure des pectorales ; la seconde dorsale ainsi que l'anale sont minuscules. Les pectorales sont relativement longues et en forme de faux. La caudale est puissante et en forme de croissant. La pédoncule caudal, très déprimé, porte une

de la haute mer, mais il peut être observé parfois à la côte. C'est une espèce cosmopolite des eaux tropicales à tempérées. Ovovivipare, la femelle met bas de 2 à 4 jeunes. Le renard se nourrit de petits poissons pélagiques tels que maquereaux, sardines, etc... qu'il « fauche » par de violents battements de sa queue. C'est un poisson combatif qui peut procurer quelques émotions au pêcheur sportif.

Nom vernaculaire :

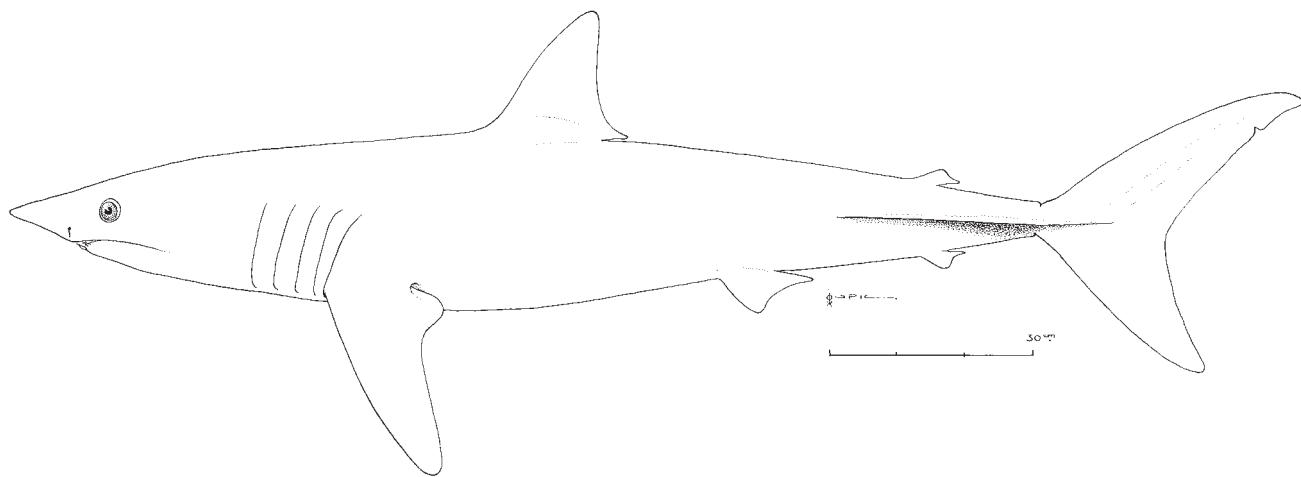
Tchissouëndji (Congo, V.).

Isurus oxyrinchus Rafinesque, 1810

Lamnidae

carène saillante qui se prolonge sur la queue. Le dos est gris-bleu à bleu nuit, le ventre franchement blanc.

C'est une espèce cosmopolite des eaux tropicales et tempérées qui vit en haute mer, mais qui se présente parfois à la côte à la poursuite des tasserghals. Ovovivipare, la femelle peut porter jusqu'à 10 embryons. Sa nourriture se compose principalement de poissons pélagiques vivant en bancs (maquereaux, harengs, etc...) mais aussi de grandes espèces telles que thons et espadons. C'est un excellent nageur, solitaire, potentiellement dangereux ; il est capable d'effectuer des sauts prodigieux hors de l'eau (jusque



Isurus oxyrinchus Rafinesque, 1810

10 m), particulièrement quand il a été ferré. C'est le Short-Fin Mako des pêcheurs sportifs ; record mondial : 481,26 kg sur ligne de 60 kg (Nouvelle Zélande).

Noms vernaculaires :

Sidi (Sén. O) . guissando (Sén. L) ; walandol (Sén. S) ; moussodji (Congo).

Remarque : appartient également à la famille des Lamnidae, le fameux et tristement célèbre grand requin blanc, *Carcharodon carcharias* (LINNAEUS, 1758). Ce

« mangeur d'homme » se distingue par ses grandes dents triangulaires en forme de fers de lances, aux arêtes denticulées et tranchantes. Malgré son nom, il est plutôt gris-brun dorsalement et seulement blanc sur le ventre. Peu fréquent, il est sans aucun doute le requin le plus redouté et sa mauvaise réputation n'est plus à établir, bien qu'en fait ses mœurs soient encore peu connues. Rare en Atlantique oriental ; un spécimen a été capturé dans les environs de Dakar en 1945, un autre signalé près de Gorée en 1957.

Petite roussette

Scyliorhinus canicula (Linnaeus, 1758)

Scyliorhinidae

Requin de petite taille (80 cm), au corps allongé et à la tête aplatie se terminant par un museau court et arrondi. Les 2 nageoires dorsales sont rejetées vers l'arrière. La caudale est presque horizontale. Les narines sont pourvues de valvules qui atteignent la bouche et qui sont contiguës. La coloration est brun sable avec de nombreuses petites taches noires.

C'est une espèce de la Méditerranée et de l'Atlantique nord-est dont la limite sud de l'aire de répartition semble se situer au niveau de la presqu'île du Cap-Vert.

Elle se rencontre habituellement sur le plateau continental et la pente, entre 20 et 400 m de profondeur. La femelle peut pondre une vingtaine d'œufs protégés par une enveloppe cornée quadrangulaire et munie de filaments qu'elle accroche à une algue ou tout autre support du fond. Les jeunes en sortiront au bout de 8 à 10 mois. C'est un poisson paisible et même indolent, qui se met en activité la nuit pour la recherche de sa nourriture composée de mollusques, crustacés et petits poissons.

Sa proche parente la grande roussette, *Scyliorhinus*



Scyliorhinus canicula (Linnaeus, 1758)

stellaris (LINNAEUS, 1758), se caractérise par des valvules nasales séparées et n'atteignant pas la bouche. Les taches noirâtres sont moins nombreuses mais plus grandes. Son

aire de répartition s'étend jusqu'en Angola. Elle atteint 120 cm de long.

Emissole lisse

Mustelus mustelus (Linnaeus, 1758)

Triakidae

Requin de petite taille (150 cm) identifiable, sans erreur possible, à sa dentition particulière, semblable à celle des raies : les dents sont en effet petites, émoussées et disposées en pavement. Le dos et les flancs sont uniformément gris avec parfois quelques petites taches noires ; le ventre est blanc.

C'est une espèce littorale, commune en Méditerranée et en Atlantique oriental, des Iles Britanniques à l'Angola. Vivipare, la femelle met bas de 6 à 8 petits, du moins sur les côtes du Sénégal où l'espèce est très abondante.

Requins vrais

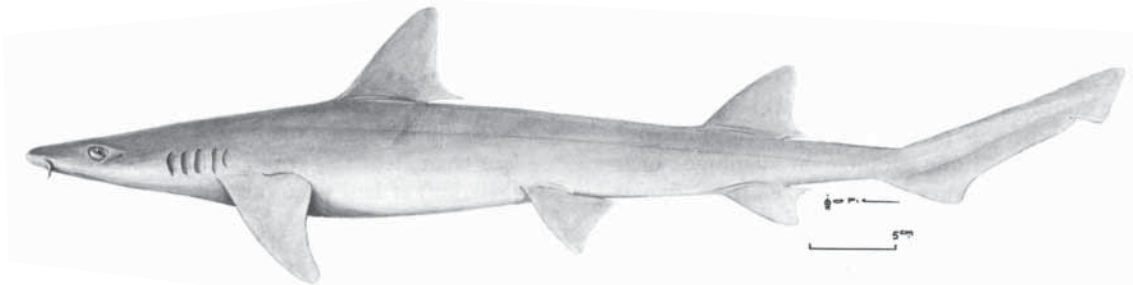
La famille des Carchathinidae est l'une des plus importantes familles de requins sur les côtes occidentales d'Afrique. Ce sont des requins de taille variable, au corps

Il existe sur les côtes africaines, de la Mauritanie à l'Angola, une espèce ressemblant à l'émissole par la forme générale du corps ; il s'agit du chien de mer roux, *Leptocharias smithii* (MÜLLER et HENLE, 1839) de la famille des Leptochariidae. C'est un requin plus petit (80 cm) caractérisé par ses valvules nasales en forme de barbillons, et des dents tricuspidés à pointe médiane longue. Sa livrée est brunâtre. Il est commun au Sénégal durant l'hivernage (de juillet à octobre).

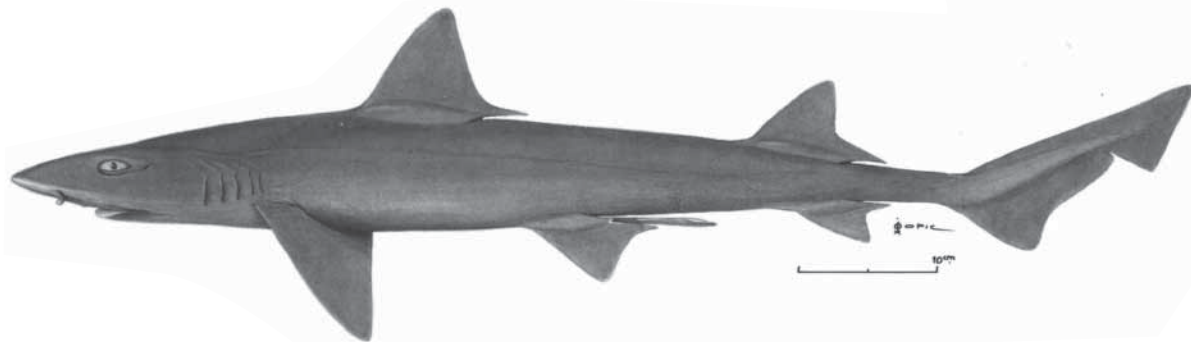
Nom vernaculaire :

Tchissouèndji (Congo, V.).

fusiforme plus ou moins allongé, au museau conique et légèrement déprimé. Ils ont 5 fentes branchiales, la dernière étant située au-dessus de la pectorale. La deuxième



Leptocharias smithii (Müller et Henle, 1839)



Mustelus mustelus (Linnaeus, 1758)

nageoire dorsale est nettement plus petite que la première et approximativement identique à l'anale. Les fossettes précaudales sont bien développées ainsi que la caudale elle-même dont le lobe inférieur est court mais bien marqué. Le lobe supérieur présente une encoche subterminale. L'œil est muni d'une paupière ou membrane nictitante. Les dents sont petites ou grandes, en lame triangulaire

avec une seule pointe ; les plus grandes sont latérales.

Tous les Carcharhinidae sont vivipares. Ce sont des prédateurs voraces que l'on pêche à la palangre flottante ou de fond, au filet maillant, à la ligne et au chalut pour leur chair, leur foie (huile et vitamine A), leur squelette (gélatine) et leur peau (abrasif et maroquinerie).

Requin-tigre commun

Galeocerdo cuvieri (Péron et Lesueur, 1822)

Carcharhinidae

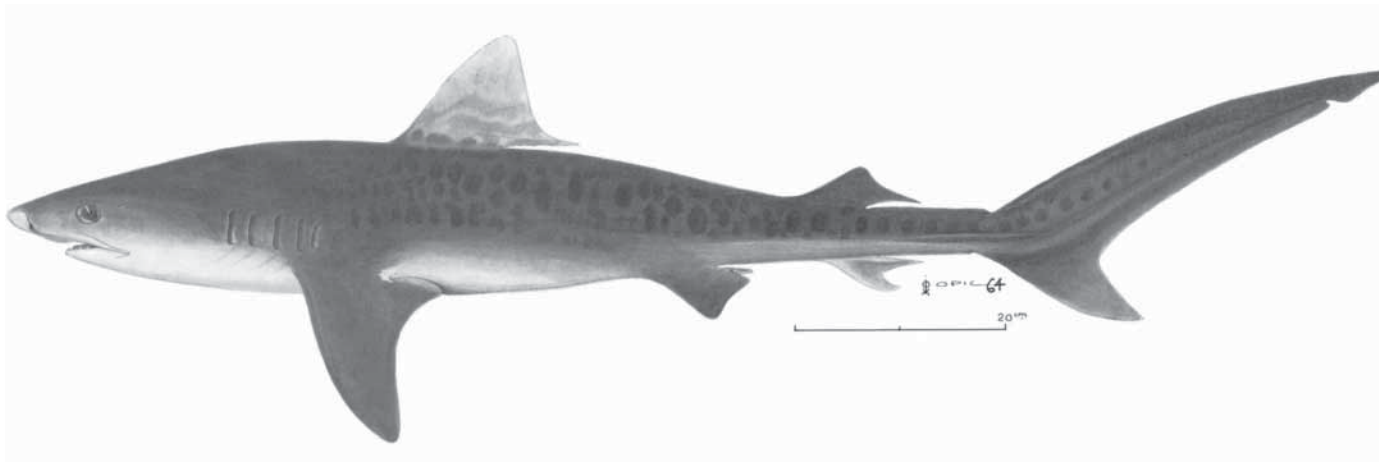
Espèce de grande taille (record 740 cm) au corps fusiforme, à la tête large et au museau court et arrondi. L'évent, petit, est en forme de fente. Les lobes labiaux sont longs et atteignent le niveau des yeux. Les dents sont très caractéristiques : ce sont de larges lames aplaties et triangulaires, aux arêtes serratulées et présentant une profonde encoche sur le bord externe. Enfin il existe une carène sur le pédoncule caudal. La coloration est aussi très caractéristique surtout chez les jeunes, et lui a valu son nom de requin-tigre : la livrée est en effet gris-brun, marquée de taches et de bandes brunes ou noires, qui s'atténuent avec l'âge.

Le requin-tigre est présent dans toutes les mers tropicales, à la côte et en haute mer. Il est très prolifique : la

femelle peut mettre bas de 10 à 82 jeunes. La reproduction semble, de plus, avoir lieu toute l'année. C'est un omnivore très vorace ; outre une grande variété de poissons, cétacés, céphalopodes et crustacés, on trouve parfois des objets et des détritiques les plus hétéroclites dans son estomac. Au Sénégal, il semble ne pas dépasser la taille de 400 cm ; il y est peu abondant mais présent toute l'année. C'est sans aucun doute l'espèce la plus redoutable pour la région et un rude combattant pour le pêcheur sportif ; record mondial : 807,40 kg sur ligne de 60 kg (U.S.A. 1964).

Noms vernaculaires :

Yanakhor (Sén. O-L) ; lolol (Sén. S) ; tchissouèndji (Congo, V.).



Galeocerdo cuvieri (Péron et Lesueur, 1822)

Requin à museau pointu

Rhizoprionodon acutus (Rüppell, 1835)

Carcharhinidae

Requin de petite taille (180 cm) au corps élancé et fusiforme. Le museau est allongé et pointu. Les événements sont absents. La deuxième nageoire dorsale est plus petite que la nageoire anale et insérée en arrière de celle-ci. Les dents sont fortement inclinées sur les côtés et leurs arêtes sont lisses ou denticulées chez les adultes. Les fossettes précaudales, supérieure et inférieure, sont bien marquées. Enfin les extrémités des nageoires dorsales et le bord postérieur de la nageoire caudale sont lisérés de noir.

C'est une espèce littorale très commune sur les côtes d'Afrique, de la Mauritanie à l'Angola. Elle est également connue dans l'Indopacifique. Vivipare, la femelle met bas de 1 à 6 jeunes en juin-juillet sur les côtes du Sénégal. Son régime alimentaire est constitué de petits poissons, de seiches et de poulpes.

Noms vernaculaires :

Tiukh ou thiour (Sén. O) ; gaïndé goundaw (Sén. L).

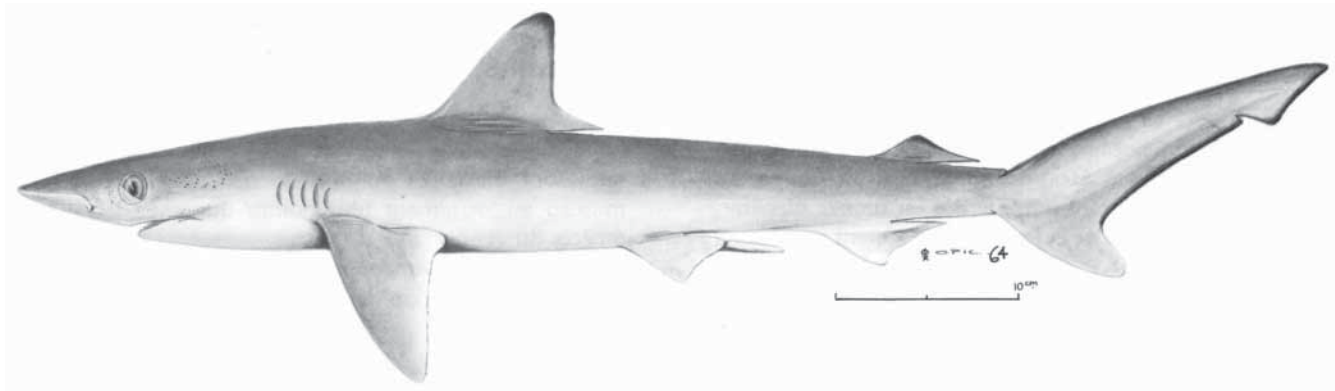
Carcharhinus spp.

Carcharhinidae

Le genre *Carcharhinus* comprend au moins 8 espèces sur les côtes occidentales d'Afrique et représente le groupe dominant pour la zone. Il se caractérise par une seconde dorsale beaucoup plus petite que la première dont la base est située à égale distance du niveau des pectorales et de celui des ventrales ou bien légèrement plus proche des pectorales. Les événements sont absents ainsi que les carènes précaudales. Les sillons labiaux sont très courts, limités aux commissures de la bouche.

Excellents nageurs et migrants plus ou moins cos-

mopolites, les espèces du genre *Carcharhinus* ont une vaste répartition. Il est donc possible que la liste des espèces ouest-africaines puisse être complétée. Les noms vernaculaires sont nombreux et reflètent l'abondance des Carcharhinidae sur les côtes occidentales d'Afrique, mais bien souvent ils ne désignent pas une espèce particulière : ainsi l'ensemble des requins vraies est appelé : gaïndé getj ou rô (Sén. O) ; séréki (Guinée) ; étuku ou édongu (Côte d'Ivoire) ; anamu (Togo) ; Bokhudé (Bénin) ; tchissomoto, tchissouédji (Congo). Les requins à nageoires noires por-



Rhizoprionodon acutus (Rüppell, 1835)

tent plus particulièrement les noms de : diélem (Sén. O) ; sotom (Sén. S) ; potamo (Sén. M). Etant donné le nombre important des espèces, nous nous contenterons d'illustrer

le genre *Carcharhinus* par 3 espèces et de mentionner uniquement les autres.

Requin bordé

Carcharhinus limbatus (Valenciennes, 1839)

Carcharhinidae

Le requin bordé est en effet très commun sur les côtes occidentales d'Afrique, du Sénégal au Congo. La coloration est caractéristique : le dos est bronze bleuâtre, le ventre blanc jaunâtre et les flancs présentent une étroite bande sombre depuis le niveau de la pectorale jusqu'à celui des ventrales ; les extrémités inférieures des pectorales sont

noires ainsi que celles des ventrales ; l'anale et les dorsales sont marquées ou non de noir. Par ailleurs son museau est nettement plus pointu que chez les autres espèces du genre.

L'espèce est cosmopolite, pélagique côtière ou hauturière et atteint 250 cm de long.

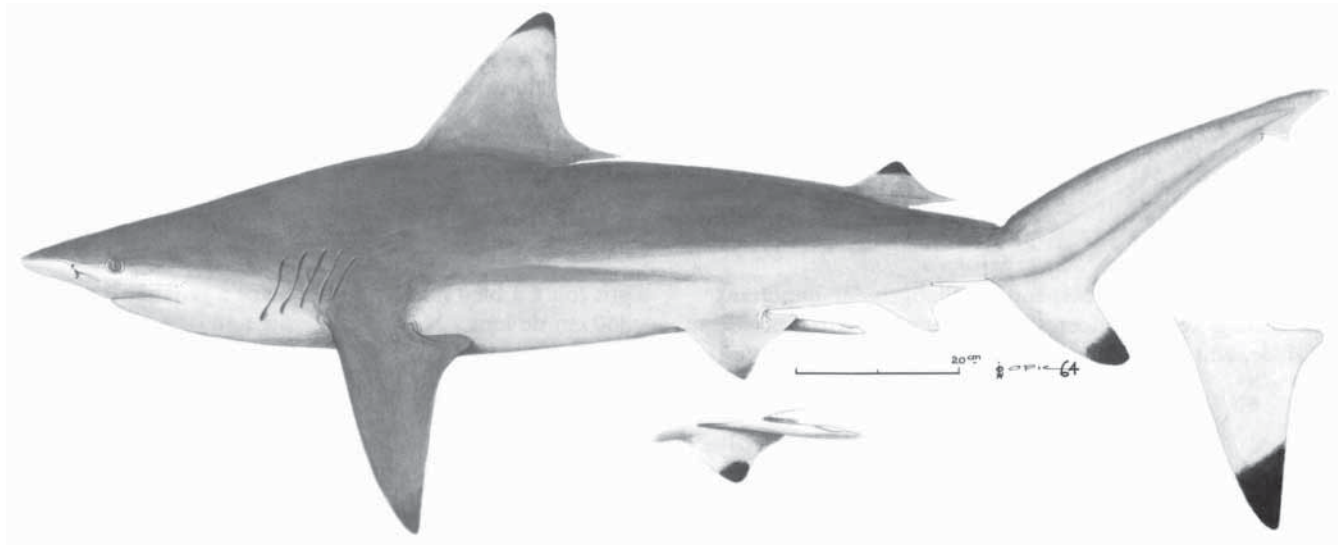
Requin-tisserand

Carcharhinus brevipinna (Müller et Henle, 1839)

Carcharhinidae

Ce requin ressemble beaucoup au précédent, mais il s'en distingue par les ventrales qui restent blanches, ses yeux plus petits, son museau plus long, sa première dorsale légèrement plus reculée et ses dents inférieures à bords

lisses (finement serratulées chez *C. limbatus*). Son nom lui vient de sa technique de chasse : il va et vient comme une navette, la gueule ouverte, dans les bancs des petits poissons pélagiques. Il atteint 280 cm de long.



Carcharhinus limbatus (Valenciennes, 1839)

Requin-bouledogue

Carcharhinus leucas (Valenciennes, 1839)

Carcharhinidae

C'est un requin gris à ventre blanc ; les extrémités de ses nageoires sont sombres. La tête est large, le museau

trapu et les dents fortes, triangulaires et serratulées. Il atteint 350 cm de long.

Requin soyeux

Carcharhinus falciformis (Bibron, 1839)

Carcharhinidae

Il se reconnaît aisément à l'allongement important des extrémités postérieures de la deuxième dorsale et de l'anale, ainsi qu'au toucher velouté de sa peau. Le dos est

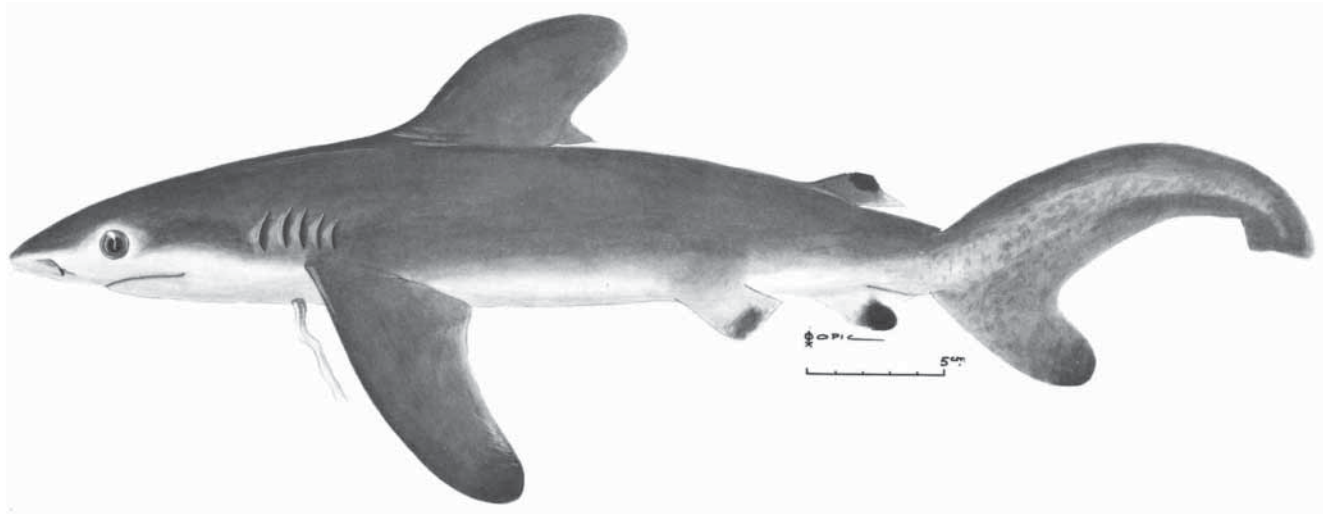
gris foncé à bleu nuit, le ventre blanc à grisâtre. Il atteint 350 cm de long.

Requin à longues nageoires

Carcharhinus longimanus (Poey, 1861)

Carcharhinidae

Ce requin est identifiable à sa première dorsale dont l'apex est largement arrondi, et aux extrémités blanches de ses nageoires. Il atteint 350 cm de long.



Carcharbinus longimanus (Poey, 1861) [embryon]

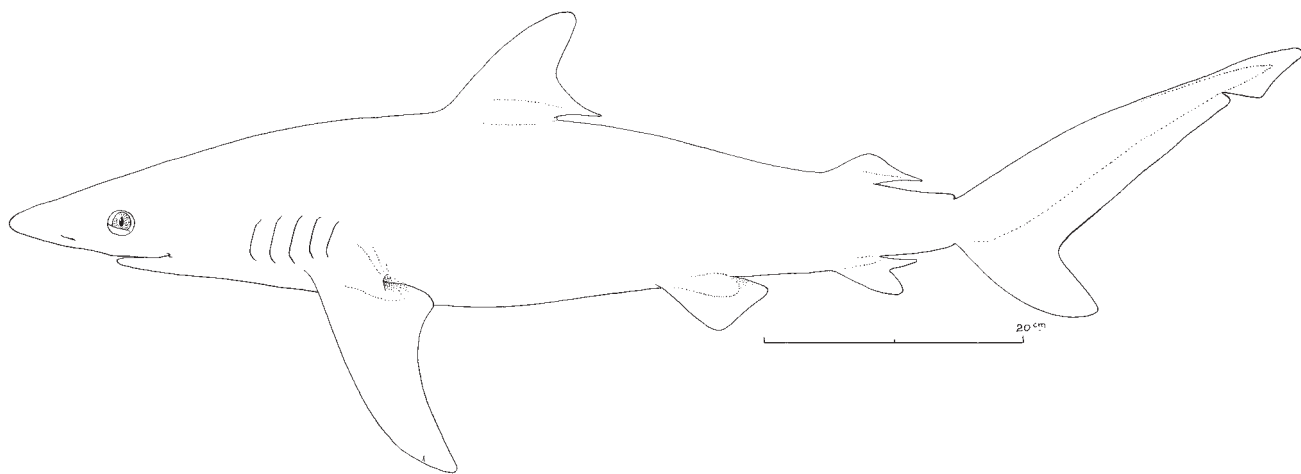
Requin sombre

Carcharhinus obscurus (Lesueur, 1818)

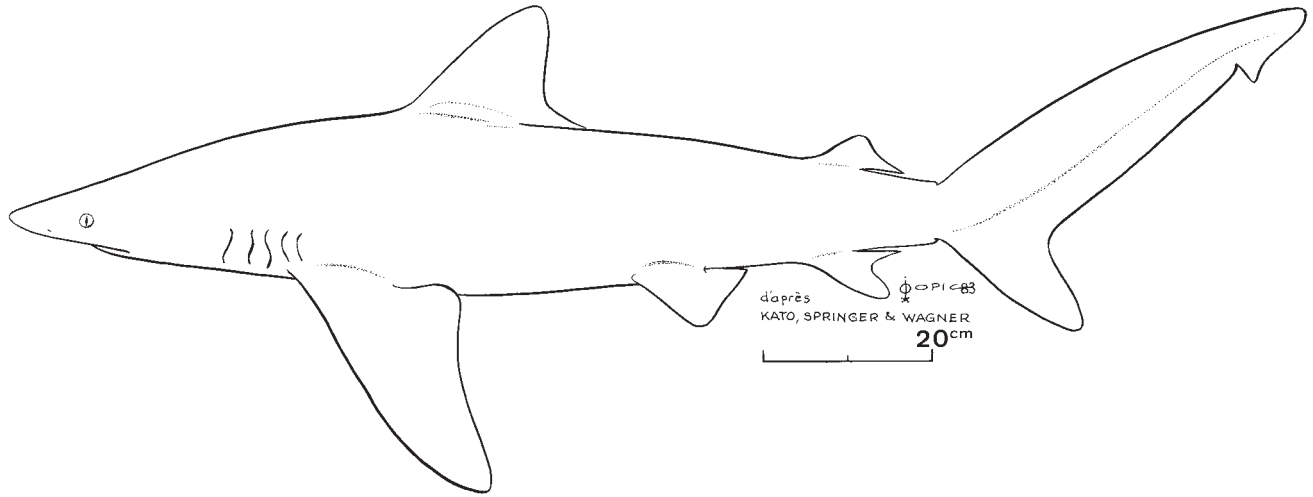
Carcharhinidae

Le dos et les flancs sont gris-bleu foncé, presque noirs ; le ventre est blanc et les nageoires sont légèrement ombrées chez les jeunes ; enfin, les fentes branchiales sont

blanches intérieurement et tranchent nettement sur le fond sombre de la livrée. Il atteint 400 cm de long.



Carcharhinus obscurus (Lesueur, 1818)

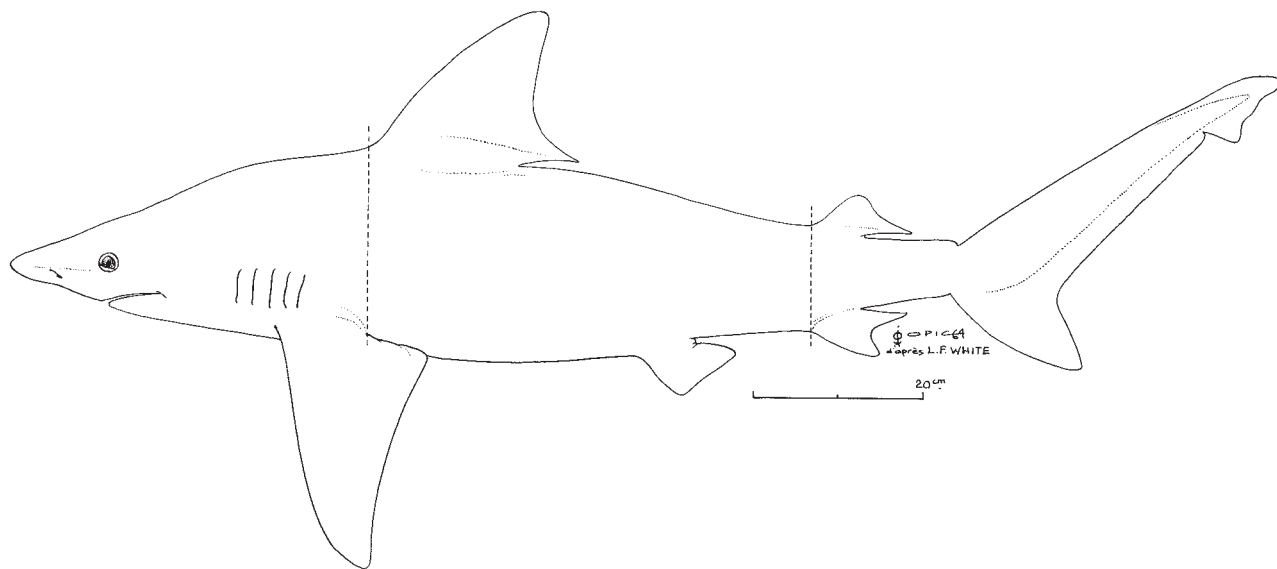


Requin babosse

Carcharhinus altimus (Springer, 1950)

Carcharhinidae

C'est un requin à museau long et conique. Le dos est gris-bleu, le ventre blanc, les extrémités et l'angle interne de la pectorale sont noirâtres. Il atteint 300 cm de long.



Requin gris

Carcharhinus plumbeus (Nardo, 1827)

Carcharhinidae

Ce requin est caractérisé par la grande hauteur de sa première dorsale. La coloration, uniformément grise sur le dos et les flancs, devient blanchâtre sur le ventre. L'extré-

mité de la pectorale est ombrée et parfois soulignée de blanc. Il atteint 300 cm de long.

Les Sphyrnidae sont proches des Carcharhinidae mais ils sont immédiatement reconnaissables à leurs expansions céphaliques latérales, aplaties et portant les yeux à leur extrémité. Ces curieuses expansions ne semblent pas avoir de réelle utilité.

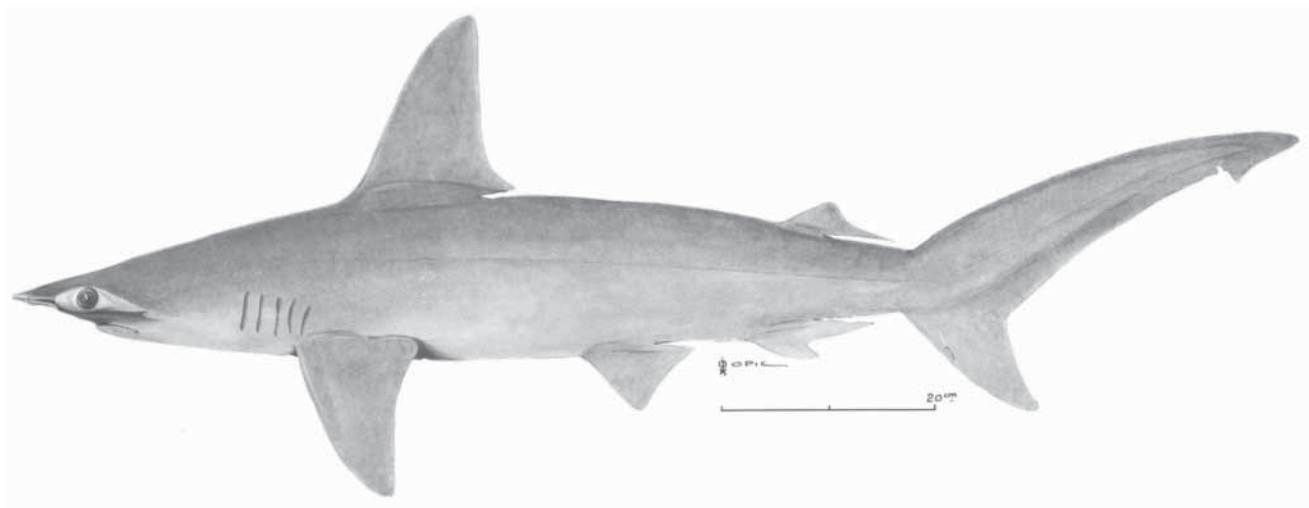
Les requins-marteaux sont pélagiques et côtiers. Ils sont largement distribués dans les eaux tropicales et tempérées chaudes. Vivipares, les femelles peuvent porter 30 à 40 embryons. Leur régime alimentaire est constitué

principalement de poissons osseux ou cartilagineux ; ils semblent friands des raies à aiguillons (Dasyatidae). Sur les côtes occidentales d'Afrique, il existe au moins 4 espèces dont l'une, *Sphyrna couardi*, est typiquement ouest-africaine.

Les noms vernaculaires sont communs à l'ensemble des espèces : diarandoye, diengué (Sén. O) ; n'dianga daw (Sén. L) ; sangan, lokh (Sén. S) ; saba yékhi (Guinée) ; egba, etiamu (Côte d'Ivoire) ; mpakti (Congo).

C'est le requin-marteau le plus commun en Atlantique oriental tropical. Le bord antérieur de sa tête fortement convexe et présente une encoche céphalique médiane. Les extrémités inférieures des pectorales sont

noires. L'espèce est cosmopolite ; sur les côtes ouest-africaines, elle s'observe surtout en saison froide, soit de décembre à mai, au Sénégal (Joal) et de juillet à octobre au Congo. Elle atteint 420 cm de long.



Sphyrna couardi Cadenat, 1950

Grand requin-marteau

Sphyrna mokarran (Rüppell, 1835)

Sphyrnidae

Ce requin-marteau se distingue des deux précédents par le bord antérieur de sa tête qui est beaucoup moins convexe, presque rectiligne ; l'encoche médiane est cependant présente. Il peut atteindre 600 cm de long. Cosmo-

polite, benthique, côtier, il est présent toute l'année au Sénégal mais semble se déplacer à certaines périodes (novembre à janvier).

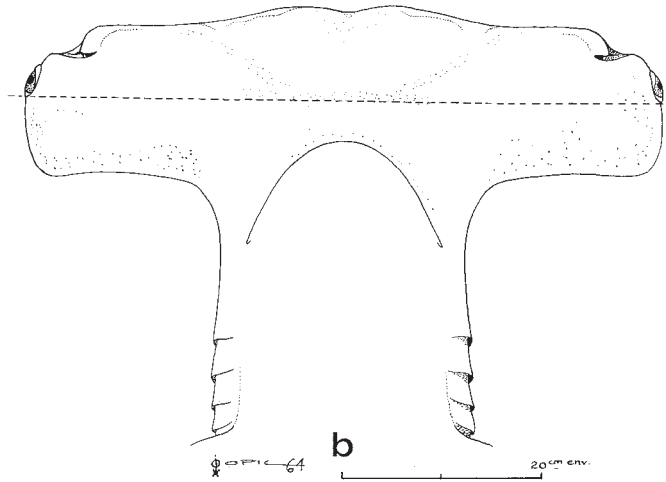
Requin-marteau commun

Sphyrna zygaena (Linnaeus, 1758)

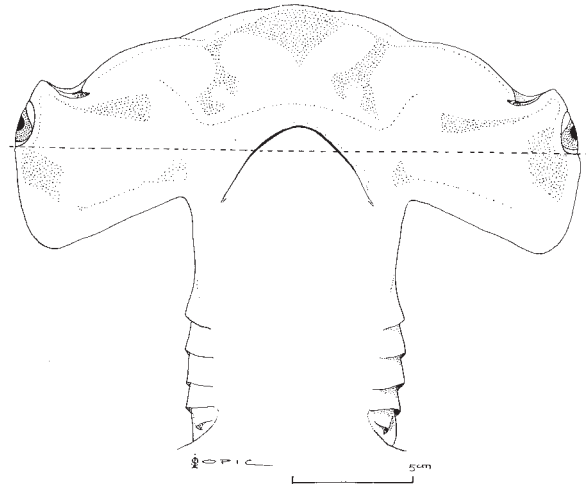
Sphyrnidae

Le bord antérieur de la tête est arrondi, sans encoche médiane. Cosmopolite, pélagique, côtier, il s'observe au

Sénégal durant la saison froide (décembre à mai). Il atteint 400 cm de long.



Sphyrna mokarran (Rüppel, 1835)



Sphyrna zygaena (Linnaeus, 1758)

Les anges de mer

Les anges de mer présentent une combinaison de caractères qui en font des animaux de transition entre les requins et les raies. Le corps et la tête sont fortement aplatis, mais la tête reste bien individualisée et séparée des pectorales par une profonde échancrure. Celles-ci sont larges et triangulaires ; leur lobe antérieur recouvre les fentes branchiales qui sont en position latéro-ventrale. Les nageoires dorsales sont situées sur la partie postérieure de la queue et le lobe inférieur de la caudale est sensiblement plus long que le lobe supérieur.

Squatinae

Ce sont des poissons benthiques des fonds sablo-vaseux du plateau continental et des accores. Ils se nourrissent de petits poissons plats, de mollusques et de crustacés. Ils sont vivipares et atteignent des tailles respectables (200 cm). En Atlantique, les anges de mer sont communs mais ne présentent pratiquement aucun intérêt économique. Sur les côtes ouest-africaines, il existe 2 espèces.

Anges de mer épineux

Squatina aculeata Cuvier, 1829

Squatinae

Cet ange de mer présente une rangée médiane de denticules bien différenciés sur le dos.

Anges de mer de Bonaparte

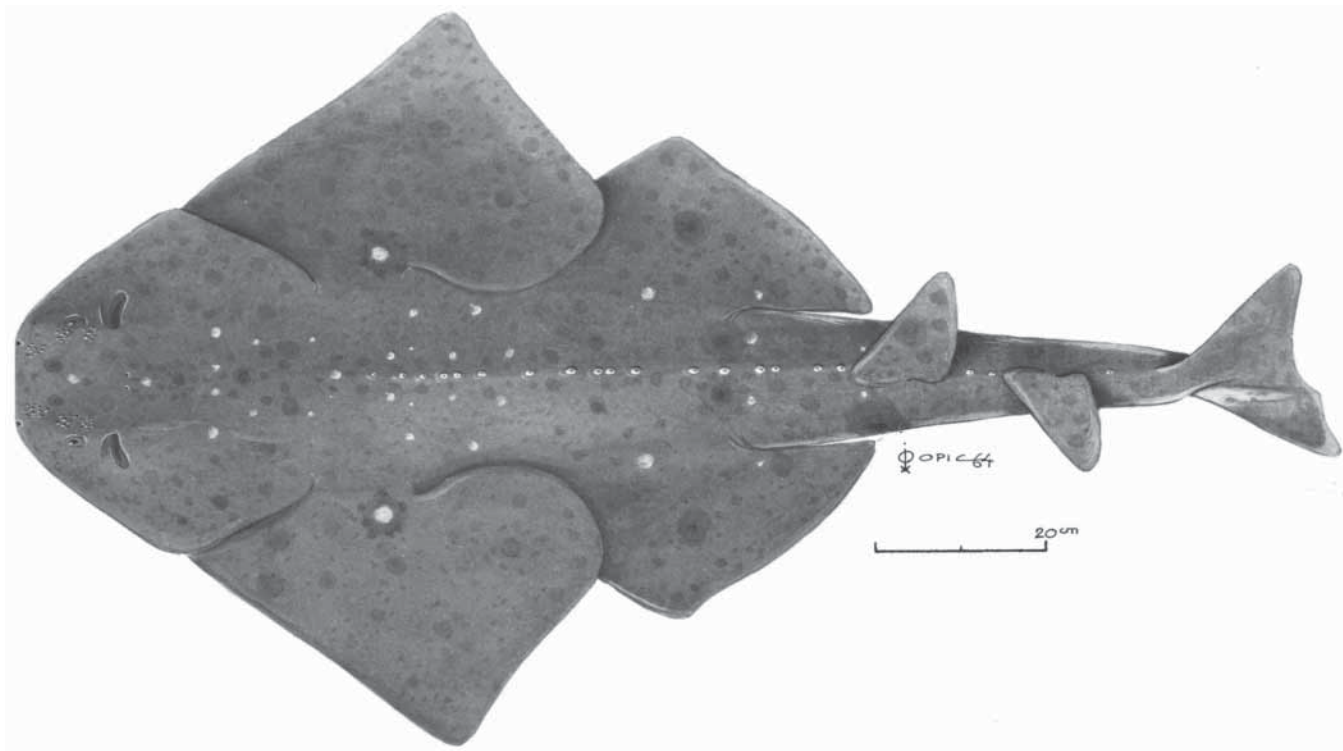
Squatina oculata Bonaparte, 1840

Squatinae

Cette espèce ne présente pas de denticules dorsaux épineux. Elle est, de plus, légèrement plus petite, 100 cm au lieu de 170 cm pour la précédente.

Noms vernaculaires :

Meumeugner (Sén. O) ; mbengue (Sén. L).



Squatina aculeata Cuvier, 1829

LES RAIES (au sens large)

Ce sont des poissons à squelette cartilagineux comme les requins, mais ils présentent un ensemble de caractères bien distinctifs : leur corps est fortement déprimé dorso-ventralement ; les nageoires pectorales, élargies, sont soudées à la tête et au tronc, formant ainsi un disque aplati plus ou moins losangique ou arrondi ; les fentes branchiales, au nombre de 5 paires, sont situées sur la face ventrale ainsi que la bouche et les narines ; les yeux et les évents sont dorsaux ; la queue est plus ou moins bien développée et porte 0-2 nageoires dorsales et 0-1 nageoire caudale mais jamais de nageoire anale. Ovovivipares ou ovipares (famille Rajidae), la fécondation est toujours interne grâce à une différenciation des nageoires pelviennes du mâle en organes copulateurs : les ptérygopodes.

Les poissons-scies

Les poissons-scies ont une forme générale de requin, mais leur tête est plus déprimée et prolongée par un long rostre armé de dents robustes, implantées solidement dans des alvéoles de chaque côté, lui donnant un aspect

En général, les raies sont marines, mais certaines espèces sont susceptibles de remonter les estuaires et même les cours inférieurs des rivières. Elles existent dans tous les océans, mais la plupart des familles sont exclusivement tropicales ou subtropicales. Elles préfèrent les eaux peu profondes côtières, cependant on en rencontre sur la pente du plateau continental et jusque sur les plaines abyssales. Sur les côtes occidentales d'Afrique, les raies sont bien représentées ; il existe environ 80 espèces réparties en une dizaine de familles plus ou moins importantes.

Pristidae

de « scie ». Cette scie peut dépasser 200 cm de long et représente environ le tiers de la longueur totale de l'animal.

Ce sont essentiellement des poissons d'eaux chaudes

littorales et estuariennes des zones tropicales et subtropicales. En quête de nourriture, ils semblent capables de fouiller le sédiment avec leur rostre mais ils se servent plus particulièrement de leur « arme » pour tuer ou assommer les mullets et les sardinellés dans les bancs desquels ils prélèvent la plus grande part de leur nourriture. Les histoires extraordinaires les décrivant comme de redoutables agresseurs de l'homme n'ont aucun fondement, aucune preuve d'attaque volontaire n'ayant été enregistrée. Tou-

tes les espèces sont ovovivipares. Bien que comestibles, les poissons-scies sont peu consommés ; ils ne sont donc pêchés qu'épisodiquement pour leur chair ou plutôt pour leur scie vendue comme souvenir ou conservée comme trophée. Malgré leur puissance et leur endurance, ils ne sont pas considérés comme des poissons de pêche sportive. Sur les côtes occidentales d'Afrique 3 espèces peuvent se rencontrer.

Poisson-scie à long rostre

Pristis pectinata Latham, 1794

Pristidae

Il s'agit de l'espèce la plus commune ; elle est côtière et nettement plus marine que les deux autres. Sa scie est

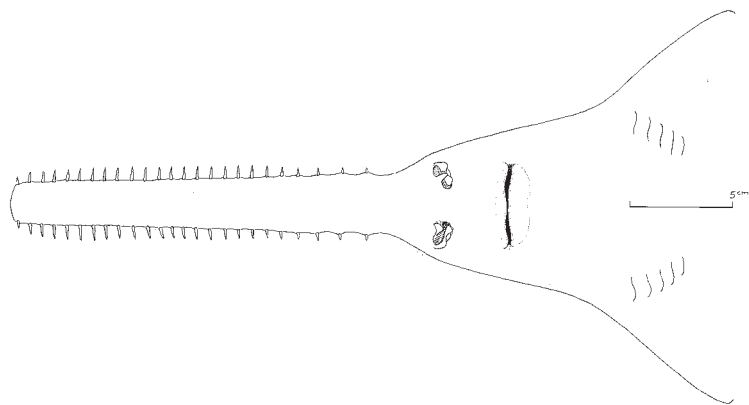
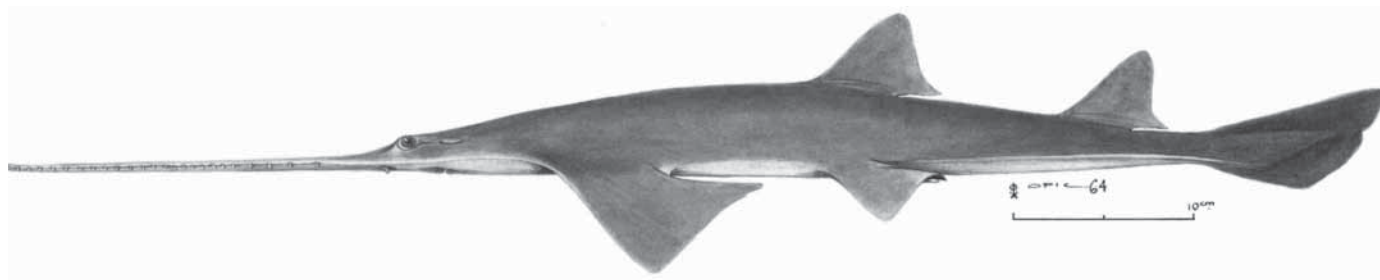
armée de 21 à 27 paires de dents. Le poisson-scie à long rostre atteint 500 cm de longueur totale.

Poisson-scie commun

Pristis pristis (Linnaeus, 1758)

Pristidae

Cette espèce est capable de remonter les estuaires et les rivières. Son rostre porte 16 à 20 paires de dents. Elle atteint également 500 cm de long.



Pristis pectinata Latham, 1794

Poisson-scie à queue échancrée

Pristis microdon Latham, 1794

Pristidae

Ce poisson-scie se distingue des deux autres par la position de sa première nageoire dorsale dont l'origine est bien en avant du niveau des ventrales. Son rostre possède 19 à 20 paires de dents. C'est une espèce côtière remontant en rivière et pouvant atteindre, voire dépasser, 700 cm de long.

Les poissons-scies sont surtout observés durant la sai-

son des pluies dans les régions de Joal, du Sine-Saloum, de la Gambie et de la Casamance ; mais aux dires des pêcheurs, leur abondance semble avoir nettement diminué depuis quelques années.

Noms vernaculaires :

Sagna, safone (Sén. O) ; ndiassane (Sén. L) ; mbâfou (Congo, V.).

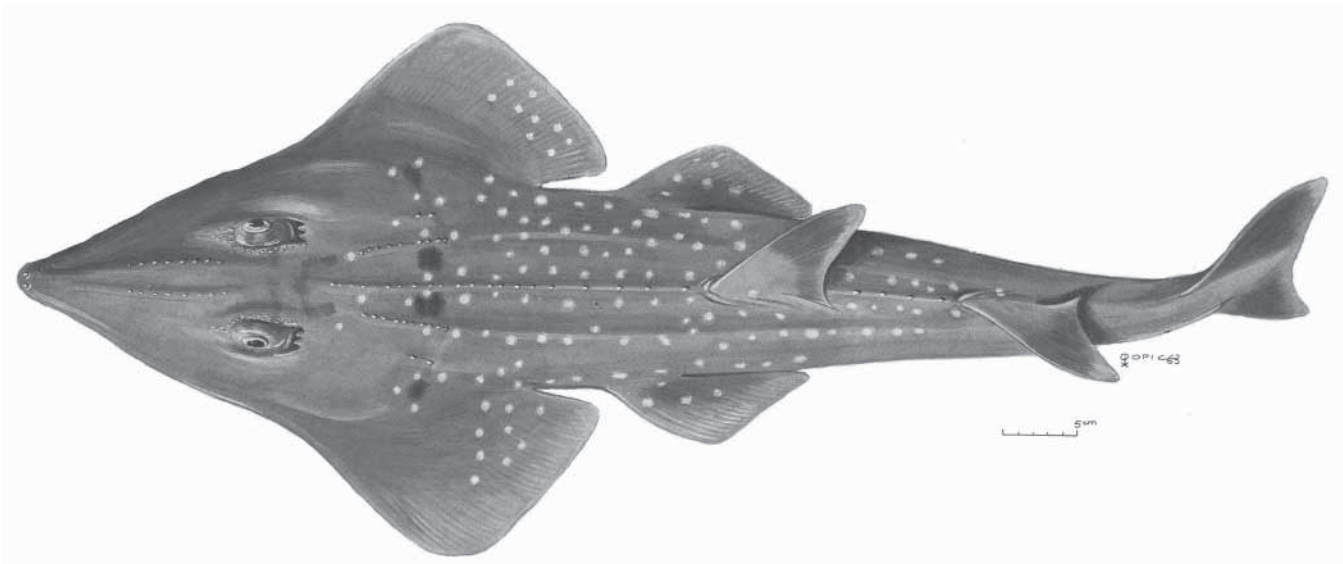
Raies-guitares ou guitares de mer

Les raies-guitares sont ainsi appelées en raison de la forme caractéristique de leur corps : la tête est prolongée par un museau plat et saillant donnant au disque une forme triangulaire ; la queue est épaisse et puissante comme celle d'un requin, mais n'est pas nettement séparée du disque ; elle représente « le manche » de la guitare. Par ces caractères, les raies-guitares sont considérées comme une forme de transition entre les requins et les raies vraies.

Ce sont des poissons d'assez grande taille, jusque 300 cm de long, qui vivent sur les fonds sablo-vaseux des zones côtières tropicales, subtropicales et tempérées chaudes. Ils nagent comme les requins par des mouvements

Rhynchobatidae et Rhinobatidae

latéraux de la queue et se nourrissent de petits poissons de fonds, de mollusques et de crustacés. Ils sont ovovivipares. Malgré leur abondance, les raies-guitares ne font pas l'objet d'une pêche particulière. Leur queue est comestible ; on peut en trouver parfois sur les marchés locaux. Il existe au moins 6 espèces de raies-guitares sur les côtes occidentales d'Afrique, réparties inégalement en 2 familles : les Rhynchobatidae et les Rhinobatidae. Les Rhynchobatidae ont leur première nageoire dorsale située, au moins en partie, au-dessus des pelviennes, tandis qu'elle est située bien en arrière chez les Rhinobatidae. De plus les Rhynchobatidae ont la caudale bilobée.



Raie-guitare

Rhynchobatus libberti Ehrenbaum, 1914

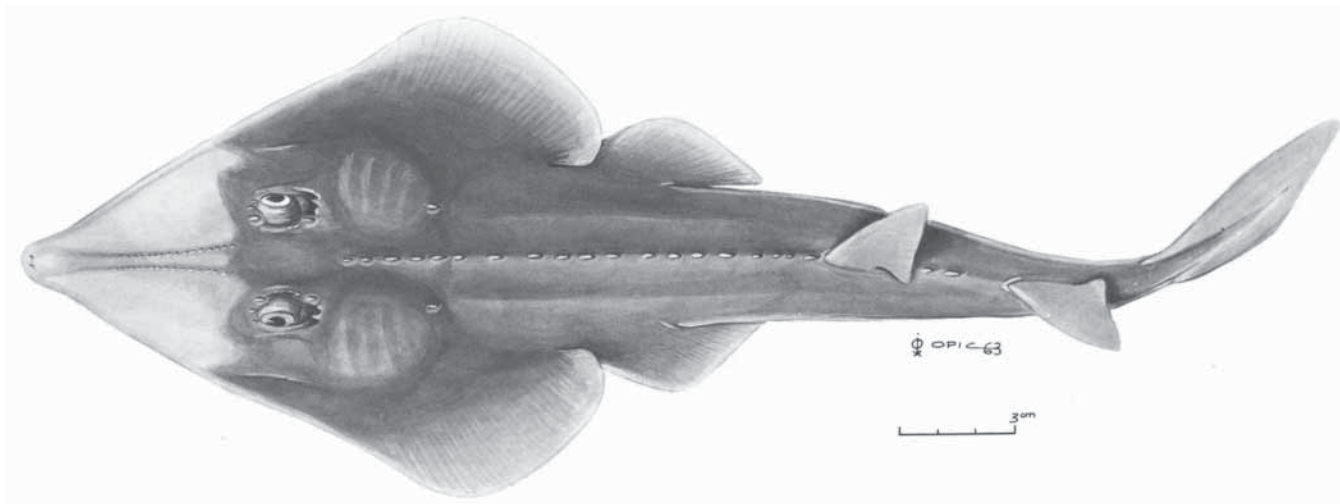
Rhynchobatidae

La face dorsale porte une rangée médiane de forts granules épineux et 2 rangées latérales au niveau de la nuque. De plus, elle présente de taches blanches arrondies, assez grandes, mais aux contours flous sur un fond

jaune à brun verdâtre. Cette espèce atteint 300 cm de long.

Nom vernaculaire :

Loussimà loungo (Congo, V.).



Raie-guitare

Rhinobatos cemiculus E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817

Rhinobatidae

Cette grande raie-guitare peut atteindre 200 cm de long. Les granules médio-dorsaux sont toujours bien développés. La peau est elle-même granuleuse et uniformément beige, elle a l'aspect et la couleur du sable. Une

autre grande raie-guitare semble exister sur les côtes ouest-africaines : il pourrait s'agir de *Rhinobatos rarus* Garman, 1908, mais la validité de cette espèce est douteuse.



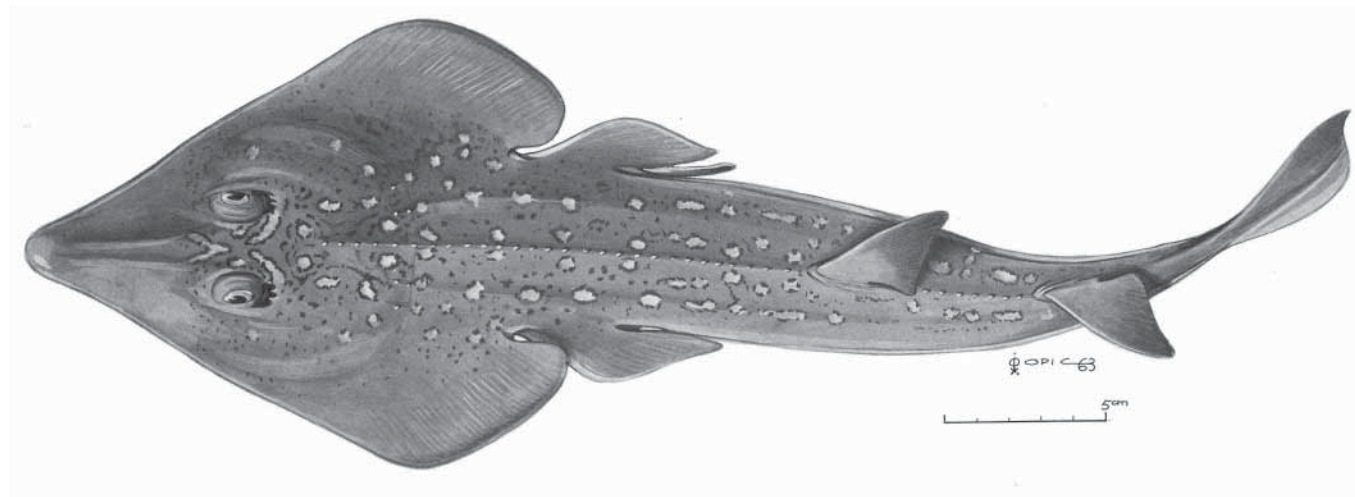
Raie-guitare

Rhinobatos rhinobatos (Linnaeus, 1758)

Rhinobatidae

Cette petite raie-guitare, qui ne dépasse guère 100 cm de long, est sans doute la plus commune au Sénégal. Les granules médio-dorsaux sont à peine développés et la

coloration générale est beige à brun clair avec des marbrures diffuses verdâtres.



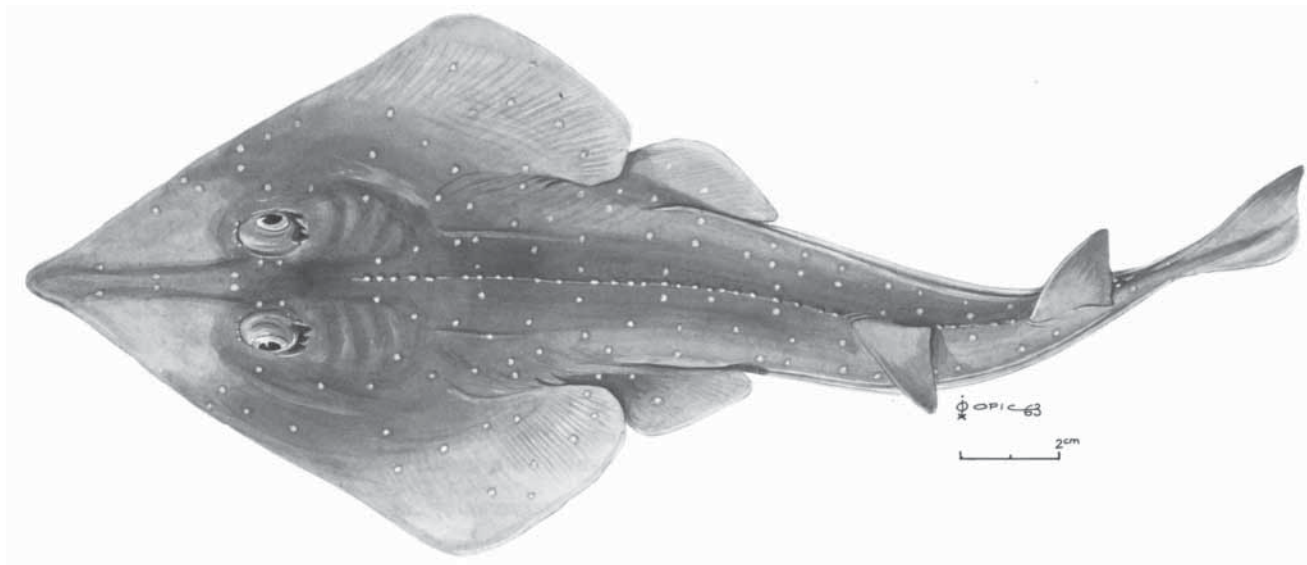
Raie-guitare

Rhinobatos irvinei Norman, 1931

Rhinobatidae

Les granules médio-dorsaux sont peu marqués ; la coloration basale est verdâtre avec des tâches arrondies beiges ou brun-clair, entourées de points noirs et dispo-

sées en lignes longitudinales ; ces taches forment entre les yeux un X caractéristique. Cette espèce atteint 150 cm de long.



Raie-guitare

Rhinobatos albomaculatus Norman, 1930

Rhinobatidae

Cette petite raie-guitare ne dépasse pas 80 cm de long. Elle est aisément reconnaissable à ses nombreuses petites taches blanches arrondies, très nettes.

Noms vernaculaires des raies-guitares :

Thiauker (Sén. O) ; tanneu (Sén. L) ; loussima (Congo).

Raie tigrée

Zanobatus schoenleinii (Müller et Henle, 1841)

Platyrrhinidae

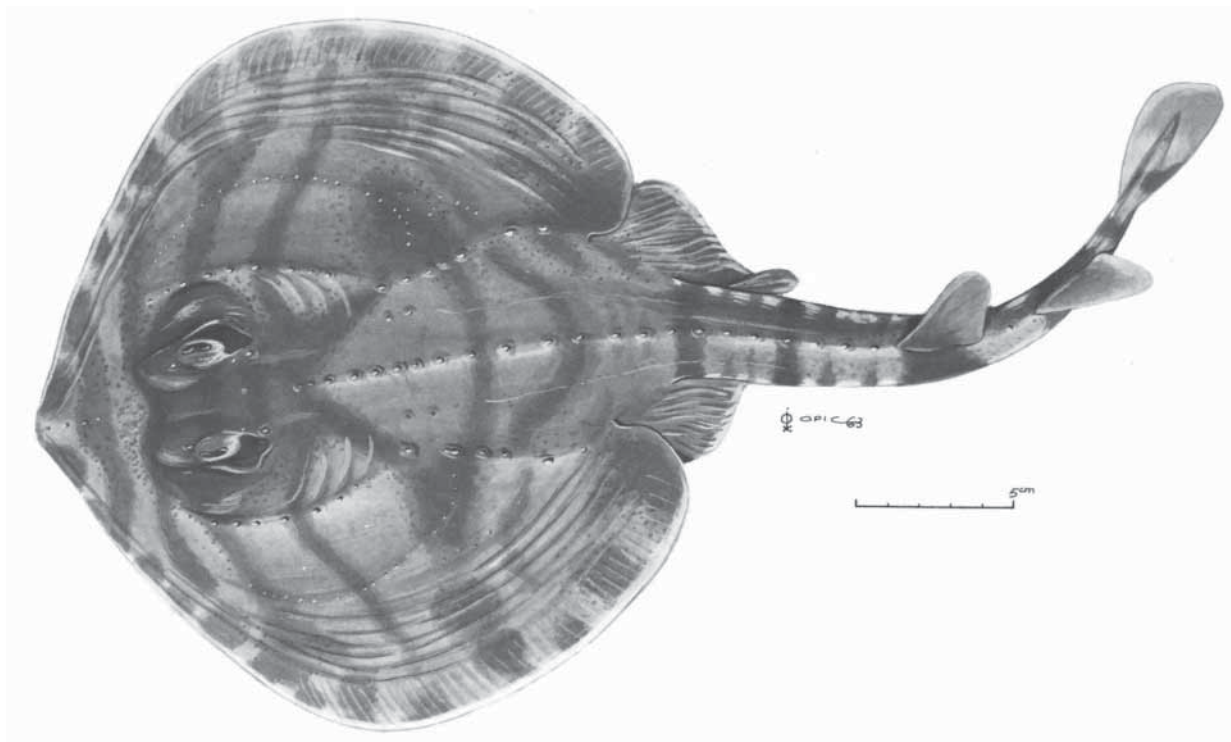
La famille des Platyrrhinidae n'est représentée que par une seule espèce sur les côtes occidentales d'Afrique : la raie tigrée. Le disque est presque circulaire avec un museau court et obtus. La peau est épaisse et pourvue de granules dorsaux disposés en une rangée médiane sur la queue et en arcs de cercles sur le disque et la tête. La face dorsale est marbrée et tachetée de brun plus ou moins foncé. Les granules peuvent être plus clairs ou au contraire plus foncés, ils forment une sorte de réseau ponctué. La

face ventrale est soit blanche avec les bords des pectorales bruns, soit ocre avec les bords plus foncés.

L'espèce, originaire de l'Océan Indien, est commune sur les fonds sablo-vaseux des côtes ouest-africaines. Elle est ovovivipare, dépasse rarement 60 cm de long et ne présente aucun intérêt économique.

Nom vernaculaire :

Lalan (Sén. O-L).



Zanobatus schoenleinii (Müller et Henle, 1841)

Les torpilles

Les torpilles sont caractérisées par un disque arrondi, charnu et mou, et la présence d'organes capables de produire des décharges électriques. Ces organes sont situés de part et d'autre de la tête, sous la peau qui est nue. La queue est trapue et également charnue. Les organes électriques des torpilles sont constitués d'empilements de cellules agissant chacune comme une pile de Volta. Disposées en série, elles sont capables de produire des décharges de l'ordre de 45 volts. Cette faculté de produire des décharges électriques constitue, pour l'animal, un moyen de défense original et efficace.

Torpedinidae

Les torpilles sont des espèces benthiques, principalement côtières. Elles se nourrissent de petits poissons, de crustacés et de mollusques. Elles sont ovovivipares. Prises au chalut et à la senne de plage, elles ne sont pas consommées ; cependant, au Sénégal, leur peau est utilisée pour la fabrication d'amulettes. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il existe plusieurs espèces de torpilles mais certaines ne sont pas encore bien définies. Les plus communes sont la torpille ocellée et la torpille marbrée.

Torpille ocellée

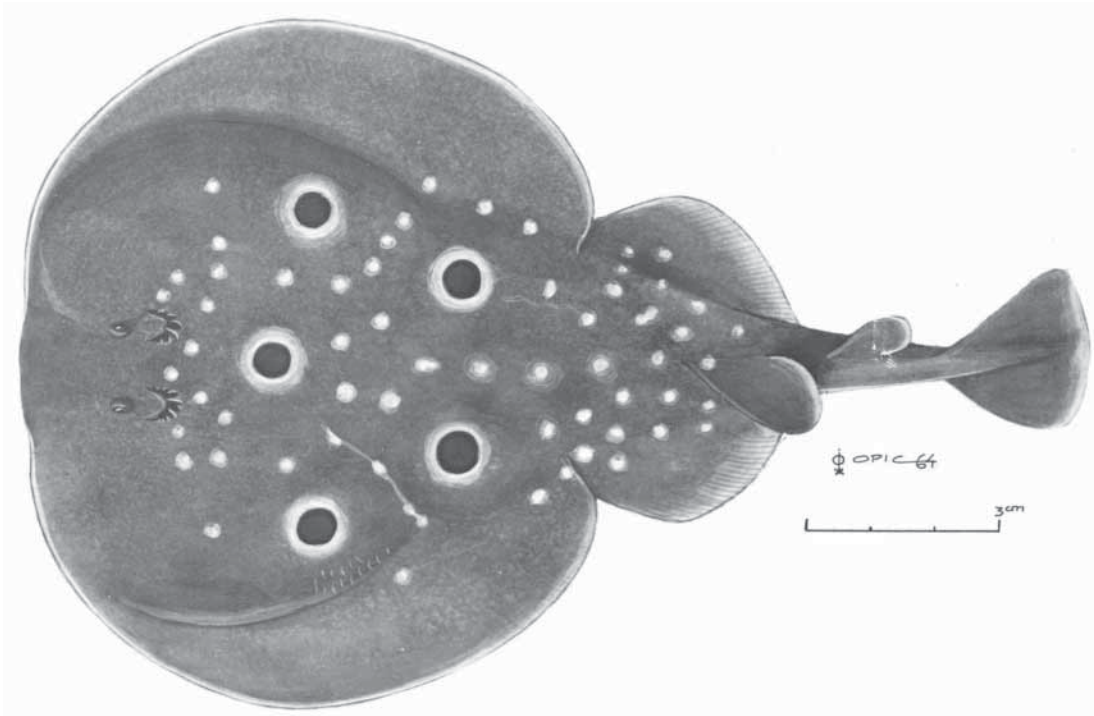
Torpedo (Torpedo) torpedo (Linnaeus, 1758)

Torpedinidae

Les évents sont pourvus de papilles ou de tubercules sur leurs bords (sous-genre *Torpedo*). La face dorsale est brun rougeâtre et présente en général 5 ocelles caractéristiques, bleus, cerclés de noir et auréolés de blanc jaunâtre.

C'est la torpille la plus commune sur les côtes ouest-

africaines. Elle est connue en Méditerranée et en Atlantique oriental, du Golfe de Gascogne à l'Angola. On la trouve habituellement sur les fonds sablo-vaseux du plateau continental, depuis la côte jusque 60-70 m de profondeur, rarement au-delà. La torpille ocellée atteint 60 cm de long.



Torpedo (Torpedo) torpedo (Linnaeus, 1758)

Torpille marbrée

Torpedo (Torpedo) marmorata Risso, 1810

Torpedinidae

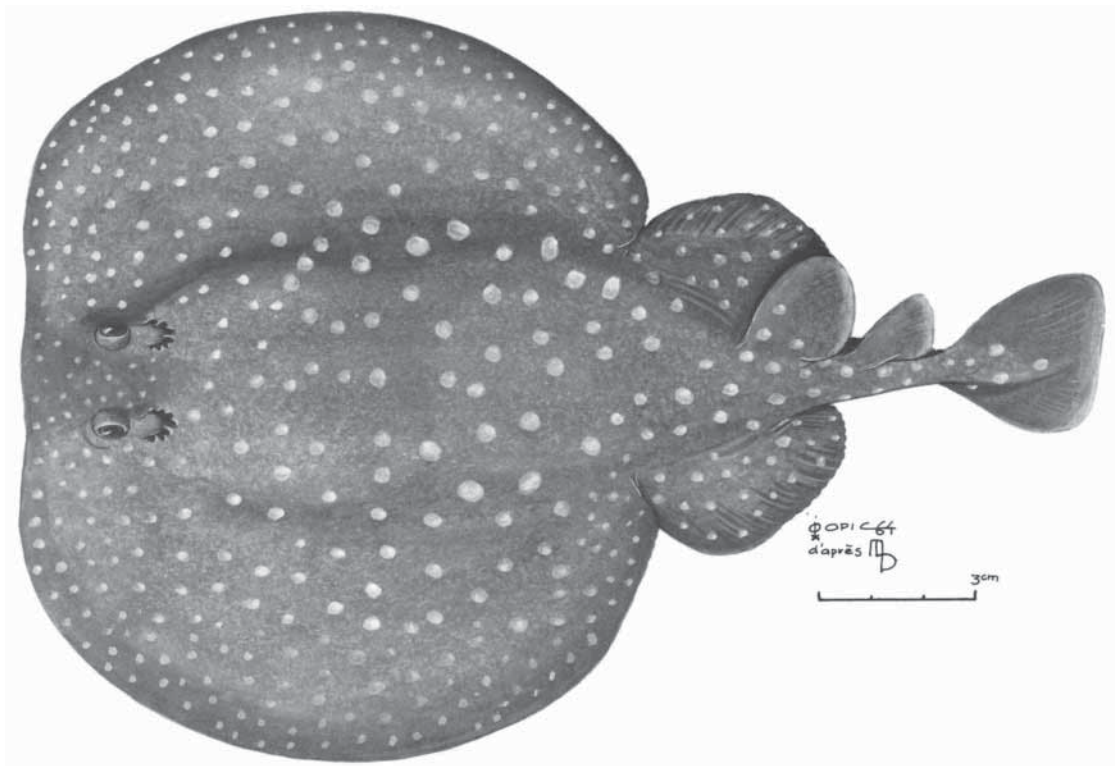
Les papilles qui bordent les événements de la torpille marbrée sont longues et convergent vers le centre de l'évent. La coloration est remarquable par sa variabilité ; toutefois, elle est typiquement chamois avec des taches et des marbrures plus foncées. Son aire de répartition est semblable à celle de la torpille ocellée. Les années chaudes, elle est signalée en Manche. La torpille marbrée atteint 60 cm de long.

Parmi les espèces de torpilles à événements lisses, dépourvus de papilles (sous-genre *Tetronarce*) il existe une espèce de profondeur et de grande taille (200 cm de

long) : la torpille noire — *Torpedo (Tetronarce) nobiliana* Bonaparte, 1835 — et 2 espèces côtières indéterminées. L'une est inféodée aux côtes du Sénégal et a une coloration gris-beige uniforme ou marquée de petites taches claires arrondies ; l'autre, de la Côte d'Ivoire, a une coloration claire plus ou moins cachée par une multitude de taches arrondies brun foncé, agrémentées de petites taches blanches.

Noms vernaculaires des torpilles :

Meudj mbenjann, guetj (Sén. O) ; ndeugue sokbor (Sén. L) ; lidéka (Congo).



Torpedo (Torpedo) marmorata Risso, 1810

Les raies (au sens strict)

Rajidae

Les raies de la famille des Rajidae sont les poissons qui réalisent le mieux le type rajiforme. Le corps est très fortement aplati dorso-ventralement. La tête, le tronc et les nageoires pectorales, élargies, sont soudés et confondus pour former un large disque quadrangulaire ou plus au moins arrondi. La queue est mince et bien individualisée par rapport au disque. La peau est lisse ou, le plus souvent, couverte d'épines plus ou moins développées sur la face dorsale du disque et de la queue. Cette rugosité peut varier avec l'âge, la croissance et le sexe. Les raies présentent des colorations très variées et beaucoup, en particulier les espèces côtières, portent des dessins vifs sur leurs nageoires pectorales. La face ventrale est généralement blanchâtre, plus ou moins bordée de brun. Les raies vivant à de grandes profondeurs sont plus foncées, noirâtres, tant sur la face dorsale que sur la face ventrale.

Les raies nagent par ondulations de leurs nageoires pectorales qui agissent comme des « ailes ». Elles sont toutes ovipares ; leurs œufs sont protégés par une coque cornée, l'oothèque, que la femelle accroche à une algue ou une gorgone sur le fond. Elles ont une répartition très étendue ; marines, elles existent dans tous les océans, sous toutes les latitudes, depuis la côte jusqu'aux grandes profondeurs de la plaine abyssale. Elles font l'objet d'une exploitation commerciale importante dans certaines régions. En zone tropicale, elles sont beaucoup plus rares et leur pêche est accessoire. Sur les côtes occidentales d'Afrique, une trentaine d'espèces sont susceptibles d'être rencontrées. Cependant parmi ces espèces, la plus commune, et de très loin, est incontestablement la raie-miroir.

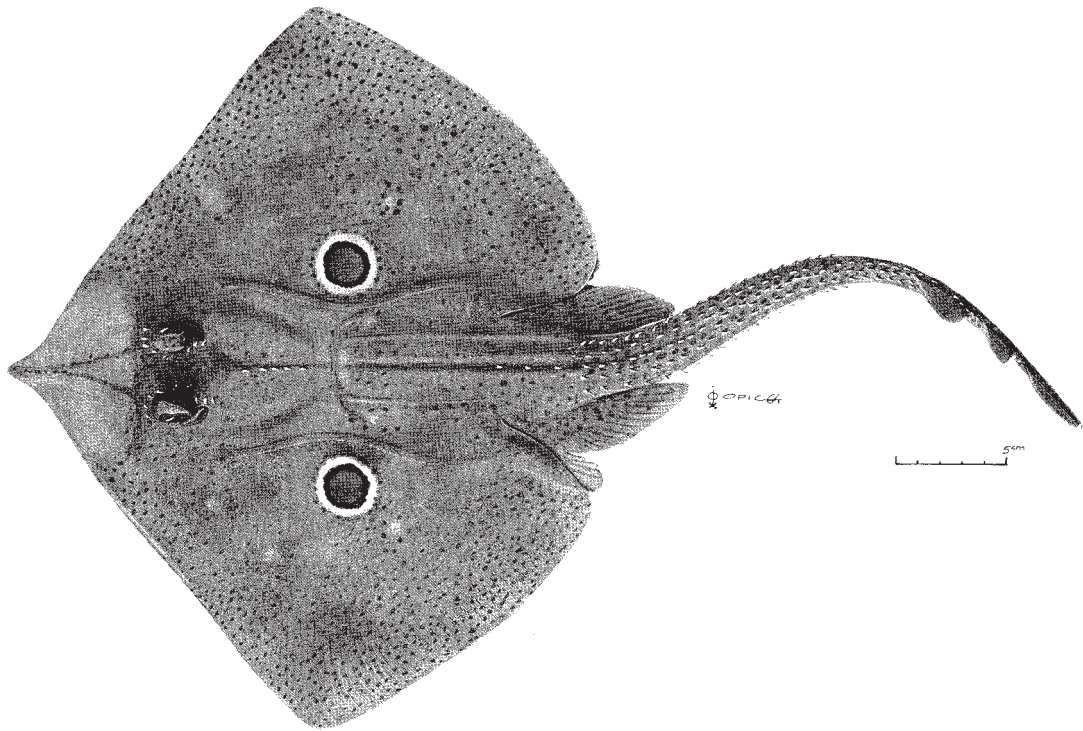
Raie-miroir

Raja (Raja) miraletus Linnaeus, 1758

Rajidae

Elle est reconnaissable à ses 2 grands ocelles bleu foncé auréolés de jaune orangé, situés au centre des pecto-

rales ; la coloration générale est brunâtre. Bien que commune et délicieuse à consommer, l'espèce ne peut faire



Raja (Raja) miraletus Linnaeus, 1758

l'objet d'une réelle exploitation car elle n'est jamais très abondante et peu prisée sur les marchés africains. Les chalutiers en prennent régulièrement sur les fonds vaseux et sableux du plateau continental, notamment entre 50 et 150 m de profondeur. *Raja miraletus* est connue en Méditerranée, en Atlantique oriental, sur toutes les côtes

Les pastenagues

Les pastenagues ont un aspect général de raie, mais elles se particularisent par une longue queue effilée en fouet sans nageoires dorsales. Cette queue est plus longue que le disque et porte, à sa base, un ou plusieurs aiguillons dentelés, venimeux. La piqûre de ces raies est très douloureuse et parfois dangereuse en raison de l'infection qu'elle peut engendrer.

Limitées aux eaux chaudes côtières, ces raies sont fré-

Pastenagues à perle

Dasyatis margarita (Günther, 1870)
Dasyatis margaritella Compagno et Roberts, 1984

Ces pastenagues se caractérisent par la présence d'un gros tubercule nacré situé au centre du disque

ouest-africaines, et dans la partie sud-ouest de l'Océan Indien. L'espèce atteint 60 cm de long.

Nom vernaculaire :

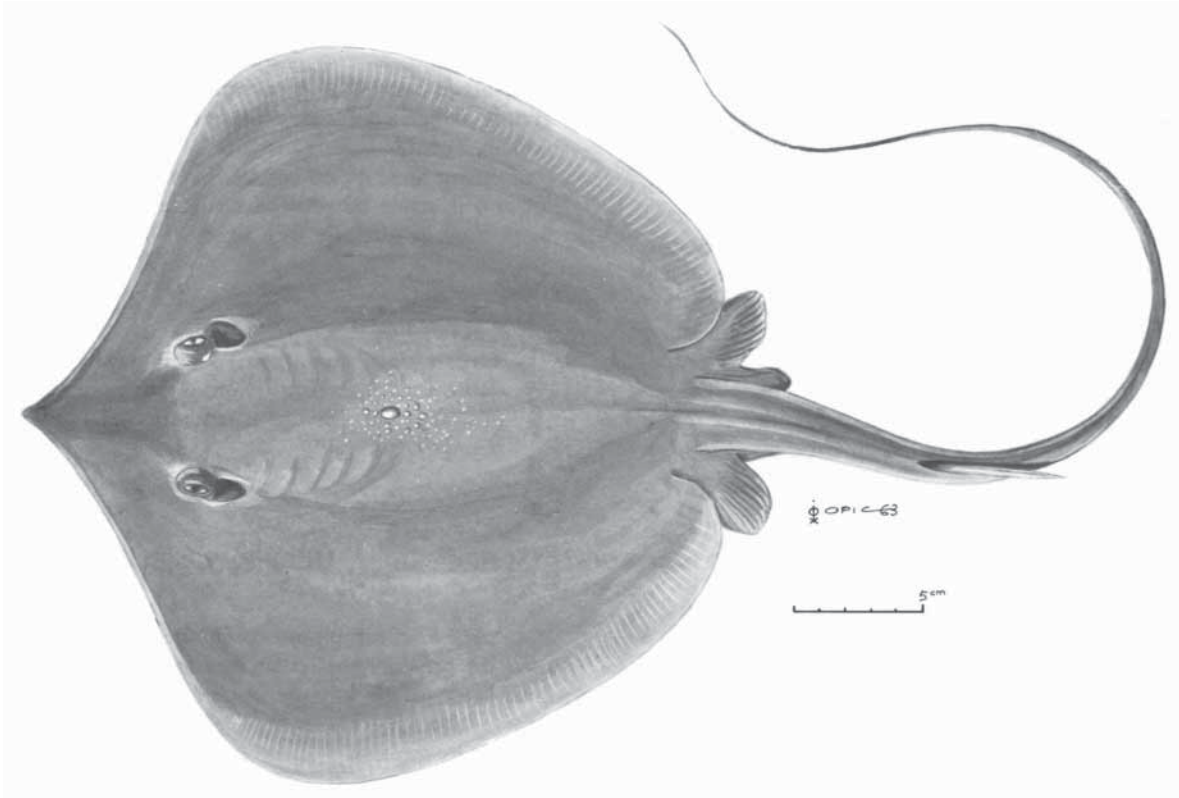
En Côte d'Ivoire la raie-miroir est aussi appelée raie-zéro ; tchibouèla (Congo, V.).

Dasyatidae

quentes en estuaires et dans les eaux saumâtres des lagunes et des mangroves. Elles sont ovovivipares. Parfois très abondantes localement, elles ont une chair fine qui peut être consommée fraîche ou fumée. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il existe plusieurs espèces de Dasyatidae. Les plus communes sont les pastenagues à perle et la pastenague marbrée.

Dasyatidae

et entouré de nombreux granules plus petits. Le disque lui-même est pentagonal, le museau saillant. La queue est



Dasyatis margaritella Compagno et Roberts, 1984

très effilée et porte à sa base 1 ou 2 aiguillons dentelés. La coloration générale est beige uniforme sur le dos, blanche sur le ventre.

Ces deux espèces d'apparence semblable se distinguent principalement par leur taille ! En effet, *D. margarita* dépasse 65 cm de longueur, alors que *D. margaritella*, comme son nom l'indique, est un « modèle réduit » de *margarita*, et ne dépasse pas 30 cm de large. A taille égale, les jeunes *margarita* présentent un développement moins important de la granulation dorsale. La mâchoire supérieure est plus fortement échancrée chez *margarita*, et les dents sont plus grandes et moins nombreuses (26-29 au lieu de 36-42 chez *margaritella*).

Pastenague marbrée

Cette pastenague a un disque de forme semblable à celui de *D. margarita* mais d'une coloration tout à fait différente : de jolies marbrures d'un bleu vif ressortent nettement du fond brun verdâtre. Par ailleurs le disque est totalement lisse et ne dépasse guère 40 cm de large.

C'est une espèce des côtes occidentales de l'Afrique

D. margaritella est plus commune que sa congénère de grande taille. Toutes deux se rencontrent sur les fonds sableux et sablo-vaseux, depuis la côte jusqu'à 60 m de profondeur ainsi qu'en lagune. Elles se prennent au chalut et à la senne de plage, les adultes de *margarita* semblent aussi se prendre à la ligne.

Noms vernaculaires :

Rantan, law, irao (Sén.) ; kulé yékhè (Guinée) ; dado, brébré, asakoui (Côte d'Ivoire) ; tatra, adadu (Togo) ; azu (Bénin) ; tchibouela tchi ma mani (Congo).

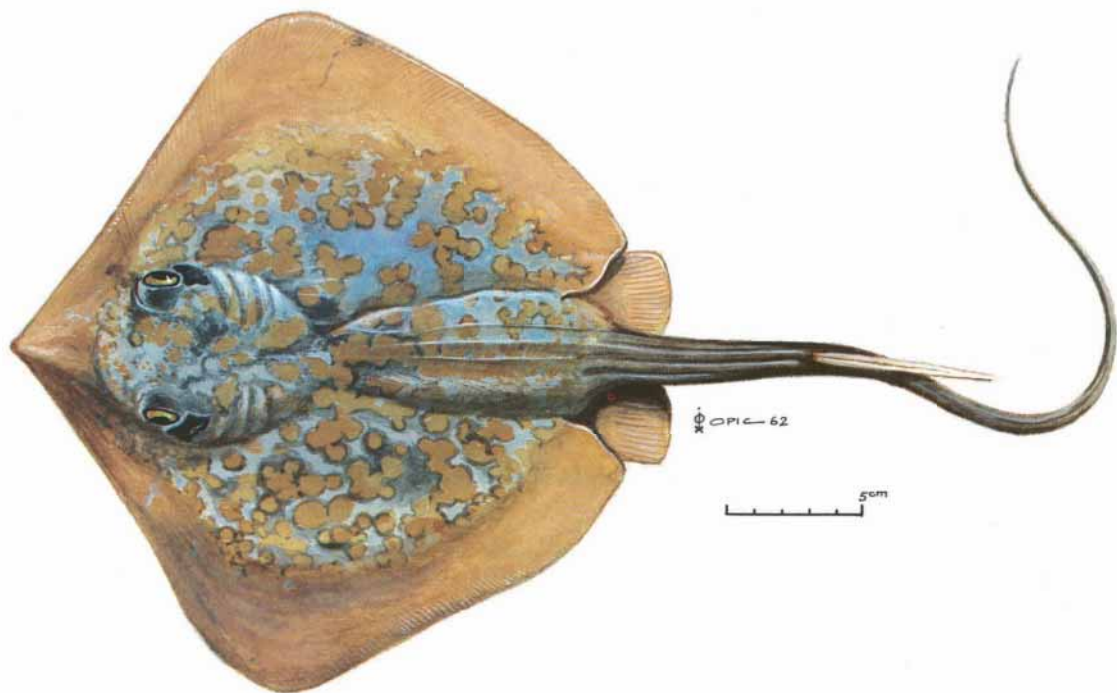
Dasyatis marmorata (Steindachner, 1892)

Dasyatidae

tropicale. Elle est moins commune que *D. margarita*, mais est présente sur les mêmes fonds, sans jamais être aussi littorale que la pastenague à perle.

Noms vernaculaires :

Les mêmes que ceux de *D. margarita*.



Dasyatis marmorata (Steindachner, 1892)

Les raies-papillons

Ces raies se particularisent par l'extrême développement latéral de leurs nageoires pectorales, à tel point que le disque est au moins une fois et demi plus large que long. Ce sont des poissons de grande taille dont l'envergure peut atteindre 200 cm. La peau est nue, mais des tubercules peuvent apparaître chez les individus âgés. La queue est très courte, fine et pointue.

Gymnuridae

Les raies-papillons ont une très large répartition en zones tropicales et tempérées chaudes, mais se cantonnent aux petits fonds sablo-vaseux côtiers. Elles sont ovovivipares et se nourrissent principalement de crustacés et de mollusques. Leur chair est appréciée, mais elles ne sont pas assez abondantes pour faire l'objet d'une pêche particulière. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il existe 2 espèces.

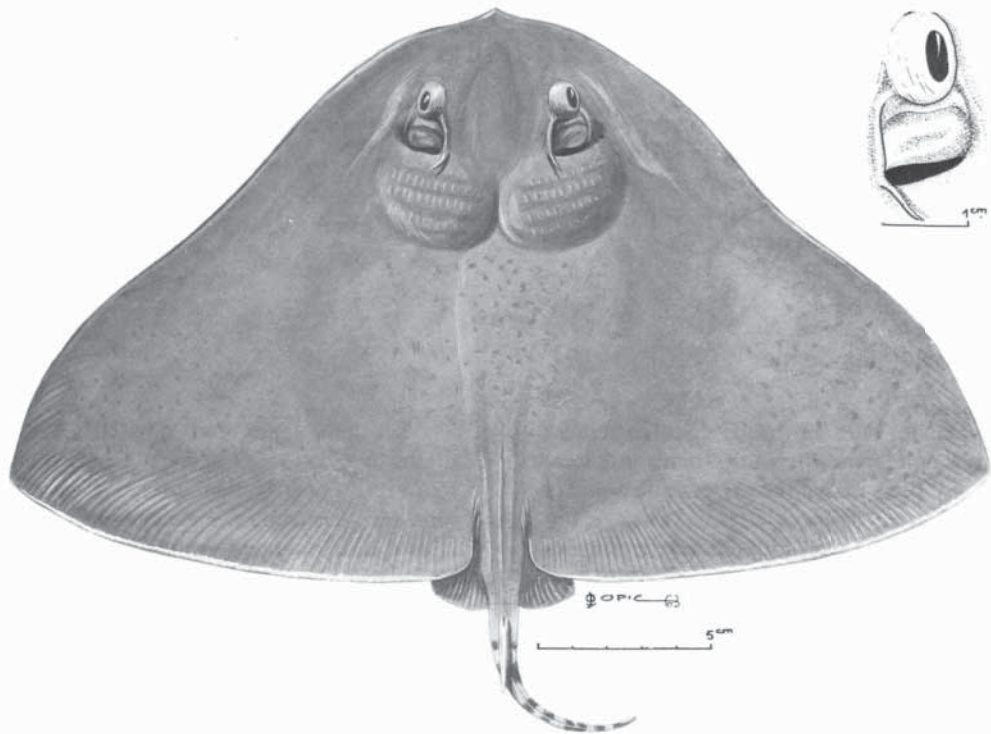
Raie-papillon

Gymnura altavela (Linnaeus, 1758)

Gymnuridae

Gymnura altavela présente un petit tentacule en arrière de l'évent et porte 1 ou 2 aiguillons à la base de la queue. C'est une espèce atlantique qui existe de part et d'autre de l'océan ; en Atlantique oriental, elle est con-

nue du Portugal au Congo ainsi qu'en Méditerranée. Elle fréquente les fonds vaseux et vaso-sableux du plateau continental entre 10 et 60 m de profondeur. Elle atteint 150 cm d'envergure.



Gymnura altavela (Linnaeus, 1758)

Gymnura micrura ne présente ni tentacule à l'évent, ni aiguillon à la base de la queue. C'est aussi une espèce atlantique tropicale, présente sur les mêmes fonds que *G. altavela*, mais moins fréquente et plus petite : elle ne semble pas dépasser 80 cm d'envergure.

Noms vernaculaires des raies-papillons :

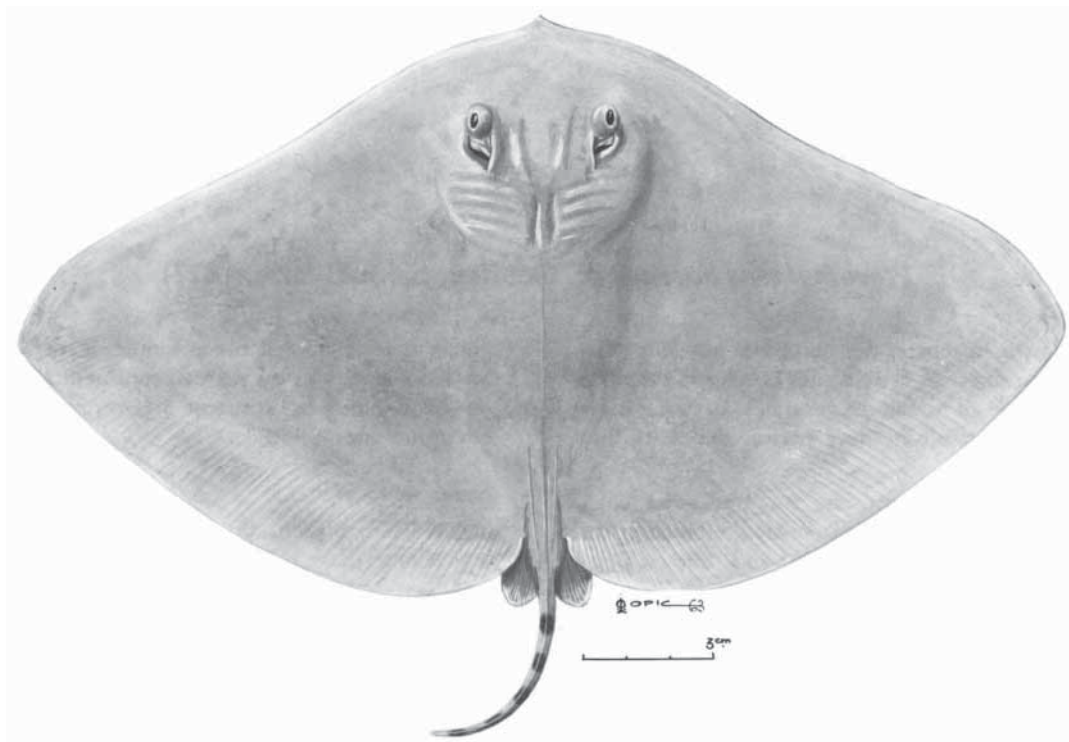
Khop, bambay, tundiuraeb, köppor (Sén.) ; kunkasari yékhè, ali yékhé (Guinée) ; mumulé (Côte d'Ivoire) ; tchivéfi (Congo).

Les raies-aigles ou aigles de mer

Myliobatidae

Ce sont de grandes raies au disque épais nettement plus large que long ; leur envergure peut atteindre 300 cm. La tête est bien individualisée et saillante. Les yeux et les événements sont en position latérale. Les nageoires pectorales, non soudées à la tête, forment avec le museau un lobe triangulaire subrostral. Les pectorales sont développées en forme d'aile et ont leur apex pointu. La queue, en fouet, porte 1 à 3 aiguillons venimeux dentelés, précédés d'une petite nageoire dorsale. La bouche est garnie de dents aplaties et larges, caractéristiques, qui agissent comme des meules et permettent à l'animal de broyer les coquilles de mollusques dont il se nourrit.

Les raies-aigles sont d'excellents nageurs capables d'effectuer des sauts hors de l'eau, d'ailleurs les petits sont expulsés par la mère de cette façon. Ce sont des poissons des mers tropicales et tempérées, pélagiques côtiers, mais qui fréquentent également les abords des îles en haute mer. Leur chair est comestible et appréciée. Les raies-aigles se prennent au chalut et à la senne tournante. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il n'existe que quelques espèces parmi lesquelles nous ne retiendrons que la plus fréquente : l'aigle-vachette.



Gymnura micrura (Bloch et Schneider, 1801)

Aigle-vachette

Pteromylaeus bovinus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

Myliobatidae

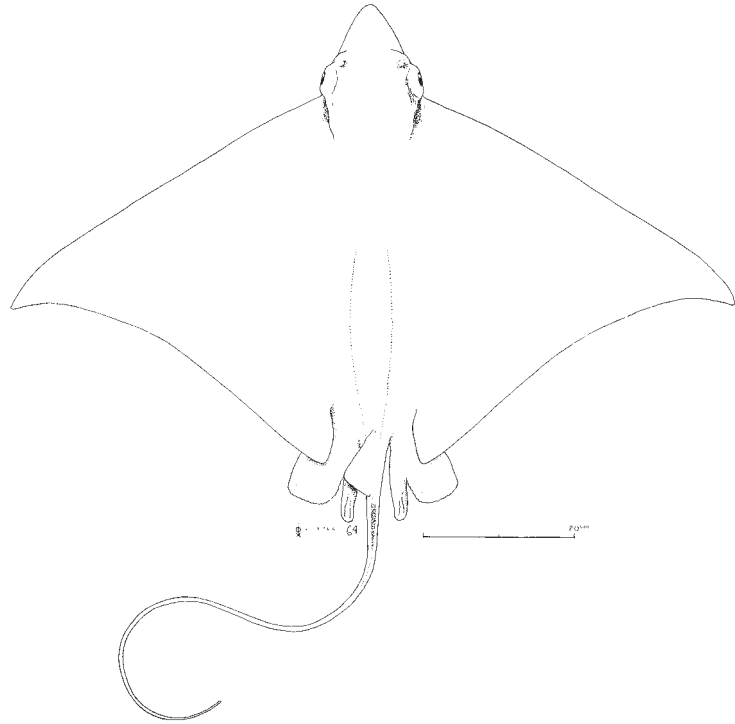
La tête est bien séparée des pectorales qui sont falci-formes. Le museau est en ogive aiguë. La nageoire caudale est située en partie au niveau des ventrales. La face dorsale est brunâtre ou vert-bronze avec parfois des marbrures claires transversales.

L'espèce est assez commune sur toutes les côtes ouest-africaines ; elle existe aussi en Méditerranée et sur les côtes méridionales de l'Afrique du Sud. Elle est péla-

gique, mais se nourrit sur le fond et se déplace, souvent en banc, au-dessus du plateau continental près des côtes où les pêcheurs la capturent à la senne tournante. Son envergure atteint 150 cm.

Noms vernaculaires :

Ndiaouatt (Sén. O) ; soukel (Sén. L) ; tchissibissi (Congo).



Pteromylaeus bovinus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

Les raies-chauves-souris ou mourines

Rhinopterae

Voisines des raies-aigles et parfois confondues avec elles, les rhinoptères ont un museau profondément échancré en son milieu, formant ainsi 2 lobes frontaux distincts et caractéristiques. Ce sont des poissons semi-

pélagiques des eaux côtières tropicales et tempérées-chaudes. La famille qui ne comprend qu'un seul genre, est principalement représentée sur les côtes ouest-africaines par *Rhinoptera bonasus*.

Mourine échancrée

Rhinoptera bonasus (Mitchill, 1815)

Rhinopterae

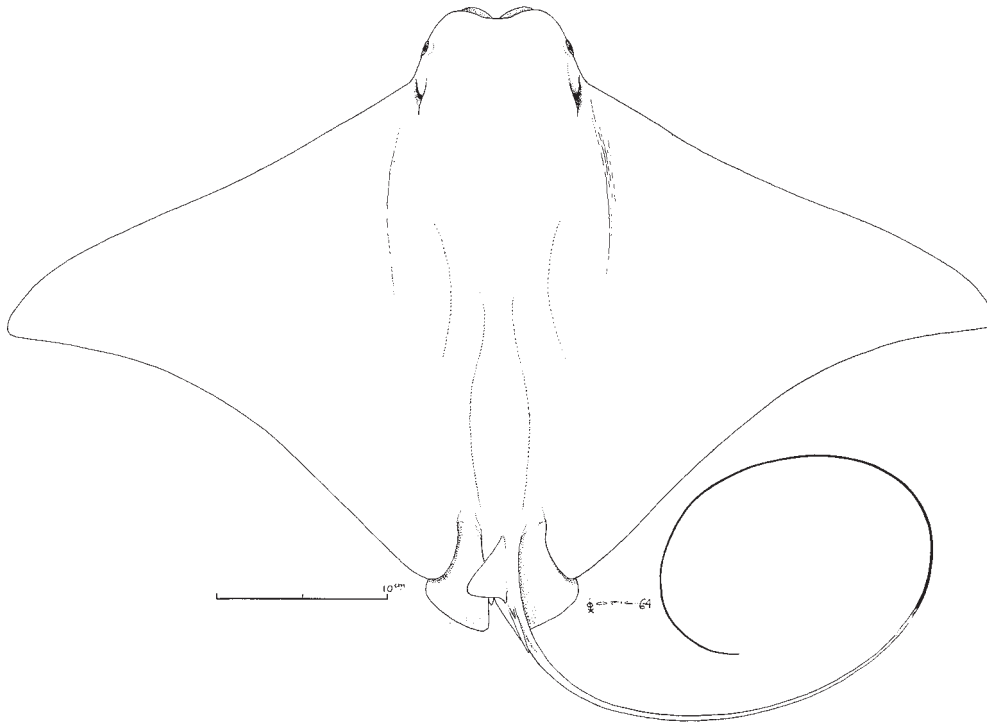
Les dents sont aplaties, larges et disposées en 5 à 8 rangées, le plus souvent 7, à chaque mâchoire. La peau est lisse, sans épines, et d'un remarquable vert-bronze sur le dos.

C'est une espèce atlantique tropicale et subtropicale, connue de part et d'autre de l'océan. Sur les côtes ouest-africaines, elle existe de Gibraltar à l'équateur. Pélagique côtière, elle se déplace en banc parfois important près de la surface et effectue, de temps en temps, des sauts hors de l'eau. Elle se nourrit sur le fond, de mollusques et de crustacés, qu'elle découvre par des mouvements rapides de ses pectorales, soulevant ainsi d'épais nuages de vase et

de sable. Coquilles de mollusques et carapaces de crustacés sont broyées par les puissantes mâchoires de l'animal, qui agissent comme des meules. La mourine échancrée est ovovivipare ; la femelle peut porter jusqu'à 6 petits. Elle est exceptionnellement prise au chalut, plus communément à la senne tournante, mais n'a pratiquement aucune importance économique. Elle peut atteindre 150 cm d'envergure.

Noms vernaculaires :

Ndiaouatt (Sén. O) ; toumboulann (Sén. L) ;
rutj, runtj (Sén. S) ; tchimbombo, tchimbonga
(Congo, V.).



Rhinoptera bonasus (Mitchill, 1815)

Les raies mantas : diables de mer et mantes

Mobulidae

Ce sont les raies les plus grandes : leur envergure peut dépasser 7 m et leur poids 3 000 kg. Les pectorales ont des extrémités aiguës comme celles des aigles de mer et se prolongent de chaque côté de la tête par 2 cornes aplaties, mobiles : les appendices ou nageoires céphaliques. Les yeux et les événements sont en position latérale. La queue est plus longue que le disque, elle porte une petite nageoire dorsale à sa base et parfois un long aiguillon serratulé. La peau est nue ou plus ou moins rugueuse. La bouche est large et garnie de nombreuses dents, très petites et non fonctionnelles. Le système branchial est très développé et forme un véritable filtre.

Les raies mantas sont présentes dans les eaux tropicales et tempérées chaudes de tous les océans. Ce sont des poissons pélagiques, grands migrateurs qui se rencontrent aussi bien au-dessus du plateau continental qu'en haute

mer. Dans leurs déplacements, les raies mantas sont souvent accompagnées de poissons-pilotes et de rémoras. Planctophages, elles captent leur nourriture au moyen de leurs cornes qu'elles utilisent pour diriger les proies vers leur bouche. Elles sont ovovivipares et ne portent qu'un seul petit. Le nom de diable de mer vient de leur mauvaise réputation légendaire : elles sont capables de surgir hors de l'eau, comme des diables... et d'effectuer des sauts impressionnants et spectaculaires. Retombant parfois sur les petites embarcations, les raies mantas sont considérées comme des êtres agressifs par l'imagination populaire ; en fait ce sont des animaux parfaitement inoffensifs. Sur les côtes occidentales d'Afrique, les raies mantas sont assez régulièrement capturées, en particulier au large du Congo, du Sénégal et de Gambie. Six espèces ont été signalées dans les eaux ouest-africaines dont deux principales.

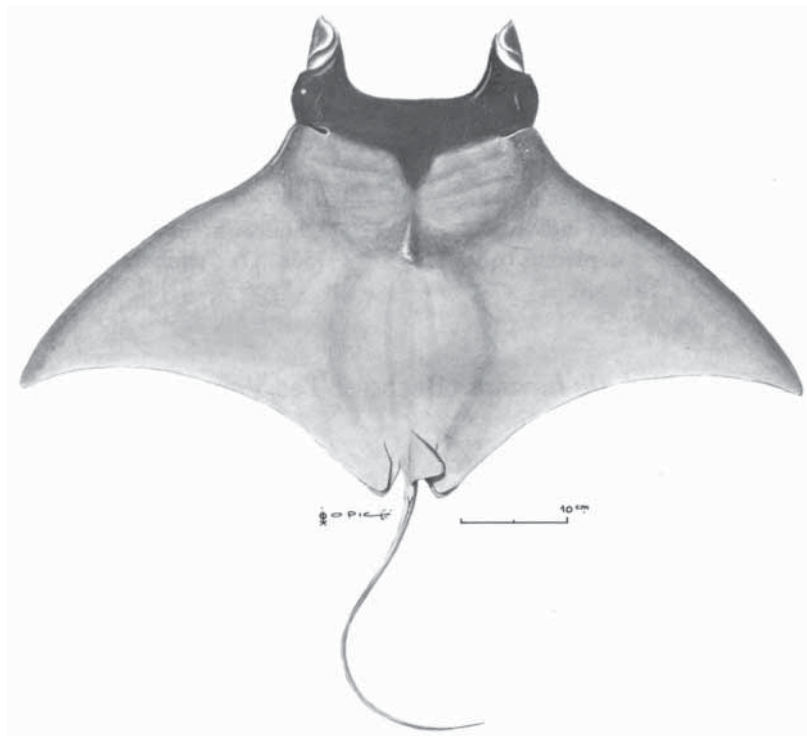
Mante

Manta birostris (Donndorff, 1798)

Mobulidae

Il s'agit de la seule espèce ouest-africaine du genre *Manta*, c'est-à-dire à présenter une bouche terminale en

position frontale. Les grandes cornes céphaliques sont caractéristiques de l'espèce. La coloration est variable ; en



Manta birostris (Donndorff, 1798)

général la face dorsale est brun olivâtre à noire avec parfois des taches, des bandes ou des chevrons plus clairs ; la face ventrale est en grande partie blanche.

C'est une espèce atlantique tropicale, connue de part et d'autre de l'océan. Elle est pélagique, nage indolemment en surface et se laisse aisément approcher mais, harponnée, elle peut entraîner son agresseur très rapidement et durant plusieurs heures. Les mantes se déplacent habi-

tuellement par paire ou en petits groupes, mais on leur suppose des périodes de repos durant lesquelles elles resteraient posées sur le fond. Cette mante atteint 6 m d'envergure et un poids de 3 500 kg.

Noms vernaculaires :

Choucounteur (Sén. L) ; ndiaouratt bédjène (Sén. O) ; tchibouela likouessi (Congo).

Diable de mer

Mobula lucasana Beebe et Tee Van, 1938

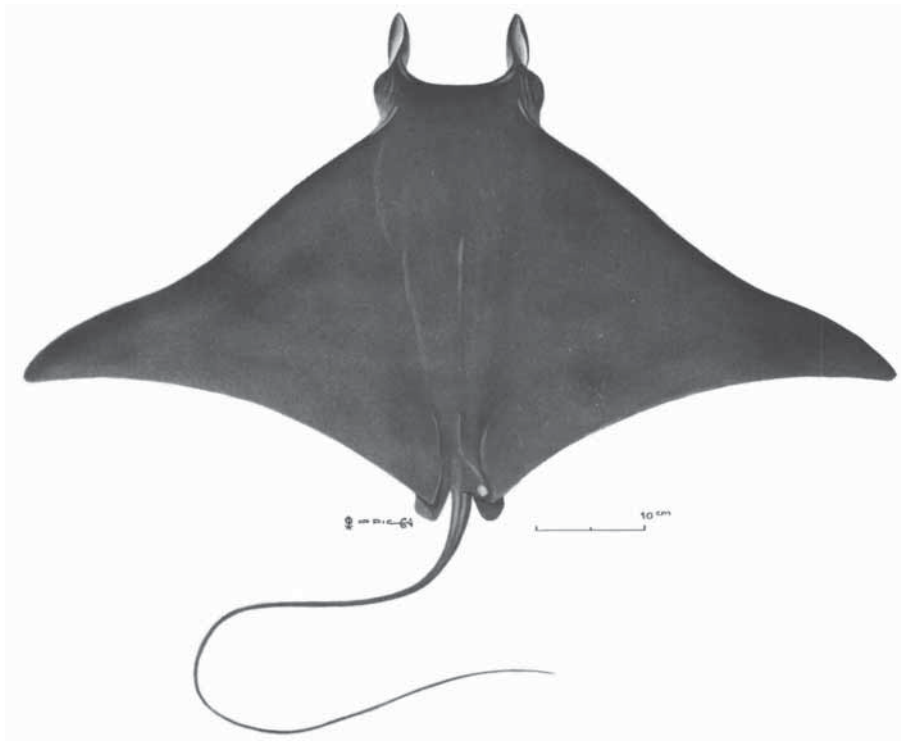
Mobulidae

Les espèces du genre *Mobula* ont la bouche qui s'ouvre sur la face inférieure de la tête. *Mobula lucasana* ne porte pas d'aiguillon sur la queue et présente des dents disposées en bandes sur presque toute la largeur de la bouche. Le dos est brun-violet foncé chez le mâle, bleu-noir chez la femelle ; le ventre est entièrement blanc ; la nageoire dorsale présente une tache blanche à son extrémité.

L'espèce, connue du Pacifique oriental et du Sénégal, a probablement une vaste répartition. Son mode de vie est semblable à celui des autres raies mantas. Elle atteint 220 cm d'envergure.

Noms vernaculaires :

Ndiaouatt bédjène (Sén. O) ; souki (Sén. L).



Mobula lucasana Beebe et Tee Van, 1938

LES POISSONS OSSEUX

Les poissons à squelette entièrement ossifié constituent le groupe des Téléostéens. Un Téléostéen-type a ses nageoires soutenues par des rayons ; ses fentes branchiales sont recouvertes par un opercule et ses écailles sont de simples lamelles ossifiées, lisses ou rugueuses. Au cours de l'évolution, les Téléostéens sont apparus après les poissons cartilagineux. Dans la faune actuelle, il existe d'autres groupes de poissons à squelette ossifié (cf. classification générale des poissons en fin d'ouvrage). Chez ces poissons, l'ossification du squelette est plus ou moins développée ; les parties cartilagineuses qui subsistent, sont soit des vestiges ancestraux soit le résultat d'une régression secondaire.

Au sein des Téléostéens, on distingue une évolution entre un état initial, primitif, qualifié de malacoptérygien, et un état actuel, évolué, qualifié d'acanthoptérygien. L'état malacoptérygien est caractérisé par l'absence de rayons épineux aux nageoires, des pectorales insérées très bas sur les flancs, des pelviennes, quand elles existent, en position abdominale et ayant plus de 6 rayons, des écailles lisses. Les Elopidae, Albulidae, Engraulidae,

Clupeidae, Muraenidae et Ophichthidae sont des exemples de familles de poissons présentant l'état malacoptérygien d'une manière plus ou moins complète. L'état acanthoptérygien est caractérisé par la présence de rayons épineux aux nageoires, des pectorales élevées sur les flancs, des pelviennes en position thoracique ou jugulaire et ayant moins de 6 rayons, des écailles rugueuses. C'est dans l'ordre des Perciformes que cet état est le plus parfaitement réalisé. Entre ces deux extrêmes, il existe de nombreuses formes de transition.

Le groupe des Téléostéens est le plus diversifié et le plus abondant de tous les groupes de poissons : il représente 95 % de la faune actuelle, soit environ 18 000 espèces. L'ordre des Perciformes représente, à lui seul, 7 000 espèces, réparties en 150 familles. Outre les caractères acanthoptérygiens définis ci-dessus, les Perciformes ont un corps symétrique, une nageoire dorsale simple ou multiple avec toujours une partie antérieure épineuse, des pelviennes constituées d'une épine et de 5 rayons mous, quelquefois moins, et une anale en partie épineuse. La plupart des Perciformes sont des poissons marins côtiers.

Les principales familles sont : les Serranidae, les Carangidae, les Sparidae, les Sciaenidae, les Pomadasyidae, les Mugilidae, les Sphyaenidae, les Polynemidae, les Labri-

dae, les Blenniidae, les Gobiidae et les Scombridae ; toutes sont bien représentées en Atlantique oriental tropical.

Guinée du Sénégal

Elops senegalensis Regan, 1909

Elopidae

Poisson osseux primitif au corps fusiforme et cylindrique, couvert de petites écailles argentées. Les nageoires sont sans épines. Il n'existe qu'une seule dorsale située au milieu du dos. Les pectorales sont basses et munies d'un appendice écailleux. Les pelviennes sont en position abdominale, ont un nombre élevé de rayons (10-16) et présentent aussi un appendice écailleux. La dorsale et l'anale ont leur base entourée d'une gaine écailleuse. C'est un poisson argenté, très brillant, légèrement bleuâtre sur le dos ; les nageoires sont parfois bordées de noir.

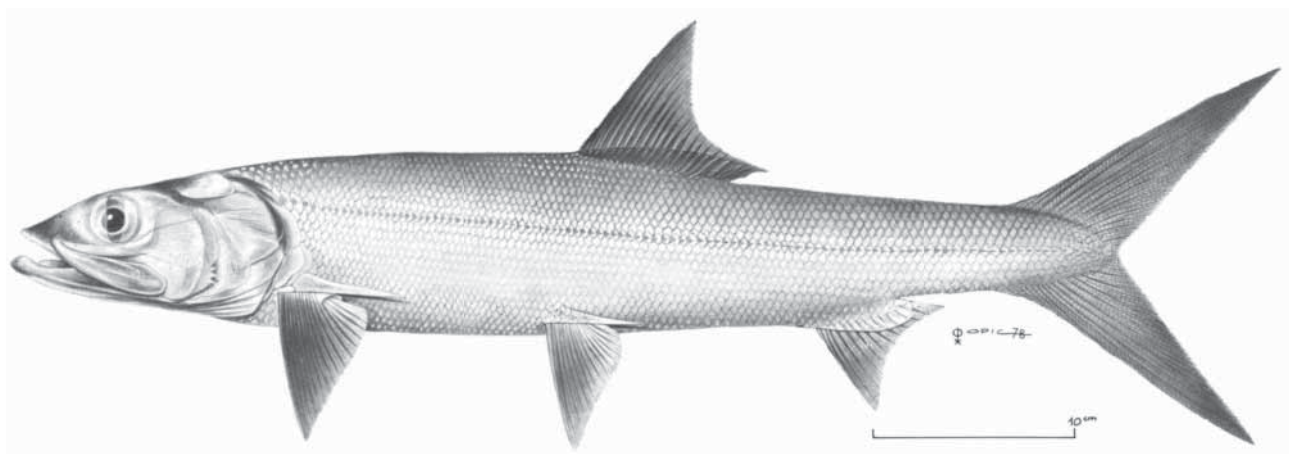
La Guinée du Sénégal est un pélagique côtier, assez commun sur les côtes ouest-africaines, du Sénégal au Congo, au-dessus des fonds vaso-sableux jusqu'à 50 m de profondeur. Il pénètre occasionnellement en lagune. Pris au chalut ou à la senne, il présente peu d'intérêt en raison d'une chair plutôt insipide et contenant de nombreuses

arêtes. Voisin du Lady-fish américain, il peut être admis localement comme poisson de pêche sportive. C'est un prédateur occasionnel qui mord à la cuiller. Il atteint 90 cm de long.

Noms vernaculaires :

Loul (Sén. L) ; lak (Sén. O) ; naïn pon (Sén. M) ; kény, téni, broun yékhé (Guinée) ; asranhoura (Côte d'Ivoire, Ebrié) ; attiebete (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; diglikari (Côte d'Ivoire, Alladian) ; baavick (Togo) ; agba, gbanvi (Bénin) ; m'vegni (Congo, V.).

Remarque : il existe une autre espèce ouest-africaine d'Elopidae : *Elops lacerta* Valenciennes, 1846, confondue en général avec *E. senegalensis*. La détermination est effectivement assez délicate et repose sur le nombre d'écailles de la ligne latérale : moins de 85 chez *E. lacerta*, plus de 90 chez *E. senegalensis*.



Elops senegalensis Regan, 1909

Tarpon atlantique

Tarpon atlanticus (Valenciennes, 1846)
syn. *Megalops atlantica* (Valenciennes, 1846)

Megalopidae

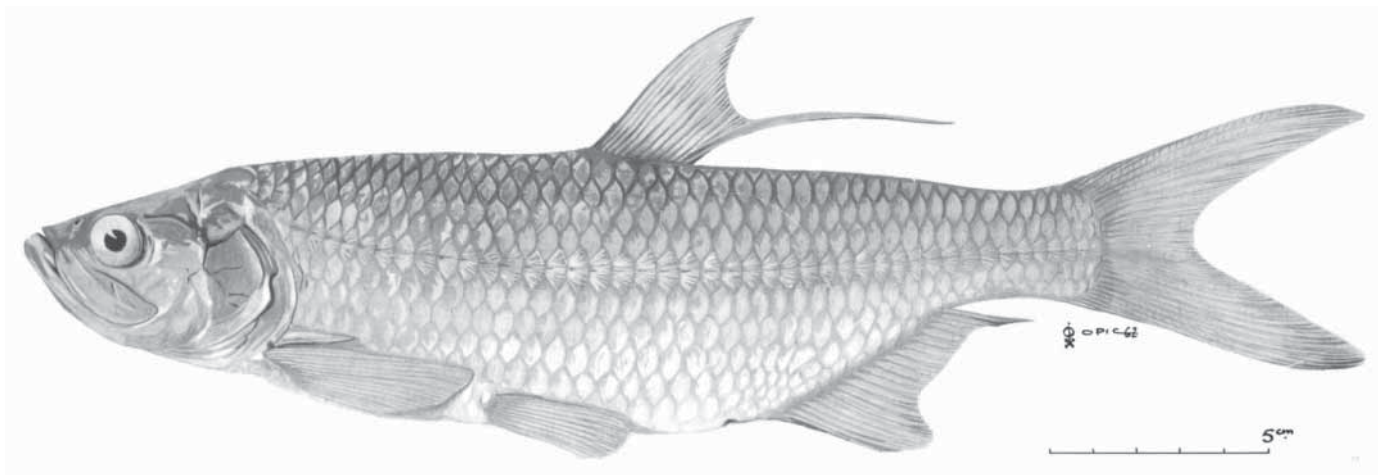
Autrefois réunie aux Elopidae, la famille des Megalopidae n'est représentée en Atlantique que par une seule espèce : le tarpon atlantique. Il se caractérise par un corps fuselé, comprimé latéralement et couvert de grandes écailles argentées (de 8 à 10 cm sur les grands spécimens). La mâchoire inférieure est prognathe. Les nageoires sont sans épines. La dorsale, unique, est insérée au milieu du dos ; elle présente un lobe antérieur élevé et son dernier rayon est extrêmement allongé. Les pectorales sont basses. Les pelviennes sont en position abdominale. L'anale présente aussi un lobe antérieur développé. Enfin la caudale est fourchue et symétrique. La coloration est argentée, très brillante, légèrement bleuâtre ou verdâtre sur le dos.

C'est un poisson pélagique côtier des eaux tropicales et subtropicales de l'Océan Atlantique. Plus abondant sur les côtes américaines, il est régulièrement observé sur celles de l'Afrique occidentale, du Sénégal (avant l'hivernage) à l'embouchure du Congo. Le tarpon possède une vessie natatoire qu'il est capable de remplir directement d'air ; cette particularité permet aux jeunes de trouver

refuge dans les eaux saumâtres dépourvues d'oxygène. Très prolifique, la femelle pond jusqu'à 12 millions d'œufs qui donneront naissance à des larves transparentes en forme de feuille, semblables à la larve leptocéphale des anguilles. Les tarpons sont des prédateurs voraces, qui chassent les bancs de petits pélagiques tels que sardines et mullets. Eux-mêmes sont presque exclusivement pris par les pêcheurs sportifs, notamment dans les zones estuariennes du Gabon, du Congo et de l'Angola. Le tarpon est en effet un des principaux favoris de ces pêcheurs en raison de sa capture difficile ; pris à la ligne, il effectue des sauts spectaculaires pour se libérer. Il peut dépasser 200 cm de long et peser 128,36 kg, record mondial sur ligne de 15 kg (Venezuela, 1956). Le record africain est de 115 kg (Gabon, 1980).

Noms vernaculaires :

Walidor (Sén. O) ; mèl (Sén. L) ; dimtatoli (Sén. S) ; mbessi (Congo, V.). Les larves portent le nom de mé yékhé en Guinée.



Tarpon atlanticus (Valenciennes, 1846)

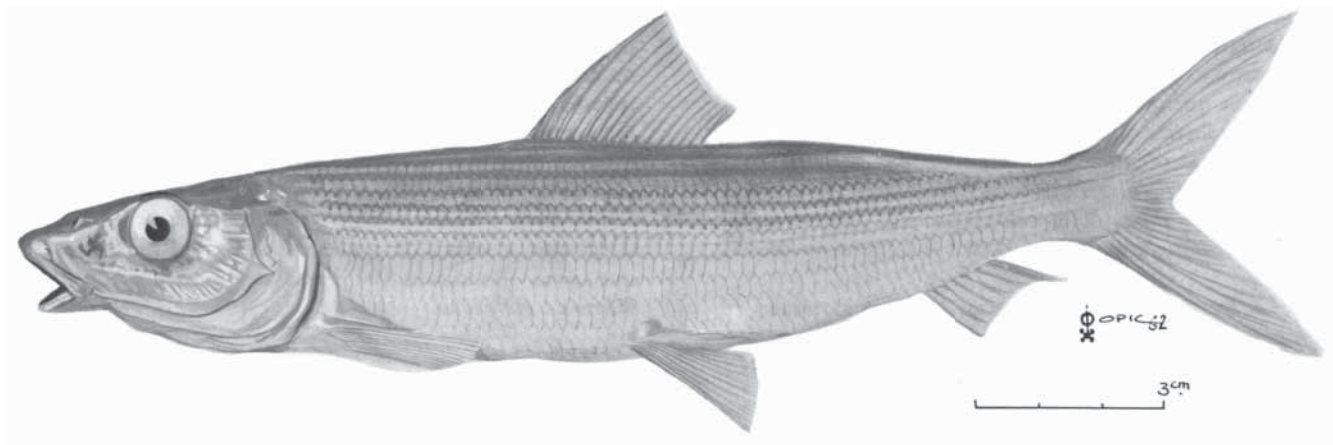
Son nom vernaculaire de banane de mer lui vient de sa forme vaguement « bananoïde ». En fait, son corps est fuselé, arrondi sur le dos et aplati ventralement. Il est couvert de nombreuses petites écailles argentées. Le museau est allongé et forme un rostre conique au-dessus de la bouche. Les nageoires sont semblables à celles des Elopidae. C'est un poisson entièrement argenté, très brillant, avec des reflets bleu verdâtre sur le dos. Les jeunes présentent des bandes transversales noirâtres sur le dos et les flancs supérieurs, qui sont remplacées par des lignes longitudinales chez les adultes ; ces marques disparaissent très vite après la mort. Les nageoires sont jaunâtres ou légèrement fumées.

Albula vulpes, unique espèce de la famille, est largement répandue dans les mers chaudes tropicales et subtropicales. Elle est pélagique côtière et marque une nette

préférence pour les très petits fonds (quelques dizaines de cm) sablo-vaseux sur lesquels elle trouve sa nourriture constituée de crabes, crevettes, oursins, vers et mollusques. Grégaires, les jeunes *Albula* forment des bancs importants, tandis que les adultes constituent des groupes beaucoup plus petits. La reproduction est mal connue, mais le développement passe par un stade larvaire pélagique : la larve leptocéphale. La banane de mer est principalement un poisson de pêche sportive connu sous le nom de Bonfish (le record mondial est de 8,61 kg sur ligne de 15 kg en Afrique du Sud, 1962) ; elle atteint 80 cm de long. Sa chair est meilleure que celle des Elopidae, mais contient autant d'arêtes !

Noms vernaculaires :

Nguignane (Sén. L) ; tiasulan (Sén. S) ; lati borikhi gnerekhi (Guinée, So.).



Albula vulpes (Linnaeus, 1758)

Murènes

Les murènes sont des poissons Anguilliformes à peau nue. Les nageoires sont sans épines ; la dorsale et l'anale sont longues et réunies à la caudale ; les pectorales et les pelviennes absentes. Il n'y a pas de ligne latérale, mais seulement quelques pores sur la tête, en avant des ouvertures branchiales qui sont très réduites. Les narines sont tubulaires : la première paire est située sur le museau, la seconde au niveau des yeux. Les mâchoires et le palais sont armés de fortes dents caninoïdes, qui peuvent infliger des blessures dangereuses quand la murène est provoquée.

Les murènes sont des poissons des mers tropicales et tempérées chaudes. Elles sont communes et parfois même

Muraenidae

abondantes sur les fonds rocheux littoraux. Ce sont des prédateurs voraces qui chassent en général la nuit ; elles peuvent être nécrophages à l'occasion. Les plus grandes murènes peuvent dépasser 200 cm de long. Elles sont très puissantes et très résistantes même hors de l'eau et c'est, bien souvent, lorsqu'elles sont sur le pont du bateau qu'elles cherchent à mordre. Leur pêche est accessoire, elles mordent aux lignes et aux palangres. Certaines sont comestibles, d'autres toxiques. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il existe de nombreuses espèces de murènes que nous illustrerons par l'une des plus communes : *Muraena melanotis*.

Murène à oreille noire

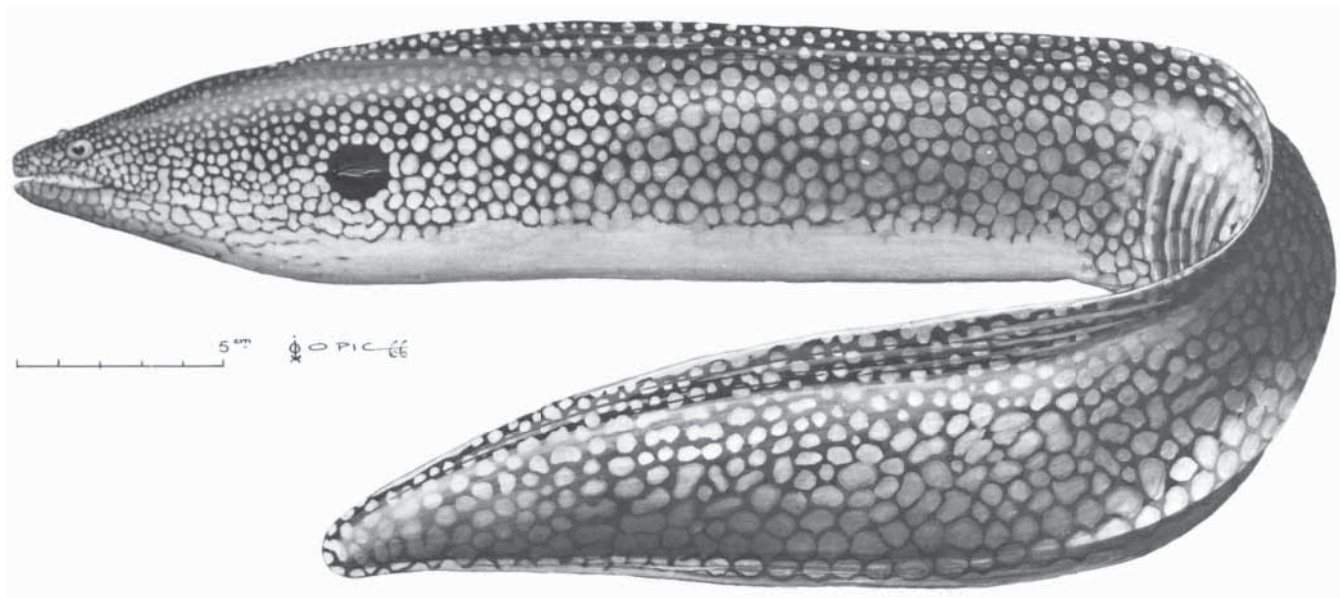
Muraena melanotis (Kaup, 1859)

Muraenidae

Cette murène présente sur le dos, les flancs et la tête, de nombreuses taches jaune clair encadrées dans un réseau brun noirâtre à brun violacé. Les taches sont plus petites vers l'avant et sur la tête, plus grandes du côté ventral que du côté dorsal. Le ventre est jaunâtre. La fente

branchiale est située au centre d'une très grosse tache noire.

La murène à oreille noire est une espèce typiquement ouest-africaine tropicale. Son aire de répartition se situe entre Port Etienne et le Cap Frio. Elle « niche » dans les



Muraena melanotis (Kaup, 1859)

zones rocheuses littorales, ainsi que dans les éboulis des digues et des ouvrages portuaires. Son régime alimentaire est fonction de la taille des individus : les jeunes semblent préférer les crustacés, les adultes sont avant tout ichthyophages. La murène à oreille noire atteint communément 80 cm de long et exceptionnellement 140 cm. Elle se reproduit durant la saison chaude ; le développement passe par un stade larvaire particulier : la larve leptocéphale en forme de feuille de laurier.

Congres-brochets

Ce sont des poissons Anguilliformes à peau nue. Les nageoires dorsale et anale sont réunies à la caudale ; les pectorales sont présentes ; les pelviennes absentes. Proches des congres, ils s'en distinguent par une grande bouche armée de nombreuses dents sur les mâchoires et sur le

Congre-brochet

L'aspect général est celui d'un congre. Le palais est garni de très grandes dents alignées et flanquées de canines plus petites. Le museau porte une forte indentation

Nom vernaculaire :

Sik bu garé (Sén. L).

Remarque : *Muraena robusta* (OSORIO, 1909), appelée sik bu gur par les pêcheurs lébous, est assez commune également en Atlantique oriental tropical. Sa coloration basale est ocre à rouge-brun, parsemée de taches foncées presque noires. Les noms vernaculaires suivants : sik (Sén. L) ; diani guetj (Sén. O) ; baro nasar (Sén. M) désignent toutes les autres espèces de murènes.

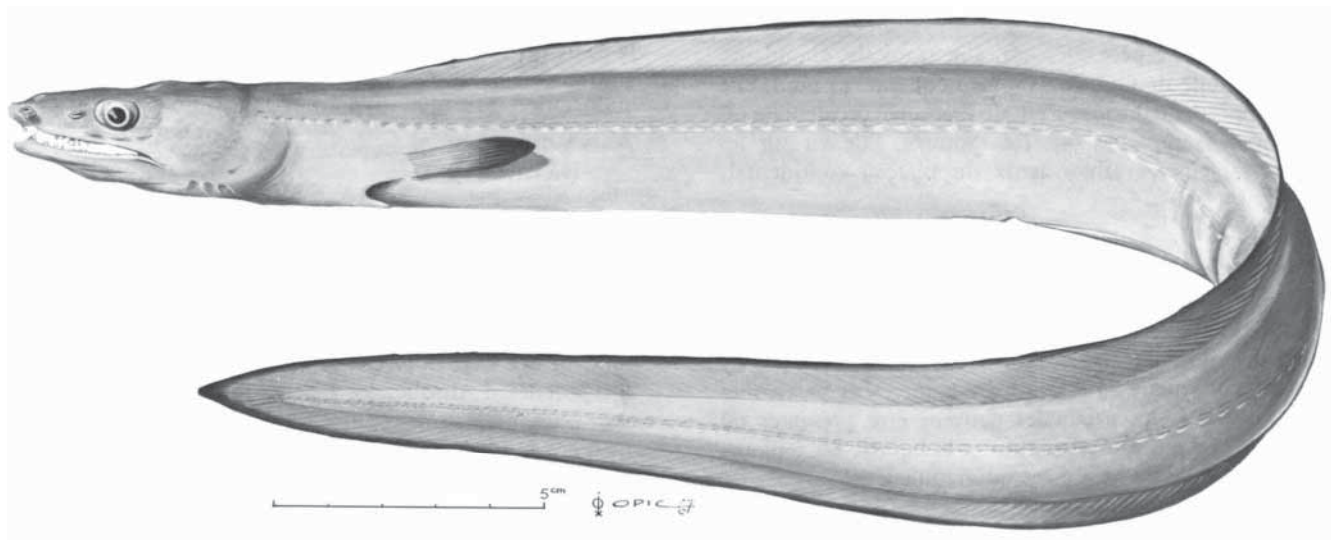
Muranesocidae

palais où elles sont plus fortes. Ce sont des poissons de grande taille des mers tropicales. La famille comprend peu d'espèces ; la plus fréquente en Atlantique oriental est *Cynoponticus ferox*.

Cynoponticus ferox Costa, 1846

Muraenesocidae

au niveau de la narine antérieure. La ligne latérale est formée de pores ramifiés. La coloration générale est grise plus ou moins verdâtre ou brunâtre, plus foncée sur le



Cynoponticus ferox Costa, 1846

dos, plus claire sur les flancs ; le ventre est blanc. Les nageoires dorsale et anale sont claires et lisérées de noir ; les pectorales sont grisâtres ou noirâtres.

C'est une espèce ouest-africaine tropicale, abondante dans le Golfe de Guinée ; moins fréquente au nord, elle remonte cependant jusqu'en Méditerranée occidentale où quelques exemplaires ont été capturés. Elle vit sur les fonds sableux et sablo-vaseux du plateau continental, entre 10 et 100 m de profondeur. Les grands spécimens

(150 cm de long) se situent entre 75 et 100 m de profondeur. Le congre-brochet est un prédateur vorace essentiellement ichtyophage. Pris à la ligne ou au chalut, il n'a pratiquement aucune valeur commerciale sinon pour la préparation de soupes de poisson.

Nom vernaculaire :

Diey (Sén. O.L.) ; mololo (Guinée, So.) ; nsikimbila (Congo, V.).

Poissons-serpents

Ce sont des poissons Anguilliformes à peau nue. Les nageoires dorsale et anale sont réduites ; il n'y a pas de caudale, la queue se termine en pointe. Les pelviennes sont absentes, les pectorales peuvent être présentes ou absentes. Le museau est pointu et la bouche est toujours bien garnie de dents acérées ou granuleuses.

Poisson-serpent

Corps serpentiforme de coloration jaune sale, présentant 15 à 18 taches brun noirâtre en forme de selle sur le

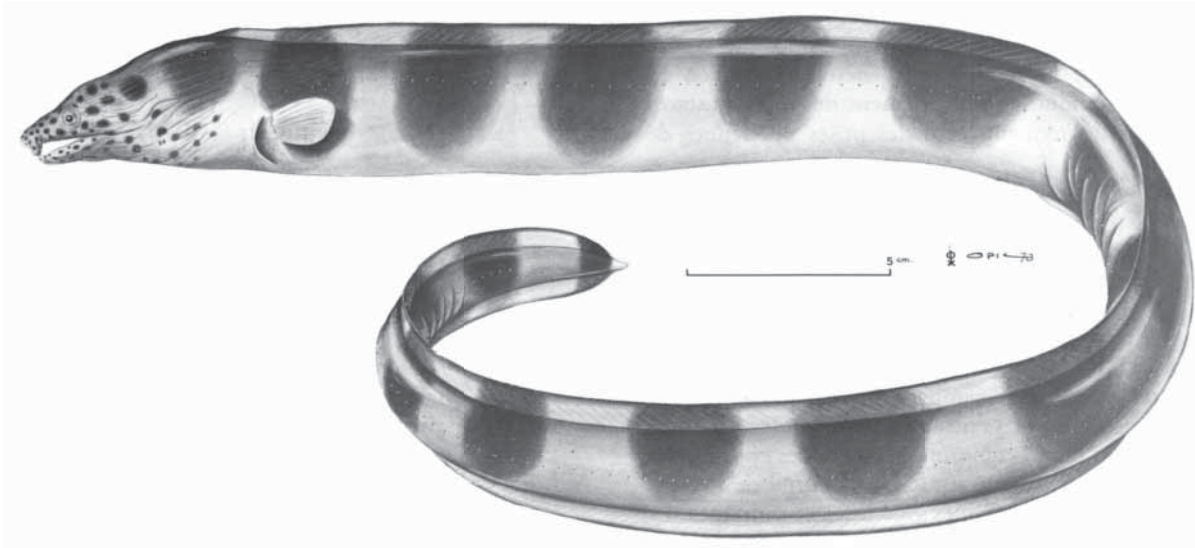
Ophichthidae

Ce sont des poissons benthiques, côtiers ou de profondeur des mers tropicales et subtropicales. Sur les côtes occidentales d'Afrique, les espèces sont assez nombreuses ; plusieurs sont des petites formes rarement observées. L'espèce la plus commune est *Pisodonophis semicinctus*, baptisée abusivement « serpent de mer ».

Pisodonophis semicinctus (Richardson, 1848)

Ophichthidae

dos et les flancs ; le museau est marqué de petits points bruns.



Pisodonophis semicinctus (Richardson, 1848)

L'espèce est très commune sur les côtes ouest-africaines ; elle existe aussi en Méditerranée occidentale sur les côtes nord-africaines. Elle vit enfouie dans les sédiments sableux et sablo-vaseux par petits fonds, de la côte jusqu'à 20 m de profondeur, et pénètre à l'occasion en lagune. Elle se nourrit principalement de petits crustacés et mollusques. Fréquente dans les prises des sennes de

plages et pouvant atteindre 80 cm de long, elle ne manque jamais d'impressionner les badauds attirés par le spectacle de la mise à terre du filet.

Noms vernaculaires :

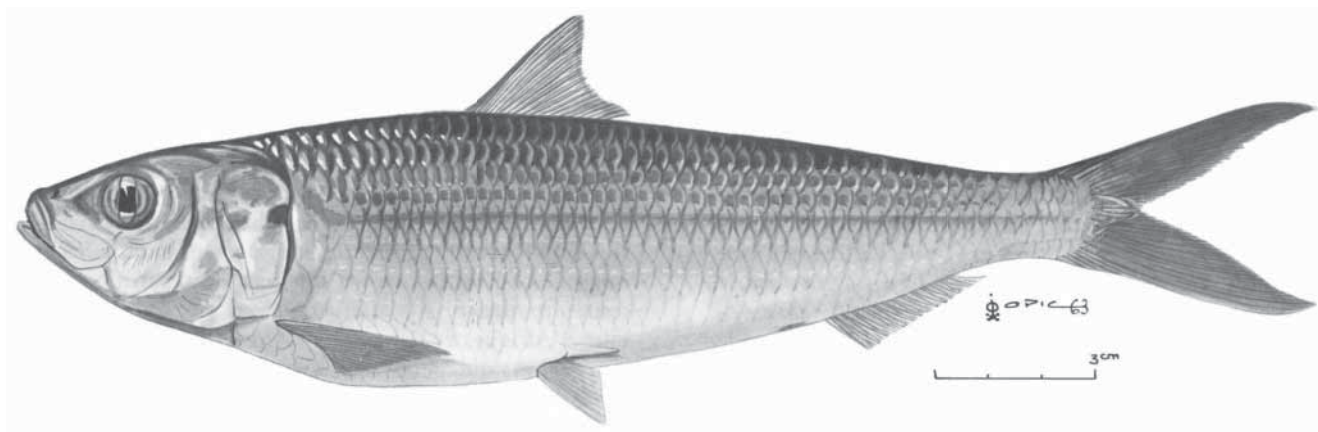
Sîk (Sén. L) ; diani guetj (Sén. O) ; livila (Congo, V.).

Sardine, sardinelles, ethmalose, rasoir

La très grande et très importante famille des Clupeidae est constituée de petits poissons argentés au corps oblong plus ou moins comprimé. Des écailles en chevrons forment une carène aiguë sur le bord ventral de l'abdomen ; par ailleurs, les écailles sont lisses et caduques. La bouche terminale a une mandibule prognathe typique du groupe. Il n'existe qu'une seule nageoire dorsale, sans rayons épineux, située au milieu du dos. La caudale est fourchue, bien échancrée. L'anale est souvent longue, tandis que les pelviennes peuvent être réduites ou absentes.

Clupeidae

Les Clupeidae ont un système branchial bien développé agissant comme un véritable filtre à plancton. C'est une famille cosmopolite qui comprend des espèces d'eaux froides et des espèces d'eaux chaudes ; ces dernières étant les plus diversifiées. Les Clupeidae forment d'immenses bancs qui sont exploités tant par les pêcheries artisanales qu'industrielles. Sur les côtes occidentales d'Afrique, les espèces sont nombreuses, mais toutes ne sont pas bien définies. Les plus importantes économiquement sont les sardinelles et l'ethmalose.



Sardinella aurita Valenciennes, 1847

Sardinelle ronde

Sardinella aurita Valenciennes, 1847

Sardinelle plate

Sardinella maderensis (Lowe, 1839)
syn. *S. eba* Valenciennes, 1847

Les sardinelles ont un corps allongé et comprimé. Elles sont qualifiées de ronde et de plate l'une par rapport à l'autre : *S. aurita* est en effet plus arrondie que *S. maderensis*, sa section transversale n'est cependant pas ronde mais plutôt ovale ; sa carène ventrale est moins aiguë que celle de *S. maderensis*. Outre l'allure générale du corps, ces deux espèces peuvent se distinguer par le nombre de rayons de la pelvienne, 9 chez *S. aurita*, 8 chez *S. maderensis*, et par leur coloration. *S. aurita* a le dos bleu, les flancs et le ventre blanc argenté ; à la limite du dos et des flancs se situe une bande jaune doré chez les spécimens frais et il existe à l'angle supérieur de l'opercule, sur celui-ci, une tache diffuse sombre. *S. maderensis* est gris bleuté dorsalement, les flancs et le ventre sont blanc argenté sans bande dorée, la tache diffuse sombre est située en arrière de l'opercule et il en existe une autre à la base des premiers rayons de la dorsale. Les sardinelles atteignent 25 à 30 cm de long.

Ce sont des espèces pélagiques du plateau continental : *S. maderensis* fréquente les eaux côtières jusqu'à 50 m de profondeur, tandis que *S. aurita* atteint le rebord du plateau, soit environ 150 m. *S. aurita* est largement distribuée dans les eaux tropicales et subtropicales de l'Atlantique nord et sud, elle existerait également dans le Pacifique ouest. *S. maderensis* a une aire de répartition plus restreinte, limitée à la Méditerranée et aux côtes occidentales d'Afrique, de Gibraltar à l'Angola. Dans la province sénégal-mauritanienne, *S. aurita* se reproduit sur les fonds de 50 à 100 m et *S. maderensis* sur ceux de 10 à 50 m ; il se constitue ensuite 2 nurseries côtières, l'une au niveau de la Petite Côte sénégalaise, l'autre en Mauritanie, au sud du Cap Blanc. Les jeunes de *S. aurita* restent dans les nurseries jusqu'à leur maturité puis rejoignent le stock des adultes qui migrent au large en suivant les mouvements d'eaux froides. *S. aurita* prédomine en effet durant la saison hydrologique froide, de décembre à mai,



Sardinella maderensis (Lowe, 1839)

c'est-à-dire pendant la période des alizés qui entraînent des remontées d'eaux froides et salées à la côte. Elle est remplacée, en saison chaude, par *S. maderensis* sans toutefois disparaître. Les jeunes et les adultes de *S. maderensis* se dispersent après la reproduction dans la zone sénégal-mauritanienne, mais leur migration est de moins grande amplitude que celle de *S. aurita*. Les sardinelles sont pêchées à la senne tournante et de plage. Elles sont utilisées pour la consommation (conserveries-braisage), la fabrication de farine de poisson et comme appât par la flottille thonière. Dans les eaux sénégalaises, les captures ont atteint près de 80 000 tonnes de *S. aurita* et 50 000 tonnes de *S. maderensis*, en 1978. La production globale du stock sénégal-mauritanien était de 360 000 tonnes en 1977. Au Sénégal, les sardinelles braisées représentent

une part importante de l'alimentation des populations côtières et rurales ; une partie de la production est mise en conserve dans les usines dakaraises et vendue sous le nom de pilchards.

Noms vernaculaires :

S. aurita : allache (France) ; téyit (Mauritanie) ; yaboï maureug (Sénégal) ; kankanman (Côte d'Ivoire) ; massoudzi (Congo).

S. maderensis : grande allache (France) ; téyit (Mauritanie) ; yèssou yaboï (individus de moins de 10 cm) et yaboï tass (individus de plus de 10 cm) (Sénégal) ; agouwa (Côte d'Ivoire, Ebriéc) ; gran (Côte d'Ivoire, Alladian) ; djandjerema (Côte d'Ivoire, Appolonnien) ; makouala (Congo).

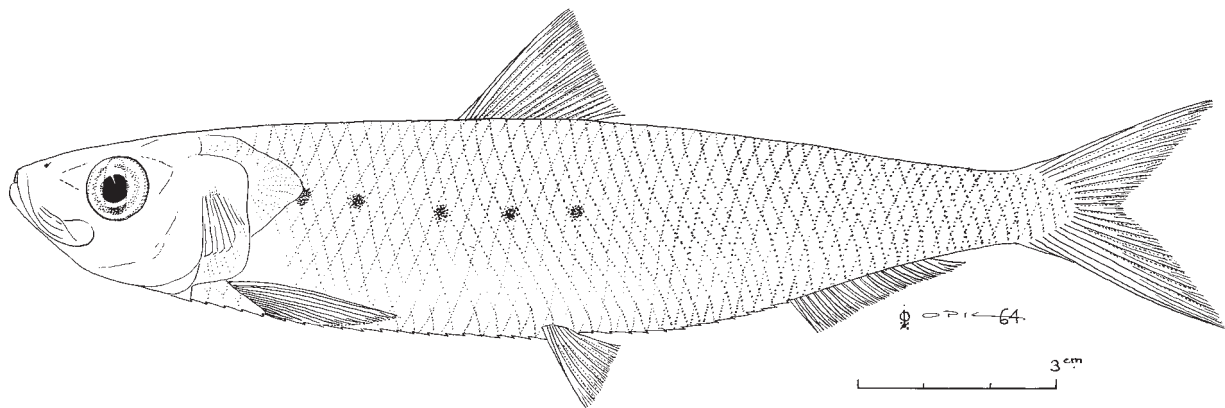
Sardine

Sardina pilchardus (Walbaum, 1792)

Clupeidae

Il s'agit de la « vraie » sardine qui se distingue des sardinelles par son opercule rayé de stries rayonnantes (lisse chez les sardinelles) et la présence de quelques taches sombres plus ou moins diffuses et alignées sur les flancs.

C'est une espèce d'eaux tempérées qui remonte jusqu'au Dogger Bank en Mer du Nord. Elle est très abondante dans le Golfe de Gascogne et en Méditerranée occidentale, ainsi que sur les côtes marocaines et mauritaniennes qui constituaient sa limite sud. Or, à la faveur de



Sardina pilchardus (Walbaum, 1792)

conditions hydrologiques particulières (extension de la zone d'upwelling), quelques individus, appartenant probablement au stock mauritanien, ont été récoltés en Baie de Gorée en 1976-77. Comme ses congénères, la sardine

est pélagique, migratrice et planctophage. Elle atteint 25 cm de long en Atlantique et fait l'objet d'une importante exploitation. Le stock mauritanien fournirait environ 500 000 t par an.

Ethmalose

Ethmalosa fimbriata (Bowdich, 1825)

Clupeidae

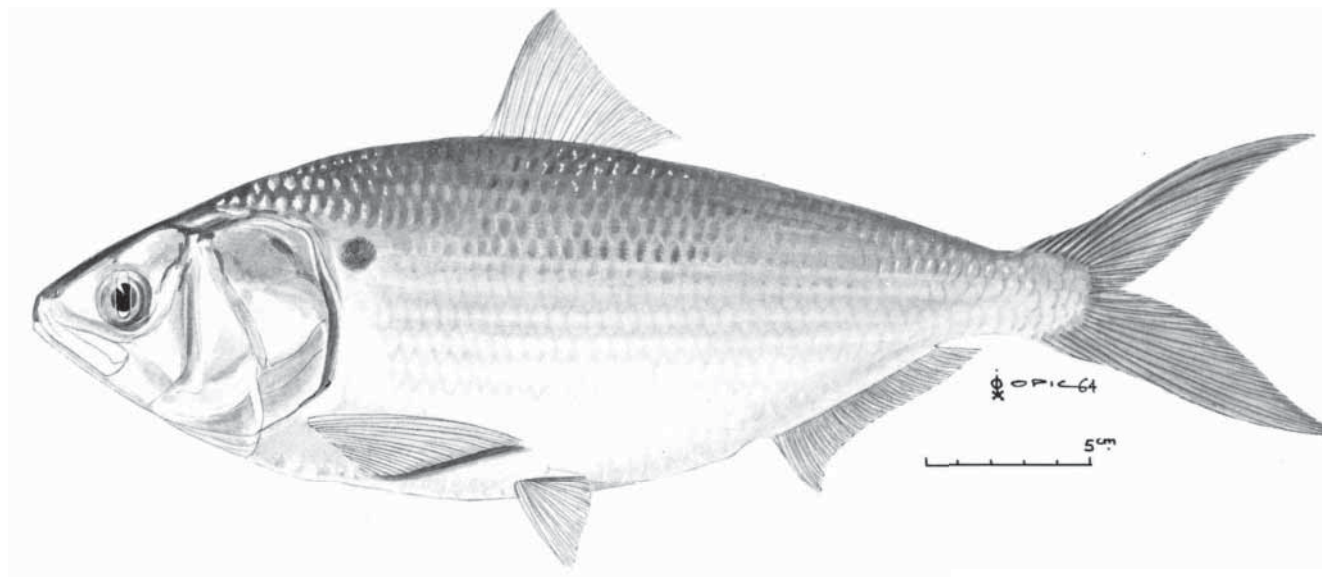
L'ethmalose a un corps beaucoup plus élevé et comprimé que celui des sardinelles et ses profils ventral et dorsal sont très convexes. Mais ce qui permet de reconnaître l'ethmalose au premier coup d'œil, c'est son aspect soyeux dû à ses écailles spéciales à bord libre lacinié. Le dos est brun olivâtre avec de jolis reflets dorés, les flancs sont argentés avec une ou plusieurs taches noirâtres en arrière de l'opercule.

L'ethmalose est une espèce ouest-africaine très côtière. Elle remonte les estuaires et pénètre en lagunes durant la saison sèche. Elle semble se reproduire toute l'année avec toutefois des « poussées » printanière, estivale et automnale. Sa contribution aux apports des Clupeidae de la Sénégalie est d'environ 17 000 t (1978). Elle est pêchée à la senne et au filet maillant dans les

régions du fleuve Sénégal et de Saint-Louis, du Sine-Saloum, de la Gambie et de la Casamance. En Côte d'Ivoire, l'ethmalose est l'espèce lagunaire prépondérante ; les captures (environ 15 000 t) sont constituées en grande partie de jeunes individus qui supportent mieux la dessalure des eaux que les adultes. L'ethmalose atteint 45 cm de long et un poids de 1 kg.

Noms vernaculaires :

Igir bicham (Mauritanie) ; awatt , obeu (Sén. O) ; fassou coba, cobo (Sén. L) ; tindal tchatch, tiatj (Sén. S) ; tialo (Gambie) ; diata (Casamance) ; bonga, bonga seri (Guinée) ; aywo (Côte d'Ivoire, Ebrié) ; ehoubé (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; tiaka, aywé, folé, wékuako (Bénin) ; awefu, bongo, bonji (Sierra-Leone) ; mandji (Congo).



Ethmalosa fimbriata (Bowdich, 1825)

Rasoir

Ilisha africana (Bloch, 1795)

Clupeidae

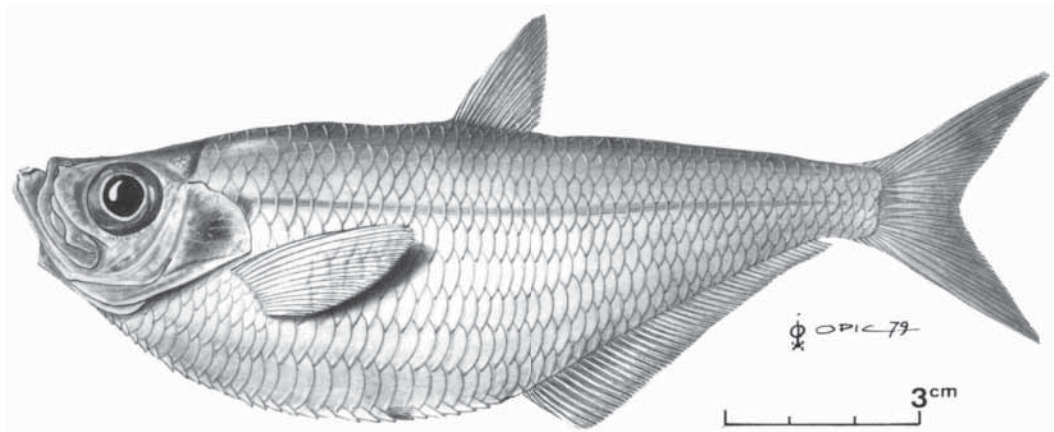
Le rasoir est un poisson curieux par son extrême aplatissement latéral et sa forme en lame de couteau. L'image est justifiée en outre par l'existence d'une carène ventrale tranchante et serratulée. La mâchoire inférieure est particulièrement proéminente et relevée. Les ventrales sont rudimentaires et l'anale longue. La teinte générale est jaunâtre, à reflets argentés.

C'est une espèce pélagique très commune le long des côtes occidentales de l'Afrique tropicale. Elle est prise au

chalut et à la senne, mais présente peu d'intérêt pour la pêche ; elle est habituellement rejetée à la mer. Le rasoir atteint 25 cm de long.

Noms vernaculaires :

Rimbol (Sén.) ; lati (Guinée) . lala (Côte d'Ivoire, Ebrié) ; nafran (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; aflema, kaflan (Bénin) ; bonga (Nigeria) ; litchiendjilà (Congo, V.).



Ilisha africana (Bloch, 1795)

L'anchois est un petit poisson d'une quinzaine de centimètres ayant l'allure général d'un Clupeidae, mais qui se caractérise par un corps fusiforme et arrondi, sans carène ventrale, et surtout par un museau allongé, proéminent, formant une sorte de rostre au-dessus de la bouche qui est oblique et largement fendue ; le maxillaire dépasse nettement le bord postérieur de l'œil. La coloration générale est brunâtre, avec une bande longitudinale argentée, et présente des reflets métalliques sur les flancs, lorsque le poisson n'a pas perdu ses écailles ; le dos est légèrement plus sombre.

Engraulis encrasicolus est l'unique représentant de la famille des Engraulidae en Atlantique oriental tropical. C'est une espèce pélagique côtière qui peut former des

bancs très importants. Elle est planctophage et effectue des migrations saisonnières de faibles amplitudes. Très commune en Méditerranée et en Atlantique oriental, de la Mer du Nord au Maroc, elle y est pêchée à la senne tournante et au chalut pélagique. Sa valeur commerciale est considérable dans ces régions où elle est consommée à l'état frais, salée, au vinaigre, en pâte ou en filets mis en conserve. Sur les côtes ouest-africaines, sa biologie et son potentiel de production sont mal connus ; elle ne semble être exploitée qu'au Ghana.

Noms vernaculaires :

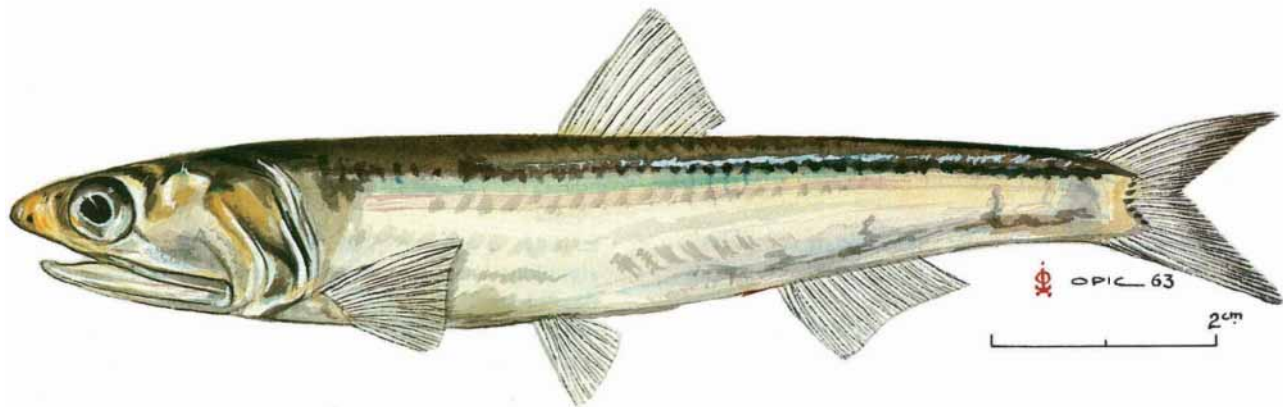
Galadakh (Sén. L) ; youssou nokoum (Sén. O) ;
pankan muntali (Sén. S).

Silures ou poissons-chats ou mâchoirons

La famille des poissons-chats est essentiellement constituée de formes estuariennes, toutefois certaines espèces montrent des affinités nettement marines, d'autres au contraire sont totalement d'eau douce. Ce sont des

Ariidae

poissons des régions tropicales et tempérées chaudes qui se caractérisent par un corps nu, sans écaille et une tête fortement ossifiée et aplatie sur le dessus formant ainsi une sorte de bouclier céphalique. La bouche est entourée



Engraulis encrasicolus (Linnaeus, 1758)

de 3 paires de barbillons : 1 paire de barbillons maxillaires et 2 paires de barbillons mandibulaires. Les mâchoires, et souvent le palais, sont garnis de dents villiformes ou granuleuses. Le rayon antérieur de la première dorsale, et celui des pectorales, est transformé en un fort aiguillon barbelé ; la deuxième dorsale est adipeuse, sans aucun rayon, réduite et rejetée en arrière ; les pelviennes sont en

position abdominale, la caudale est grande et largement fourchue.

En Atlantique tropical, seul le genre *Arius* est représenté. Il comprend plusieurs espèces marines, estuariennes et d'eau douce. Parmi les espèces d'affinités marines, une des plus communément rencontrées est *Arius heudeloti*.

Mâchoiron

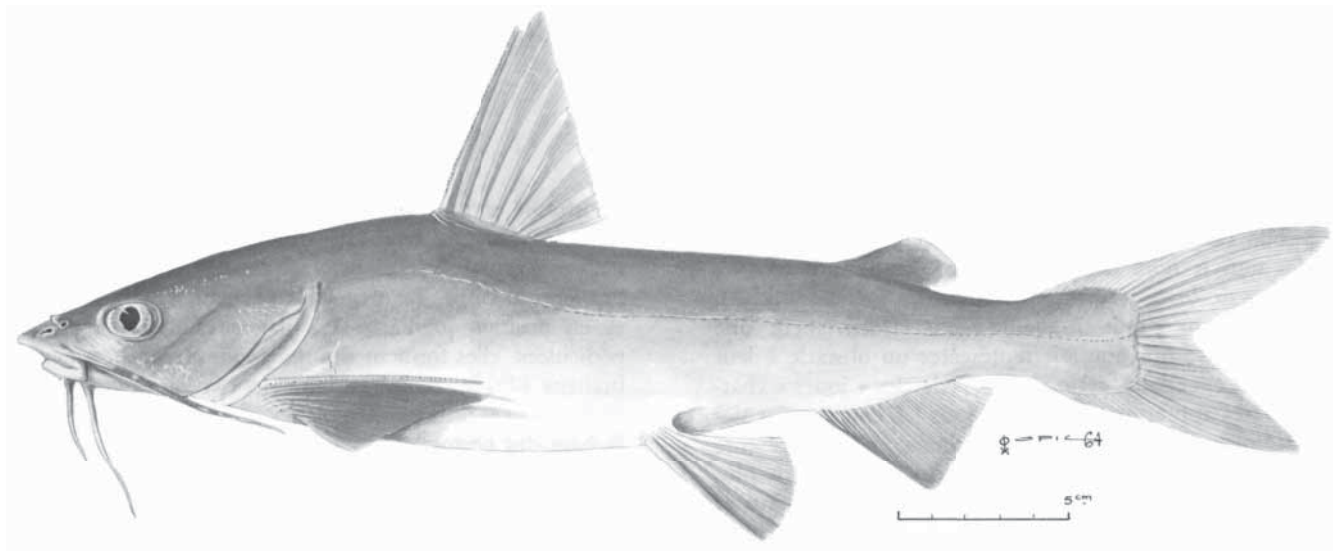
Arius heudeloti Valenciennes, 1840

Ariidae

La caractéristique spécifique principale de ce mâchoiron est la présence de dents palatines disposées en petites plages ovoïdes et largement écartées. Le dos est brunâtre plus ou moins violacé, les flancs argentés et le ventre blanc. Les nageoires sont brunâtres, plus foncées aux extrémités.

C'est une espèce côtière ouest-africaine, commune sur les fonds vaseux, du Sénégal à l'Angola. Parfois abondante localement, elle peut donner lieu à des prises notables : 1 000 t de mâchoirons ont été débarquées à Dakar par la flottille chalutière en 1977. Les mâchoirons peuvent se prendre aussi au filet maillant, à la senne et à la ligne. Leur chair est de très bonne qualité et très appréciée sur

les côtes d'Afrique. Toutefois il faut se méfier de leurs aiguillons lors des manipulations, car ils peuvent infliger des blessures douloureuses. Les formes marines des mâchoirons pratiquent l'incubation buccale des œufs : après la fécondation, les œufs, peu nombreux mais volumineux, sont avalés par le mâle qui les gardera dans sa bouche jusqu'à l'éclosion, leur assurant ainsi une meilleure chance de survie. A signaler l'intéressante expérience, menée récemment en Côte d'Ivoire, concernant l'élevage d'une espèce lagunaire de mâchoirons de la famille des Bagridae. La technique est maîtrisée et il semble que la phase d'exploitation industrielle puisse être envisagée avec optimisme.



Arius heudeloti Valenciennes, 1840

Noms vernaculaires :

Kong (Sén. L.) ; dakak, ank, gardj (Sén. O) ; kun kélo (Sén. M) ; kutkudian (Sén. S) ; konko, konchoé

(Guinée) ; gangangri (Côte d'Ivoire, Ebrié et Alladian) ; ebo (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; kokoté (Togo) (Bénin) ; ntchiendo (Congo).

Baudroies (lottes)

Les baudroies sont en général assez peu connues du public, car seules les queues dépouillées sont commercialisées sous le nom de lotte (à ne pas confondre avec les queues de *Lagocephalus*, cf. famille des Tetraodontidae). Ces poissons « tout-en-gueule » ont effectivement une tête hideuse qui pourrait représenter un obstacle à leur vente. Cependant, cette tête possède des « joues » charnues très appréciées des connaisseurs ! L'énorme tête des baudroies est arrondie et déprimée, elle représente approximativement la moitié du corps. Elle porte le plus souvent des lambeaux cutanés, des tubercules épineux et des crêtes osseuses. Le corps se termine par une queue relativement courte et conique. La bouche est excessivement fendue et garnie de fortes dents pointues. La première nageoire dorsale est constituée de 2 ou 3 rayons céphaliques isolés et de 3 rayons post-céphaliques unis par une membrane. Le premier rayon céphalique est

Lophiidae

transformé en un filament pêcheur (illicium) qui peut se terminer par un lambeau cutané (esca). La seconde nageoire dorsale et l'anale sont courtes et rejetées vers l'arrière du corps. Les nageoires pelviennes sont réduites et en position jugulaire. Les nageoires pectorales sont pédiculées, elles forment des moignons charnus et membraneux plus ou moins mobiles. La nageoire caudale est tronquée. Les orifices operculaires s'ouvrent en arrière de la base des pectorales. La peau est nue, ou couverte de tubercules. La coloration des baudroies est variable, fonction de la nature du fond sur lequel elles se trouvent.

Les baudroies sont des poissons benthiques du plateau continental et du talus, notamment entre 200 et 600 m de profondeur. Sédentaires, elles chassent à l'affût en restant immobile sur le fond avec lequel elles se confondent, agitant seulement leur filament pêcheur pour attirer leurs proies (principalement des poissons) qu'elles

engloutissent dans leur énorme gueule. Elles sont voraces, et seraient capables de monter en surface pour s'attaquer aux oiseaux de mer ! La chair des baudroies est blanche, ferme, et très appréciée des gourmets. La valeur commerciale des baudroies est élevée, dans les mers tempérées, et notamment l'Atlantique Nord, elles sont exploitées par les chalutiers. Sur les côtes ouest-africaines,

les baudroies sont rarement commercialisées. Elles constituent le plus souvent « la godaille » du pêcheur, c'est-à-dire la part de la pêche que chaque marin est autorisé à prendre pour sa consommation personnelle. Les baudroies peuvent atteindre de grandes tailles, 200 cm de long pour un poids de 40 kg.

Cette baudroie se caractérise par l'absence de lambeau cutané à l'extrémité de son filament pêcheur. Sa coloration est brunâtre, assez claire, avec des petites taches brun foncé éparses sur le dos. La face ventrale est gris-brun, comme fumée. Les nageoires sont noirâtres, notamment la moitié distale des pectorales.

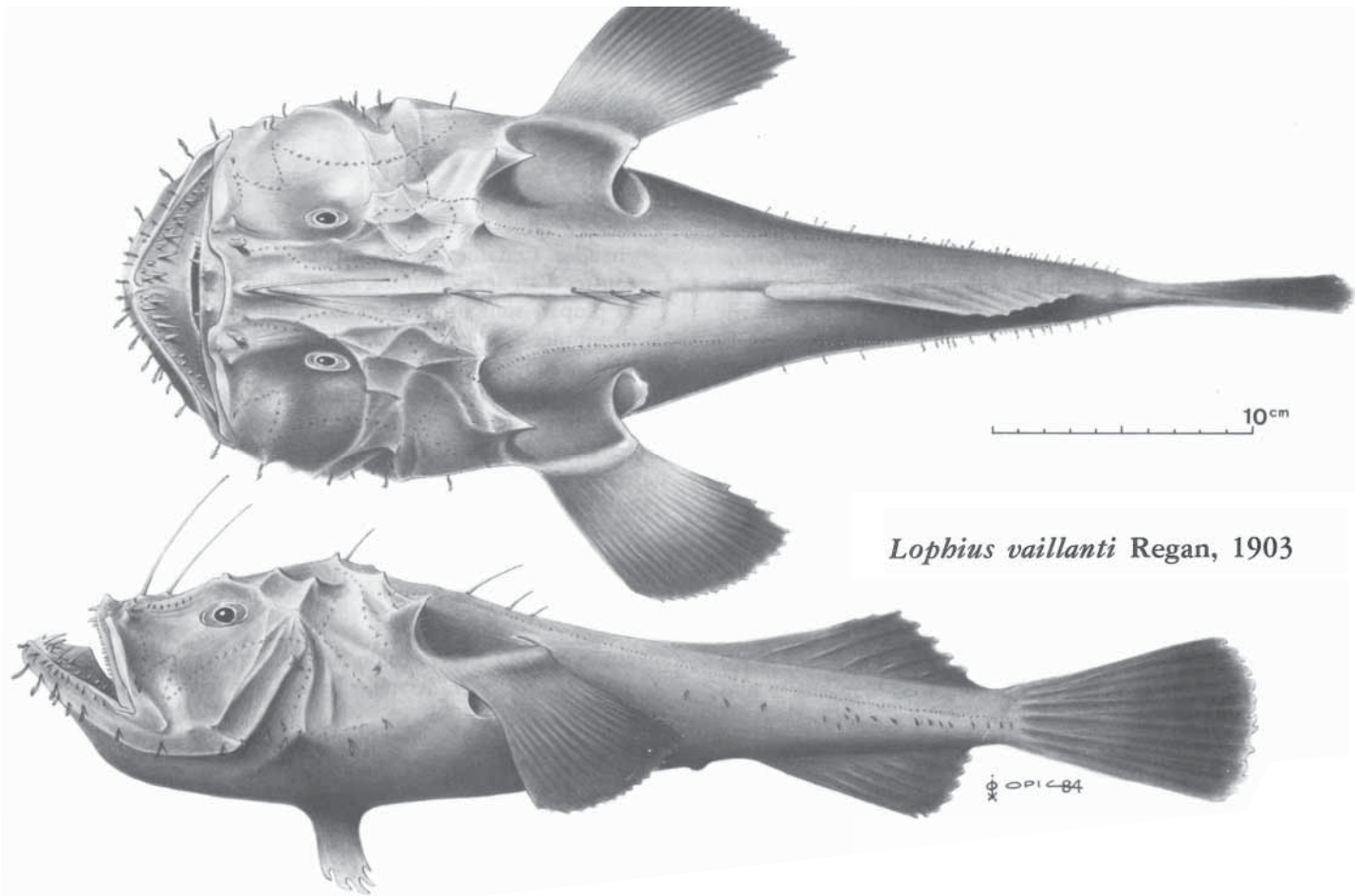
La baudroie africaine est connue du Maroc au Golfe de Guinée. Elle vit sur les fonds sablo-vaseux de la pente continentale, entre 200 et 800 m de profondeur. C'est sur ces sondes que les crevettiers et les chalutiers la capturent occasionnellement. Sa chair est plus aqueuse et plus flasque que celle des espèces de l'Atlantique Nord, et nécessite d'être égouttée avant consommation. La baudroie africaine atteint 50 cm de long.

Remarque : la baudroie africaine est souvent confondue avec les espèces de l'Atlantique Nord et de la Médi-

terranée, *Lophius budegassa* Spinola, 1807 et *Lophius piscatorius* Linnaeus, 1758. *L. budegassa* présente un appendice charnu bilobé à l'extrémité de son filament pêcheur ; ses nageoires pectorales sont bordées d'une bande noirâtre étroite et nette. Cette espèce n'est susceptible d'être rencontrée que sur les côtes de Mauritanie, qui représentent la limite sud de son aire de répartition. Le leurre de *Lophius piscatorius* est large, frangé et porte une papille centrale ; les nageoires pectorales sont tachetées à leur extrémité. La présence de cette espèce sur les côtes ouest-africaines est peu probable, car elle ne semble pas dépasser vers le sud la latitude de Gibraltar.

Nom vernaculaire :

Nkout' tobo lima mani (Congo, V.).



Lophius vaillanti Regan, 1903

OPIC-84
x9

Poissons-crapauds

Ce sont de curieux poissons au corps trapu et globuleux, à peau nue (*Histrio*) ou spinuleuse (*Antennarius*). La bouche est assez grande, oblique et presque verticale ; la mâchoire inférieure est proéminente ; les dents sont villiformes. La dorsale épineuse est réduite à 3 épines ; la première, située au-dessus de la bouche, est transformée en filament pêcheur ou illicium ; les deux autres sont isolées, enrobées dans la peau, et en forme de cornes. La pectorale et la pelvienne, pédonculées, ressemblent à des « pattes ». L'ouverture branchiale, très réduite, s'ouvre à la base de la pectorale.

Poisson-crapaud

Cet *Antennarius* se distingue des autres formes par les rayons de sa pectorale qui sont tous branchus et plus

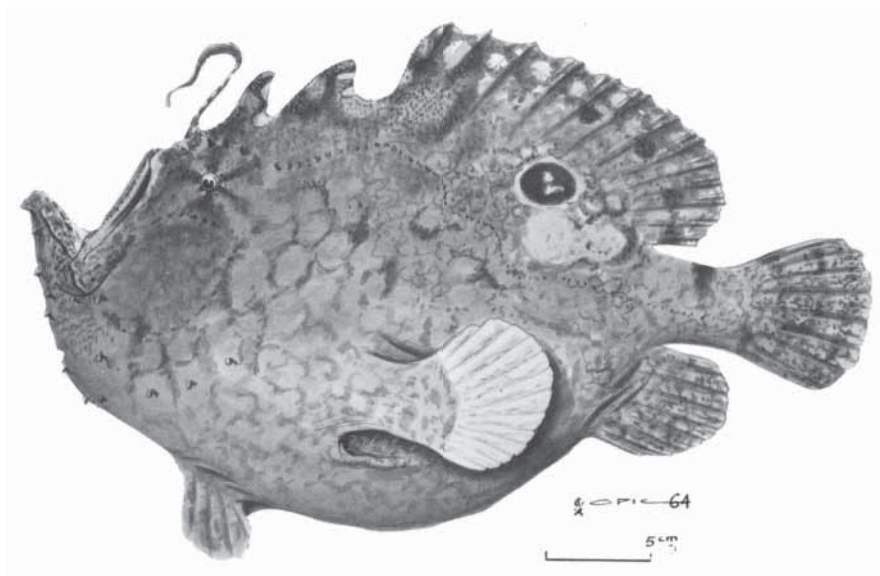
Antennariidae

Ce sont des poissons benthiques côtiers des mers chaudes. Certaines espèces du genre *Histrio* vivent sur les touffes d'algues dérivantes, notamment les sargasses. Mais la plupart sont littorales et se maintiennent immobiles, dissimulées sur le fond, à l'affût de proies qu'elles attirent au moyen de leur illicium, qui agit comme un véritable leurre. Les poissons-crapauds ne sont pas consommés, mais ils présentent cependant un intérêt commercial pour les aquariophiles. Il existe quelques espèces de poissons-crapauds sur les côtes ouest-africaines, parmi lesquelles nous retiendrons la plus commune.

Antennarius senegalensis Cadenat, 1959

nombreux (12-14). La coloration générale est gris rosé ou gris jaunâtre, avec des réticulations gris foncé ou verdâ-

Antennariidae



Antennarius senegalensis Cadenat, 1959

tres ; il existe une grande tache caractéristique noire, auréolée de clair, à la base de la dorsale molle ; celle-ci est précédée et suivie de quelques autres plus petites.

L'espèce est benthique, côtière et typiquement ouest-africaine : elle est connue du Maroc au Congo. Au Sénégal, elle est commune sur les fonds sablo-vaseux de 40 à 80 m. Elle figure assez régulièrement dans les prises chalutières mais est rejetée. *Antennarius senegalensis* est

le plus grand des poissons-crapauds ouest-africains, il peut dépasser 40 cm de long et peser plus de 3 kg.

Nom vernaculaire :

Aucun connu, sinon celui de poule de mer évoquant vaguement la position du poisson sur le pont lorsque l'abdomen est distendu par l'eau ingurgitée par l'animal au moment de la capture.

Merlus

Le corps est fusiforme, plus large en avant. La tête est grande, la bouche terminale, largement fendue et garnie de dents fortes. Les nageoires sont sans épines. Il y a 2 dorsales séparées, la première courte et élevée, la seconde longue, échancrée, opposée et semblable à l'anale. Les pelviennes sont en position jugulaire. La caudale est tronquée.

Ce sont des poissons benthiques des mers froides et tempérées, présents en profondeur sous les tropiques.

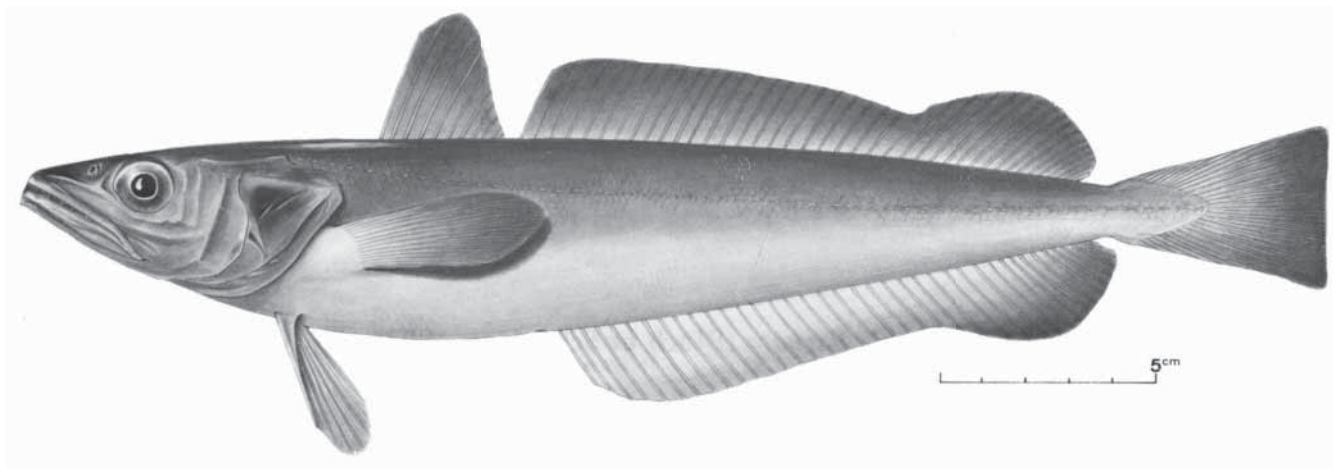
Merlucciidae

L'espèce européenne *Merluccius merluccius* (LINNAEUS, 1758) ou merlu blanc, atteint les côtes du Sénégal mais y est rare. Sur les côtes occidentales d'Afrique, 2 espèces sont susceptibles d'être rencontrées : *Merluccius senegalensis*, CADENAT, 1950 et *Merluccius polli*, CADENAT, 1950. Plus au sud, elles sont relayées par l'espèce sud-africaine *Merluccius capensis* CASTELNAU, 1861 ou Stockfish.

Très semblables, ces 2 espèces sont difficiles à distinguer l'une de l'autre. *M. polli* compte 10 rayons à la première dorsale et 10-11 branchiospines sur le premier arc branchial dont 8-9 sur la branche inférieure. *M. senegalensis* compte 11 rayons à la première dorsale et plus de 14 branchiospines sur le premier arc branchial dont 11 à 14 sur la branche inférieure. Ces merlus noirs sont effectivement beaucoup plus sombres que leurs congénères européens, aussi bien extérieurement qu'intérieurement : les muqueuses buccales, branchiales et operculaires ainsi que le péritoine sont nettement noirs. Les aires de répartition des 2 espèces se chevauchent largement : celle de *M. polli* s'étend du Sénégal au Congo, celle de *M. senegalensis* du Maroc au Golfe de Guinée.

Benthiques, les merlus noirs ne se rencontrent

qu'au-delà de 200 m de profondeur sur le talus continental et jusqu'à 500 m environ. Ils se déplacent en bancs dans lesquels les 2 espèces peuvent coexister. Ce sont des prédateurs essentiellement ichtyophages qui pratiquent volontiers le cannibalisme. Sur les côtes ouest-africaines, les merlus sont surtout abondants durant les mois froids, de décembre à avril. Ils sont pêchés principalement par les grands chalutiers russes et polonais, mais leur densité ne semble pas suffisante pour alimenter une pêcherie importante comme celle du merlu blanc européen. Les merlus noirs ont d'ailleurs une chair de consistance molle, de moins bonne qualité que celle de l'espèce européenne. Seuls les jeunes individus (25 cm) sont excellents et commercialisables ; ce sont aussi les plus abondants, les grands individus de 70 cm étant rares.



Merluccius senegalensis Cadenat, 1950

Brotules

Le corps est allongé, cylindrique, progressivement rétréci vers l'arrière. Les nageoires dorsale et anale sont longues et confluent avec la caudale qui se termine en pointe. Aucune des nageoires n'est épineuse. Les pelviennes sont en position jugulaire et réduites à 1 ou 2 rayons filamenteux. La bouche est grande, subterminale et garnie de dents pointues disposées en bandes. Le corps est nu ou couvert de petites écailles lisses, incluses dans la peau.

Brotule

Brotula barbata (Bloch et Schneider, 1801)

Cette brotule possède 3 paires de barbillons à chaque mâchoire ; sa nageoire pelvienne est réduite à 1 seul rayon filamenteux et bifurqué ; son corps est couvert de petites écailles. La coloration est brun rougeâtre plus ou moins uniforme, éclaircie sur le ventre ; la dorsale et l'anale sont bordées de noir.

L'espèce est très commune en Atlantique tropical ; sur les côtes ouest-africaines, les chalutiers la prennent sur

Ophidiidae

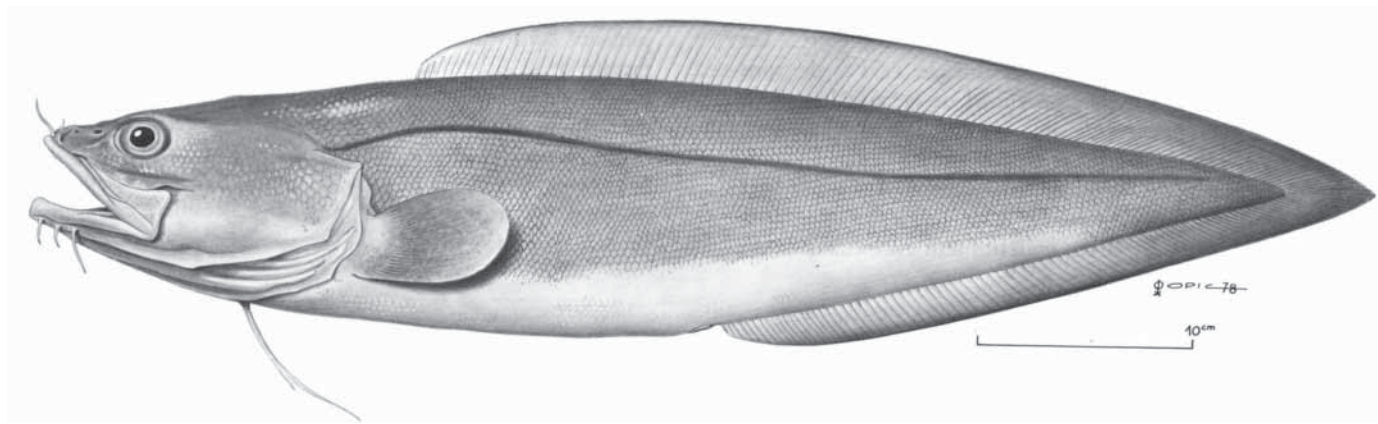
Ce sont des poissons bathybenthiques qui existent jusqu'aux plus grandes profondeurs des océans ; quelques espèces sont côtières dans les mers chaudes. Les brotules sont vivipares, ichtyophages et comestibles. En Atlantique oriental tropical, les espèces de grande profondeur sont nombreuses mais rarement observées et sans aucune valeur économique ; la famille des Brotulidae sera illustrée par son unique représentant côtier : *Brotula barbata*.

Ophidiidae

les fonds vaseux et sableux entre 50 et 300 m de profondeur. Au Sénégal, elle arrive en cinquième position des espèces débarquées avec 2 800 t pour 1977. La pêche s'effectue principalement dans le secteur de Saint-Louis, de janvier à mai. *Brotula barbata* atteint 75 cm de long.

Noms vernaculaires :

Mori (Sén.) ; dugba (Côte d'Ivoire) ; lifouifou (Congo, V.).



Brotula barbata (Bloch et Schneider, 1801)

Demi-becs

Proches des aiguilles, les demi-becs ont un corps plus trapu et plus comprimé, couvert d'écailles assez grandes, lisses et caduques. Seule la mâchoire inférieure est allongée, la supérieure restant courte et triangulaire. Les nageoires sont sans épines. La dorsale et l'anale sont opposées et très reculées à proximité de la caudale qui est fourchue. Les pelviennes sont en position abdominale ; les pectorales sont courtes et élevées sur les flancs. La ligne latérale, très basse, longe le bord ventral. Les demi-becs sont des pélagiques côtiers des mers tropicales et tempérées chaudes. Ils pénètrent couramment en estuaire et en

Hemiramphidae

lagune à la recherche de nourriture ; quelques espèces vivent en eau douce. Ce sont des omnivores : petits crustacés planctoniques, algues dérivantes, larves et petits poissons constituent leur menu. Bon nageurs, ils ont la faculté de se propulser hors de l'eau par des battements rapides de la caudale. Leur chair est excellente et appréciée. Ils se prennent à la senne et, la nuit, au moyen d'une lampe et d'une épuisette. Ils sont utilisés aussi comme appât pour la pêche « au gros ». Sur les côtes occidentales d'Afrique, seul le demi-bec brésilien est vraiment commun.

Demi-bec brésilien

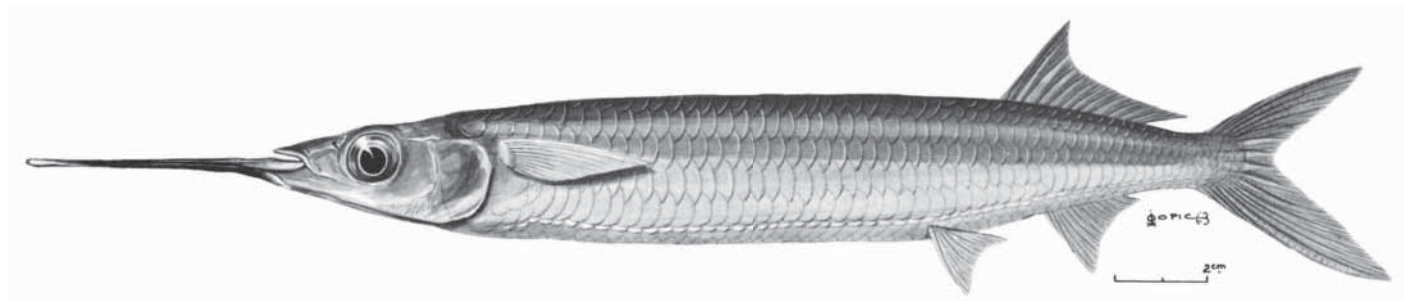
Hemiramphus brasiliensis (Linnaeus, 1758)

Hemiramphidae

Demi-bec à mâchoire inférieure très allongée, la mâchoire supérieure est courte, triangulaire et non écailleuse. La nageoire dorsale compte 12 à 16 rayons, l'anale 12 ou 13. La caudale est nettement fourchue avec un lobe inférieur plus développé que le supérieur ; la pectorale est courte. La coloration est celle des poissons pélagiques de

surface : dos bleu verdâtre, flancs et ventre argentés. Il existe une bande longitudinale sombre sur les flancs. Le lobe supérieur de la caudale est jaune orangé, l'inférieur gris cendre. Enfin le bec est noir avec son extrémité charnue rouge corail.

C'est une espèce atlantique tropicale, commune de



Hemiramphus brasiliensis (Linnaeus, 1758)

part et d'autre de l'océan. Sur les côtes africaines, elle est connue des Iles Canaries et du Sénégal à l'Angola. Les bancs de demi-becs s'observent surtout durant les saisons chaudes. Elle atteint 40 cm de long.

Noms vernaculaires :

Soûron (Sén. L) ; soun soun (Sén. O) ; tièrèm (Sén. S) ; nokro (Côte d'Ivoire) ; loungandou (Congo).

Poissons volants

Identifiables immédiatement à leurs nageoires pectorales extrêmement développées, les poissons volant ont, par ailleurs, un corps allongé et arrondi, couvert de grandes écailles lisses et caduques. Le museau est émoussé avec une petite bouche garnie ou non de dents minuscules. Les nageoires sont sans épines ; la dorsale et l'anale sont reculées ; la caudale est fourchue avec son lobe inférieur nettement plus long que le supérieur ; enfin les pelviennes sont en position abdominale et peuvent être également très développées. On distingue alors les espèces à « 2 ailes » des espèces à « 4 ailes ».

Ce sont des poissons pélagiques du large, des régions tropicales et tempérées chaudes. Ils sont bien connus pour leur faculté d'effectuer des vols planés qui se terminent parfois, pour leur malheur, sur le pont des bateaux. Leur

Exocoetidae

vol peut atteindre 100 m de long et durer quelques secondes, soit un déplacement à une vitesse moyenne proche de 40 km/h. Ce vol est habituellement interprété comme une réaction de fuite, en fait il peut s'agir également d'un comportement normal du poisson.

En Atlantique, les espèces de poissons volants sont nombreuses et se répartissent en plusieurs genres. Leur identification est délicate et ceci résulte du fait que les jeunes subissent des changements notables au cours de leur croissance : ainsi les jeunes d'une espèce peuvent être confondus avec les individus plus âgés d'une autre espèce. En Atlantique orientale, le genre *Cheilopogon* est le mieux représenté, aussi nous servira-t-il d'exemple pour illustrer la famille.

Les pectorales sont longues et dépassent le milieu de la dorsale ; les pelviennes sont longues également et atteignent au moins le milieu de l'anale ; celle-ci est plus courte que la dorsale et légèrement plus en arrière ; la caudale est largement fourchue avec le lobe inférieur bien développé. La coloration générale est celle des poissons pélagiques de surface : dos bleu-vert sombre, flancs et ventre argentés. Les nageoires sont claires, grisâtres et peuvent présenter des taches et des bandes sombres ; les pectorales sont parfois d'un joli bleu nuit.

Ce sont des poissons d'assez petite taille qui ne

dépassent guère 45 cm de long. Les espèces du genre *Cheilopogon* sont difficiles à distinguer ; cependant, au large, on rencontrera plus probablement *C. nigricans* ou *C. furcatus* et, à la côte, *C. pinnatibarbus*. Les poissons volants sont abondants dans les eaux sénégalogambiennes où une étude fait état de 500 individus au km², densité suffisante pour envisager une exploitation commerciale si toutefois une technique spécifique de capture existait.

Noms vernaculaires :

New new ; firm, firndö (Sén.) ; tchifoundji (Congo).

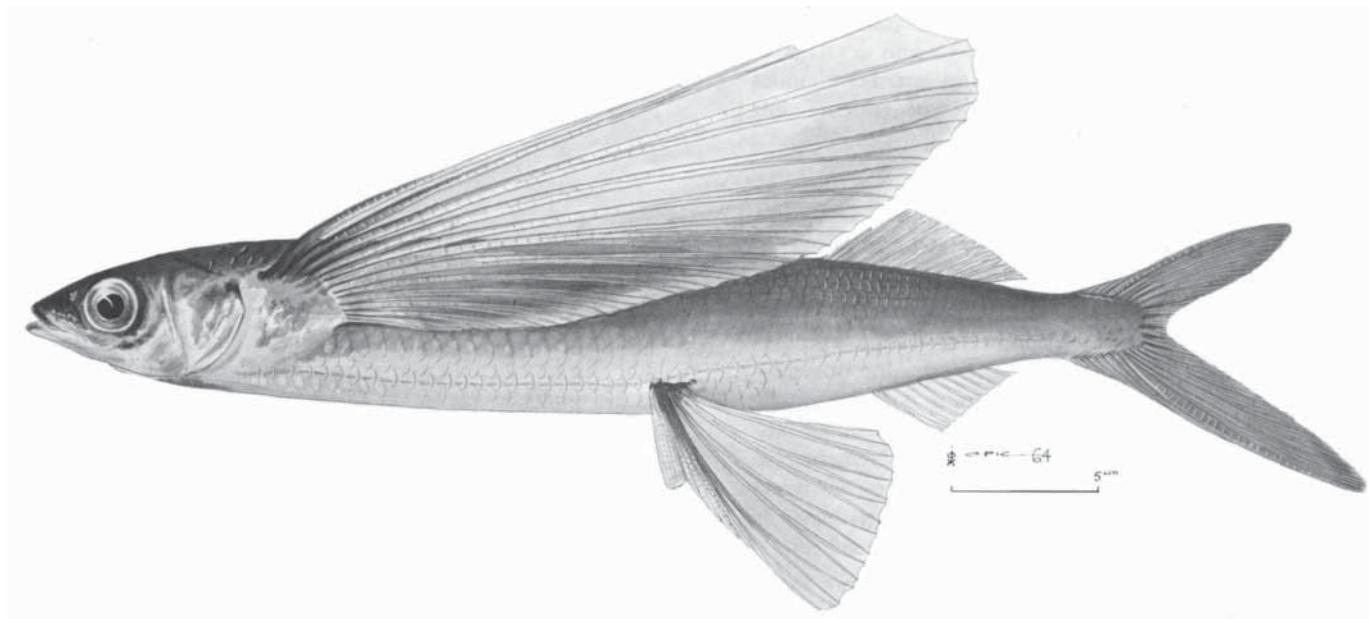
Orphies, aiguilles

Poissons au corps très allongé et plus ou moins comprimé latéralement. Les mâchoires inférieure et supérieure sont extrêmement étirées en un bec robuste muni de dents fines et pointues. Les nageoires sont sans épines ; la dorsale est rejetée en arrière, à l'opposé de l'anale, et près de la caudale qui est tronquée ou fourchue. Les pelvien-

Belonidae

nes sont en position abdominale ; les pectorales sont réduites et implantées assez haut sur les flancs. La ligne latérale, par contre, est très basse et longe le bord ventral. Enfin le corps est couvert de petites écailles lisses et caduques.

Ce sont des poissons pélagiques des mers tropicales



Cheilopogon sp.

et tempérées, quelques espèces vivent en eau douce. En bancs, en petits groupes ou solitaires, ils nagent près de la surface et chassent les petits poissons. Ce sont des nageurs rapides capables de s'élancer hors de l'eau. Les aiguilles ont une chair excellente et un squelette curieusement

coloré en vert. Elles se pêchent au filet maillant, à la senne et à la ligne.

Sur les côtes occidentales d'Afrique, la famille des Belonidae est surtout représentée par l'aiguille-crocodile.

Aiguille-crocodile

Tylosurus crocodilus crocodilus (Péron et Lusueur, 1821)
syn. *Strongylura crocodila* (Péron et Lesueur, 1821)

Belonidae

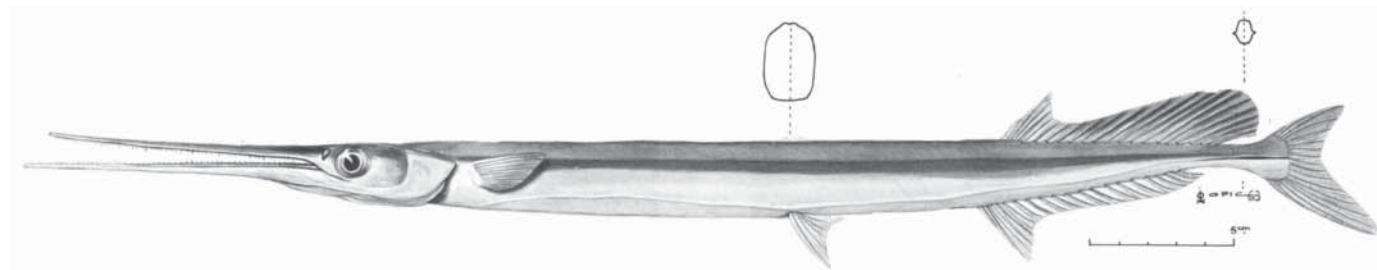
Le corps est à peine comprimé, de section subcylindrique. Les arcs branchiaux ne portent aucune branchio-spine. Les premiers rayons des nageoires dorsale et anale sont allongés et forment un lobe antérieur élevé. La caudale est fourchue, le lobe inférieur étant légèrement plus long que le supérieur. Le dos est vert bleuté ; les flancs sont argentés avec une bande longitudinale gris-bleu ; le ventre est blanc argenté ; les nageoires sont noirâtres.

C'est une espèce pélagique côtière des régions tropi-

cales et tempérées chaudes. Elle peut atteindre 100 cm de long. Sur les côtes ouest-africaines, elle figure dans les prises des sennes tournantes et de plage. Elle est consommée et sert d'appât pour la pêche « au gros ».

Noms vernaculaires :

Katara, khéssein (Sén. L) ; sambassilett (Sén. O) ; atièlèm (Sén. S) ; adaï, lèbé (Côte d'Ivoire) ; dayi (Togo) ; mové, mowa (Congo, V.).



Tylosurus crocodilus crocodilus (Péron et Lesueur, 1821)

Poissons-soldats ou marignans

Holocentridae

Le corps est oblong, modérément comprimé. Le museau est court et obtus, l'œil grand, les bords du préopercule et de l'opercule sont dentelés et portent de fortes épines. La dorsale présente une partie épineuse longue et une partie molle courte, séparées par une échancrure. Il y a 4 épines à l'anale, une seule aux pelviennes qui sont en position thoracique. La caudale est fourchue. Les écailles sont grandes, fortes et extrêmement rugueuses. Les

poissons-soldats sont souvent brillamment colorés, la teinte dominante étant le rouge.

Ce sont des poissons benthiques des mers tropicales, hôtes habituels des récifs coralliens. Ils mènent une vie nocturne, le jour ils se mettent à l'abri sous les surplombs ou dans les crevasses. Les très jeunes stades ont une vie pélagique.

Poisson-soldat

Adioryx bastatus (Valenciennes, 1829)

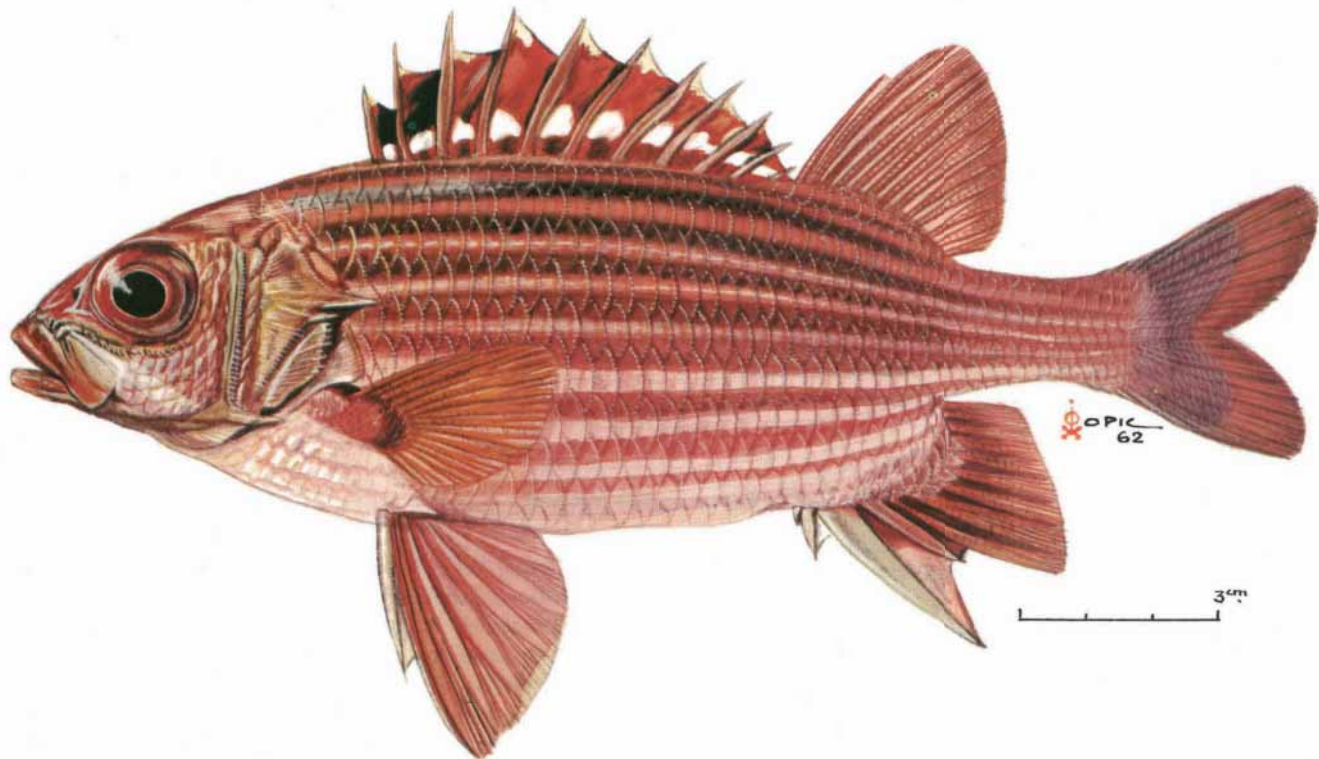
Holocentridae

Cet holocentre présente une forte épine à l'angle du préopercule. La dorsale est composée de 11 épines et 14 rayons mous, l'anale de 4 épines, la 3^e étant particulièrement forte, et 9 rayons mous. En fait, la coloration de ce joli poisson-soldat suffit pour l'identifier : le corps est rouge brillant avec des lignes longitudinales blanches ; il existe, en outre, une tache noire au niveau des premiers rayons de la dorsale.

Adioryx bastatus est une espèce ouest-africaine tropicale des zones rocheuses, entre 20 et 100 m de profondeur. Les individus pris à la ligne, rarement au chalut, ont couramment 26 cm de long, mais l'espèce pourrait atteindre 45 cm. Sa chair est excellente.

Nom vernaculaire :

Walanka (Sén. O).



Adioryx bastatus (Valenciennes, 1829)

Saint-Pierre

Le corps est court, élevé et fortement comprimé latéralement. La tête est grande avec des crêtes osseuses et des épines. La bouche est grande également et extrêmement protractile. La nageoire dorsale se compose d'une partie épineuse de 7 à 9 épines et d'une partie molle opposée à l'anale ; celle-ci est précédée de 2 ou 3 épines. Les pectorales sont courtes, les pelviennes en position thoracique ; la caudale est tronquée. La peau est couverte de petites écailles ou bien nue avec quelques écussons osseux épineux à la base de l'anale et de la dorsale.

Saint-Pierre de Mauritanie

Il s'agit d'une variété géographique du Saint-Pierre européen, *Zeus faber*, LINNAEUS, 1758. Le corps est ovale, fortement comprimé, couvert de très petites écailles lisses. Il existe une série d'écussons épineux à la base de la dorsale et de l'anale. Les rayons épineux de la dorsale sont prolongés en longs filaments. La coloration générale est gris bleuté plus ou moins argenté, brunâtre sur le dos ; les flancs présentent un ocelle caractéristique noir, auréolé de

Zeidae

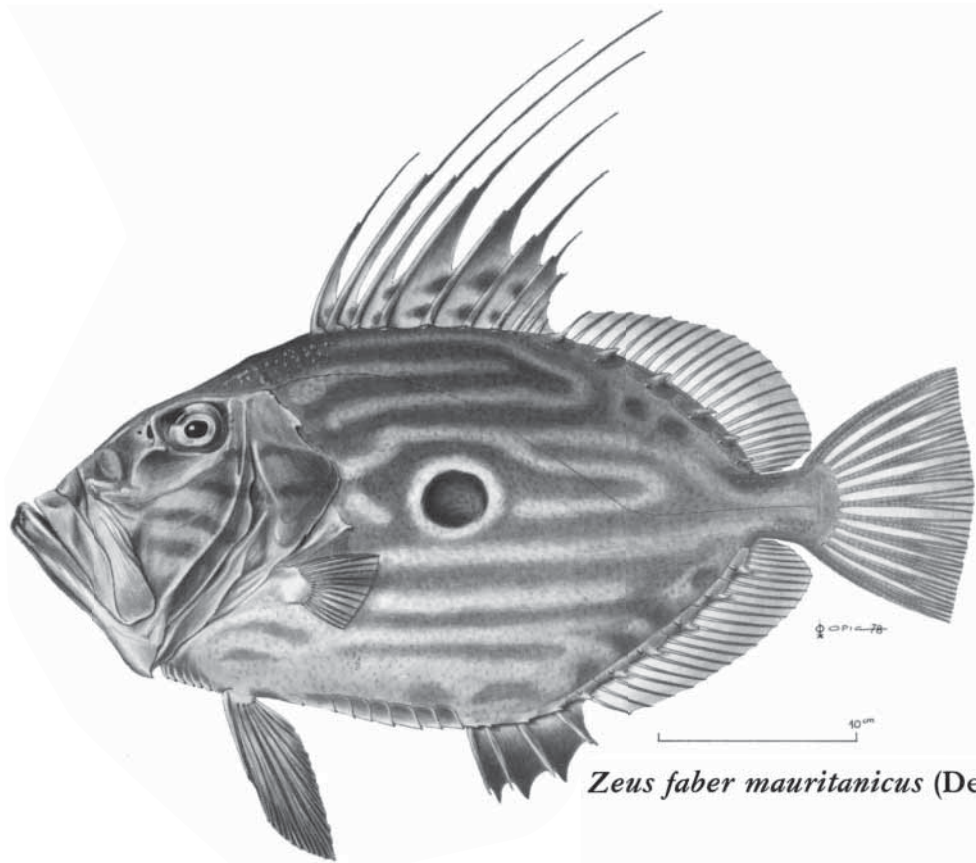
Ce sont des poissons benthiques profonds des mers tropicales et tempérées. En fait ils vivent près du fond et au-dessus, en pleine eau où ils forment des petits groupes. Sur les côtes occidentales d'Afrique, 2 espèces de Saint-Pierre peuvent être observées : *Zeus faber mauritanicus* DESBROSSES, 1937 et *Zenopsis conchifer* (LOWE, 1852).

Zeus faber mauritanicus (Desbrosses, 1937)

Zeidae

jaune clair. Selon la légende, il s'agirait des empreintes digitales de Saint-Pierre, alors qu'il prenait le poisson pour lui retirer de la bouche une pièce d'or...

La variété *Zeus faber mauritanicus* existe de la Mauritanie à l'Afrique du Sud. Elle est commune, mais jamais abondante. Elle fréquente des fonds de nature variable : vase, sable et roche, entre 75 et 250 m de profondeur. Les Saint-Pierre sont des prédateurs, ils happent les petits



Zeus faber mauritanicus (Desbrosses, 1937)

poissons pélagiques au moyen de leur grande bouche extensible. Sur les côtes du Sénégal et de Mauritanie, ils se reproduisent plus tôt (février-juin) que sur les côtes européennes (juin-août). Par contre ils sont nettement

plus petits : ils atteignent seulement 45 cm de long au lieu de 65 cm et il semble que la taille diminue avec la latitude. Ils se prennent à la ligne et au chalut. Leur chair est excellente et de grande valeur commerciale.

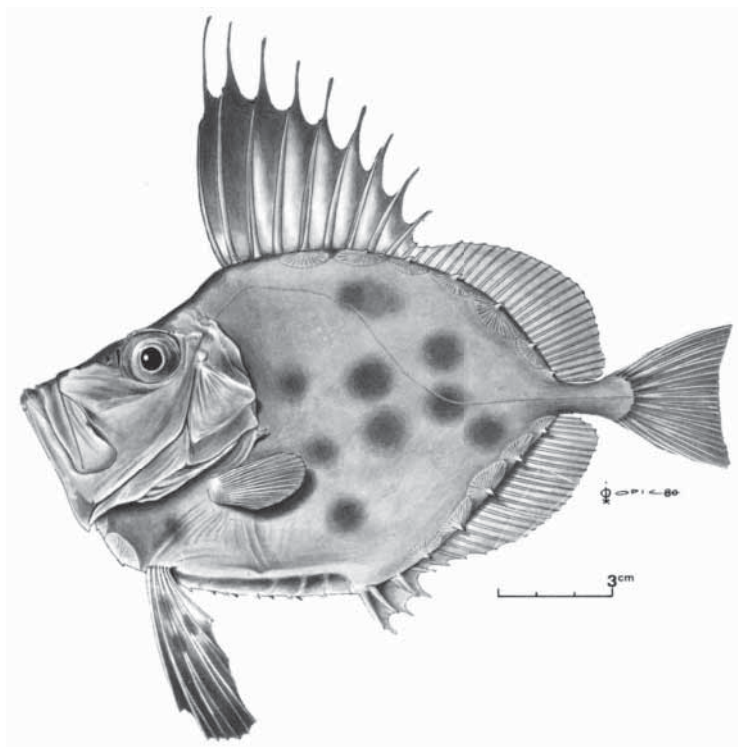
Saint-Pierre maculé

Zenopsis conchifer (Lowe, 1852)

Zeidae

Semblable par la forme à l'espèce précédente, *Zenopsis conchifer* se caractérise par des rayons épineux dorsaux non filamenteux, la présence de grands écussons osseux et épineux à la base des nageoires dorsale et anale, le long du bord ventral et sur la poitrine ; par ailleurs la peau est nue. La coloration générale est gris bleuâtre sur le dos, argentée sur les flancs et le ventre. Il n'y a pas d'ocelle mais plusieurs macules noirâtres sur les flancs, bien visibles chez les jeunes individus.

L'espèce est commune en Atlantique oriental tropical mais jamais abondante. Parfois capturée avec *Zeus faber mauritanicus*, elle se trouve en général sur des sondes plus importantes (150-250 m). Elle est plus grande (75 cm) et semble plus vorace que l'espèce précédente ; elle est capable en effet de s'attaquer aux dorades.



Zenopsis conchifer (Lowe, 1852)

Poissons-trompettes

Curieux poissons au corps très allongé et déprimé, au museau tubiforme et terminé par une petite bouche garnie de fines dents. La peau est nue ; elle présente parfois quelques écussons osseux chez les adultes ou de faibles épines chez les jeunes. Les nageoires dorsale et anale sont courtes mais élevées, opposées et reculées. La caudale est en croissant avec ses rayons médians filiformes. Les pelviennes sont en position abdominale. Les pectorales sont courtes.

Ce sont des poissons littoraux des mers tropicales et

Fistulariidae

surtout des récifs coralliens, auxquels d'ailleurs ils sont très bien adaptés : leur long museau fonctionnant comme une pipette, ils sont capables de prélever petits crustacés et poissons entre les branches des coraux. Ils sont appelés poissons-trompettes car la forme de leur museau rappelle celle d'une trompette et aussi parce qu'ils produisent des petits couinements semblables à ceux émis par cet instrument. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il existe 2 espèces : *Fistularia tabacaria* et *Fistularia petimba*, la première étant plus communément observée.

Poisson-trompette

Fistularia tabacaria Linnaeus, 1758

Fistulariidae

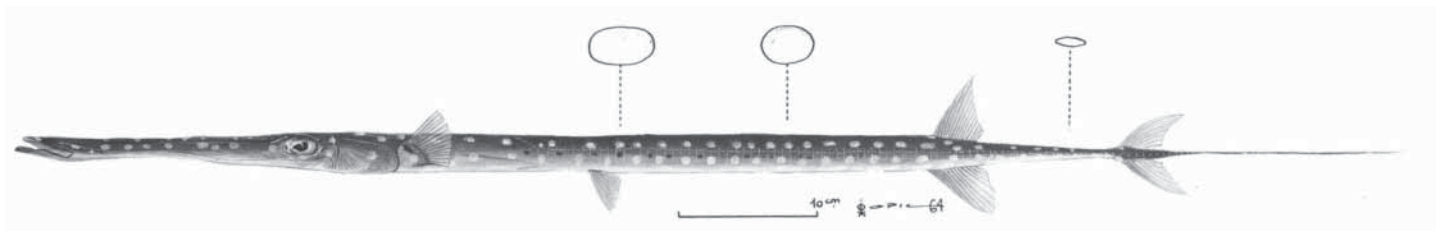
Le corps est très allongé et nettement déprimé, plus large que haut ; le museau en « trompette » porte une crête latérale non serratulée (serratulée chez *F. petimba*). La coloration générale est rouge-brun, agrémentée de grandes taches bleutées.

C'est une espèce atlantique tropicale qui existe de part et d'autre de l'océan. Elle atteint 150 cm de long

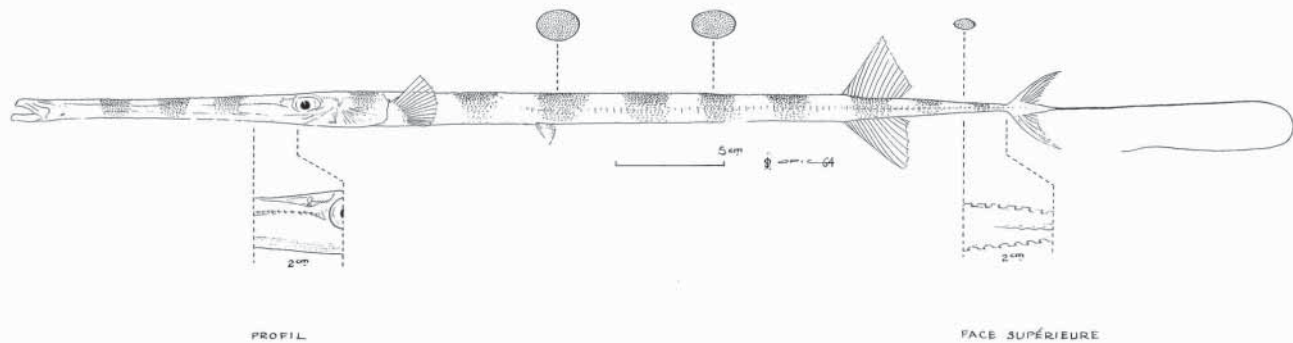
(sans le filament caudal). Elle fréquente les petits fonds durs, rocheux et sablo-pierreux, riches en concrétions végétales et animales. Comestible et prise parfois en grand nombre par les chalutiers, elle n'a cependant aucune valeur commerciale.

Noms vernaculaires :

Mbimbann (Sén. L) ; krawach netj (Sén. O).



Fistularia tabacaria Linnaeus, 1758



Fistularia petimba Lacepède, 1803

Syngnathes et hippocampes

Les syngnathes et les hippocampes sont de curieux petits poissons dont le corps, de section quadrangulaire ou pentagonale, est cuirassé de plaques osseuses disposées en anneaux, le rendant rigide et peu mobile. Le museau est tubiforme, il se termine par une toute petite bouche dépourvue de dents. Les nageoires sont réduites ou absentes. Il n'existe qu'une seule nageoire dorsale constituée de rayons mous, les nageoires pelviennes sont toujours absentes, les pectorales, l'anale et la caudale sont présentes ou non. Les syngnathes ont le corps très allongé et la tête dans le prolongement du corps. La queue, très effilée, se termine par une nageoire caudale plus ou moins développée ; elle n'est pas préhensile. Le corps des hippocampes revêt une forme tout à fait étrange et caractéristique : la tête qui rappelle celle du cheval, forme un angle aigu ou droit avec l'axe du corps ; celui-ci est renflé et se termine par une queue préhensile sans nageoire caudale.

Syngnathidae

Les syngnathes et les hippocampes sont des poissons littoraux des mers chaudes et tempérées. Très mauvais nageurs, ils se déplacent le plus souvent verticalement par des ondulations de leur nageoire dorsale, d'où le nom de poissons-baromètres qui leur est parfois attribué. Ce sont des poissons benthiques qui mènent une vie sédentaire dans les algues et les herbiers, mais certaines espèces sont pélagiques et vivent parmi les algues flottantes. D'autres espèces sont estuariennes et remontent occasionnellement en eau douce. Leur nourriture est constituée de petites proies et de particules organiques qu'ils aspirent au moyen de leur museau tubiforme qui fonctionne comme une pipette. Outre leur forme extravagante, les syngnathes et les hippocampes se particularisent par un mode de reproduction peu commun. A l'issue d'une parade nuptiale gracieuse, la femelle introduit ses œufs dans une poche incubatrice que le mâle porte sur le ventre en dessous de son orifice génital. Un même mâle peut ainsi incuber les

pontes de plusieurs femelles. Après quelques jours ou quelques semaines d'incubation, les œufs éclosent dans la poche. Le mâle expulse alors les alevins par des balancements rythmés qui contractent la poche incubatrice. Les syngnathes et les hippocampes n'étant pas comestibles, ils ne présentent aucun intérêt pour le pêcheur sinon que leur capture est considérée comme un heureux présage. Parfois,

ils sont naturalisés pour être proposés aux amateurs de curiosités, sous les noms divers de vipères, d'aiguilles, de porte-plume et de chevaux de mer ! Sur les côtes occidentales d'Afrique, quelques espèces peuvent ainsi être rencontrées dans les boutiques de souvenirs ou sur les plages lors de la mise à terre d'une senne.

Syngnathe

Syngnathus pelagicus Linnaeus, 1758

Syngnathidae

C'est un petit syngnathe d'une vingtaine de centimètres de long, qui se caractérise par des nageoires pectorales développées, une anale rudimentaire, une dorsale constituée de 28 à 31 rayons mous, et une caudale développée et arrondie. Les crêtes longitudinales formées par les jonctions des plaques osseuses sont rugueuses, mais sans épines. La coloration est brunâtre, plus ou moins uniforme, les crêtes pouvant être claires.

Remarque : le grand syngnathe des côtes européennes, *Syngnathus acus* Linnaeus, 1758, peut aussi être

observé sur les côtes ouest-africaines. Il se particularise par une légère bosse oblongue sur la nuque. Sa coloration est variable, en général, dans les bruns verdâtres avec des stries verticales alternativement claires et sombres. Il atteint 45 cm de long.

Noms vernaculaires :

Sambassilet (Sen. O) ; katara, khessen (Sen. L).



Syngnathus pelagicus Linnaeus, 1758

Hippocampe

Hippocampus punctulatus Guichenot, 1850

Syngnathidae

Cet hippocampe se caractérise par un museau relativement long, au moins égal au tiers de la longueur de la tête. Les crêtes formées par les plaques osseuses sont bien marquées sur le corps et la queue. La tête porte des tubercules sur les côtés, et des filaments cutanés sur le dessus. Sa coloration est brunâtre avec de nombreuses vermiculations plus foncées et de minuscules points blanchâtres. Comme ses congénères, il ne dépasse guère 15 cm de long. C'est une espèce de l'Atlantique tropical, connue de part et d'autre de l'Océan.

Remarque : deux autres hippocampes sont susceptibles d'être observés. L'un a un museau long, des fila-

ments cutanés bien fournis et une coloration rosée, il s'agit de *Hippocampus ramulosus* Leach, 1814. L'autre a un museau court, des filaments cutanés rudimentaires et une coloration brunâtre plus ou moins tachetée de blanc, il s'agit de *Hippocampus hippocampus* (Linnaeus, 1758). Ce sont des espèces de la Méditerranée et de l'Atlantique Oriental.

Nom vernaculaire :

Fas u getj (Sen. O, I).



Hippocampus punctulatus
Guichenot, 1850

Rascasses

Ce sont des Perciformes au corps trapu et épineux, recouvert d'écailles rugueuses. La tête est cuirassée de plaques et de crêtes osseuses et armée de fortes épines. La dorsale est unique, elle présente une partie épineuse allongée et une partie molle plus petite ; l'anale est pourvue de 3 épines. Les pelviennes sont en position thoracique ; les pectorales sont relativement bien développées et la caudale est, soit arrondie, soit tronquée. La bouche est grande, terminale et garnie de dents villiformes sur les mâchoires et, parfois, sur le palais.

Ce sont des poissons benthiques côtiers ou de profond. Largement répandus dans toutes les mers du globe, ils sont particulièrement diversifiés dans l'Indo-Pacifique. Ils se cantonnent de préférence sur les fonds

Scorpaenidae

rocheux auxquels ils s'intègrent grâce à leur mimétisme. Ainsi dissimulés, ils chassent à l'affût les petits poissons et les crustacés passant à leur portée. Les épines des rascasses possèdent, à leur base, une glande à venin rendant leur piqûre dangereuse mais non mortelle, du moins chez les espèces atlantiques. Leur chair est comestible et très appréciée pour la préparation de soupes de poissons. Leur importance économique est faible car leur abondance est insuffisante et les fonds rocheux, sur lesquels elles se maintiennent, sont difficilement chalutables. Sur les côtes occidentales d'Afrique, les espèces sont relativement nombreuses, certaines sont côtières, d'autres plus profondes. Ces dernières, débarquées par les chalutiers, sont les plus fréquemment observées sur les marchés locaux.

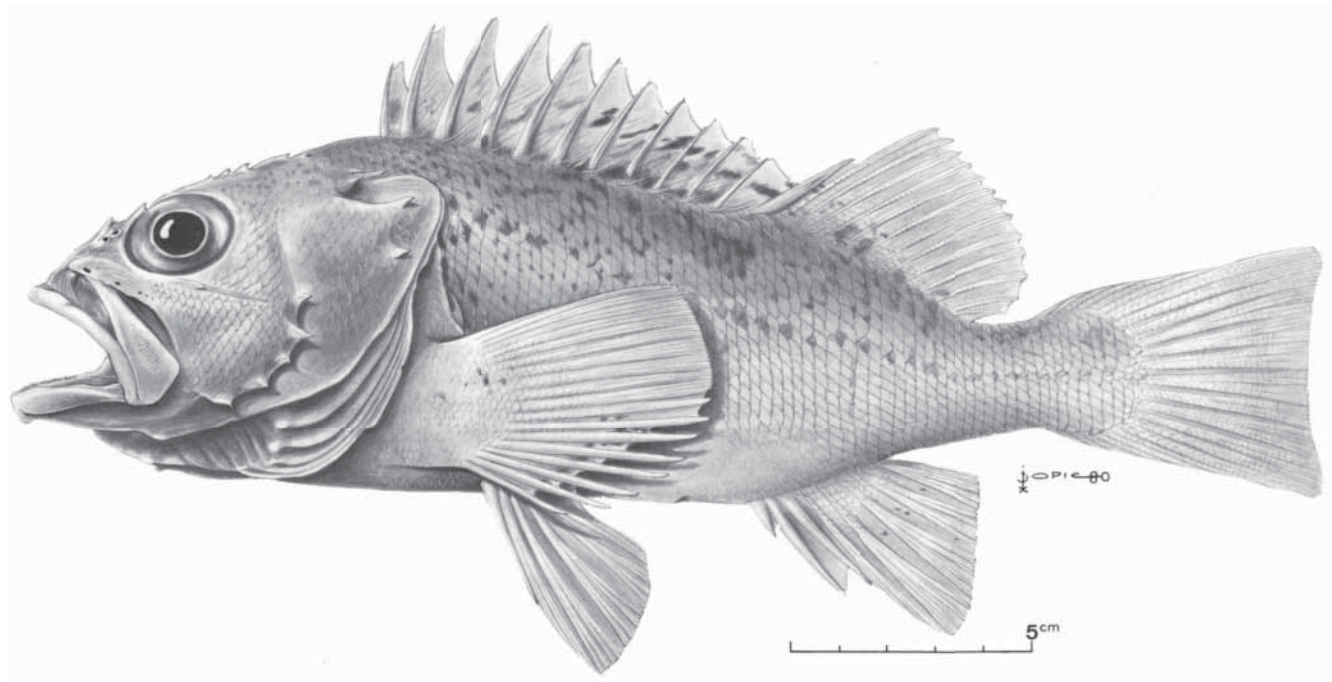
Rascasse de fond

Helicolenus dactylopterus (Delaroche, 1809)

Scorpaenidae

La rascasse de fond a une tête fortement épineuse mais sans lambeaux cutanés, le museau est court et obtus ; l'œil, de grande taille, a son diamètre compris 3 fois dans

la longueur de la tête ; enfin les 8 ou 9 rayons inférieurs de la pectorale sont libres sur le tiers de leur longueur. La coloration générale est rouge, rosé sur le ventre ; la pre-



Helicolenus dactylopterus (Delaroche, 1809)

mière nageoire dorsale présente une tache noirâtre au niveau de l'échancrure ; l'intérieur de la bouche est également noirâtre. Les jeunes individus sont parfois zébrés de larges bandes transversales grisâtres.

C'est une espèce profonde de l'Atlantique et de la

Méditerranée ; elle vit sur les fonds mous de la pente continentale, entre 200 et 600 m de profondeur. Elle atteint 38 cm de long ; sa taille habituelle se situe entre 20 et 25 cm.

Rascasse

Scorpaena stephanica Cadenat, 1943

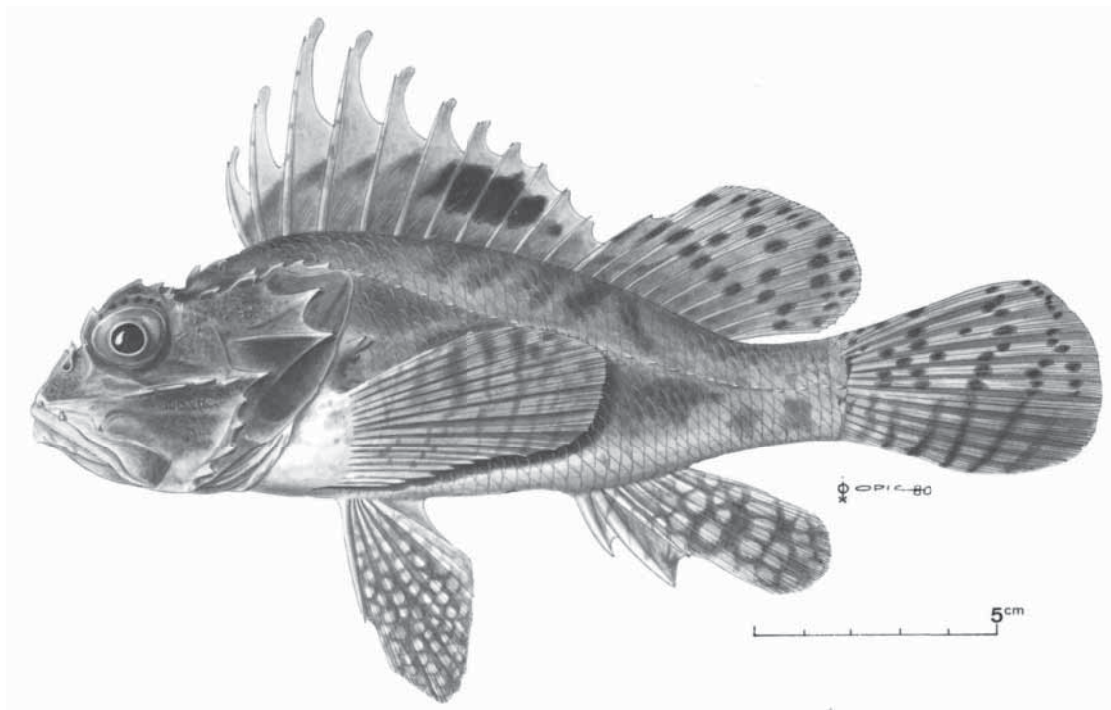
Scorpaenidae

La tête porte des lambeaux cutanés sauf à la mâchoire inférieure ; la gorge et la poitrine sont dépourvues d'écaillés ; les rayons inférieurs de la pectorale sont simples mais reliés par une membrane, les rayons supérieurs sont branchus ; l'œil, plutôt ovale, est compris 5 fois dans la longueur de la tête. La coloration est rougeâtre, plus foncée au niveau de la tête et sur le dos ; la dorsale épineuse présente une tache noire bien visible ; les autres nageoires présentent également des taches noirâtres, mais plus floues.

C'est une espèce commune, mais jamais abondante, des côtes occidentales d'Afrique, de la Mauritanie à la Guinée. Elle fréquente les fonds sablo-vaseux et rocheux du plateau continental, entre 75 et 200 m de profondeur. Elle atteint 40 cm de long.

Noms vernaculaires des rascasses :

Téyöntan (Sén. O) ; dièn maw (Sén. L) ; mambolo kro (Côte d'Ivoire) ; kondo (Guinée, So.).



Scorpaena stephanica Cadenat, 1943

Grondins

Les Triglidæ sont des poissons très spécialisés, qui présentent un certain nombre de caractères originaux. Le corps est conique, effilé vers l'arrière et trapu au niveau de la tête ; celle-ci est cuirassée de plaques osseuses et pourvue d'épines robustes. La bouche est légèrement infère ; le museau se prolonge souvent par un rostre plus ou moins fourchu. Il y a 2 nageoires dorsales, la première courte et épineuse, la seconde longue, molle et opposée à l'anale. La pectorale est longue, les 2 ou 3 premiers rayons inférieurs sont totalement libres et digitiformes. Enfin la ligne latérale peut présenter des écussons osseux ou scutelles. La teinte générale rougeâtre de ces poissons leur a valu le nom de rougets ; celui de grondins, qui leur est

Triglidæ

également appliqué, provient de leur faculté d'émettre des sons au moyen de leur vessie natatoire.

Ce sont des poissons benthiques côtiers des mers tropicales et tempérées. Fouilleurs de vase et de sable, ils utilisent leur rostre et leurs « doigts » pour la recherche des proies dans les sédiments. Leur régime alimentaire se compose principalement de vers, crustacés, mollusques, échinodermes et de petits poissons de fond. Ils sont comestibles, mais, jugés trop petits, ils sont le plus souvent rejetés à la mer par les chalutiers. Sur les côtes occidentales d'Afrique, plusieurs espèces sont susceptibles d'être rencontrées ; nous n'en retiendrons que trois.

Grondin strié

Chelidonichthys lastoviza (Bonnaterre, 1788)
syn. *Trigla lineata* Gmelin, 1789

Triglidae

Ce grondin a 3 rayons pectoraux libres et des écailles petites, disposées en rangées transversales et légèrement obliques, donnant un aspect strié au corps ; le museau présente 2 protubérances légères et à peine échancrées. La coloration est rouge brillant, sauf au niveau du ventre et des flancs qui sont blancs à blanc rosé ; les pectorales sont bleu-noir avec des taches sombres sur leur face interne.

C'est une espèce littorale de la Méditerranée et de l'Atlantique oriental. Elle se rencontre sur les fonds sableux de 30 à 50 m, à proximité des roches. Elle atteint 35 cm de long.

Grondin

Chelidonichthys gabonensis (Poll et Roux, 1955)
syn. *Trigla gabonensis* Poll et Roux, 1955

Triglidae

Chelidonichthys gabonensis est une espèce littorale des côtes occidentales d'Afrique qui se distingue du grondin strié par ses écailles non disposées en stries, par

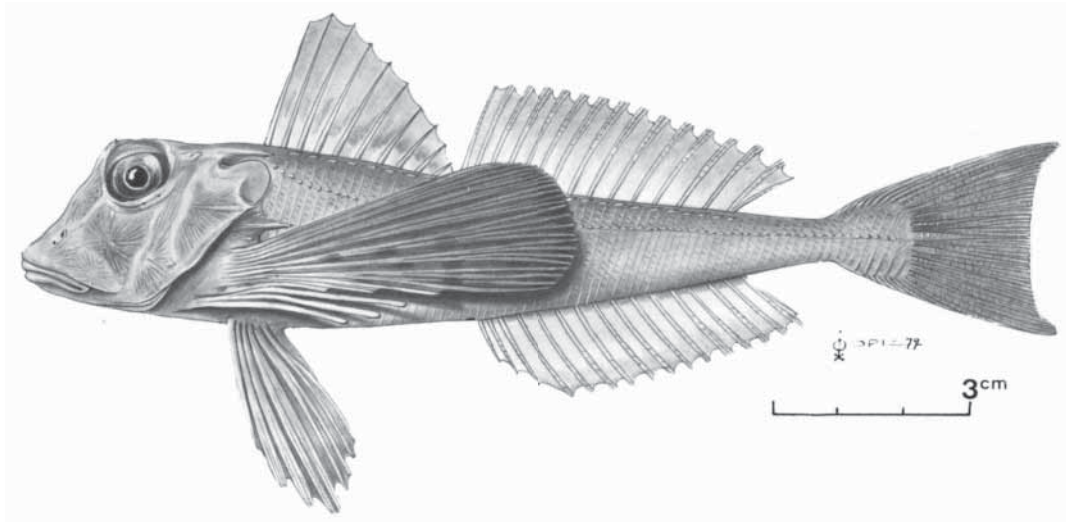
l'existence de protubérances rostrales prononcées et pourvues de 2 à 3 épines et par une bouche plus largement fendue : le maxillaire atteint le niveau du centre de l'œil.

Grondin

Lepidotrigla cadmani Regan, 1915

Triglidae

Lepidotrigla cadmani est une espèce de plus grande profondeur que les précédentes ; elle s'identifie aisément par les grandes écailles qui recouvrent son corps.



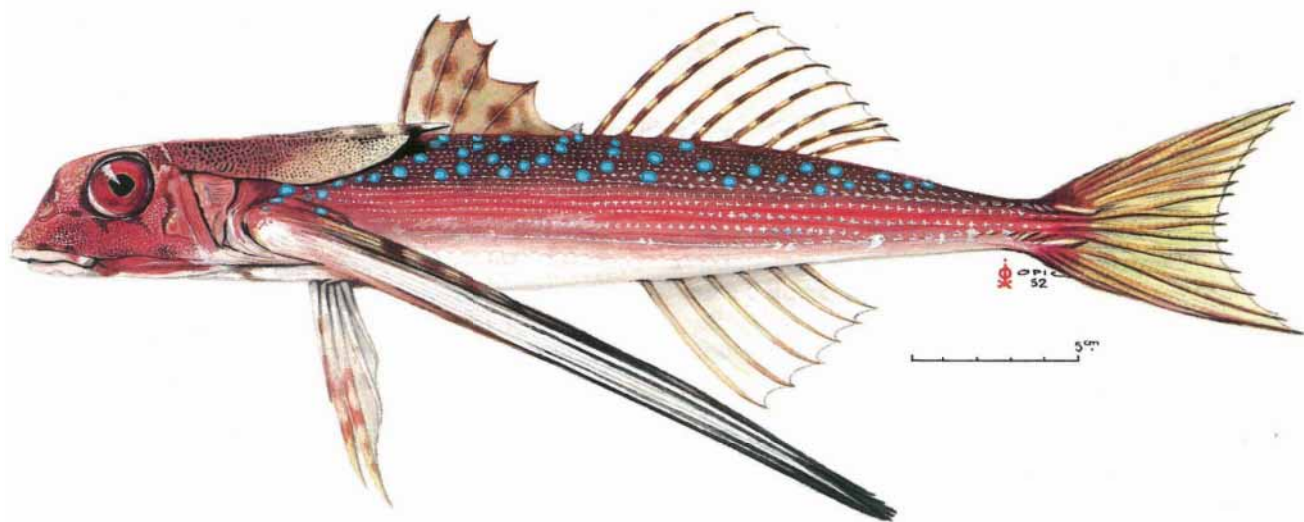
Chelidonichthys lastoviza (Bonnaterre, 1788)

Grondins volants

Les Dactylopteridae se caractérisent par un corps semblable à celui des Triglidae. La tête est forte, déprimée et entièrement cuirassée ; elle est prolongée en arrière par 2 très fortes épines. L'opercule présente aussi une forte épine dirigée vers l'arrière. Le museau est court et émoussé, la bouche petite et garnie de dents granuleuses. La dorsale épineuse est courte, séparée de la dorsale molle ; l'anale, opposée à la dorsale molle, est dépourvue d'épine ; la caudale est émarginée ; les pelviennes en position thoracique et les pectorales sont extraordinairement développées et en 2 parties. Enfin il existe, de part et d'autre du pédoncule caudal, 2 écailles tranchantes.

Dactylopteridae

Ce sont des poissons de fond des mers chaudes qui, malgré leur nom, sont incapables d'effectuer des vols planés hors de l'eau comme ceux des vrais poissons volants. Ils viennent cependant en pleine eau et près de la surface en période de reproduction ; ils semblent effectuer, à cette occasion, quelques bonds hors de l'eau. En fait, ce sont bien des poissons benthiques, qui se déplacent sur le fond au moyen de leurs nageoires pelviennes et des lobes inférieurs des pectorales. Ils se prennent d'ailleurs au chalut, mais ne sont pas consommés. Ils émettent des grognements comme les grondins. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il n'existe qu'une seule espèce.



Cephalacanthus volitans (Linnaeus, 1758)

Grondin volant

Cephalacanthus volitans (Linnaeus, 1758)
syn. *Dactylopterus volitans* (Linnaeus, 1758)

Dactylopteridae

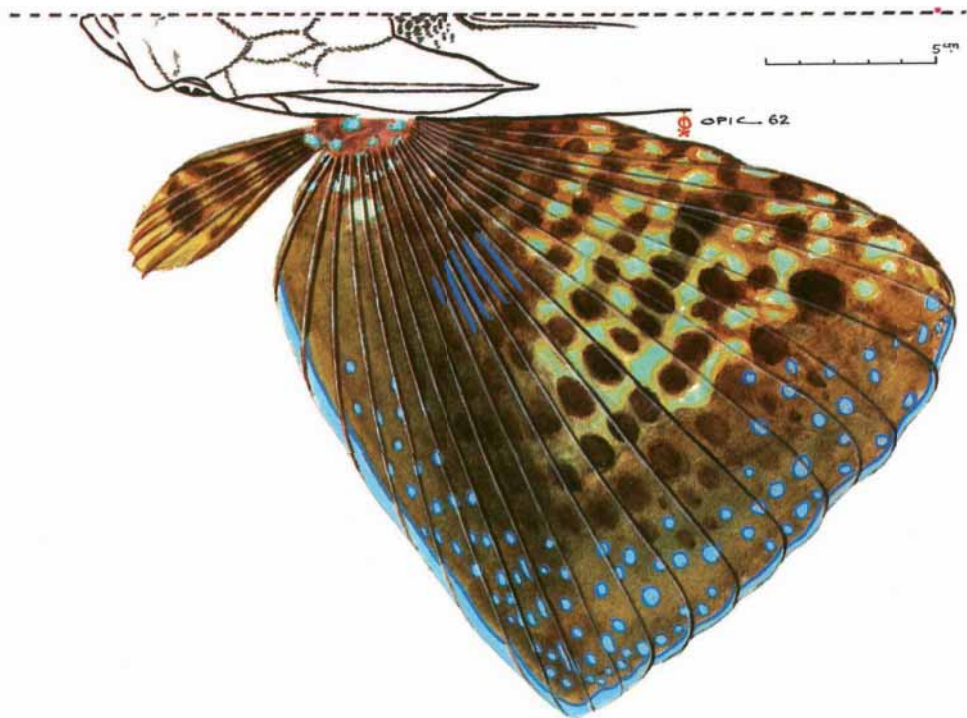
Le dos et les flancs sont brun rougeâtre, marqués de rangées longitudinales de points blancs et de taches bleu ciel ; le ventre est blanc ; la pectorale est bleu nuit à noirâtre avec une zone translucide verdâtre marquée de taches noires ; les bords de la nageoire présentent des taches bleu ciel plus petites.

C'est une espèce atlantique tropicale, connue de part et d'autre de l'océan et en Méditerranée. Elle est très commune sur les côtes ouest-africaines, sans jamais être

abondante. Les chalutiers la prennent sur les fonds sableux et vaseux du plateau continental entre 10 et 85 m de profondeur, mais non consommée, elle est rejetée. Son régime alimentaire est constitué d'organismes benthiques tels que crustacés, mollusques et petits poissons de fond. Elle atteint 50 cm de long.

Nom vernaculaire :

Nawane (Sén.).



Pectorale de Cephalacanthus volitans

Perciformes typiques présentant un maxillaire large et entièrement visible : sa partie postérieure n'est pas recouverte par la région sous-orbitaire. La bouche est grande et pourvue de dents en cardes sur les mâchoires et le palais (vomere et palatins) ; il existe parfois quelques canines sur le devant des mâchoires. En général les bords du préopercule sont dentelés et l'opercule porte 3 épines aplaties. La partie épineuse de la dorsale comprend de 7 à 12 épines ; les pelviennes, en position thoracique, présentent toujours 1 épine et 5 rayons mous ; l'anale débute par 3 épines et la caudale, qui peut être arrondie, tronquée, émarginée ou fourchue, est constituée de 15 rayons branchus. La coloration est extrêmement variable, certaines espèces sont même capables de changements rapides de coloration, cependant la livrée permet bien souvent d'identifier facilement les spécimens fraîchement pêchés.

Ce sont des poissons côtiers ou démersaux des eaux tropicales et subtropicales et, accessoirement, tempérées ; quelques espèces sont susceptibles de fréquenter les eaux saumâtres. Ils peuvent être sédentaires ou effectuer des migrations bathymétriques ou géographiques. Tous sont des prédateurs ichtyophages. Ils chassent en général à

l'affût et sont capables de détentés vives, en bondissant sur leurs proies qu'ils englobent dans leur énorme gueule. La plupart ont la particularité d'être hermaphrodites : les serrans, par exemple, ont des gonades constituées de tissus mâles et de tissus femelles fonctionnels et matures simultanément ; dans ce cas, il y a autofécondation possible. Par contre les *Epinephelus* sont des hermaphrodites potentiels dans la mesure où l'un des tissus sexuels est inhibé par l'autre : le tissu à l'état de latence ne se développera que si le tissu fonctionnel cesse son activité ; dans ce cas, il peut y avoir inversion sexuelle, l'individu est d'abord femelle puis mâle (hermaphrodisme progonique) ou inversement (hermaphrodisme protandrique). La famille des Serranidae comprend des espèces de quelques centimètres à 2 et même 3 mètres de longueur. La plupart de ses représentants ont une chair excellente ; ils sont recherchés et pêchés à la ligne ou au chalut. Les gros mérours sont particulièrement appréciés par les pêcheurs sportifs et les chasseurs sous-marins. Sur les côtes occidentales d'Afrique, les Serranidae sont très bien représentés : les espèces sont nombreuses (une vingtaine connues) et certaines sont très abondantes.

Bar tacheté

Dicentrarchus punctatus (Bloch, 1792)
syn. *Morone punctata* (Bloch, 1792)

Serranidae

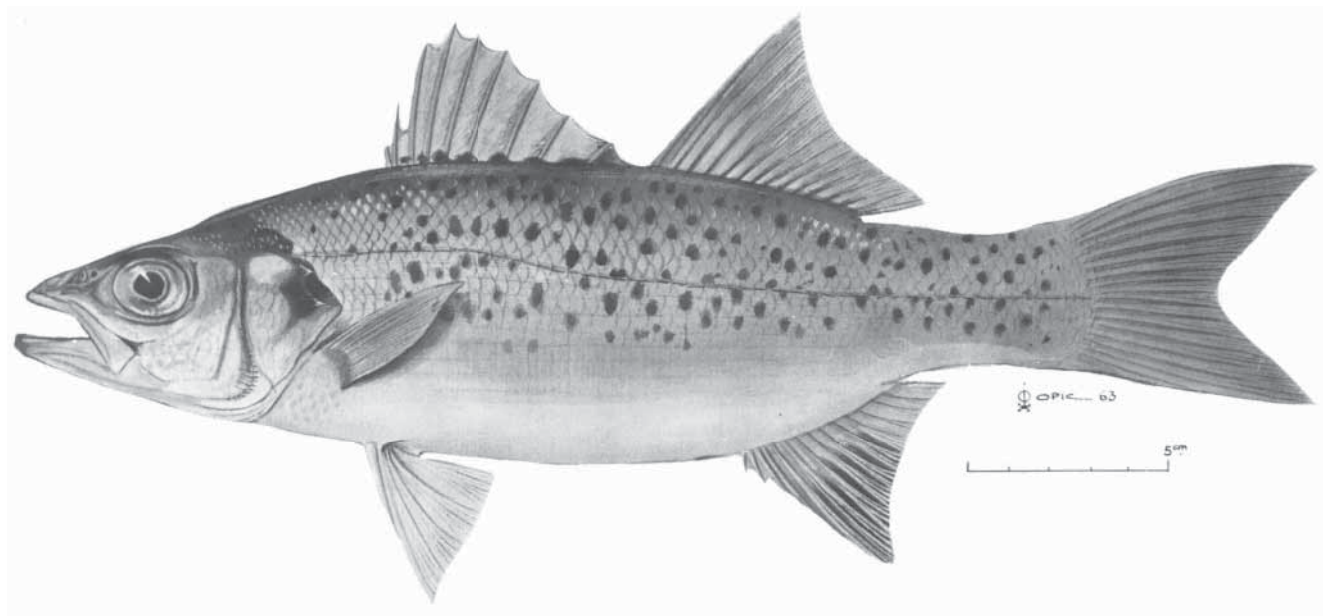
C'est le seul Serranidae ouest-africain (que l'on range maintenant dans la famille des Moronidae) à posséder 2 nageoires dorsales séparées ; la première est constituée de 9 épines et la seconde de 12 à 14 rayons mous. La forme est élancée, la coloration brillante ; le ventre est argenté et le dos gris acier parsemé de petites taches foncées arrondies.

Cette espèce, commune, ne dépasse guère 50 cm ; la taille la plus fréquente varie de 25 à 35 cm. Connue en Méditerranée, sa limite sud semble se situer au niveau des Iles du Saloum. Elle est capable de pénétrer en milieu

dessalé, ou au contraire légèrement sursalé (Sine Saloum). On la rencontre habituellement sous le nom impropre de « truite de mer », sur les marchés sénégalais. L'espèce voisine, *Morone Labrax* (LINNAEUS, 1758), connue sous les noms de bar atlantique ou loup de Méditerranée, est plus septentrionale et ne dépasse pas les côtes marocaines.

Noms vernaculaires :

Soroy, douroï (Sén. O) ; silin'ke, sinin'ke (Sén. L) ; dian doulla (Sén. S.).



Dicentrarchus punctatus (Bloch, 1792)

Serran-vachette

Serranus cabrilla (Linnaeus, 1758)

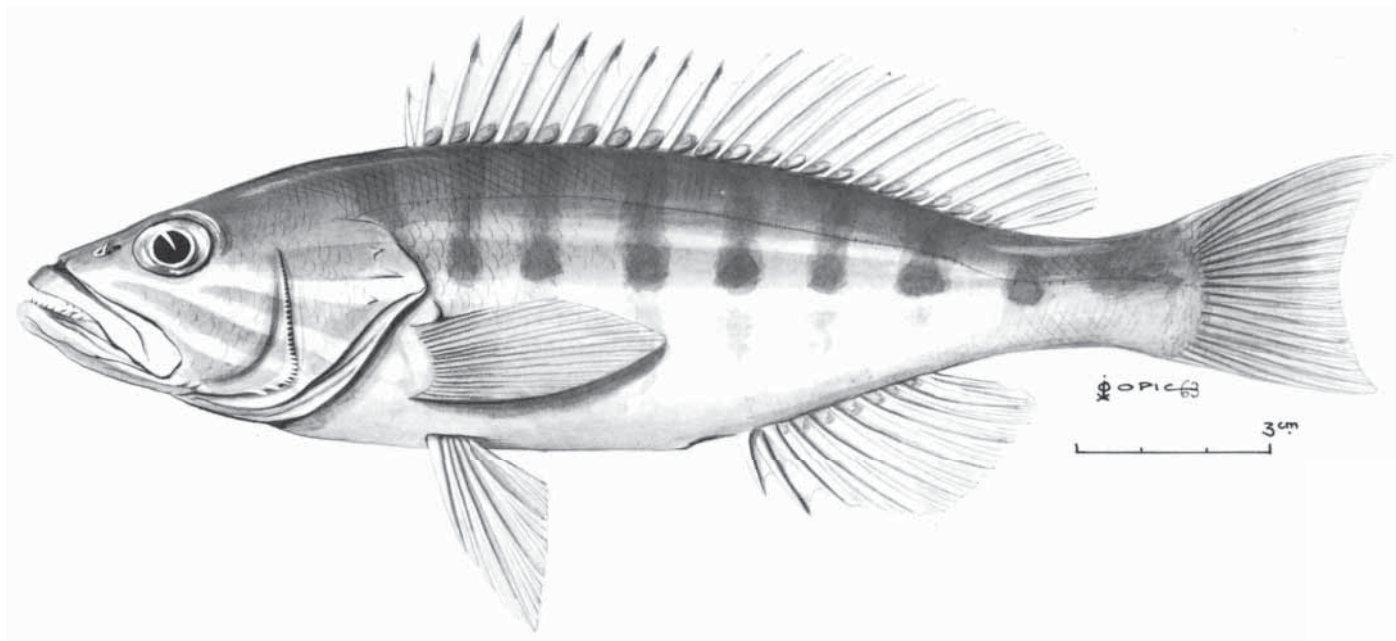
Serranidae

Petit Serranidae d'une vingtaine de centimètres, originaire de Méditerranée où il est très commun ; il est connu en Atlantique-Est, depuis la Manche jusqu'à l'Angola. Il se caractérise par une seule nageoire dorsale constituée de 10 épines et de 14 à 16 rayons mous, une anale à 3 épines et 7 à 8 rayons mous et seulement 2 épines operculaires. Le corps est jaune orangé vif du vivant de l'animal, avec des bandes longitudinales jaunes ou lilas qui se prolongent sur les joues et qui disparaissent très vite après la mort.

Le serran écriture, *Serranus scriba* (LINNAEUS, 1758) diffère de *S. cabrilla* par la présence de petites stries sinueuses rougeâtres sur l'opercule qui évoquent l'écriture arabe. Ce sont des espèces littorales des fonds rocheux que l'on capture surtout à la ligne, parfois au chalut.

Nom vernaculaire :

Sopa n'gamé (Sén. O) ; nkoutou tobo (Congo, V.).



Serranus cabrilla (Linnaeus, 1758)

Badèche

Mycteroperca rubra (Bloch, 1793)

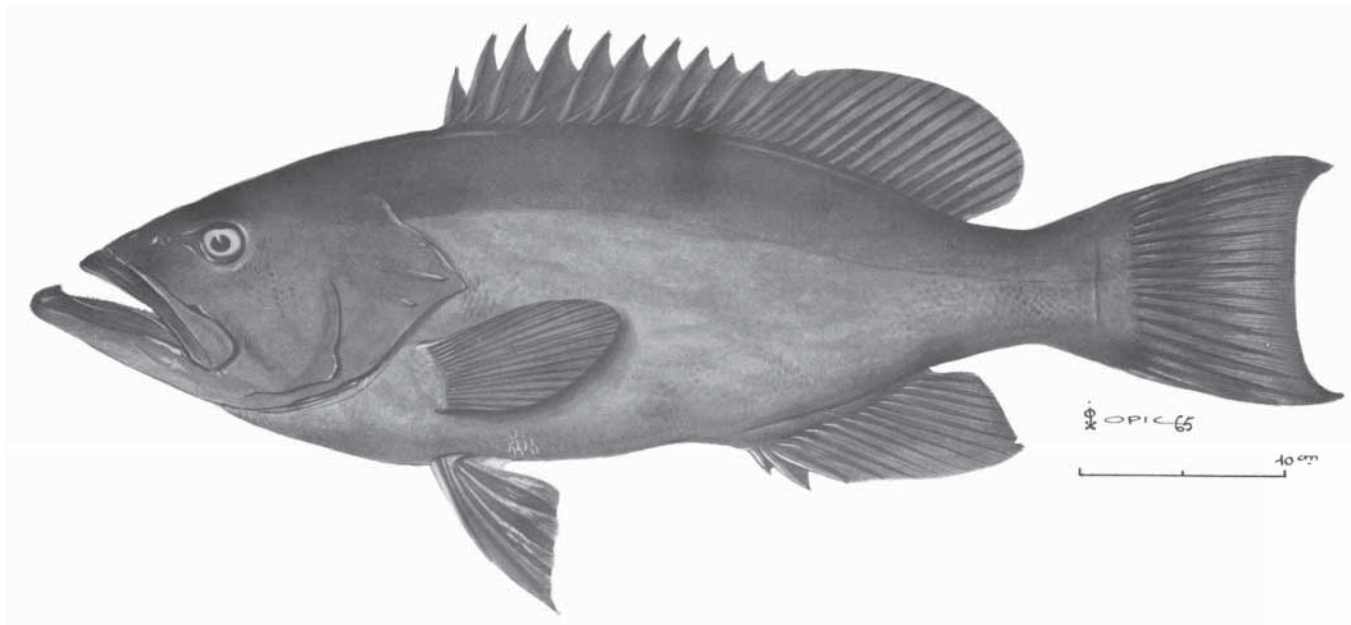
Serranidae

La badèche se particularise par son corps allongé et comprimé latéralement, son museau pointu et prognathe, et par les 11 épines de sa dorsale. Mais ce qui la distingue nettement des autres mérus avec lesquels elle peut être confondue et, en particulier, du mérou de Gorée, c'est l'existence de 11 à 12 rayons mous à l'anale (au lieu de 7 à 9). Son premier arc branchial porte 40 à 50 branchiospines dont 29 à 32 sur la partie inférieure. La coloration est brun rougeâtre, parfois plus ou moins verdâtre, avec des marbrures claires irrégulières, formant des sortes d'ondulations.

C'est une espèce typiquement ouest-africaine, très commune sur les côtes du Sénégal où elle peut atteindre 75 cm de long et peser 6 kg. Elle existe également en Méditerranée et sur les côtes du Brésil et des Caraïbes. C'est un poisson recherché par les chasseurs sous-marins et les pêcheurs à la ligne.

Noms vernaculaires :

Yétöntö, yédyö (Sén. O).



Mycteroperca rubra (Bloch, 1793)

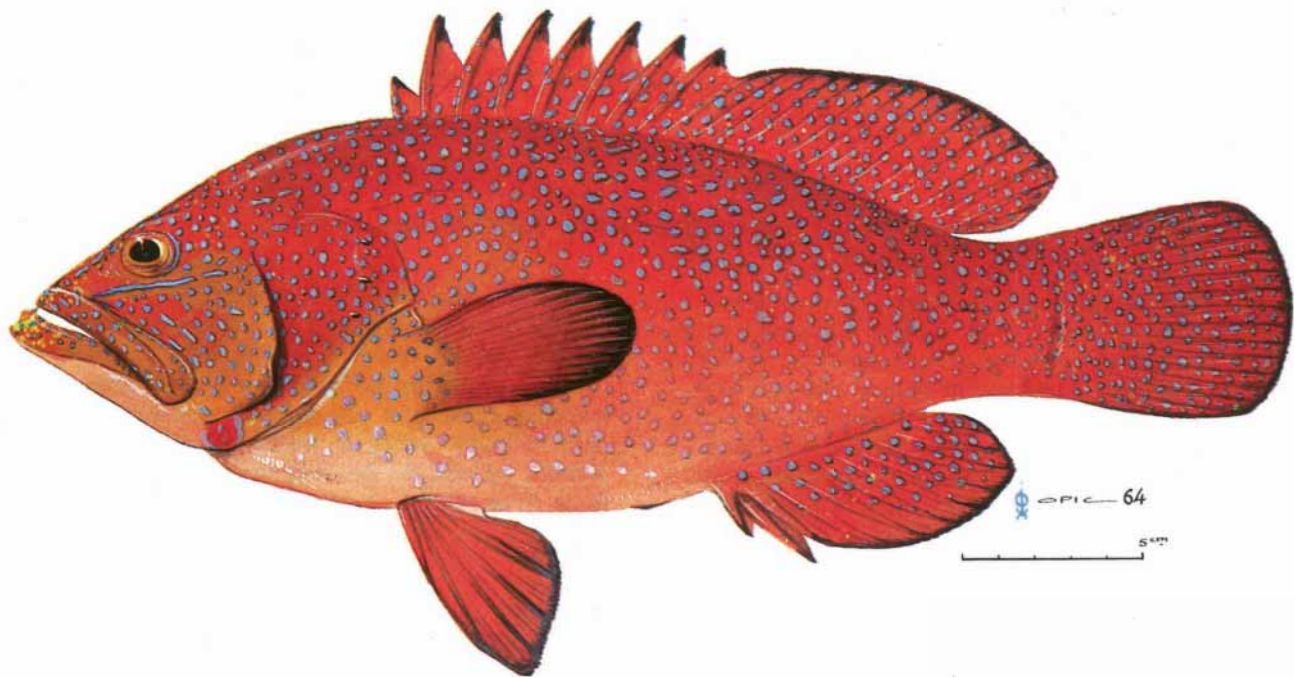
Mérou rouge à points bleus *Epinephelus (Cephalopholis) taeniops* (Valenciennes, 1828) Serranidae

Serranidae ayant une seule nageoire dorsale constituée d'une partie antérieure à 9 épines et d'une partie postérieure à 13-15 rayons mous ; l'anale a 3 épines et 9-10 rayons mous. Sa livrée permet de le reconnaître sans doute possible : la coloration est en effet rouge vermillon très vif, parsemé de nombreux petits ocelles bleus. Il existe une variété à la livrée noir brillant, marquée également de points bleus.

C'est une espèce littorale de petite taille (40 cm), très commune le long des côtes occidentales d'Afrique. Sa chair est excellente.

Noms vernaculaires :

Khonkhé, kèle (Sén. O) ; agnato (Togo) ; litobo (Congo, V.) ; garoupo (Angola).



Epinephelus (Cephalopholis) taeniops (Valenciennes, 1828)

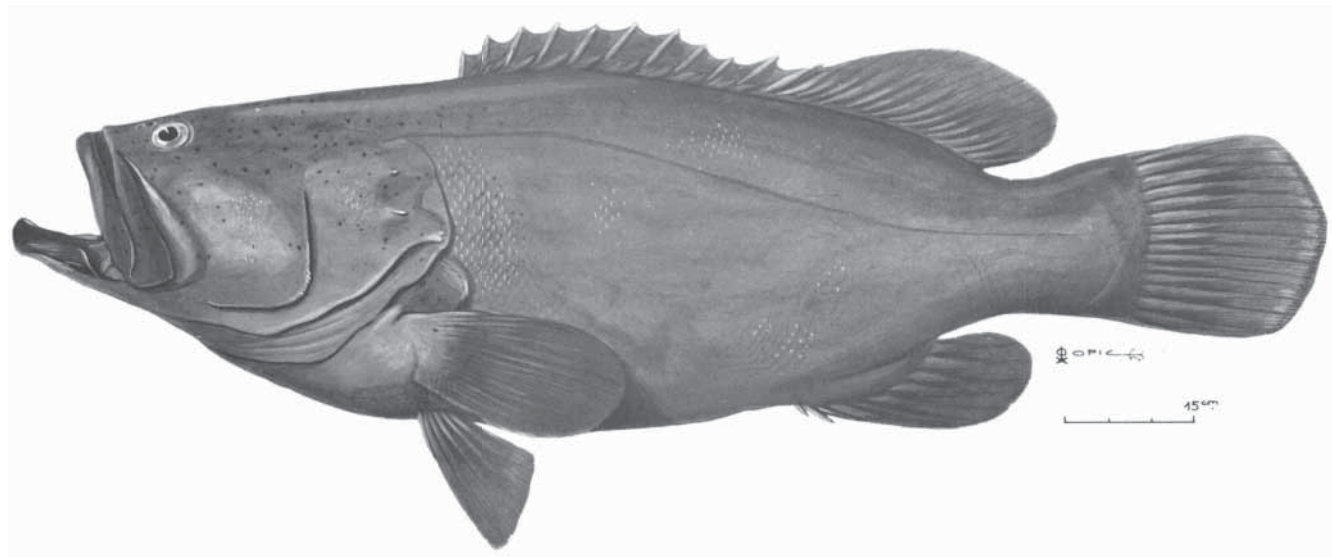
Mérou géant

Epinephelus (Promicrops) esonue (Ehrenbaum, 1914)

Serranidae

Il s'agit du plus grand mérou des côtes ouest-africaines (230 cm pour 175 kg). C'est un mérou au corps massif, de section transversale presque circulaire. La tête est large et pourvue d'une bouche énorme ; les yeux sont petits. La dorsale est constituée de 11 épines et 16 rayons mous, mais la partie épineuse basse permet de le distinguer des autres espèces. La coloration est brune, devenant verdâtre ventralement ; la tête et le dos sont ponctués de petites taches noirâtres.

C'est un poisson très côtier qui fréquente les estuaires et les entrées des lagunes. Quelques individus ont été capturés par des chasseurs sous-marins à la pointe des Almadies et aux Iles de Gorée et de la Madelaine. Il a un homologue américain : *Epinephelus (Promicrops) itajara* (LICHTENSTEIN, 1822), le Jewfish des pêcheurs sportifs dont un individu de 308,44 kg fut capturé en Floride sur fil de 36 kg.



Epinephelus (Promicrops) esonue (Ehrenbaum, 1914)

Mérou bronzé

Epinephelus aeneus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

Serranidae

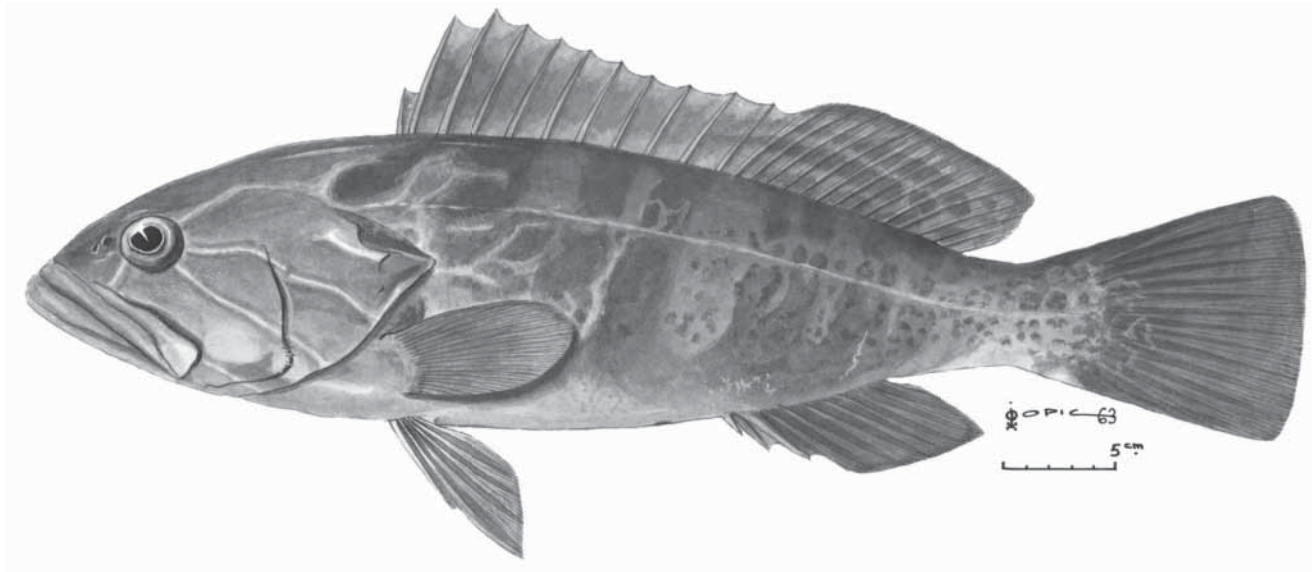
Il s'agit du célèbre tiof, tant apprécié au Sénégal pour la préparation du fameux riz au poisson ou tiebou dien. C'est un grand Serranidae de couleur grisâtre avec des bandes plus ou moins bronzées, notamment chez les jeunes. Le critère principal d'identification est la présence de 3 lignes claires divergentes à partir de l'œil et s'étendant sur les opercules. Par ailleurs la nageoire caudale est légèrement arrondie même chez les jeunes.

La taille habituelle est d'environ 50 cm pour un poids moyen de 5 kg, mais elle peut atteindre 100 cm et un poids de 12 à 13 kg. L'espèce est très commune sur les fonds sablo-vaseux de la Méditerranée orientale et des

côtes ouest-africaines jusqu'à l'Angola. Elle se pêche à la ligne et au chalut (525 t débarquées à Dakar en 1977) entre 20 et 200 m de profondeur ; la période la plus favorable se situe de décembre à juin. C'est également pendant cette période qu'elle se rencontre dans les lagunes ivoiriennes.

Noms vernaculaires :

Khoutch, loger (Sén. O) ; tiof (Sén. L) ; nodiof (Sén. S) ; rikotté (Guinée) ; dadassou ekoué, orousin (Côte d'Ivoire) ; litobo (Congo, V.). Parfois appelé « fausse morue » au Sénégal.



Epinephelus aeneus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

Mérou commun de Méditerranée

Epinephelus guaza (Linnaeus, 1758)
syn. *Epinephelus gigas* (Brünnich, 1768)

Serranidae

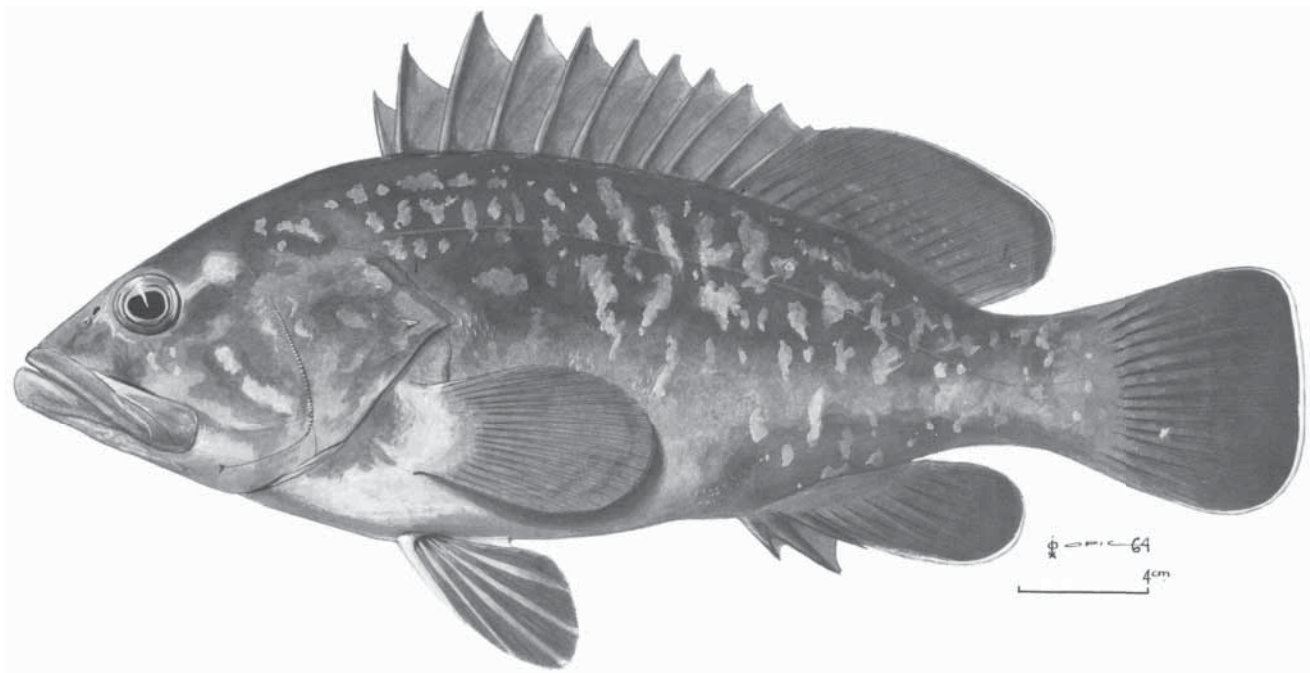
Grand Serranidae au corps trapu de couleur brun rougeâtre sur le dos et jaune orangé sur le ventre avec des marbrures gris verdâtre qui disparaissent rapidement après la mort. La nageoire caudale est arrondie chez les adultes.

La taille courante est d'environ 60 cm mais peut atteindre 140 cm. C'est une espèce sédentaire et solitaire des fonds rocheux du plateau continental, entre 10 et 200 m de profondeur. Elle est commune en Méditerranée

et en Atlantique oriental, depuis le Golfe de Gascogne jusque l'Afrique du Sud ; elle existe également sur les côtes du Brésil et de Guyane. Elle se capture surtout à la ligne et parfois au chalut. C'est une cible de choix pour les chasseurs sous-marins, amateurs de trophée et de bonne chair.

Noms vernaculaires :

Dialakh (Sén. O) ; kotj, kotyo (Sén. L) ; awro (Côte d'Ivoire) ; litobo (Congo, V.).



Epinephelus guaza (Linnaeus, 1758)

Mérou noir

Epinephelus caninus (Valenciennes, 1843)

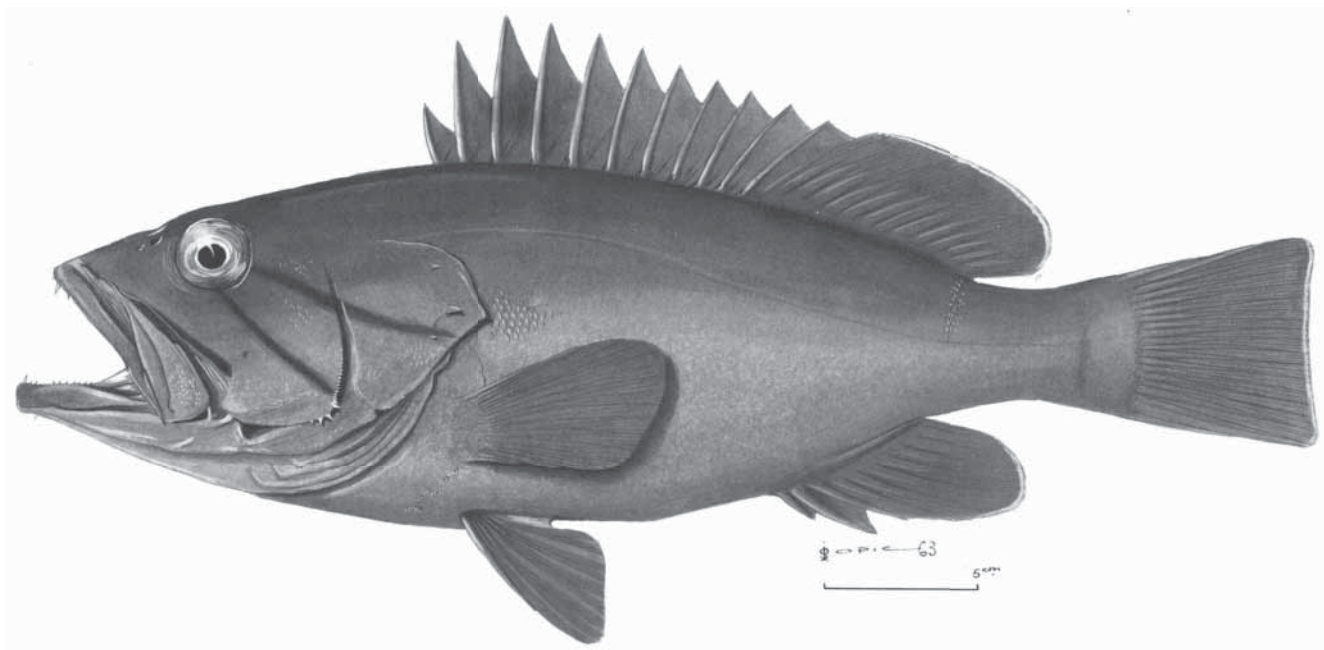
Serranidae

Très grand Serranidae dépassant 150 cm de long. Il est caractérisé par la présence de fortes canines sur le devant des mâchoires. La dorsale a 11 épines et 13-14 rayons mous, la caudale est tronquée. La coloration est uniforme, gris violacé avec, sur les joues, 2 bandes étroites foncées partant de l'œil ; il existe en général une tache noire le long du maxillaire.

C'est une espèce des fonds sablo-vaseux du plateau continental et du rebord jusqu'à 300 m de profondeur. Assez commune sur les côtes de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, du Maroc au Sénégal ; elle est plus rare au sud mais connue jusqu'au Congo.

Noms vernaculaires :

Ngaïngo (Sén. O) ; rour (Sén. L).



Epinephelus caninus (Valenciennes, 1843)

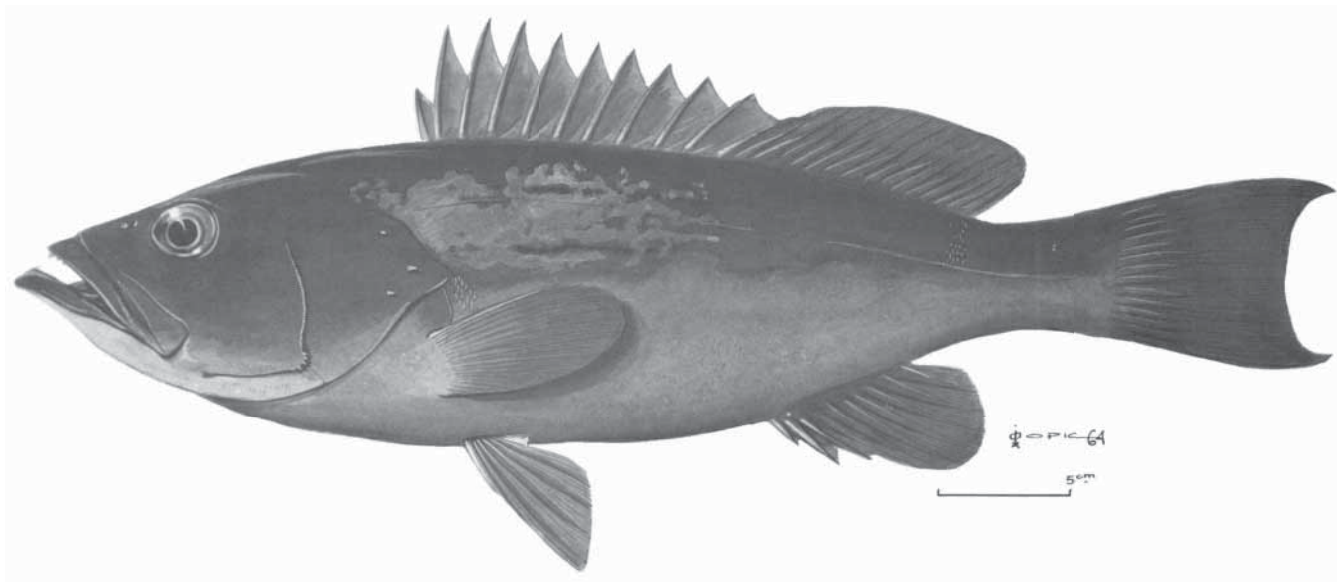
C'est un mérou au corps plus allongé et plus comprimé que les espèces précédentes du genre. Par sa forme, il ressemble à la badèche : *Mycteroperca rubra*. La nageoire dorsale possède 11 épines et 15-16 rayons mous, l'anale 3 épines et 7-9 rayons mous. La caudale est arrondie chez les jeunes ; elle est tronquée ou émarginée chez les adultes. La coloration est brune sur le dos et les flancs ; elle devient grisâtre sur le ventre. Les adultes présentent souvent une grande tache jaune doré au niveau de la partie antérieure de la ligne latérale, entre la pectorale et la partie épineuse de la dorsale. Les jeunes sont marqués de lignes longitudinales sombres.

C'est une espèce côtière des fonds rocheux, très abondante autour de la Presqu'île du Cap-Vert. Elle atteint communément 80 cm de long et exceptionnelle-

ment 140 cm. Le mérou-badèche est souvent faussement désigné par l'appellation scientifique *Epinephelus goreensis* (Valenciennes, 1830). En fait le mérou de Gorée est une espèce plus rare, plus petite (60 cm) et qui se particularise par une livrée brunâtre, plus claire sur le ventre, et zébrée de cinq bandes noirâtres et diffuses, disposées obliquement sur les flancs supérieurs. La dépression supramaxillaire est noirâtre. Le mérou de Gorée se rencontre sur la partie interne du plateau continental, notamment au voisinage des zones rocheuses, depuis la côte jusqu'aux profondeurs de l'ordre d'une centaine de mètres, où il est pêché à la palangre par les cordiers.

Nom vernaculaire :

Doy, ndoy (Sen. O).



Epinephelus alexandrinus (Valenciennes, 1828)

Poissons-pavillons

Perciformes au corps oblong et comprimé, couvert d'écaillés rugueuses y compris sur les joues et les opercules. Les nageoires sont épineuses, la dorsale présente une partie épineuse de 10 à 12 rayons et une partie molle opposée à l'anale qui est précédée de 3 épines. Dorsale et anale sont dépressibles en partie dans un fourreau écaillé situé à leur base. Les pectorales sont relativement longues et pointues, les pelviennes sont en position thoracique et unies entre elles, la caudale est échancrée.

Crocro à gros yeux

Son nom lui vient de sa ressemblance avec le crocro, *Pomadasys bennetti*, duquel il diffère par ses yeux beaucoup plus grands, son museau plus pointu et son corps plus comprimé. Le crocro à gros yeux est uniformément argenté, ses nageoires sont jaune orangé vif.

Le crocro à gros yeux est une petite espèce (15 cm) lit-

Kuhliidae

Ce sont des poissons de taille petite à moyenne, plus particulièrement répandus dans les mers chaudes de l'Indo-Pacifique. La famille compte surtout des espèces d'eaux saumâtres et d'eaux douces. En Atlantique oriental tropical, elle n'est représentée que par une seule espèce : *Parakublia macrophthalmus* (OSORIO, 1894).

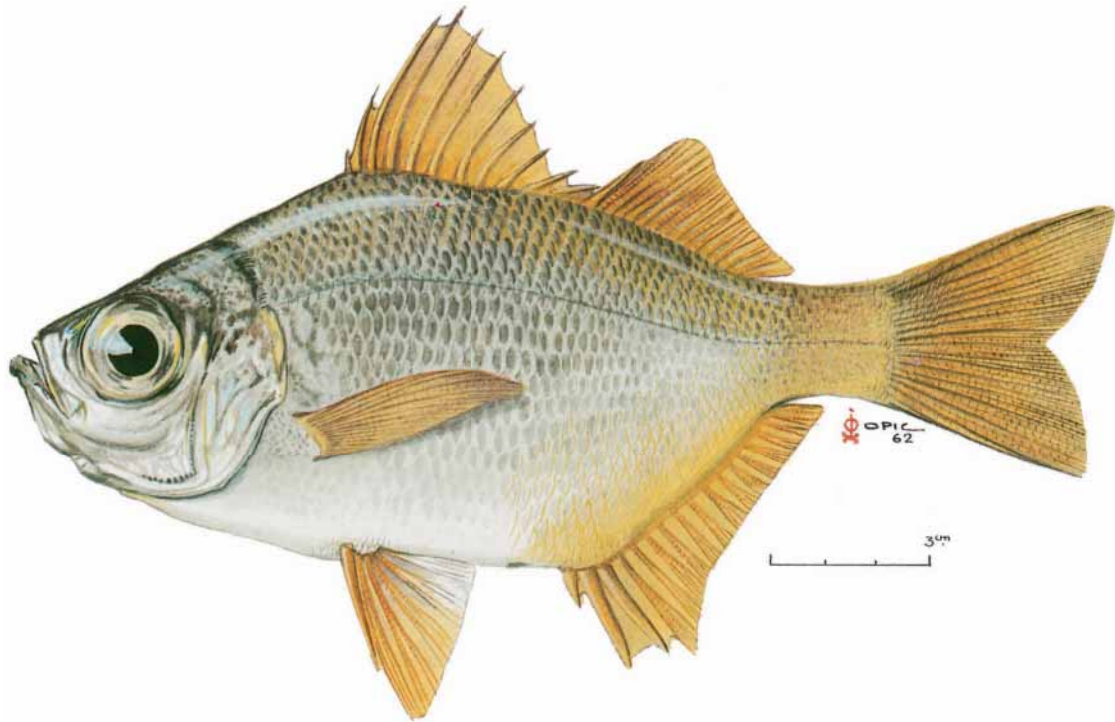
Parakublia macrophthalmus (Osorio, 1894)

Kuhliidae

torale des côtes occidentales de l'Afrique tropicale, connue du Sénégal au Congo. Elle fréquente surtout les zones rocheuses où elle se prend à la ligne.

Nom vernaculaire :

Dara (Sén. L).



Parakuhlia macrophthalmus (Osorio, 1894)

Beauclaires

Perciformes comprimés latéralement qui possèdent des yeux très grands et une bouche largement fendue et oblique dont la mandibule est proéminente. Les nageoires sont épineuses : la dorsale est formée d'une partie épineuse (10 épines) et d'une partie molle, non séparées par une échancrure ; l'anale a 3 épines. Les pelviennes sont en position thoracique. La caudale est émarginée ou arrondie. Le corps, y compris la tête, est entièrement couvert de petites écailles rugueuses. La coloration est, le plus souvent, rouge vif.

Ce sont des poissons benthiques des mers tropicales et subtropicales. Ils mènent une vie nocturne ; le jour ils

Priacanthidae

se maintiennent sous les surplombs, dans les grottes et les failles des zones rocheuses et des récifs. Ils chassent en pleine eau les petits poissons et les crustacés planctoniques. Inquiétés, ils sont capables de changer de couleur ; les flancs présentent alors des marbrures argentées. Leur chair est excellente, mais peu appréciée sur les côtes occidentales d'Afrique où 2 espèces sont présentes. L'une est cosmopolite des régions tropicales : le beauclaire sanglant, *Priacanthus cruentatus* (LACÉPÈDE, 1801) ; l'autre est atlantique tropicale : le beauclaire-soleil, *Priacanthus arenatus* CUVIER, 1829.

Beauclaire-soleil

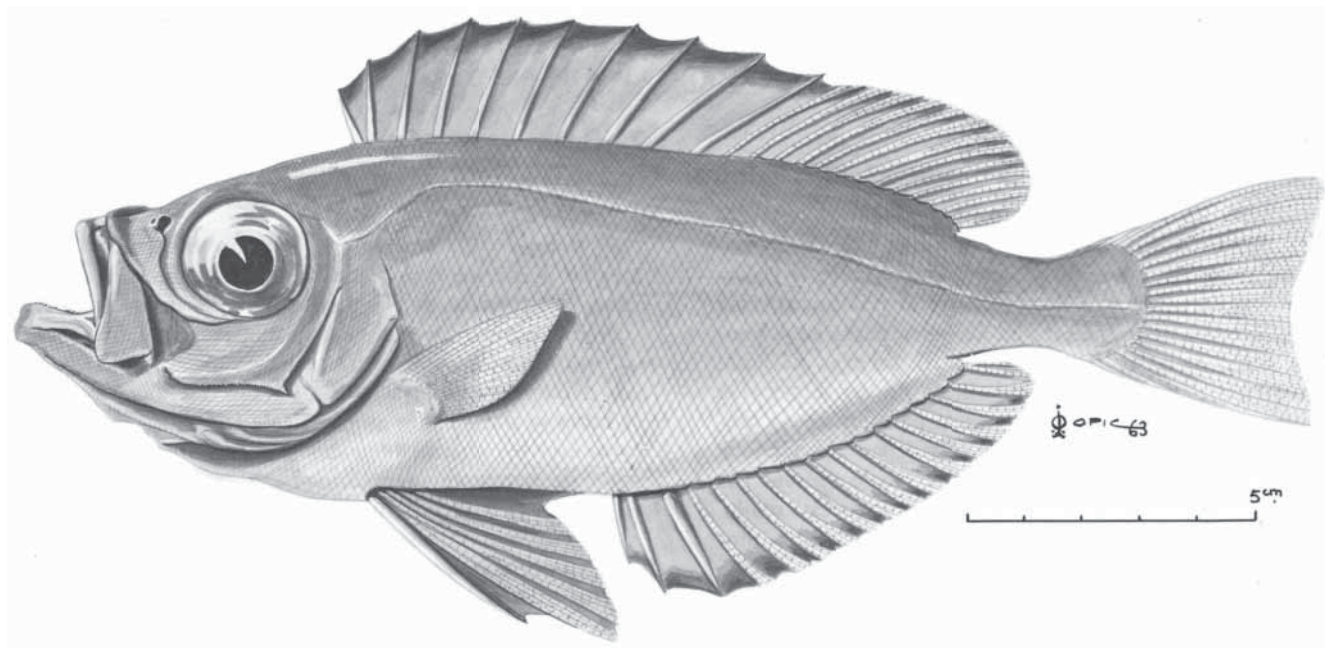
Priacanthus arenatus Cuvier, 1829

Priacanthidae

Le corps est oblong et comprimé. La coloration, rouge brillant, devient rapidement terne après la mort et présente parfois des plages irrégulières argentées au moment de la capture. Les pelviennes sont noirâtres à leur extrémité.

C'est une espèce atlantique tropicale, commune sur

les côtes africaines au-delà de 50 m et jusqu'à 200 m de profondeur sur des fonds de nature variée. Prise au chalut, parfois en quantité importante, elle est habituellement rejetée par les pêcheurs, faute de débouchés. Elle peut atteindre 45 cm de long, mais les exemplaires les plus courants mesurent de 15 à 20 cm.



Priacanthus arenatus Cuvier, 1829

Noms vernaculaires :

Pas de noms régionaux connus. Les appellations « gros yeux » et « motard » sont souvent utilisées

pour désigner les *Priacanthus*, mais il est préférable d'employer le terme de beauclair qui est beaucoup plus spécifique.

Tassergal

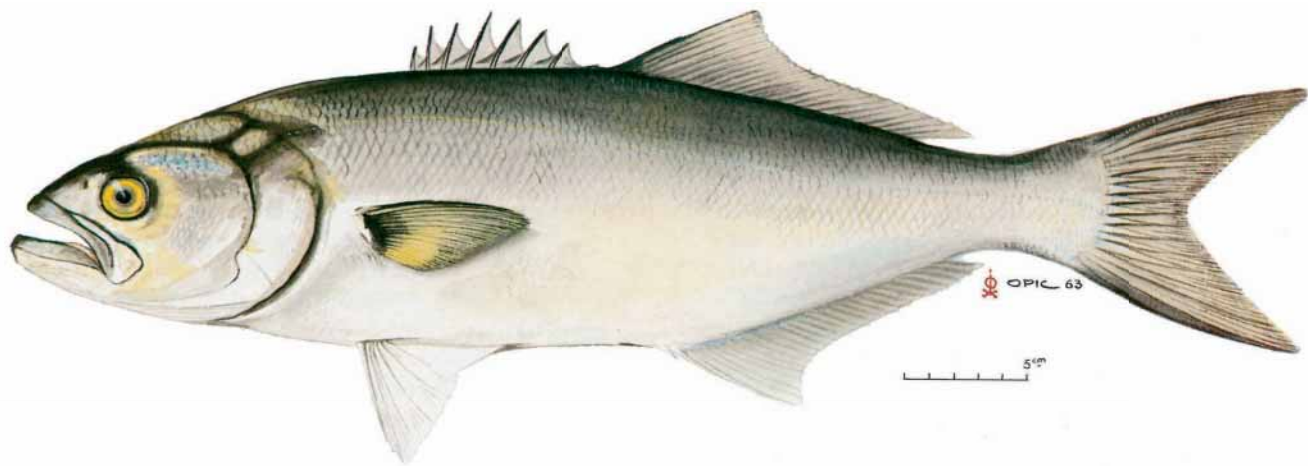
Pomatomus saltator (Linnaeus, 1766)

Pomatomidae

Proche voisine des Carangidae, la famille des Pomatomidae ne comprend qu'un seul représentant : le tassergal. Son corps est allongé, fusiforme et puissant comme celui d'une sériole, mais il s'en distingue par sa large bouche armée de dents pointues et tranchantes et sa mâchoire inférieure proéminente, lui donnant un air féroce. De plus ses dorsales sont séparées par un petit espace, sa caudale bien que fourchue n'est pas aussi échancrée que celle d'un Carangidae et les épines de son anale ne sont pas isolées ; enfin l'anale est plus courte que la dorsale molle. Le dos est bleu verdâtre assez sombre, les flancs sont argentés et le ventre est blanc.

Le tassergal est une espèce cosmopolite des eaux tempérées chaudes de l'Atlantique et de l'Indo-Pacifique. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il est surtout abondant en Mauritanie et au Sénégal (Grande Côte) durant la

saison froide, de décembre à juin. En effet, dans cette région il effectue des migrations saisonnières liées au climat hydrologique et à la productivité des eaux. Ainsi en décembre-janvier, on assiste à un mouvement général vers le sud, les plus jeunes arrivant les premiers au Sénégal ; ils dépasseront la Presqu'île du Cap-Vert alors que les adultes se stabiliseront au niveau de Cayar, qu'ils quitteront avec le réchauffement des eaux en juin. A cette époque ils remontent vers Saint-Louis, puis vers le Banc d'Arguin et le Cap Timiris, où ils se reproduiront en eau peu profonde. Le tassergal fait l'objet d'une pêche artisanale saisonnière importante : les piroguiers, concentrés à Cayar et Saint-Louis, en capturent environ 10 000 t par an à la ligne. Le tassergal atteint 120 cm de long, mais sa taille courante se situe entre 30 et 60 cm. C'est le « Bluefish » des pêcheurs sportifs dont le record mondial est de 14,40 kg sur ligne de 24 kg (USA, 1972).



Pomatomus saltator (Linnaeus, 1766)

Noms vernaculaires :

Ngot, nalnol (jeunes) (Sén. O) ; sakö (Sén. L).

Remarque : le nom de tassergal viendrait du mot

berbère tasärgält, signifiant bar commun. Du bar, le tassergal n'a que la voracité, car sa chair grise est relativement médiocre et s'altère rapidement.

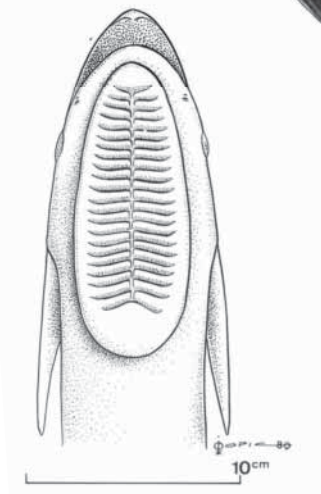
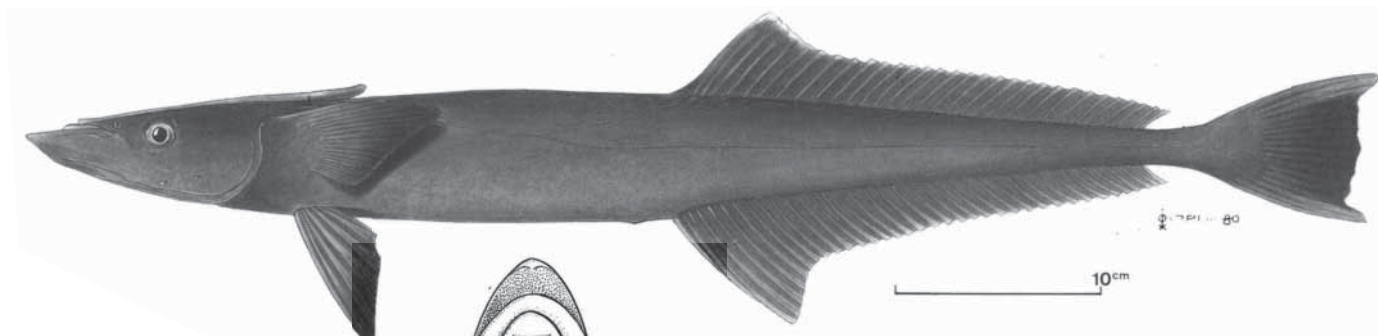
Remoras

Les remoras sont de curieux poissons, au corps fusiforme, et à la tête aplatie portant un disque adhésif caractéristique, formé de lamelles transversales mobiles, qui n'est, en fait, que la dorsale épineuse transformée. La dorsale molle et l'anale sont longues, symétriques et sans épines ; les pectorales sont rondes ou pointues et situées haut sur les flancs ; les pelviennes sont en position thoracique ; la caudale est échancrée ou lancéolée. Les écailles sont minuscules, lisses et incluses dans la peau.

Ce sont des poissons pélagiques cosmopolites des mers tropicales et subtropicales. Leur mode de vie est tout à fait particulier : leur disque adhésif leur permet de se fixer sur de nombreux hôtes tels que : requins, raies, voiliers, marlins, espadons, thons, tortues marines, dauphins et baleines. Certains remoras marquent une spécificité

Echeneidae

pour l'hôte d'accueil, ainsi le rémora blanc, *Remorina albescens*, se fixe préférentiellement sur les raies mantas ; d'autres sont moins exigeants et certains même se contentent d'une coque de bateau, voire de la combinaison d'un plongeur sous-marin. Ce comportement leur assure transport, protection et nourriture. Ils se fixent généralement sur les parties ventrales de l'animal récepteur ; mais quelques-uns s'installent à l'intérieur même de la cavité buccale ou branchiale. La fixation se fait par des mouvements de succion des lamelles provoquant un effet de ventouse. L'adhérence est telle qu'elle est mise à profit par les pêcheurs de certaines régions d'Amérique centrale et d'Asie : une cordelette est attachée à la queue d'un rémora vivant ; remis à l'eau, le rémora va chercher un hôte récepteur et s'y fixer ; il suffit alors de ramener le



Echeneis naucrates Linnaeus, 1758

rémora pour obtenir en même temps le poisson ou la tortue réceptrice. Les rémoras eux-mêmes ne sont pas consommés. La plupart des espèces connues de rémoras sont présentes en Atlantique oriental africain (7 sur 8). Celles-ci sont plus ou moins communes et se divisent en 2 sous-familles : les Remorinae et les Echeneidae.

Remorinae : le corps est assez peu allongé ; le disque céphalique comporte 12 à 19 paires de lamelles ; la pectorale est ronde ; la caudale encochée et la coloration uniforme. Deux représentants principaux : *Remorina albescens* (TEMMINCK et SCHLEGEL, 1845), à 12-14 paires de lamelles et blanchâtre, et *Remora remora* (LINNAEUS, 1758), qui est gris noirâtre et à 16-20 paires de lamelles.

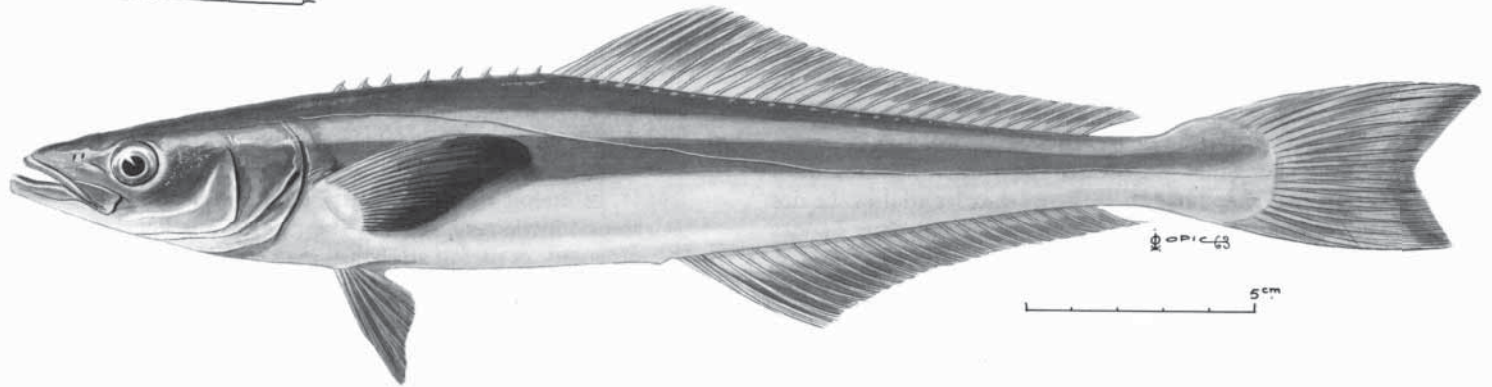
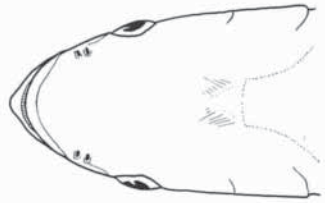
Echeneidae : le corps est nettement plus allongé ; le disque céphalique compte 10-11 (*Phtheirichthys*) ou 20-26 (*Echeneis*) paires de lamelles ; la pectorale est pointue ;

la caudale lancéolée et il existe généralement sur les flancs une bande longitudinale sombre bordée de blanc. L'espèce la plus commune est *Echeneis naucrates* LINNAEUS, 1758, c'est le plus grand des rémoras, il atteint 100 cm de long.

Noms vernaculaires :

Takegal (Sén. L) ; dag (Sén. O) ; grebi bagre (Côte d'Ivoire, Ebrié), lavousrin (Côte d'Ivoire, Alladian) ; ametachene (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; levulevui (Togo) ; loubana (Congo).

Remarque : Les rémoras sont parfois appelés, à tort, poissons-pilotes ; le vrai poisson-pilote est un Carangidae, *Naucrates ductor* (LINNAEUS, 1758), qui accompagne les grands poissons pélagiques mais sans jamais s'y fixer.



Rachycentron canadum (Linnaeus, 1766)

Mafou ou cobia

Rachycentron canadum (Linnaeus, 1766)

Rachycentridae

Seule espèce connue de la famille des Rachycentridae, le mafou se caractérise par un corps fusiforme, une tête large et déprimée, et une queue puissante. La forme générale rappelle celle des rémoras. La première nageoire dorsale est constituée de 7 à 9 épines courtes et isolées. La seconde nageoire dorsale et l'anale sont longues et élevées dans leur partie antérieure. La nageoire caudale est arrondie chez les jeunes, puis devient progressivement tronquée pour finalement être en croissant chez les adultes. Le dos et les flancs sont brun foncé et présentent deux bandes étroites longitudinales argentées ou bronze. Le ventre est blanchâtre à jaunâtre. Les nageoires sont brun foncé à noires.

Le mafou est une espèce pélagique cosmopolite des eaux chaudes tropicales. C'est un excellent nageur qui

aime suivre, comme les rémoras, les objets dérivants et les gros poissons tels que les requins. Il se déplace parfois en bancs, et s'approche volontiers des côtes. C'est essentiellement un mangeur de crabes et occasionnellement de poissons. Les pêcheurs sportifs, qui le connaissent plus particulièrement sous le nom de cobia, apprécient sa combativité, et les sauts répétés qu'il effectue pour sa défense. Le record mondial est de 50 kg sur ligne de 24 kg (Kenya, 1964). Le mafou atteint communément 100 cm de long, et exceptionnellement 200 cm. Il est pêché à la ligne par les piroguiers, et parfois au chalut, mais les apports restent faibles. Sa chair blanche et ferme est excellente.

Noms vernaculaires :

Cobia (Angl. et Esp.) ; todidé (Sen. O) ; parfois désigné faux thon, reine des mers ou porte-bonheur.

Carangues, chinchards, liches, sérioles, trachynotes

Les Carangidae sont des Perciformes dont le corps peut être, soit allongé et fusiforme, soit au contraire élevé et comprimé latéralement. Malgré cette variabilité de forme, ils sont aisément reconnaissables grâce à un certain nombre de caractères originaux. La peau est nue ou bien couverte de petites écailles parfois à peine visible. Les 2 nageoires dorsales sont plus ou moins séparées, la première, épineuse, montre une tendance à la réduction alors que la seconde, molle, est bien développée. La nageoire anale est précédée de 3 épines dont les 2 premières sont habituellement séparées. La ligne latérale peut présenter, sur tout ou partie de sa longueur, des écussons rugueux ou épineux : les scutelles. Les nageoires dorsale et anale peuvent être suivies de petites nageoires supplémentaires ou pinnules. Enfin la caudale est nettement fourchue et le plus souvent symétrique. Le corps est généralement argenté, plus foncé sur le dos, et présente ou non des taches ou des bandes sur les flancs.

Carangidae

Les Carangidae sont essentiellement des poissons grégaires pélagiques des mers tropicales et subtropicales. Plus ou moins bons nageurs, selon la forme de leur corps, certains effectuent des migrations saisonnières. Il existe des espèces plus côtières à mœurs benthiques et d'autres capables de pénétrer dans les lagunes littorales. Le fameux poisson-pilote, *Naucrates ductor*, qui accompagne les requins dans leurs déplacements, est aussi un Carangidae. Leur régime alimentaire est principalement constitué de petits poissons (sardinelles, maquereaux), de larves et de crustacés planctoniques. Ils se pêchent à la senne tournante ou de rivage, au chalut et à la ligne. Les grands spécimens comme les sérioles, par exemple, sont également recherchés par les pêcheurs sportifs. Sur les côtes occidentales d'Afrique, la famille comprend une trentaine d'espèces plus ou plus abondantes selon les régions et les saisons.

Coureur-arc-en-ciel

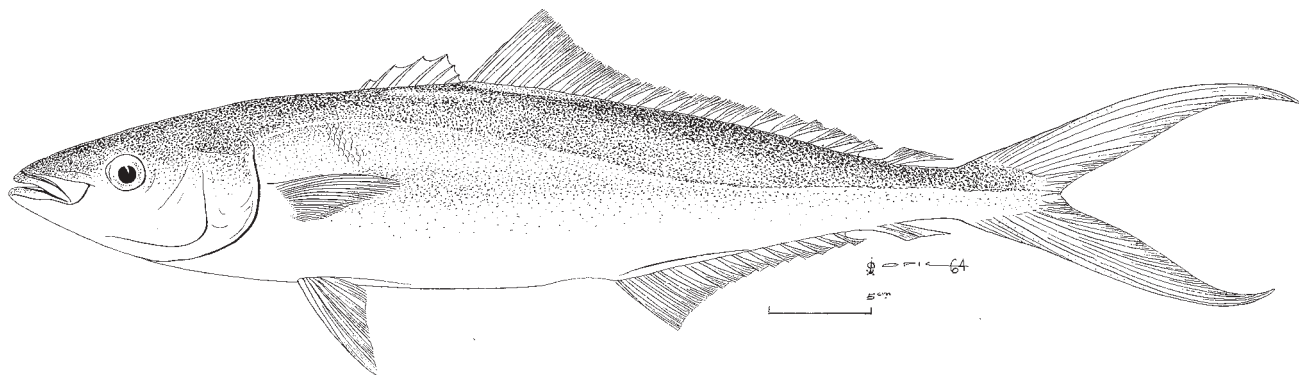
Elagatis bipinnulata (Quoy et Gaimard, 1824)

Carangidae

C'est un poisson d'assez grande taille, qui peut atteindre 120 cm de long. Son corps est allongé et fusiforme, terminé, en avant, par une tête conique et un museau pointu pourvu d'une bouche relativement petite et, en arrière, par une grande nageoire caudale profondément échancrée. La ligne latérale est dépourvue de scutelles. Les nageoires dorsale et anale sont suivies de 2 pinnules dont l'existence est rappelée dans le nom spécifique. Autre caractéristique importante : la présence d'une seule épine isolée en avant de l'anale, au lieu de 2 chez les autres espèces. Mais ce qui particularise à première vue, ce poisson, c'est sa coloration remarquable : en effet les flancs présentent 2 bandes longitudinales, étroites, bleu ciel et une bande plus large, bleu foncé, située vers le dos

qui est bleu-vert. La coloration entre ces bandes est jaune ; elle devient blanc argenté vers le ventre. Enfin les nageoires sont verdâtres, sauf la caudale qui est également jaune.

Le coureur-arc-en-ciel est une espèce pélagique du large, des eaux chaudes tropicales de tous les océans. Les jeunes vivent en bancs et semblent suivre les épaves dérivantes. Des petits groupes de coureurs ont été observés escortant de grands requins pélagiques, tout comme les poissons-pilotes. Bien qu'océanique, ce poisson vient occasionnellement à la côte où il est pris par les pêcheurs sportifs. Le record mondial pour le Rainbow Runner est de 15,25 kg sur ligne de 24 kg (Mexique, 1976).



Elagatis bipinnulata (Quoy et Gaimard, 1824)

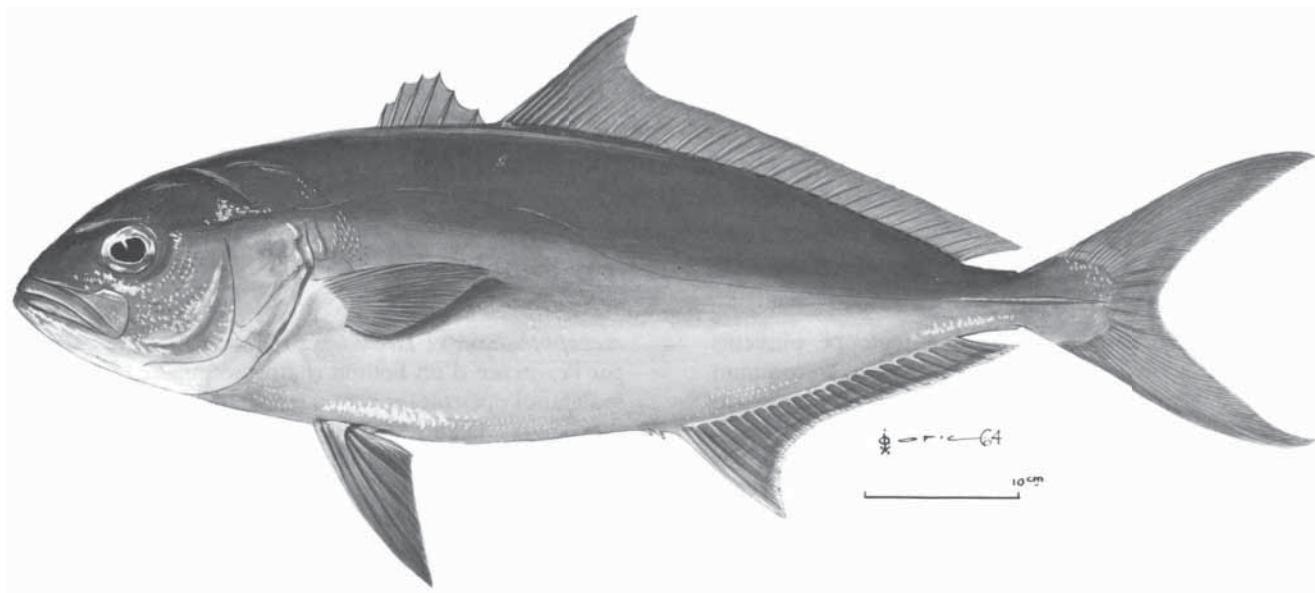
La sériole ambrée est un poisson puissant, au corps allongé mais pas tout à fait fusiforme ; ses flancs sont en effet légèrement comprimés. Par sa forme elle ressemble au tassergal, *Pomatomus saltator*, mais s'en distingue par ses nageoires dorsales séparées l'une de l'autre, sa caudale largement échancrée et son anale plus courte que la dorsale molle. De plus ses dents sont petites, alors que celles du tassergal sont grandes et triangulaires. Par ailleurs la ligne latérale est dépourvue de scutelles, mais il existe une légère carène au niveau du pédoncule caudal. L'anale est précédée de 3 épines, dont les 2 premières sont isolées. La dorsale molle et l'anale ne sont pas suivies de pinnales. La coloration de cette espèce est bien définie, du moins chez les spécimens frais : le dos est bleu brillant plus ou moins verdâtre ; les flancs sont brun-rose devenant plus clair vers le ventre et présentent une large bande longitudinale médiane de couleur jaune ambre. Il peut exister, au niveau de l'œil, une bande sombre qui part de la bouche et atteint l'origine de la première dorsale.

La sériole ambrée est une espèce pélagique, probablement cosmopolite des eaux chaudes. Elle est signalée, en effet, dans les mers tropicales et subtropicales de l'Atlantique et de l'Indo-Pacifique. En Atlantique oriental, elle est connue du Golfe de Gascogne à l'Angola. Excellente nageuse, la sériole se déplace habituellement près de la surface, mais elle est parfois capturée sur les fonds de 50 à 130 m. Sa puissance musculaire et sa combativité lui confèrent une place honorable parmi les poissons de pêche sportive ; il s'agit du Greater Amberjack dont le record mondial est de 67,58 kg pour une longueur à la fourche de 150 cm, sur ligne de 36 kg (Bermudes, 1964).

Nom vernaculaire :

Tie ou tye (Sén.).

Remarque : *Seriola rivoliana* Cuvier, 1833, est une espèce voisine moins commune, connue des pêcheurs sous le nom de sériole bleue en raison de sa teinte gris bleuté. Elle présente également une bande longitudinale, mais cuivrée au lieu de jaune.



Seriola dumerili (Risso, 1810)

Chinchards

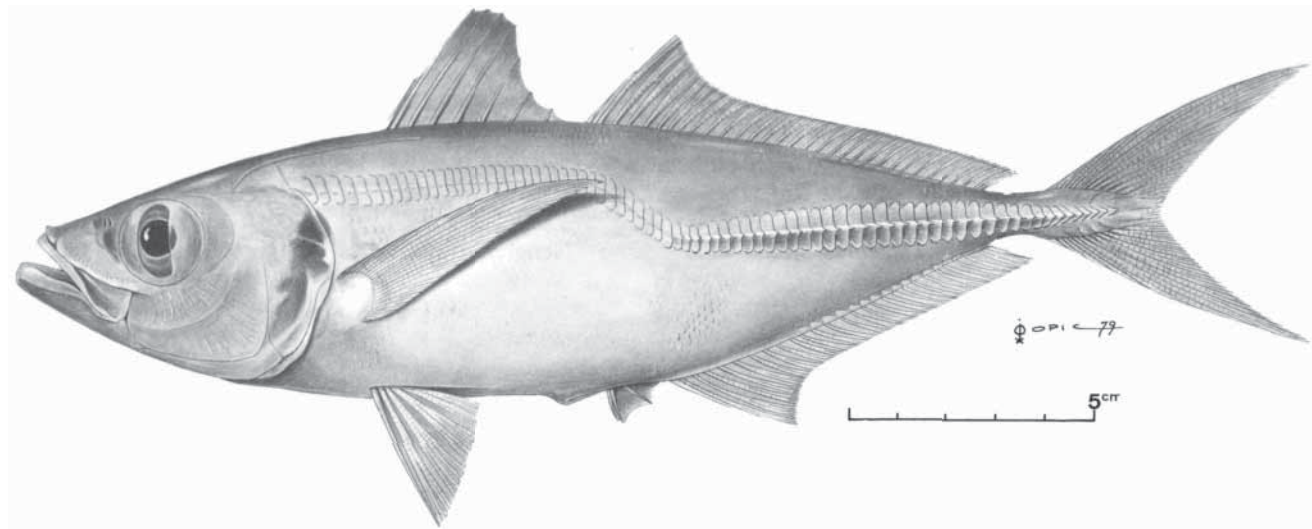
Decapterus sanctaehelenae (Cuvier, 1833)
Trachurus trachurus (Linnaeus, 1758)
Trachurus trecae Cadenat, 1949
Selar crumenophthalmus (Bloch, 1793)
Decapterus rhonchus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

Carangidae

L'appellation de « chinchards » regroupe plusieurs espèces de la famille des Carangidae qui ont en commun la forme générale de leurs corps, rappelant celle du maquereau. Leur nageoire anale est presque aussi longue que la deuxième dorsale et la ligne latérale présente des scutelles sur toute ou partie de sa longueur. Les espèces se distinguent de la façon suivante : *Decapterus sanctaehelenae* est la seule à posséder une pinnule bien détachée en arrière de la dorsale molle et de l'anale, les autres en sont dépourvues. *Trachurus trachurus* et *T. trecae* ont leur ligne latérale armée de scutelles sur pratiquement toute sa longueur, les autres espèces n'en présentent que sur la partie postérieure rectiligne de la ligne latérale. *Selar cru-*

menophthalmus et *Decapterus rhonchus* se différencient par l'existence d'un bouton charnu scapulaire (visible en soulevant l'opercule) et par un œil relativement plus grand chez *Selar*. D'autres espèces appartenant aux genres *Decapterus* et *Trachurus* font partie également des chinchards ouest-africains, mais elles sont beaucoup moins communes que celles mentionnées ci-dessus. Dans l'ensemble, les chinchards ont le dos bleu-vert et les flancs plus ou moins argentés, avec parfois une bande longitudinale médiane vert bronze, comme chez *Decapterus sanctaehelenae*, ou jaune doré, comme chez *Decapterus rhonchus*.

Ce sont toutes des espèces pélagiques côtières d'assez



Trachurus trecae Cadenat, 1949

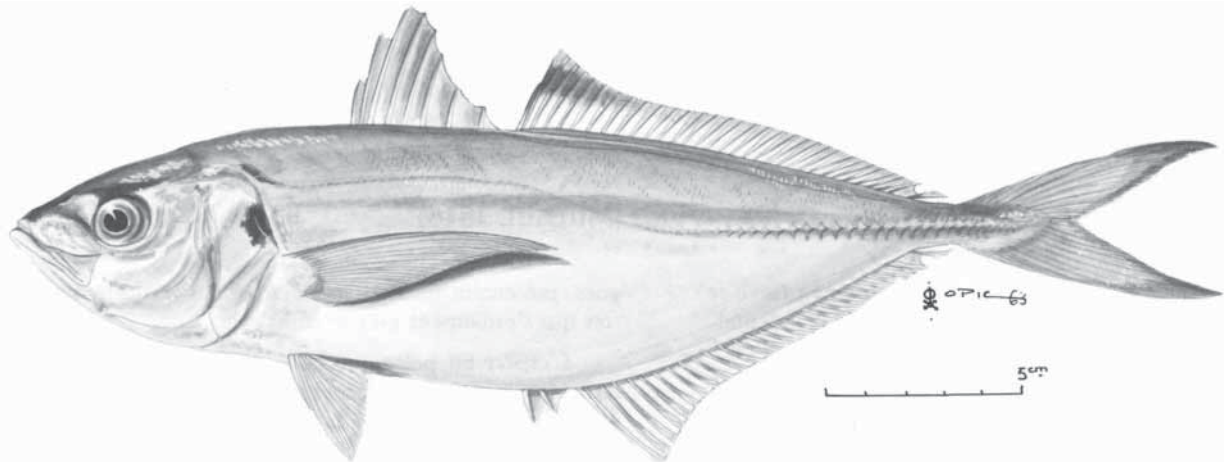
petite taille (25 à 35 cm de long), sauf *Selar crumenophthalmus* et *Trachurus trachurus* qui peuvent atteindre respectivement 60 et 70 cm de long. Les chinchards forment des bancs parfois importants ; ils se prennent au chalut et à la senne au-dessus du plateau continental. Ils représentent une part importante des captures de Carangidae ; la province sénégal-mauritanienne a produit 500 000 tonnes de chinchards en 1977. *Decapterus sanctaehelenae* est connu depuis le Sénégal jusqu'en Afrique du Sud. *Trachurus trachurus* est une espèce atlantique, commune de la Norvège à l'Afrique du Sud. *Trachurus trecae* et

Decapterus rhonchus existent en Méditerranée et, au sud, jusqu'en Angola, mais sont surtout abondants du Maroc au Sénégal. Enfin *Selar crumenophthalmus* est cosmopolite des eaux chaudes tropicales et subtropicales.

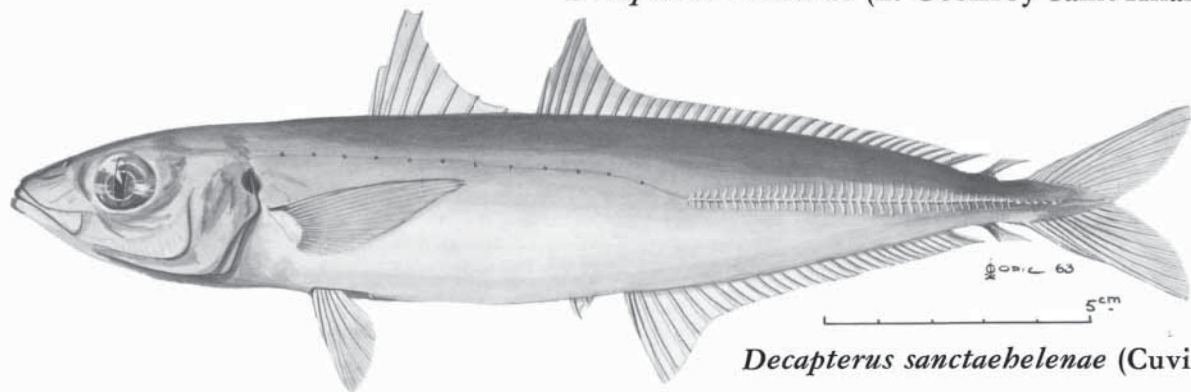
Remarque : *Decapterus sanctaehelenae* est souvent confondu avec son homologue ouest-atlantique, *Decapterus punctatus* (CUVIER, 1829).

Noms vernaculaires :

Nengho, dyay (Sén.) ; kawre, bologoui (Guinée, So.) ; nkoufi, likouanga, liouolo (Congo, V.).



Decapterus rhonchus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)



Decapterus sanctaehelenae (Cuvier, 1833)

Carangue commune

Caranx crysos (Mitchill, 1815)

Carangidae

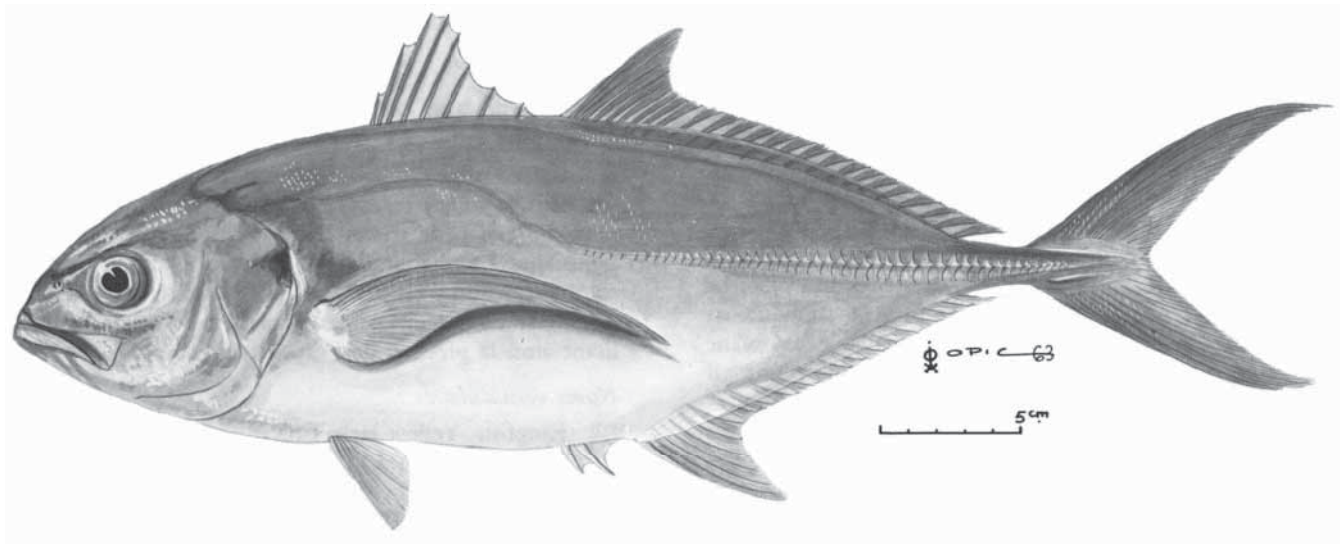
Cette carangue a un corps oblong assez peu élevé et comprimé. La ligne latérale est pourvue de 46 à 56 scutelles uniquement dans sa partie postérieure rectiligne. L'anale et la dorsale molle sont approximativement de même longueur ; leurs premiers rayons sont allongés et forment un lobe antérieur modérément élevé ; il n'y a pas de pinnules isolées en arrière de ces nageoires. La pectorale est falciforme et atteint le niveau des premières scutelles. Enfin il existe 2 carènes de chaque côté de la queue et la poitrine porte des petites écailles. La coloration est gris argenté devenant bleuâtre sur le dos, et jaune doré sur le ventre. Les jeunes, comme chez la plupart des caran-

gues, présentent sur les flancs des bandes verticales noirâtres qui s'estompent avec la croissance.

L'espèce est pélagique et se déplace habituellement en bancs, parfois importants, au-dessus du plateau continental où elle est pêchée à la ligne et à la senne. C'est une espèce atlantique qui pénètre en Méditerranée ; elle est également commune sur la côte est-américaine, des États-Unis au Brésil. Elle atteint 60 cm de long.

Noms vernaculaires :

Cafang (Sén. O) ; japon noir (Côte d'Ivoire).



Caranx crysos (Mitchill, 1815)

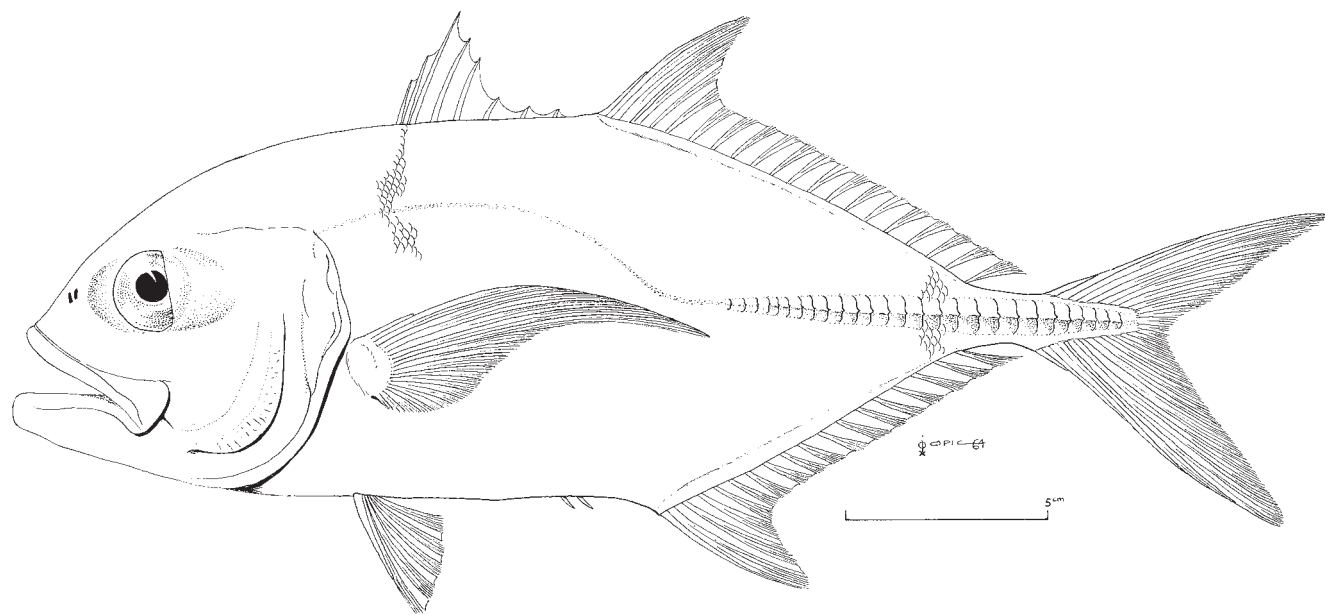
Le corps de cette grande carangue est élevé et comprimé ; le front est busqué. Les nageoires anale et dorsale molle sont symétriques et présentent un lobe antérieur bien développé ; elles ne sont pas suivies de pinnules. La pectorale, falciforme, atteint les premières scutelles dont le nombre varie entre 23 et 35 dans la partie rectiligne de la ligne latérale. La caudale porte 2 carènes à sa base. La poitrine est nue, sauf une petite plage losangique en avant des pelviennes. La coloration générale est blanc argenté, bleutée dorsalement et dorée vers le centre. Il existe une tache ovale noirâtre caractéristique sur les pectorales. Les nageoires verticales sont blanches ou jaunes et, à ce propos, il semble que la grande carangue à nageoires blanches, *Caranx hippos*, et la grande carangue à nageoires jaunes, *Caranx carangus*, soient en fait une seule et même espèce. Ainsi il serait souhaitable de désigner par *Caranx hippos* les différentes formes de la grande carangue connue en Atlantique orientale, du Portugal à l'Afri-

que Australe, aussi bien qu'en Atlantique occidentale, de la Nouvelle Ecosse à l'Uruguay.

Cette espèce est pélagique comme ses congénères et son nom de grande carangue se justifie par la taille importante qu'elle peut atteindre : 150 cm de long pour un poids de 32 kg. Solitaire ou en banc, c'est un poisson combattif quand il est pris à la ligne, car il résiste à la traction du fil en nageant perpendiculairement à celui-ci, utilisant ainsi la pression de l'eau sur son corps.

Noms vernaculaires :

Kingfish, Yellow Jack, Cravalle Jack (pêcheurs sportifs) ; sakaï (Sén. L) ; sôt ou sotto (Sén. O) ; tfandia (Sén. S) ; diaro (Sén. M) ; kanki, kawri (Guinée) ; poisson japon (Côte d'Ivoire, Abidjan) ; gouégoué (Côte d'Ivoire, Ebrié) ; agbre (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; immouhoui (Côte d'Ivoire, Alladian) ; glamata, pampan (Togo) ; kpanpan (Bénin) ; nkabà (Congo, V.).



Caranx hippos (Linnaeus, 1766)

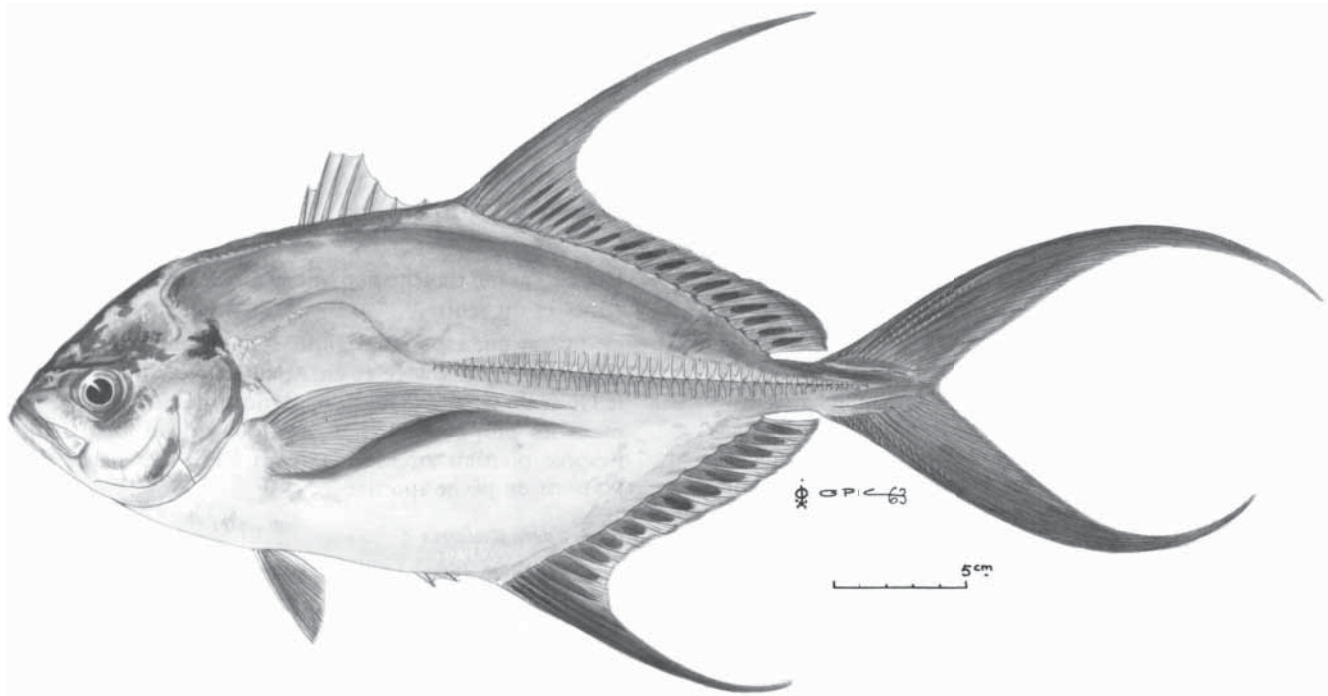
Bien plus petite (50 cm) que la précédente, la carangue du Sénégal a un corps élevé et assez fortement comprimé mais son front n'est pas busqué ; au contraire les profils dorsal et ventral sont symétriques, donnant à la tête une forme en ogive. Les nageoires anale et dorsale molle sont également symétriques et leur lobe antérieur est très développé. La pectorale est falciforme comme chez les autres carangues. La ligne latérale est pourvue de scutelles, plus de 40, dans sa partie postérieure. La queue porte 2 carènes latérales. La poitrine est entièrement nue. La coloration est gris bleuâtre sur le dos, argentée sur les

flancs et le ventre ; les nageoires verticales sont grises tandis que les nageoires paires sont incolores.

La Carangue du Sénégal est pélagique côtière et pénètre même, à l'occasion, en lagune. Son aire de distribution est limitée aux côtes occidentales de l'Afrique tropicale.

Noms vernaculaires :

Safar (Sén. L) ; tawett (Sén. O) ; gonda (Sén. M) ; kawra (Guinée) ; petit japon (Côte d'Ivoire, Abidjan) ; akuatié (Côte d'Ivoire, Jacqueline) ; fiayi (Côte d'Ivoire, Gonzagueville).



Caranx senegallus Valenciennes, 1833

Liche amie

Hypacanthus amia (Linnaeus, 1758)
syn. *Lichia amia* (Linnaeus, 1758)

Carangidae

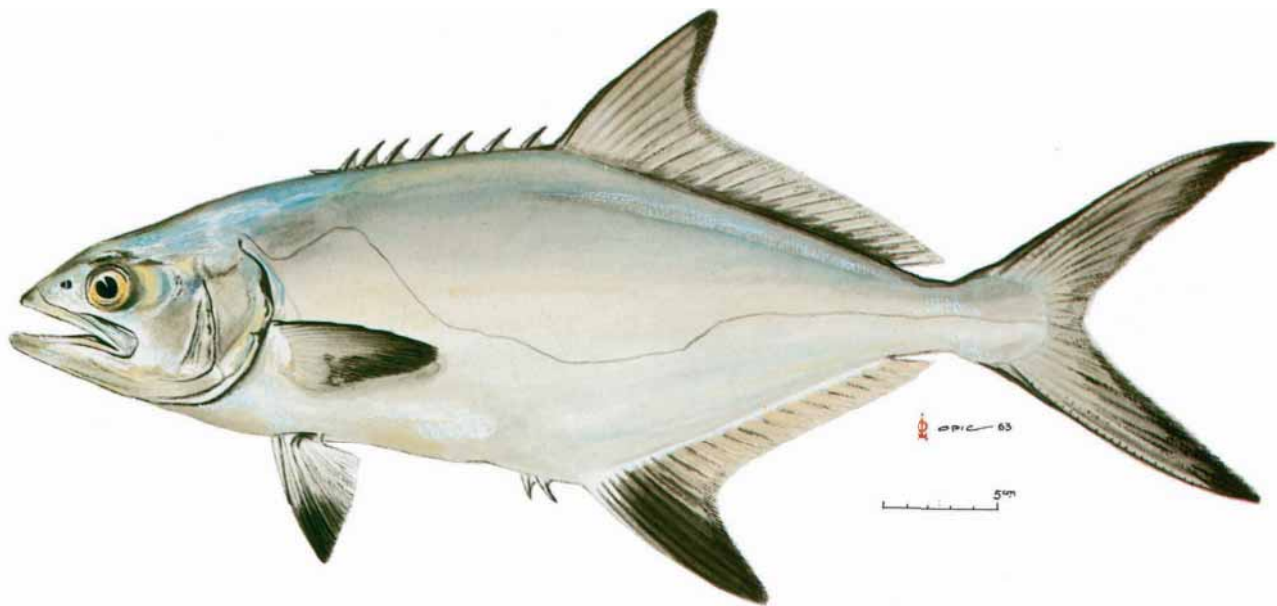
·La liche amie ou encore « fausse palomète » a un corps modérément élevé et comprimé, un museau pointu et une bouche relativement grande. Sa ligne latérale, dépourvue de scutelles, est très particulière ; elle décrit une courbe sigmoïde dans sa partie antérieure : de convexe au-dessus des pectorales elle devient concave en arrière de celles-ci, sa partie postérieure est rectiligne. La première nageoire dorsale est constituée de 7 épines très courtes et unies seulement à leur base, la première épine est orientée vers l'avant. La seconde dorsale et l'anale se font face et présentent un lobe antérieur moyennement développé. La liche amie est gris-bleu sur le dos et sa ligne

latérale, noire, tranche nettement sur le blanc argenté des flancs et du ventre.

C'est une espèce pélagique côtière, migratrice, commune en Méditerranée et en Atlantique oriental, depuis le Golfe de Gascogne jusqu'en Afrique du Sud. Les spécimens les plus courants ont 30 à 100 cm de long, mais l'espèce pourrait atteindre 180 cm ! Elle fait partie des poissons de pêche sportive.

Noms vernaculaires :

Yèr bélö (Sén. L) ; war angol (Sén. O) ; ala (Côte d'Ivoire) ; kombléi (Togo) ; louviafi (Congo, V.).



Hypacanthus amia (Linnaeus, 1758)

Lirio

Campogramma glaycos (Lacepède, 1801)
syn. *Lichia vadigo* (Risso, 1810)

Carangidae

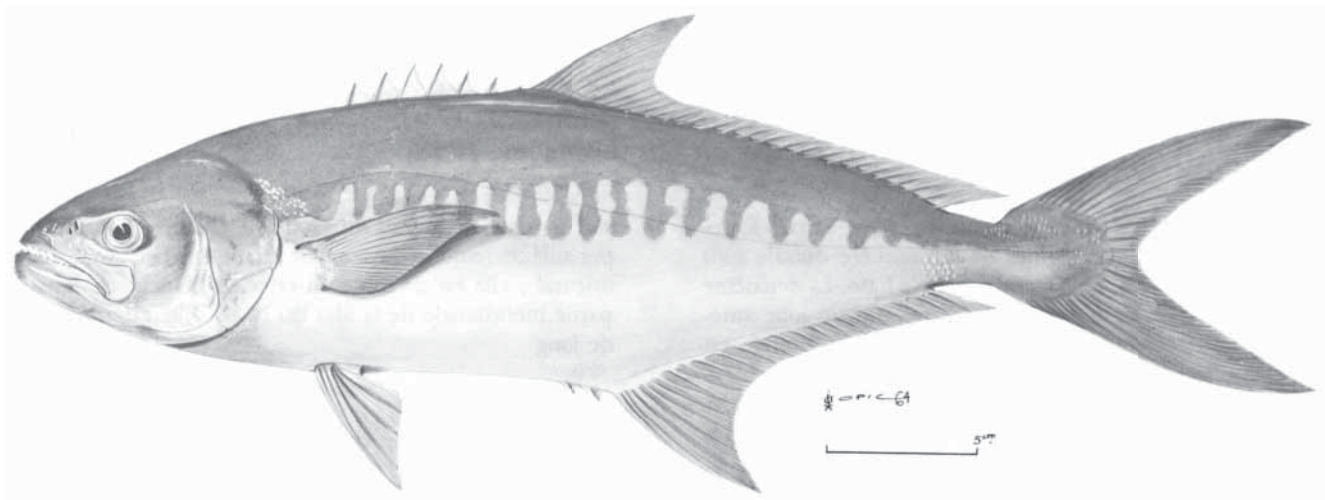
Le lirio ressemble, par sa forme, à la liche amie, mais sa ligne latérale est normale et, surtout, sa coloration est typique : le gris-vert du dos semble en effet « couler » sur le blanc argenté des flancs et du ventre ; cela donne à la livrée l'aspect d'un puzzle, dont les indentations de l'élément dorsal viendraient correspondre à celles de l'élément ventral.

L'espèce est plus petite que la précédente, elle ne

semble pas en effet dépasser 50 cm. C'est une espèce est-atlantique abondante au Sénégal et surtout au Maroc. Elle existe en Méditerranée et pourrait remonter plus au nord, puisque quelques exemplaires ont été signalés en Grande-Bretagne.

Noms vernaculaires :

Tiatiö ou tathieu (Sén.).



Campogramma glaycos (Lacepède, 1801)

Liche glauque

Trachinotus ovatus (Linnaeus, 1758)
syn. *Lichia glauca* (Linnaeus, 1758)

Carangidae

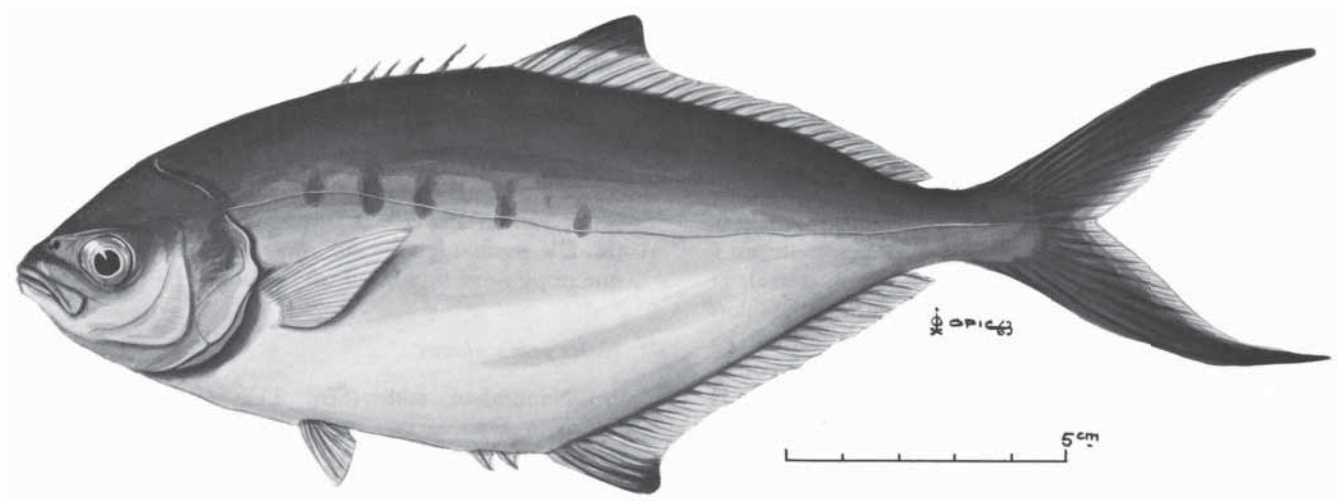
Le corps de la liche glauque est élevé et très fortement comprimé. Les épines de la première dorsale sont totalement isolées, sans membrane à la base. La deuxième dorsale et l'anale, de forme identique, ont un lobe antérieur modérément développé. Enfin la ligne latérale est presque rectiligne, sans aucune scutelle. Le dos est bleu-vert, les flancs jaunes et le ventre rose argenté ; de plus les extrémités des nageoires verticales sont nettement noires et il existe 4 à 6 macules noirâtres sur les flancs.

C'est une espèce pélagique et littorale, dont la limite

sud se situe au niveau du Golfe de Guinée. Elle semble par ailleurs remonter assez loin vers le nord en Atlantique oriental ; elle est présente en effet en Manche et dans la partie méridionale de la Mer du Nord. Elle atteint 50 cm de long.

Noms vernaculaires :

Klan (Sén. L) ; vin tiur (Sén. O) ; nébé (Côte d'Ivoire, Ebrié) ; akparaman (Côte d'Ivoire, Appolonnien) ; naniaranzoba (Côte d'Ivoire, Alladian) ; louviafi, tchimangà ntchiófo (Congo, V.).



Trachinotus ovatus (Linnaeus, 1758)

Trachynote de Gorée

Trachinotus goreensis Cuvier, 1832

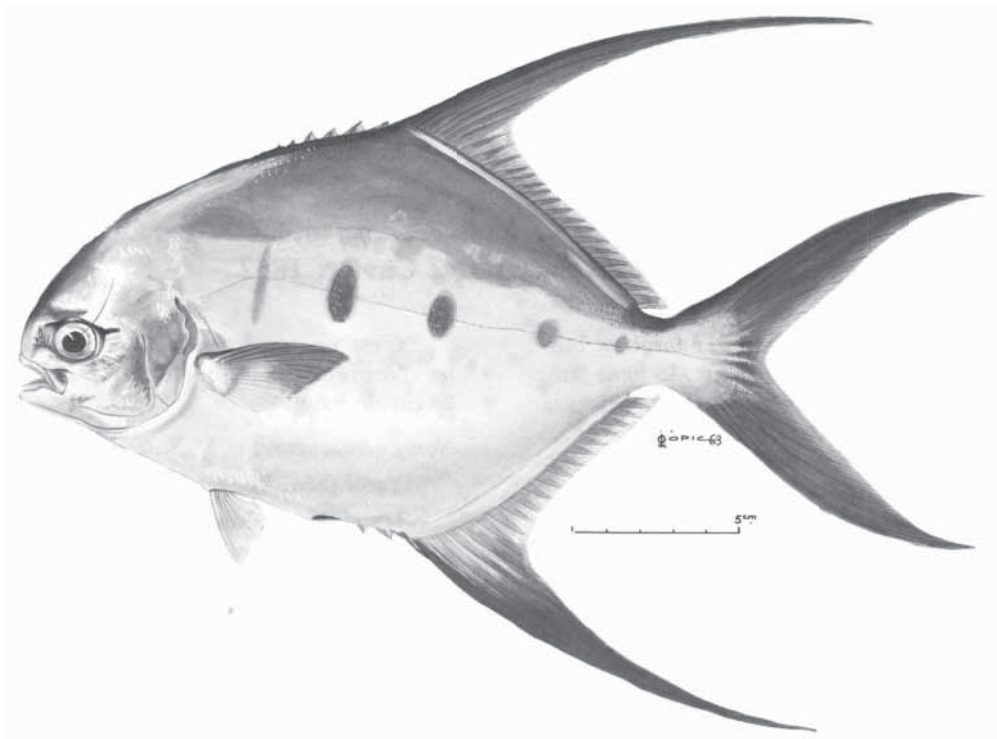
Carangidae

Le corps est losangique, élevé et fortement comprimé latéralement. Le front est busqué, le museau arrondi et la bouche petite. La ligne latérale, sans aucune scutelle, est à peine sinueuse. Les lobes antérieurs des nageoires anale et dorsale molle sont très développés et falciformes, alors que la pectorale est courte. Le dos est gris bleuté, les flancs et le ventre argentés avec des reflets dorés. En outre il existe, le long de la ligne latérale, 5 taches noirâtres ; la première est ovale et verticale, les autres arrondies et de plus en plus petites vers la queue.

L'espèce est très commune au Sénégal ; elle se rencontre surtout à la côte et fréquente volontiers les estuaires. Elle semble limitée aux côtes occidentales de l'Afrique tropicale et atteint 60 cm de long.

Noms vernaculaires :

Ndoubbou takh (Sén. L) ; doungou doungar (Sén. O).



Trachinotus goreensis Cuvier, 1832

Grande trachynote

Trachinotus maxillosus Cuvier, 1832

Carangidae

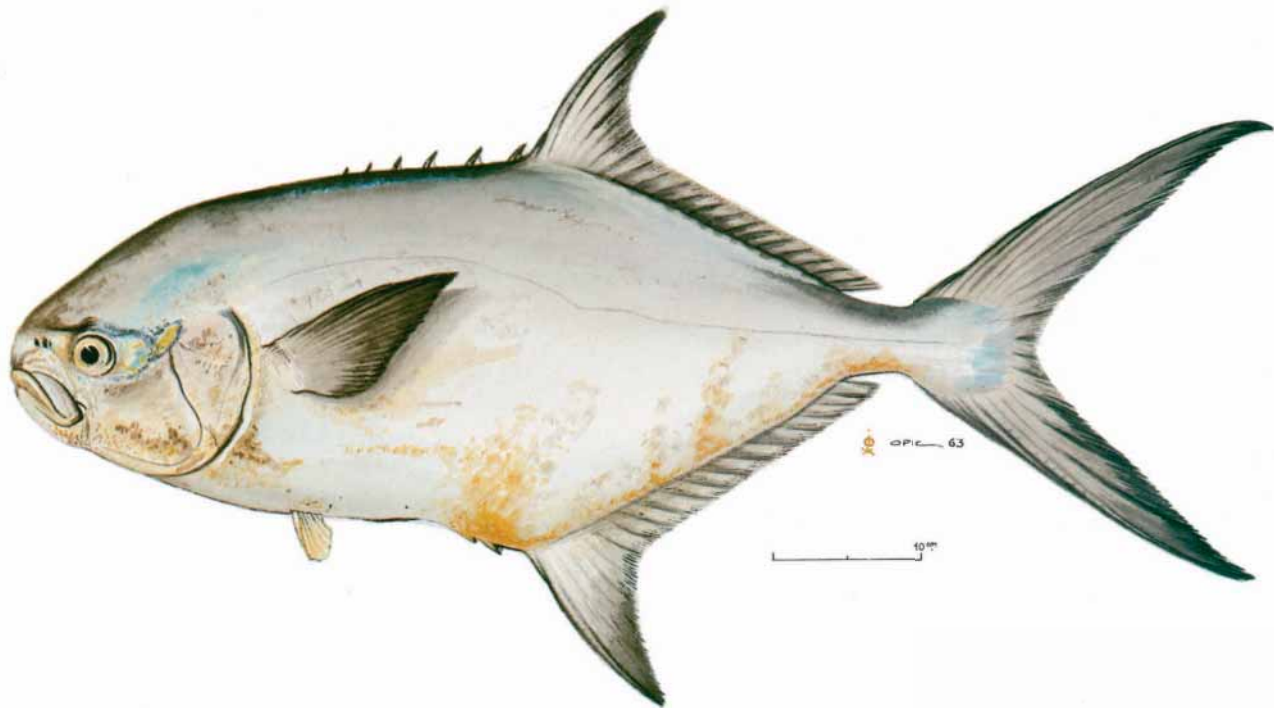
Le corps est losangique mais trapu. Le front est busqué, le museau tronqué et la bouche petite. La ligne latérale, dépourvue de scutelles, est légèrement arquée dans sa moitié antérieure. Les lobes antérieurs des nageoires anale et dorsale molles sont développés, mais non falciformes ; la pectorale est courte. La coloration est uniforme, sans marques particulières ; le tiers supérieur du corps, y compris la tête, est gris-bleu avec des reflets métalliques ; le reste est argenté.

C'est une espèce pélagique littorale, commune sur les côtes occidentales de l'Afrique tropicale. Elle atteint 80 cm de long.

Noms vernaculaires :

Yacol (Sén. L) ; terai (Sén. O).

Les autres espèces de *Trachinotus* ne sont pas citées dans cet ouvrage, en raison du caractère douteux de leur présence effective ou de leur statut.



Trachinotus maxillosus Cuvier, 1832

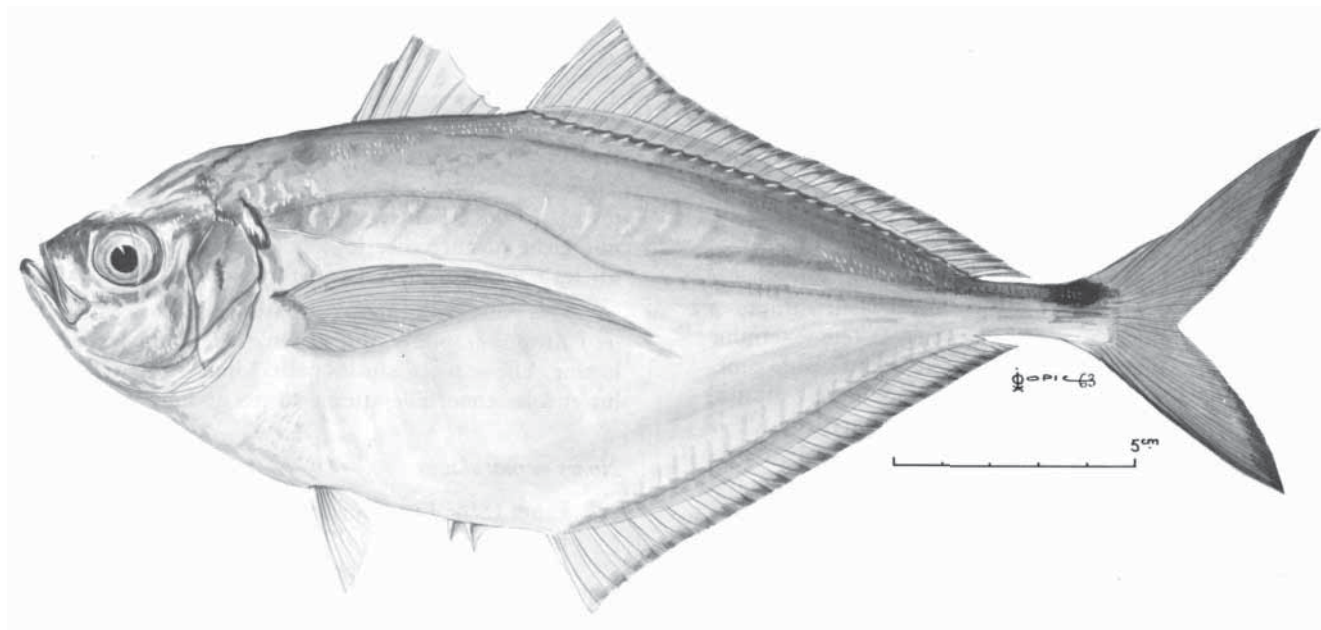
La carangue médaille, le « plat plat » des pêcheurs ivoiriens et congolais, a un corps fortement comprimé latéralement et un profil ventral nettement plus convexe que le profil dorsal ; le poisson a la forme d'une hache à double tranchant, ses bords sont en effet relativement « coupants ». Les épines de la première dorsale, au nombre de 8, sont réunies par une membrane. La seconde dorsale et l'anale sont longues et identiques, mais leur lobe antérieur est à peine développé, et elles ne sont pas suivies de pinnules. La pectorale par contre est effilée, falciforme. La ligne latérale, arquée au-dessus de la pectorale, présente quelques scutelles dans sa partie postérieure rectiligne. La caudale est bien échancrée, son lobe supérieur est légèrement plus allongé que l'inférieur, mais il n'y a pas de carènes latérales à sa base. Le dos est jaune

verdâtre, les flancs et le ventre argentés. Il existe une tache noirâtre à l'angle supérieur de l'opercule et une autre, en forme de selle, sur le pédoncule caudal.

C'est une espèce pélagique, littorale, commune des eaux chaudes de l'Atlantique tropical et, bien qu'essentiellement marine, elle est également fréquente en lagune. Sa taille courante se situe entre 15 et 25 cm, mais elle pourrait atteindre 60 cm de long. Pêchée au chalut et surtout à la senne, elle se consomme séchée.

Noms vernaculaires :

Lagna lagna, ngoroporam (Sén.) ; dzudzüi, zozorovi (Togo) ; zozovi (Bénin) ; koto monni (Guinée, So.) ; tchimbèli (Congo, V.).



Chloroscombrus chrysurus (Linnaeus, 1766)

Mussolini

Selene dorsalis (Gill, 1862)
syn. *Vomer setapinnis sensu Blache et al., 1970*

Carangidae

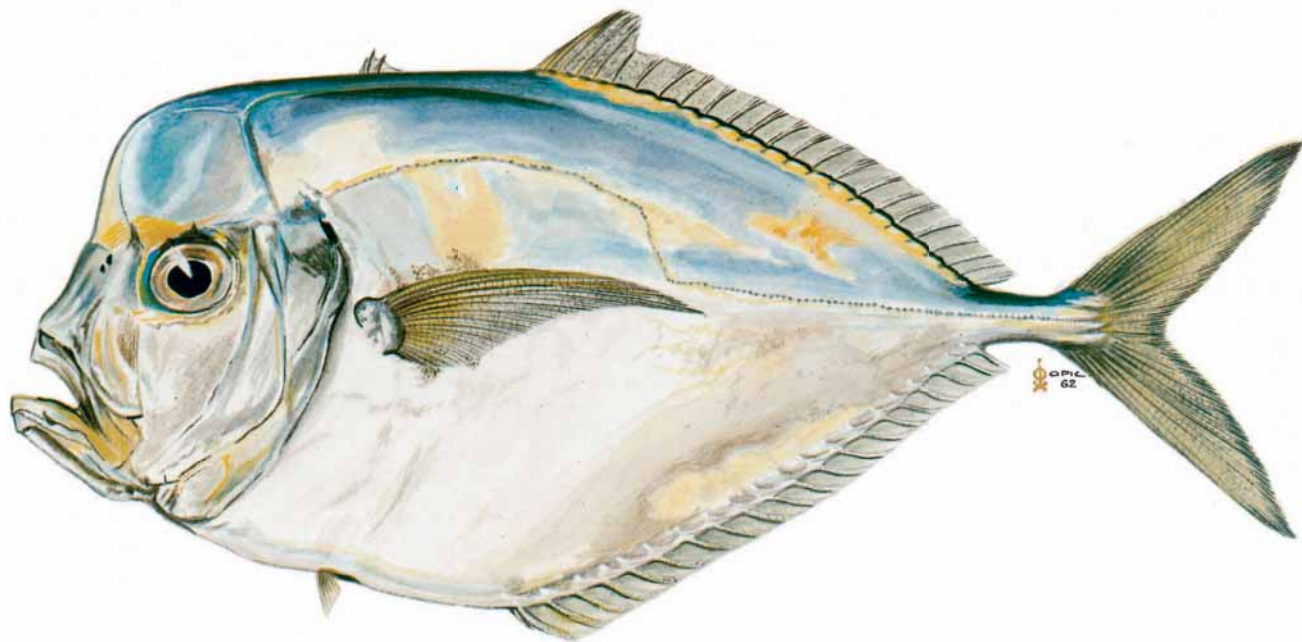
Le corps du mussolini est trapu, très élevé et fortement comprimé latéralement. Le profil de la tête est particulièrement caractéristique et lui a valu son surnom : le front est gibbeux à son sommet, puis devient abrupte et légèrement concave au niveau des yeux. La tête se termine par un museau émoussé et une mâchoire inférieure proéminente. Les épines de la première dorsale sont courtes, chez les adultes du moins, et les lobes antérieurs de la dorsale molle et de l'anale sont à peine marqués. Les pectorales sont bien développées, alors que les pelviennes restent rudimentaires. La ligne latérale est nettement arquée en avant et munie de quelques scutelles sur sa partie postérieure. Enfin la base de la caudale porte 2 carènes latérales. Le corps est entièrement argenté avec des reflets bleu-

tés sur le dos ; l'angle supérieur de l'opercule présente une tache noirâtre chez les jeunes, il en existe une autre sur les flancs, au point d'inflexion de la ligne latérale.

C'est une espèce très commune des côtes occidentales de l'Afrique tropicale, qui pénètre occasionnellement en lagune. Elle se pêche sur les petits fonds littoraux au chalut et à la senne. Elle atteint 40 cm de long.

Noms vernaculaires :

Fañta (Sén. L) ; fanta mbaï (Sén. O) ; pompi (Guinée, So.) ; lagba lagba, besobengre (Côte d'Ivoire, Alladian) ; slinyania (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; ngugba, ngogba (Togo) ; gadawiyè (Bénin) ; mboulou (Congo).



Selene dorsalis (Gill, 1862)

Scyris d'Alexandrie

Alectis alexandrinus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)
syn. *Scyris alexandrina* (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

Carangidae

Le corps est élevé et comprimé comme celui du musolini, mais sa forme est plus quadrangulaire, son front plus haut et plus droit. Les épines de la première dorsale sont très réduites, tandis que les premiers rayons de la dorsale molle et de l'anale sont au contraire extrêmement allongés ; ils sont filamenteux chez les jeunes individus. Les pelviennes sont longues, toujours filamenteuses chez les jeunes ; la pectorale est falciforme. La ligne latérale est bien arquée antérieurement et présente quelques scutelles dans sa partie postérieure. Le corps est argenté, bleuté dorsalement avec des bandes verticales sombres sur les

flancs chez les jeunes. Les nageoires sont incolores, sauf les rayons filamenteux qui sont noirâtres.

Le scyris d'Alexandrie est une espèce méditerranéenne et ouest-africaine, connue jusqu'en Angola. C'est une forme marine littorale qui peut atteindre 100 cm de long ; les jeunes individus pénètrent en lagune.

Noms vernaculaires :

Yawal (Sén. L) ; fantar (Sén. O) ; pompi yékhé, pomè (Guinée, So.) ; tantanantan (Côte d'Ivoire) ; mboulou vangà (Congo, V.).

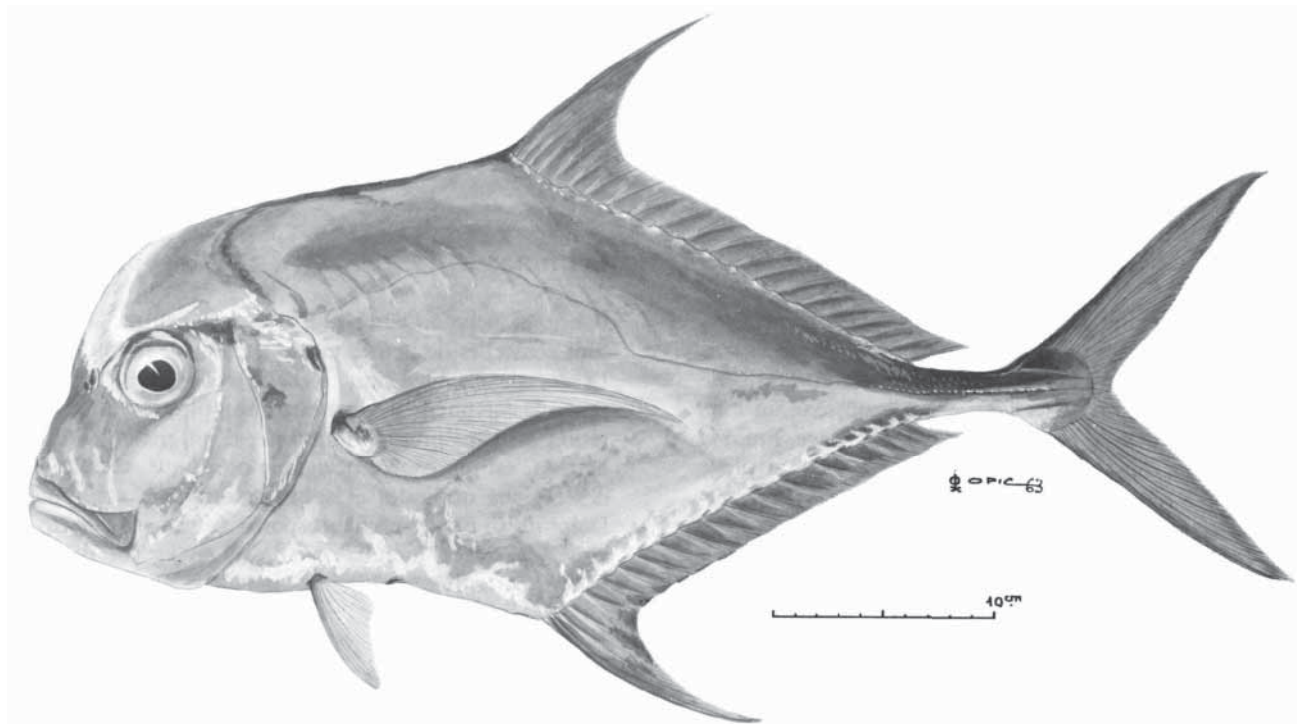
Coryphènes

Le corps est allongé, comprimé et couvert de petites écailles lisses. La tête a un profil frontal plus ou moins vertical qui forme une gibbosité, bien marquée chez les mâles, et croissant avec l'âge. La bouche est largement fendue et garnie de nombreuses petites dents. Les nageoires sont sans épines ; la dorsale est unique et très longue,

Coryphaenidae

elle débute au niveau des yeux et atteint presque la caudale ; l'anale est également bien développée. Les pectorales, par contre, sont relativement courtes ; les pelviennes sont en position thoracique et escamotables durant la nage. La caudale est profondément fourchue.

Les coryphènes sont des poissons pélagiques océani-



Alectis alexandrinus (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

ques des régions tropicales et tempérées chaudes. Elles vivent en bancs, près de la surface ou en profondeur, et suivent volontiers les épaves et objets flottants. Ce sont d'excellents nageurs, capables d'atteindre des vitesses de pointe de 80 km/h, particulièrement doués pour la chasse

aux poissons volants. La famille comprend 2 espèces qui sont présentes en Atlantique oriental tropical : la coryphène commune *Coryphaena hippurus* LINNAEUS, 1758 et la coryphène-dauphin *Coryphaena equiselis* LINNAEUS, 1758.

Coryphène commune

Coryphaena hippurus Linnaeus, 1758

Coryphaenidae

La plus grande hauteur du corps se situe juste en arrière de la tête et représente moins de 25 % de la longueur standard. La nageoire dorsale débute au-dessus de l'œil et compte 55 à 65 rayons, l'anale possède un lobe antérieur marqué lui conférant un profil concave. Enfin la langue porte des petites dents disposées en une plage circulaire. La coloration est splendide du vivant du poisson, mais change extrêmement rapidement lors de la capture. Vivante, la coryphène commune est bleu-vert à reflets métalliques sur le dos, dorée et argentée sur les

flancs, blanche ou jaune argenté sur le ventre. Les flancs sont constellés de petites taches noires, bleues ou dorées. La dorsale est bleu-nuit, l'anale jaune doré. Sortie de l'eau, la coryphène devient beaucoup plus terne ; sa coloration est alors presque uniforme, d'un gris argenté jaunâtre. C'est une espèce pélagique océanique, cosmopolite des régions tropicales et subtropicales. Elle est appelée Dolphinfish par les pêcheurs sportifs, et atteint 200 cm de long ; le record mondial est de 39,46 kg sur ligne de 24 kg (Costa Rica, 1976).

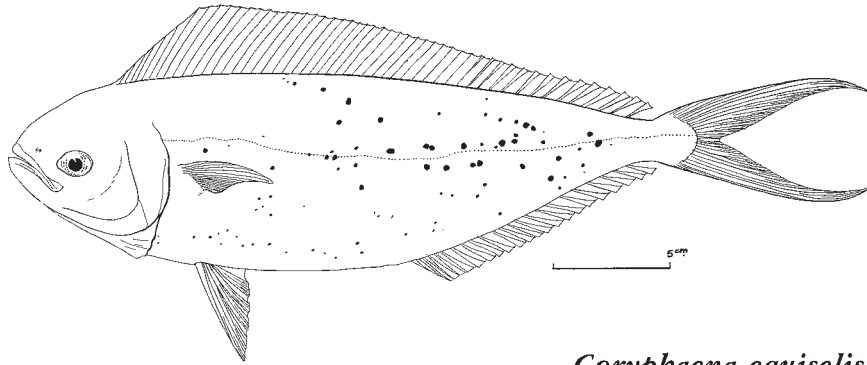
Coryphène-dauphin

Coryphaena equiselis Linnaeus, 1758

Coryphaenidae

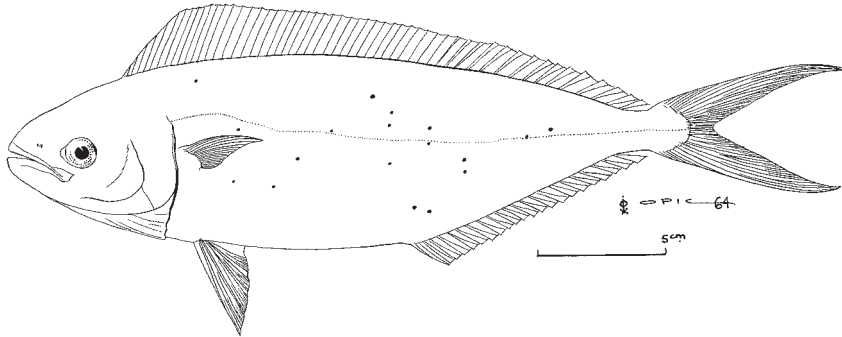
La plus grande hauteur se situe approximativement au milieu du corps et représente plus de 25 % de la lon-

gueur standard. La nageoire dorsale débute légèrement en arrière du niveau de l'œil et compte 50 à 55 rayons,



mâle

Coryphaena equiselis Linnaeus, 1758



femelle

l'anale ne présente pas de lobe antérieur marqué et a un profil convexe. Enfin les dents sur la langue forment une plage quadrangulaire. La coloration est identique à celle de la coryphène commune et sujette aux mêmes changements, lorsque le poisson est sorti de l'eau.

Elle est moins commune que la précédente, beaucoup plus petite (100 cm de long) et existe probablement dans toutes les mers chaudes des régions tropicales et subtropicales. Elle est parfois confondue avec les femelles ou

Lutjans ou vivaneaux

Les Lutjanidae sont des Perciformes typiques proches des Sparidae, des Lethrinidae et des Pomadasyidae. Ce sont des poissons au corps robuste, oblong et modérément comprimé. Leur tête est assez grande, triangulaire et terminée par un museau relativement pointu. Les joues et l'opercule sont écailleux ; ce dernier est dépourvu d'épine, mais le bord du préopercule est finement dentelé. Les mâchoires sont garnies de dents coniques parfois caninoïdes, mais jamais molariformes ; le palais présente

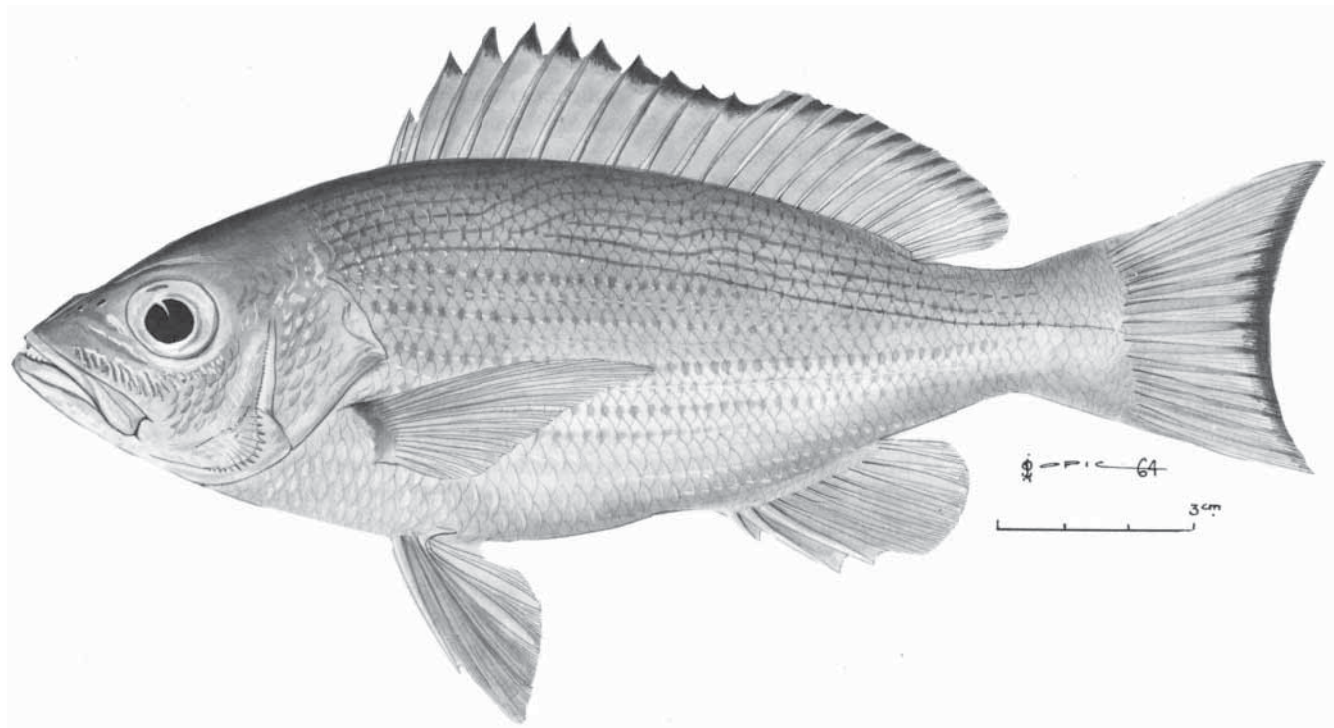
les jeunes mâles de *C. hippurus*. Toutes deux ont une chair délicieuse et très prisée.

Noms vernaculaires des coryphènes :

Kakatarou guetj (Sén. L) ; yiteunte, dakn sin (Sén. O) ; loungonouénia (Congo). L'appellation « dorades », qui est parfois utilisée pour désigner les coryphènes, est à proscrire, les vraies dorades appartenant à la famille des Sparidae.

Lutjanidae

également des dents villiformes sur le vomer et les palatins. La bouche est grande, légèrement protractile, avec un maxillaire élargi postérieurement et en partie caché par le préorbitaire quand la bouche est fermée. La nageoire dorsale est continue avec une échancrure plus ou moins prononcée entre la partie épineuse et la partie molle. Les pelviennes sont en position thoracique et comportent un processus écailleux à leur base. Les bases de l'anale et de la dorsale molle sont partiellement couvertes d'écailles.



Lutjanus fulgens (Valenciennes, 1830)

Enfin la caudale est tronquée ou émarginée. Leur coloration est variable mais, souvent, les teintes sont vives et jolies.

Les lutjans sont des poissons benthiques des régions tropicales et subtropicales. Ils sont particulièrement nom-

breux dans l'Indo-Pacifique. Ce sont des prédateurs actifs qui chassent préférentiellement la nuit, en petits groupes ou isolément. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il n'existe que quelques espèces de lutjans qui sont regroupées sous l'appellation commerciale de « carpes rouges ».

Lutjans

Lutjanus fulgens (Valenciennes, 1830)
Lutjanus goreensis (Valenciennes, 1830)
Lutjanus agennes Bleeker, 1863

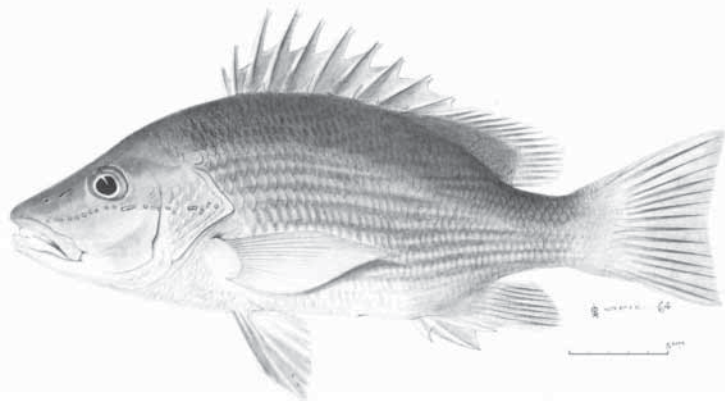
Lutjanidae

Lutjanus fulgens se distingue des autres espèces par son nombre élevé de branchiospines en bas du premier arc branchial (15-16 au lieu de 8-12). Sa livrée est rouge vif, du moins chez les spécimens frais de plus de 30 cm, et rosée chez les jeunes avec le bord postérieur de la caudale liséré de noir.

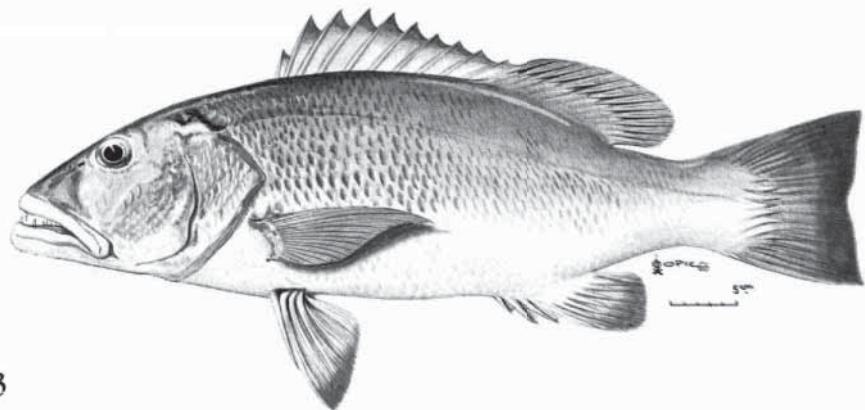
Lutjanus goreensis a un corps trapu de couleur rouge vermillon, devenant rose vif chez les grands individus. Il présente toujours une ligne bleue sous-oculaire, continue ou fragmentée, depuis le maxillaire jusqu'à l'angle operculaire. Par ailleurs les dents du palais sont disposées en chevrons de part et d'autre d'une bande longitudinale médiane.

Lutjanus agennes a le corps plus allongé que le précédent et il est brun rougeâtre passant au rouge rosé sur les flancs et le ventre. Il ne possède pas de ligne bleue sous-oculaire et ses dents vomériennes sont disposées également en chevrons, mais il n'y a pas de bande longitudinale médiane.

Ces lutjans atteignent respectivement 60, 80 et 100 cm de long. Ce sont des espèces communes des côtes occidentales de l'Afrique tropicale. Il existe d'autres espèces plus rares, parmi lesquelles le grand lutjan *L. dentatus* (DUMÉRIL, 1860) de teinte générale sombre et enfumée qui peut atteindre 150 cm de long. Ils se prennent au chalut et à la ligne ; certaines pêches sont effectuées éga-



Lutjanus goreensis (Valenciennes, 1830)



Lutjanus agennes Bleeker, 1863

lement à la senne, notamment en lagune. Dans l'ensemble, les apports demeurent faibles.

Noms vernaculaires :

L. fulgens : mam simèr (Sén. L) ; madame simèr (Sén. O).

Gerres

Perciformes au corps oblong et comprimé ; le museau est pointu ; la bouche, extrêmement protractile, forme un tube dont l'ouverture est dirigée vers le bas quand elle est en extension. Les nageoires sont épineuses. Les parties épineuses (9 épines) et molle de la dorsale sont de longueur approximativement égale ; l'anale a 3 épines. La dorsale et l'anale sont dépressibles dans une gaine écailleuse située à leur base. Les pectorales sont larges et pointues ; les pelviennes sont en position thoracique et

Friture argentée

Eucinostomus melanopterus (Bleeker, 1863)

Le corps, oblong et comprimé, est couvert d'écailles relativement grandes, fines et très brillantes. La coloration générale est argentée, plus sombre sur le dos. Il existe

L. goreensis : ndiagataugn (Sén.).

L. agennes : yâkh (Sén. L) ; diâbâr (Sén. O).

L. spp. : woli (Guinée, So.) ; kessan, aidjoin, taumakpan (Côte d'Ivoire) ; nkombi (Congo, V.).

Gerreidae

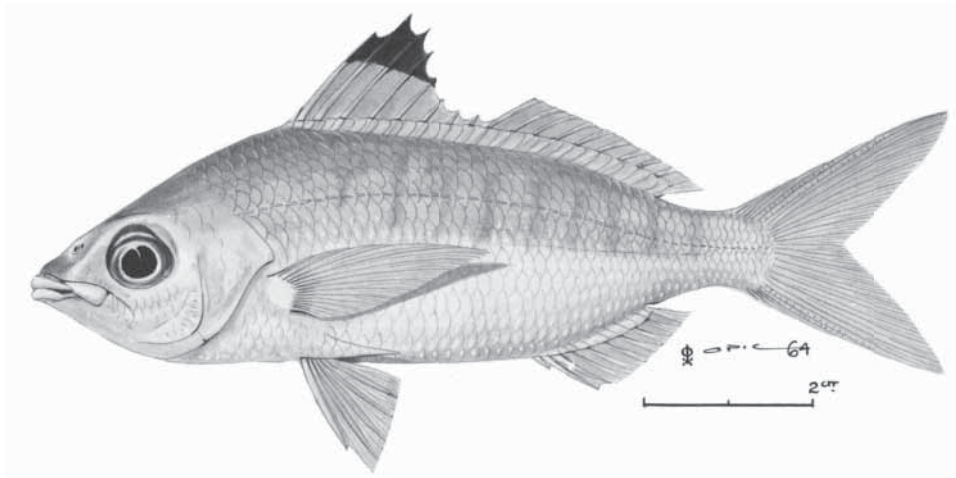
présentent un processus écailleux à leur base ; la caudale est fourchue.

Ce sont des petits poissons côtiers des mers chaudes dont certaines formes sont estuariennes et quelques-unes d'eau douce. Ils fréquentent les petits fonds mous, sableux et vaseux, à la recherche de leur nourriture constituée de crustacés, vers et mollusques. Il existe 2 espèces très voisines sur les côtes occidentales d'Afrique, la plus fréquente étant *Gerres melanopterus* BLEEKER, 1863.

Gerreidae

une tache noire caractéristique au sommet de la première dorsale. Les extrémités des pelviennes sont noirâtres.

C'est une espèce littorale des côtes occidentales de



Eucinostomus melanopterus (Bleeker, 1863)

l'Afrique tropicale. Elle est très commune sur les petits fonds vaseux, entre 0 et 25 m de profondeur. Elle est également fréquente dans les lagunes ivoiriennes où son importance économique n'est pas négligeable. Sa pêche s'effectue surtout à la senne, parfois à l'épervier. C'est un petit poisson qui ne dépasse pas 25 cm et dont la chair est assez bonne.

Noms vernaculaires :

Diemti diérèm (Sén. L) ; dabbé, khour khour (Sén.

O) ; buin yékhé (Guinée) ; emlé (Côte d'Ivoire, Ebrié) ; nou poussiva (Côte d'Ivoire, Alladian) ; ngoissan (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; noutuivi, ejivi (Togo) ; friti, nutui, nudvi (Bénin) ; nsoko (Congo).

Remarque : ne pas confondre avec le pelon, *Brachydeuterus auritus*, dont la bouche n'est absolument pas protractile, mais qui est vendu parfois mélangé à la friture argentée.

Perches ou carpes de mer

Ce sont des Perciformes typiques, voisins des Serranidae. Ils s'en distinguent par un corps plus comprimé latéralement, une tête à profil très convexe et un maxillaire en partie recouvert par la région sous-orbitaire. Par ailleurs, la tête est écailleuse et pourvue d'une bouche relativement petite à lèvres épaisses. Le menton présente 1 ou 2 pores en son milieu. La nageoire dorsale, unique, se compose de 10-14 épines et 11-20 rayons mous ; les pelliennes, en position thoracique, de 1 épine et 5 rayons mous. L'anale débute par 3 épines, la seconde est souvent la plus forte. Enfin la caudale est généralement fourchue.

Les noms de grondeurs, grogneurs, crocos, grunts

Haemulidae (ex-Pomadasyidae)

des anglosaxons qu'on leur attribue parfois, viennent du fait qu'ils sont capables d'émettre des sons en frottant leurs dents pharyngiennes entre elles, la vessie natatoire servant alors de caisse de résonance. Ce sont des poissons côtiers, de taille petite à moyenne, des eaux tropicales et subtropicales ; ils abondent particulièrement dans les récifs coralliens de l'Indo-Pacifique. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il existe une dizaine d'espèces dont certaines sont très abondantes localement. Cette abondance, alliée à une chair fine et goûtée, leur confère une place importante dans l'économie des pêches.

Crocro

Pomadasys incisus (Bowdich, 1825)
syn. *Pomadasys bennetti* (Lowe, 1841)

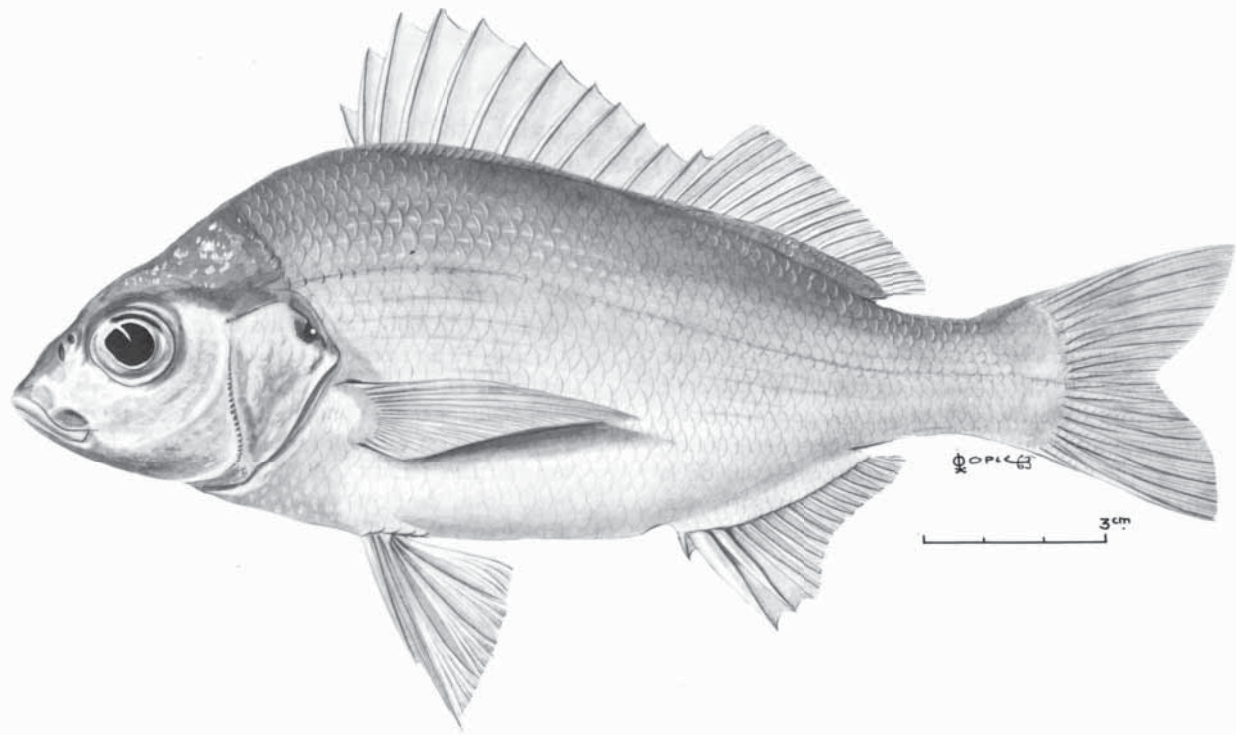
Haemulidae

Le corps est uniformément gris argenté, sans raies ni points foncés à l'exception d'une tache noirâtre sur le bord de l'opercule ; les nageoires sont jaunâtres. Les plus grands individus (25 à 30 cm) sont très sombres et peu fréquents. La nageoire dorsale comporte 12 épines ; l'anale 12-13 rayons mous au lieu de 8 à 10 chez les autres

espèces. C'est une petite espèce côtière qui ne dépasse guère 20 cm de long.

Noms vernaculaires :

Rum botj (Sén. O) ; mbélö (Sén. L) ; amma, carpe métis (Côte d'Ivoire).



Pomadasys incisus (Bowdich, 1825)

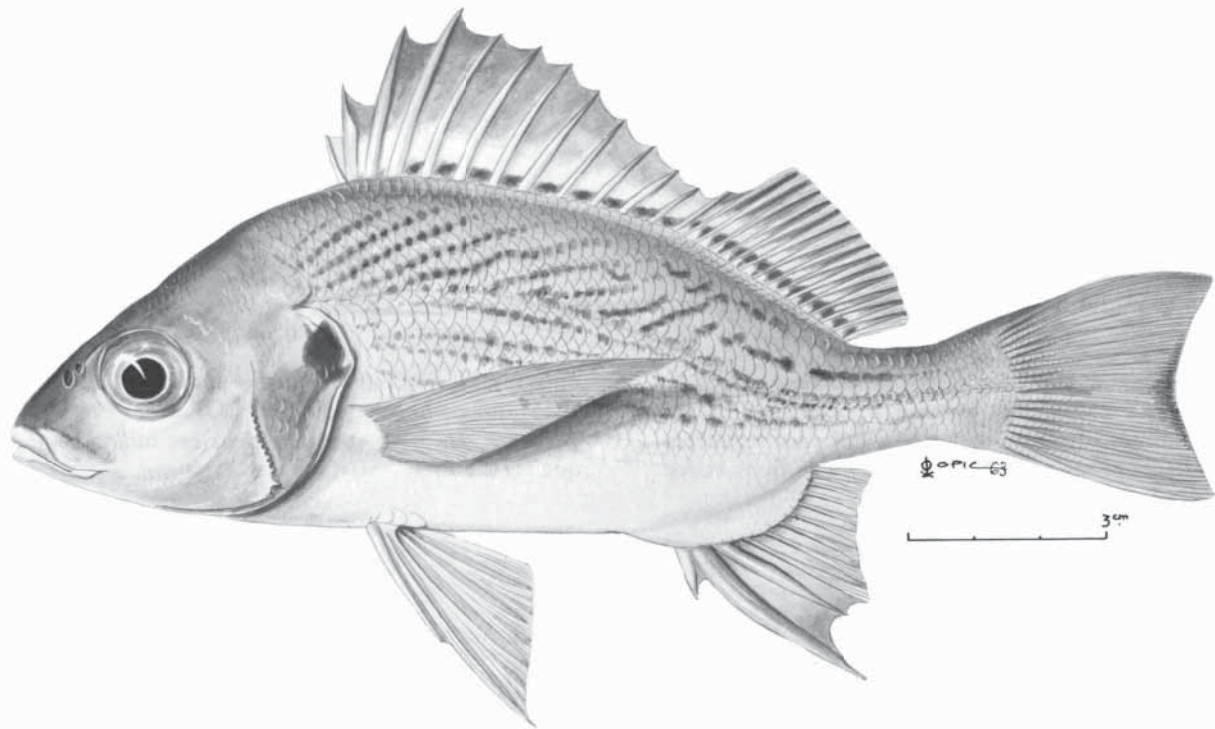
La distinction de ces 2 espèces s'avère délicate. *P. jubelini* présente 5 rangées d'écaillés au-dessus de la ligne latérale, au niveau de l'origine de la dorsale ; la dernière épine dorsale est plus longue que l'avant-dernière ; la deuxième épine de l'anale est plus forte et plus longue que la troisième ; le maxillaire est massif et robuste ; enfin les taches sont relativement petites, parfois plus ou moins disposées régulièrement et de couleur brun foncé. *P. peroteti* présente 7 rangées d'écaillés au-dessus de la ligne latérale ; sa dernière épine dorsale est aussi longue que l'avant-dernière ; de même les deuxième et troisième épines de l'anale sont approximativement de taille identique ; le maxillaire est allongé et en forme de crochet ; enfin les taches sont assez grandes mais moins nombreuses, disposées sans ordre apparent et de couleur beige clair.

Les carpes blanches sont des poissons côtiers, très

abondants sur les côtes ouest-africaines (de la Mauritanie à l'Angola) où elles se pêchent au chalut, à la senne tournante et à la ligne, sur les fonds de 20 à 30 m. En Côte d'Ivoire, *P. jubelini* est l'une des espèces les plus importantes de la lagune Abi, après l'ethmalose. Au Sénégal, elles figurent toute l'année dans les débarquements, mais *P. jubelini* est capturé en saison chaude dans la moitié sud du pays, tandis que *P. peroteti* est pris sur la côte nord ; plus de 3 500 tonnes de carpes blanches ont été débarquées au Sénégal en 1978.

Noms vernaculaires :

Sompat (Sén. L) ; corogne khadre (Sén. O) ; ngokoy (Sén. S) ; krokoz (Sén. M) ; kési kési (Guinée) ; assiman (Côte d'Ivoire, Ebrié) ; saboué (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; kprékpré (Côte d'Ivoire, Alladian) ; tchikouata (Congo, V.).



Pomadasys jubelini (Cuvier, 1830)

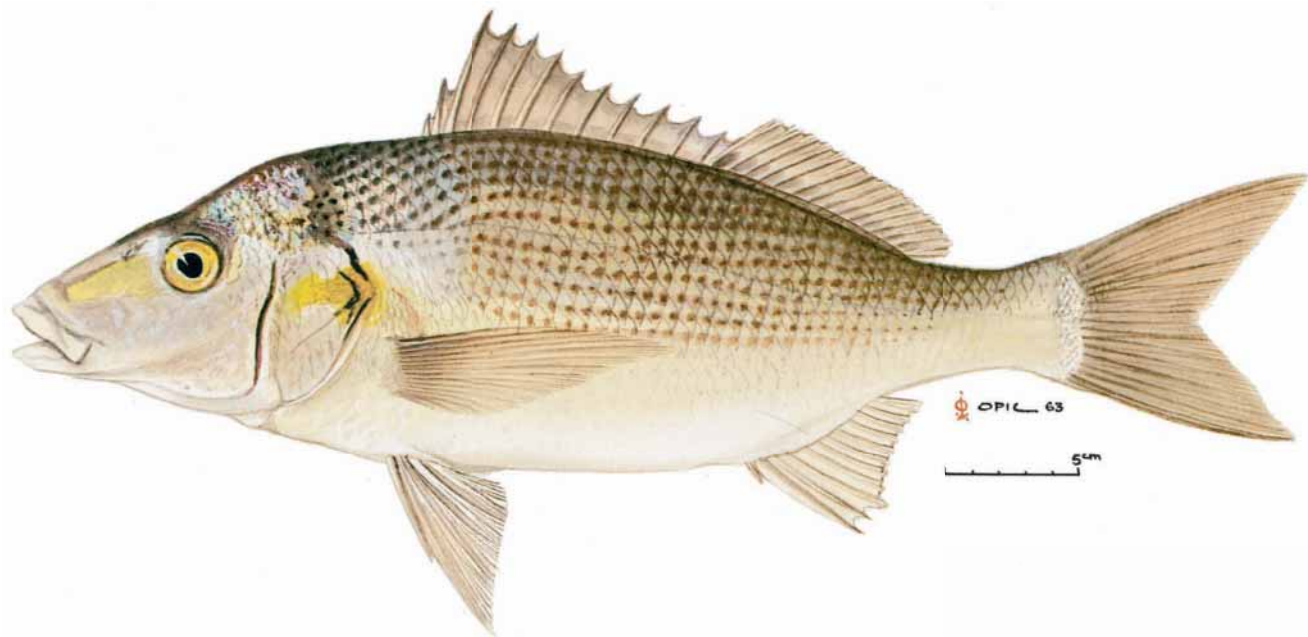
Carpes blanches

Pomadasys suillus (Valenciennes, 1833)

Haemulidae

Il existe une troisième espèce de *Pomadasys* qui se distingue des précédentes par son museau pointu, ses taches sombres disposées en rangées obliques régulières sur les flancs et ses auréoles jaune vif sur le front et les

opercules. Il s'agit de *Pomadasys suillus* (VALENCIENNES, 1833) qui est le corogne tidiane (O) ou le yékem (L) des pêcheurs sénégalais ; cette espèce est moins commune que les 2 autres.



Pomadasys suillus (Valenciennes, 1833)

Pelon

Brachydeuterus auritus (Valenciennes, 1831)

Haemulidae

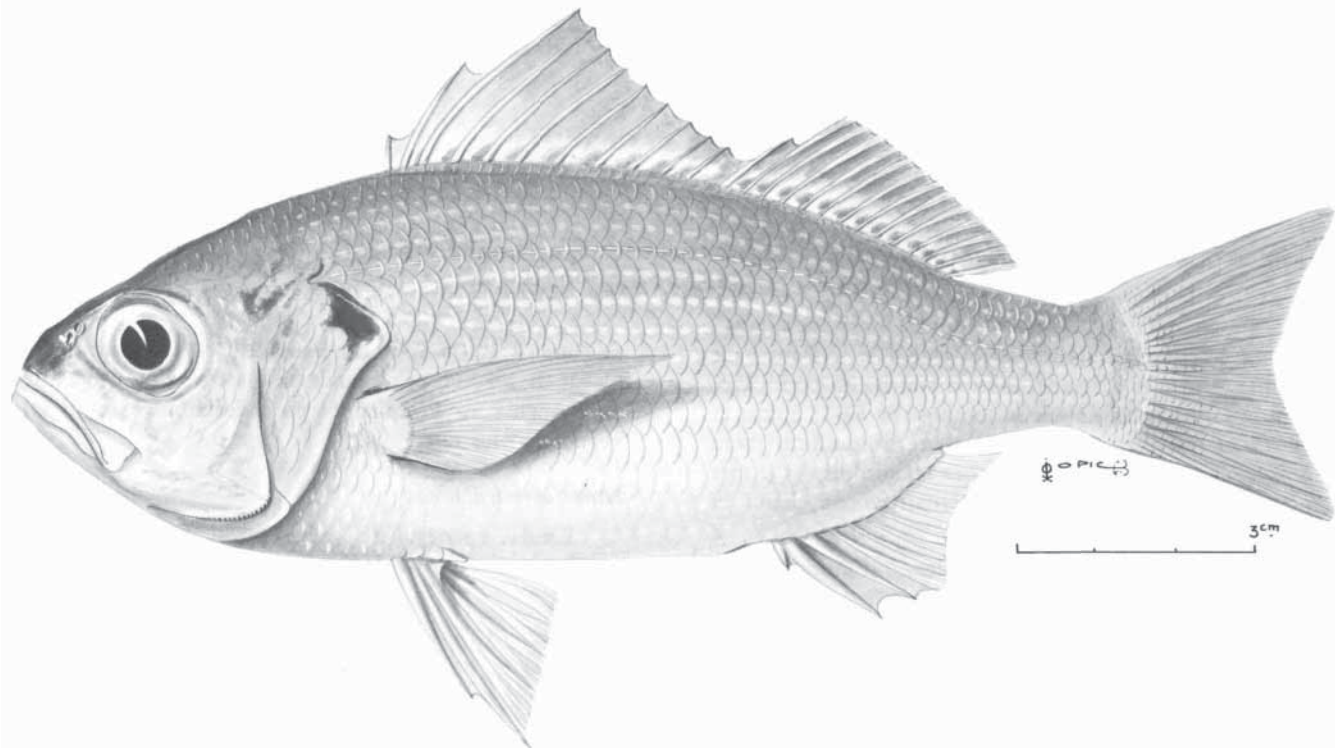
Petite espèce de 8 à 12 cm de long, qui peut atteindre 25 cm. Le museau est court et arrondi, l'œil relativement grand. La dorsale est composée de 10-13 épines et de 11-14 rayons mous. La coloration est argentée avec une grosse tache noire sur le bord postérieur de l'opercule.

C'est une espèce semi-pélagique, qui se tient près du fond le jour et remonte en surface la nuit. Elle se capture au filet tournant et au chalut, principalement sur les fonds de 30 à 50 m. Elle figure parmi les toutes premières espèces débarquées en Côte d'Ivoire. Sa chair, fragile et

altérable rapidement, lui confère une valeur marchande faible. Elle est par ailleurs très commune, du Sénégal à l'Angola.

Noms vernaculaires :

Faïour (Sén. O) ; niambi guetj, ndiaye kor mbodj (Sén. L) ; boro firé, kemp bobo (Guinée) ; loko loko, agbonzo (Côte d'Ivoire) ; awi, éfinvi (Togo) ; degbenomadu, ngugbu (Bénin) ; madongo kouéyi-kouéyi, lidongo (Congo).



Brachydeuterus auritus (Valenciennes, 1831)

Dorade grise

Plectorbinchus mediterraneus (Guichenot, 1850)
syn. *Diagramma mediterraneus* Guichenot, 1850

Haemulidae

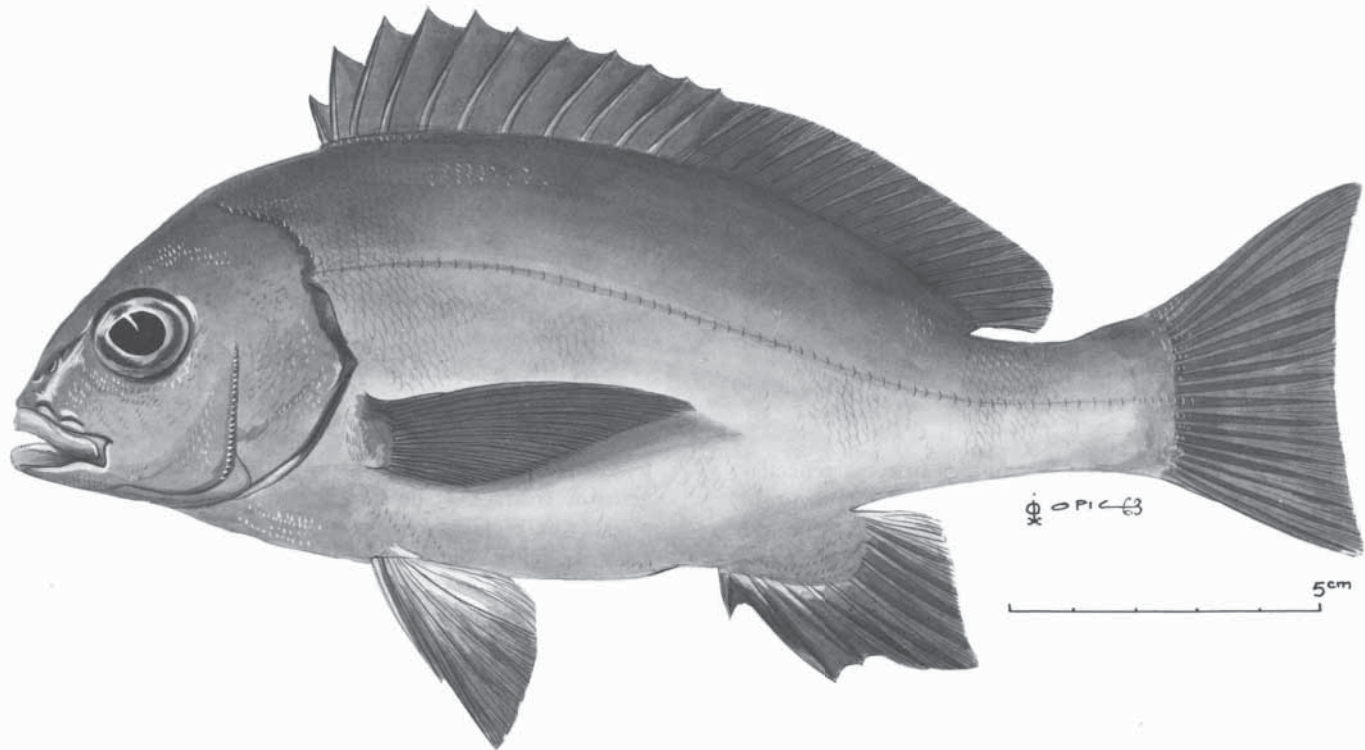
Le corps est comprimé latéralement et le front haut comme celui d'une dorade, mais la bouche est petite avec de grosses lèvres. La dorsale se compose de 10-13 épines et de 17-20 rayons mous. La coloration est uniformément gris-violet plus ou moins foncé chez les adultes, les jeunes présentent de larges bandes alternativement claires et sombres.

C'est un poisson de fond, côtier, qui atteint 60 cm

de long. Très commun au Sénégal (700 t débarquées à Dakar en 1977 en provenance de la Petite Côte), il existe de l'Angola au Portugal et en Méditerranée où il est beaucoup plus rare.

Noms vernaculaires :

Banda, « sénégalais » (Sén.) ; kési (Guinée, So.) ; carpe brune (Côte d'Ivoire) ; likouata, paloukou (Congo, V.).



Plectorhynchus mediterraneus (Guichenot, 1850)

Pristipome à 4 bandes

Parapristipoma octolineatum (Valenciennes, 1833)

Haemulidae

Espèce côtière très commune au Sénégal, mais de faible importance économique. Elle se reconnaît aisément à sa coloration gris violacé assez sombre et ses 4 lignes longitudinales bleu clair de chaque côté du corps. Elle atteint

40 cm de long. Elle est commune du Portugal à l'Angola.

Noms vernaculaires :

Ngol bôt (Sén. L) ; mam i getj (Sén. O).

Daurades ou dorades (dentés et pagres)

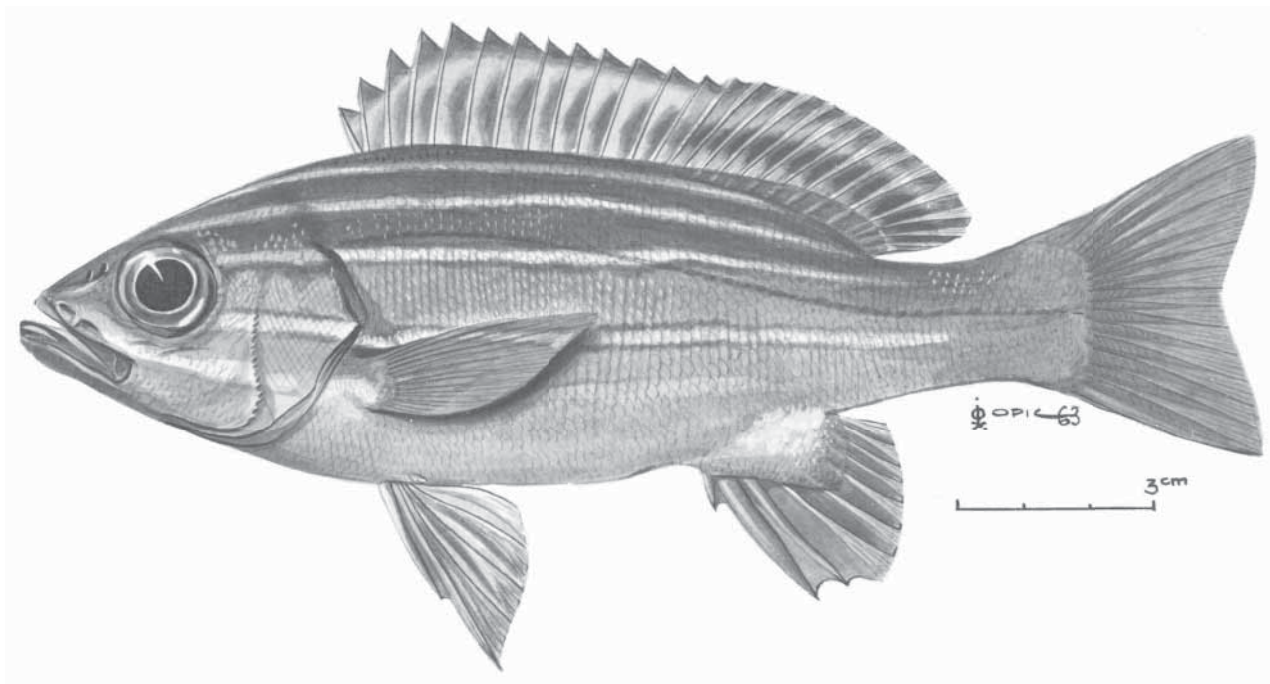
Pageaux ou pageots

Sars, bogue, saupe, oblade

Sparidae

Les Sparidae sont des Perciformes au corps généralement haut et comprimé, avec le plus souvent un profil frontal élevé et typique. La nageoire dorsale, unique, est constituée de 10 à 13 épines et de 10 à 15 rayons mous, l'anale de 3 épines et de 8 à 12 rayons ; la caudale est fourchue. Mais la caractéristique essentielle des Sparidae est leur différenciation dentaire ou hétérodontie. Il existe en effet, dans cette famille, une spécialisation de la denture en fonction du régime alimentaire de l'espèce : ainsi les herbivores comme les sars, la bogue et la saupe, portent des incisives plates et coupantes ; les prédateurs, tels

les dentés, sont munis de canines crochues et les mangeurs de crustacés et de coquillages, cas des pagres, sont pourvus de molaires broyeuses ; enfin les pageots, mangeurs de débris, ont une dentition semblable à celle des pagres, mais moins puissante. Tous ces différents types de dents, ainsi que leur arrangement, sont utilisés dans la classification des genres. Une autre particularité des Sparidae est leur fréquent hermaphrodisme : les individus pouvant être d'abord mâles puis femelles comme les sars (protandrie) ou, inversement, femelles puis mâles comme les pageots (progyne).



Parapristipoma octolineatum (Valenciennes, 1833)

Les Sparidae sont des poissons marins côtiers des régions tropicales et tempérées, fréquentant à l'occasion les estuaires et les lagunes littorales. De mœurs grégaires, les petites espèces forment des bancs importants, tandis que celles de grande taille se déplacent en groupes de quelques individus. La plupart des Sparidae ont une chair excellente ; celle des dorades est particulièrement appréciée. Leur prix de vente est en rapport avec la forte demande du marché, si bien que l'importance commerciale des Sparidae est considérable. Sur les côtes occiden-

tales d'Afrique, la famille des Sparidae est l'une des plus importantes du point de vue économique avec celle des Serranidae. Ainsi le pageot, *Pagellus bellottii* est la première espèce pour le tonnage débarqué à Dakar en 1977, avec 6 350 tonnes en provenance de la Petite Côte et du secteur de Saint-Louis. La catégorie « dorade rose », qui regroupe plusieurs espèces des genres *Dentex* et *Sparus*, arrive en sixième position avec 1 900 t pêchées également dans les mêmes zones.

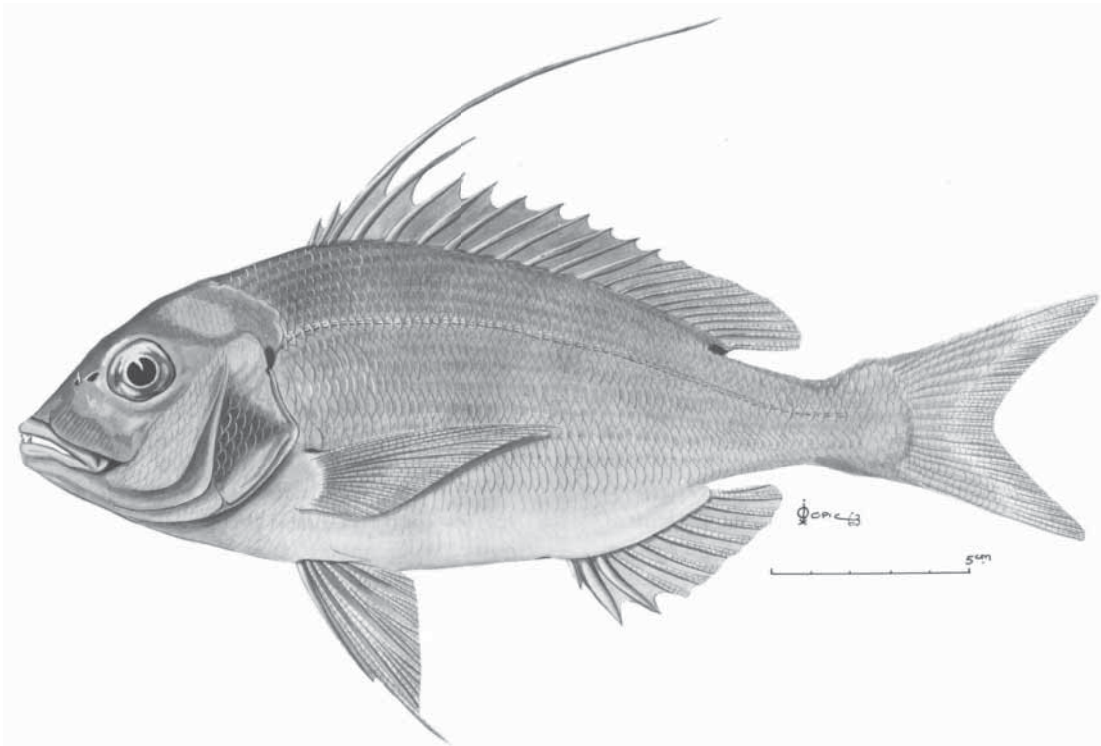
Denté bossu

***Dentex gibbosus* (Rafinesque, 1810)**
syn. ***Dentex filusus* Valenciennes, 1843**

Sparidae

Les dents sont toutes pointues et coniques et il existe 4 à 6 canines à l'avant de chaque mâchoire. Les 2 premières épines de la dorsale sont très courtes, les troisième, quatrième et cinquième sont longues et effilées, du moins chez les jeunes ; chez les sujets âgés ces épines s'émoussent, mais il apparaît une forte bosse ou gibbosité sur le front, d'où les noms de *filusus* et de *gibbosus*. A l'origine de ces deux appellations évocatrices, sont les descriptions de RAFINESQUE et de VALENCIENNES : le premier ayant uti-

lisé un adulte et le second un jeune. Il s'agit bien en fait de la même espèce et l'on doit retenir le nom de la description la plus ancienne, soit *D. gibbosus*. Le corps est rosé plus ou moins rougeâtre, sans tache à la base des derniers rayons de la dorsale molle ou alors très réduite ; par contre il existe une tache foncée à l'origine de la ligne latérale et la caudale est bordée d'un fin liséré noir. Parmi les caractères systématiques importants, on peut citer : la ligne latérale qui est constituée de 50 à 57 écailles, et la



Dentex gibbosus (Rafinesque, 1810)

branche inférieure du premier arc branchial qui porte 8 à 10 branchiospines.

C'est une espèce côtière des fonds sablo-vaseux ou graveleux, entre 30 et 200 m de profondeur. Les individus de taille courante (30-50 cm de long) sont pris au chalut sur les fonds de 30 à 50 m ; les gros individus se prennent à la ligne et à la palangre à partir de 80 m de profondeur.

Denté à tache rouge

Dentex canariensis Steindachner, 1881

Sparidae

Les mâchoires sont identiques à celles de *D. gibbosus* ; les 2 premières épines de la dorsale sont également très courtes et les suivantes allongées, bien que beaucoup moins que chez les jeunes *D. gibbosus*. Ce denté se distingue par sa grosse tache foncée, nette et constante, à l'extrémité de la base de la dorsale molle, ainsi que par celle située à l'aisselle de la pectorale. Les autres caractères importants sont : la ligne latérale constituée de 65-70 écailles et les 10-12 branchiospines inférieures du premier arc branchial.

L'espèce atteint 100 cm de long et plus de 15 kg. Elle est connue en Méditerranée et sur les côtes atlantiques, du Portugal à l'Angola.

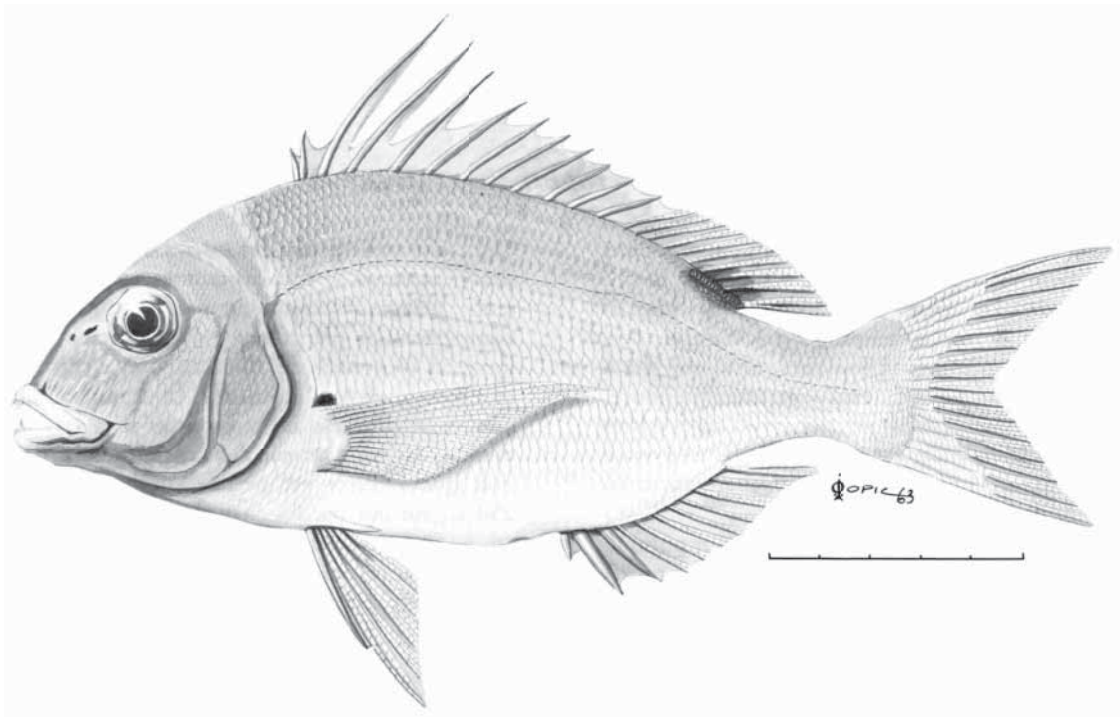
Noms vernaculaires :

Diarégne (Sén. L) ; sel sel (moins de 50 cm) et diankhar fett (plus de 50 cm) (Sén. O) ; paloko, paloukou (Congo, V.).

L'espèce est côtière ; elle se situe entre 20 et 110 m sur les fonds vaseux, sableux ou rocheux. Elle est, en outre, typiquement ouest-africaine : son aire de répartition s'étendant du Maroc à l'Angola. Elle atteint 50 cm de long.

Noms vernaculaires :

Kibaro ngökh (Sén. O) ; basé (Sén. L) ; paloko, paloukou (Congo, V.).



Dentex canariensis Steindachner, 1881

Denté à gros yeux

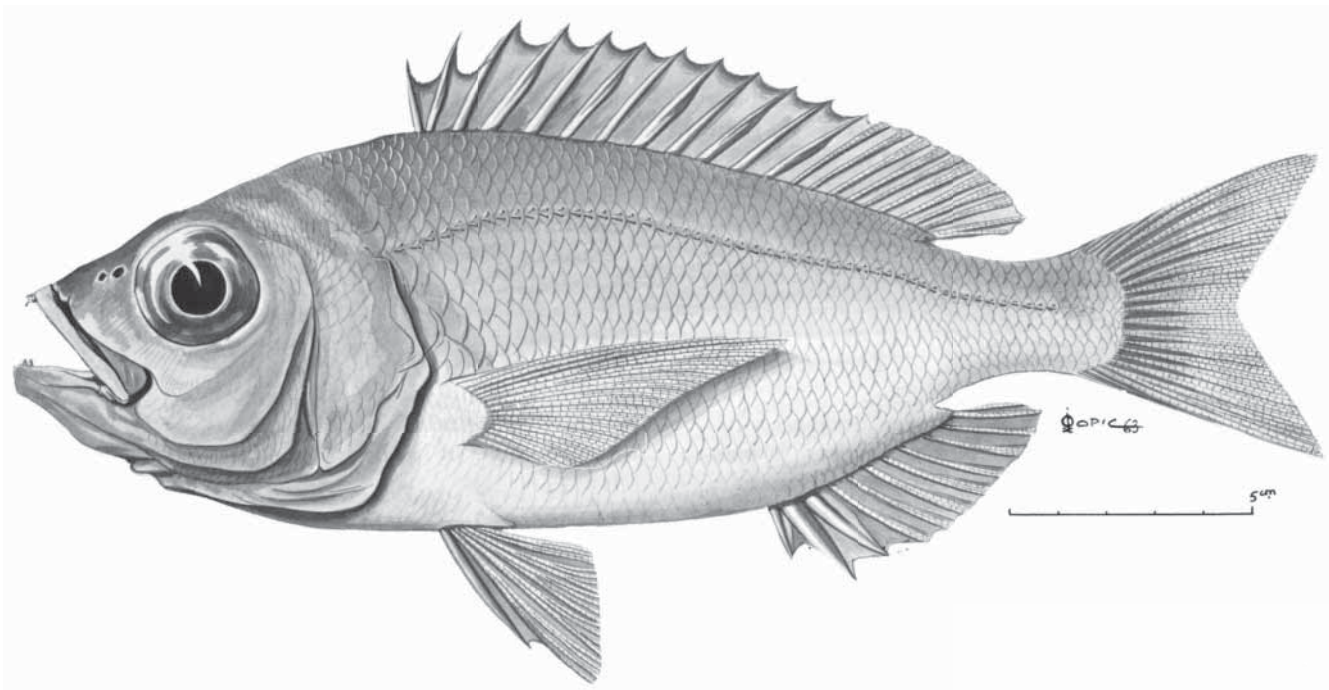
Dentex macrophthalmus (Bloch, 1791)

Sparidae

Les yeux sont effectivement très grands par rapport à la taille du poisson, leur diamètre est supérieur à la distance préorbitaire. Les épines de la dorsale sont « normales » : ni réduites, ni filamenteuses. Les mâchoires ne portent que des dents pointues et coniques, ainsi que 4 à 6 canines sur le devant. Le corps est rouge assez prononcé, sans aucune tache sinon parfois des ponctuations noirâtres le long de la ligne latérale. Par ailleurs, la ligne latérale est constituée de 49-55 écailles, et le premier arc branchial porte 17-20 branchiospines.

L'espèce est à la fois côtière et de profondeur puisque sa distribution bathymétrique s'étend de 40 à 500 m. La reproduction a lieu d'octobre à avril dans le secteur du

Cap Blanc au Cap Vert, au niveau des canyons de la pente continentale où se font les remontées d'eaux froides. Les œufs, pélagiques, remontent à la surface ; les jeunes, essentiellement planctophages, se développent aux profondeurs moyennes de 50-80 m, puis s'enfoncent au fur et à mesure de leur croissance. Le régime alimentaire des adultes se compose de poissons et d'invertébrés benthiques. C'est au moment des concentrations de reproduction que l'espèce est pêchée sur les sondes de 120 à 250 m, surtout par les chalutiers russes qui en prélèvent 30 à 40 000 t par an, de la Mauritanie à l'Angola. L'espèce est connue également sur les côtes du Portugal et en Méditerranée. Elle atteint 40 cm de long.



Dentex macrophthalmus (Bloch, 1791)

Denté congolais

Dentex congoensis Poll, 1954

Sparidae

Il s'agit du plus petit denté : sa taille ne dépasse guère 20 cm de long. Ses mâchoires sont celles du genre *Dentex* et les épines de sa dorsale sont « normales ». Son corps est rouge presque vermillon, sans tache particulière. Par son œil relativement grand, il ressemble à *D. macrophthalmus*, mais le bord inférieur de son œil se situe au niveau de la pointe du museau alors qu'il est bien

en dessous chez *D. macrophthalmus*. On compte moins de 49 écailles sur la ligne latérale et 12-14 branchiospines, relativement longues, en bas du premier arc branchial.

L'espèce est côtière et commune en Atlantique tropical africain, où elle se pêche au chalut sur les fonds sablo-vaseux de 50 à 200 m.

Denté angolais

Dentex angolensis Poll et Maul, 1953

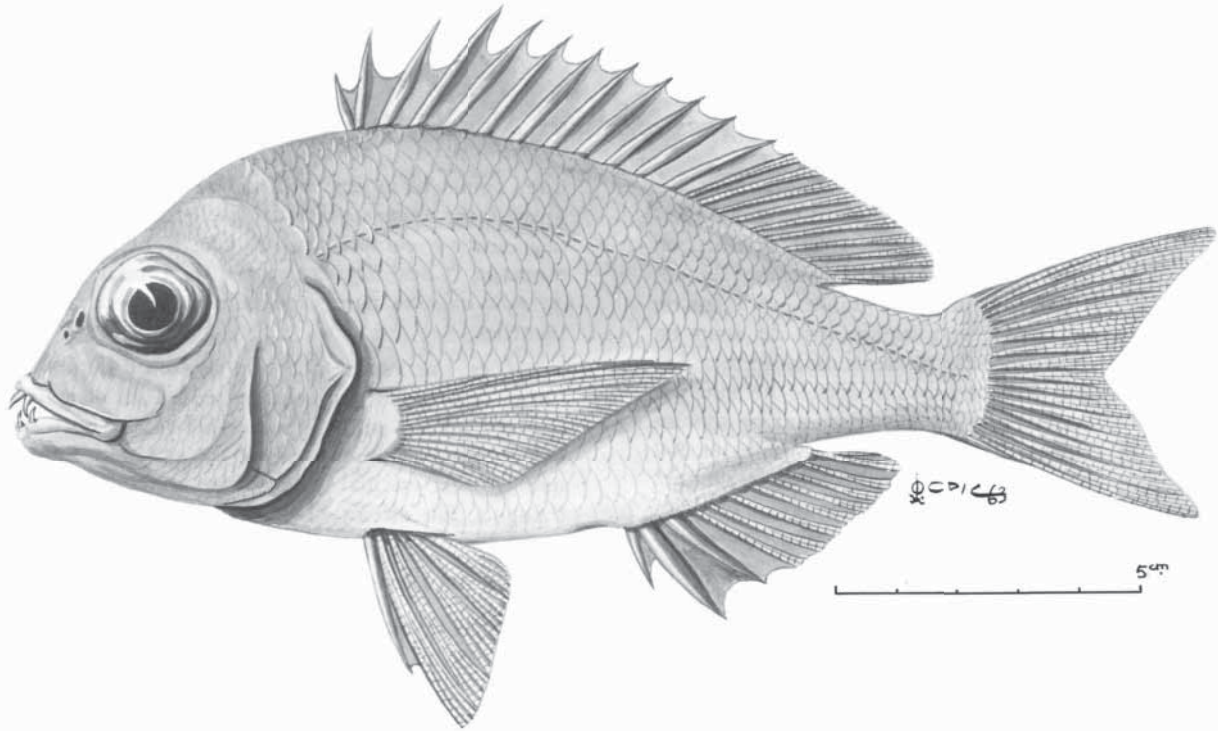
Sparidae

Les dentés congolais et angolais sont des espèces très voisines et difficilement séparables. Cependant, la position du bord inférieur de l'œil par rapport au niveau de la lèvre supérieure permet de les distinguer dans la plupart des cas : il est au-dessus chez *D. angolensis*, et au même niveau chez *D. congoensis*. De plus, l'iris de *D. angolensis* est le plus souvent d'un jaune vif remarquable quand le poisson est frais, alors qu'il est blanc avec des traces rouges et jaunes chez *D. congoensis*. Par ailleurs, il existe une tache rouge sombre à l'aisselle de la pectorale chez *D. angolensis*, *D. congoensis* en est dépourvue. Enfin on compte seulement 9-10 branchiospines courtes en bas du

premier arc branchial de *D. angolensis*, 12 à 14 relativement longues en bas de celui de *D. congoensis*.

Le denté angolais est une espèce très commune de l'Atlantique tropical oriental ; il vit sur les fonds de vase sableuse, entre 30 et 300 m. Les chalutiers l'exploitent sur les sondes de 75 à 250 m, notamment dans le Golfe de Guinée. Il atteint 35 cm de long.

Remarque : ces 3 dernières espèces de *Dentex*, ainsi qu'une quatrième moins commune, *D. maroccanus*, sont dénommés globalement « demba sèn » par les pêcheurs lébous du Sénégal et « paloko » par ceux du Congo.



Dentex angolensis Poll et Maul, 1953

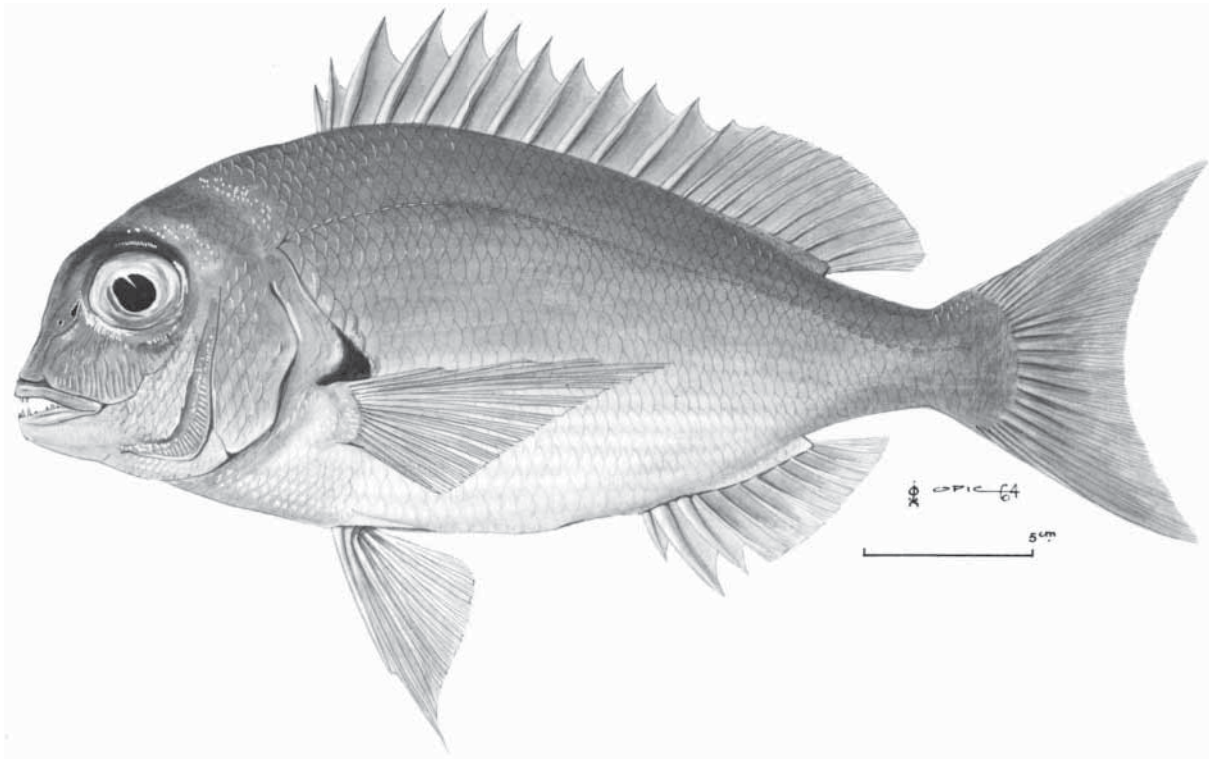
Le pagre des côtes ouest-africaines est légèrement différent de celui connu au-delà du 15° Nord et en Méditerranée ; *Pagrus pagrus* (LINNAEUS, 1758) atteint, en effet, très rarement le Sénégal. Les 2 sous-espèces ont en commun : la présence de 4 à 6 canines en avant de chaque mâchoire, doublées intérieurement de dents en carde, et de 2 rangées latérales de dents molariformes. Les 2 premières épines de leur nageoire dorsale ne sont pas beaucoup plus courtes que les suivantes, qui ne sont ni allongées, ni effilées. L'anale compte 3 épines et 8-9 rayons mous, les joues 6-7 rangées d'écaillés, le premier arc branchial 8-11 courtes branchiospines et la ligne latérale 48 à 60 écaillés. *Pagrus africanus* se particularise par son œil beaucoup plus grand (le diamètre oculaire est supérieur ou égal à la hauteur du sous-orbitaire), par le premier rayon mou de la pelvienne qui est filamenteux, et par sa coloration : le corps est rose argenté avec quel-

ques points bleus sur le dos mais, surtout, il y a une grosse tache rouge sombre à l'aisselle de la pectorale et les nageoires, y compris la caudale, sont roses bordées d'orange. Chez *Pagrus pagrus*, la caudale est liserée de noir dans sa partie médiane et ses extrémités sont blanches.

C'est une espèce que l'on rencontre depuis la côte (20 m de profondeur) jusqu'au rebord du plateau continental (200 m), sur les fonds sablo-vaseux ou rocheux ; elle est surtout abondante entre 100 et 150 m. En Atlantique tropical oriental, elle est commune du Sénégal à l'Angola. Elle atteint 75 cm de long.

Noms vernaculaires :

Ragoy, khaïäï (Sén. L) ; kibaro nul (Sén. O) ; paloko tchi mani (Congo).



Pagrus africanus Akasaki, 1962

Pagre à points bleus

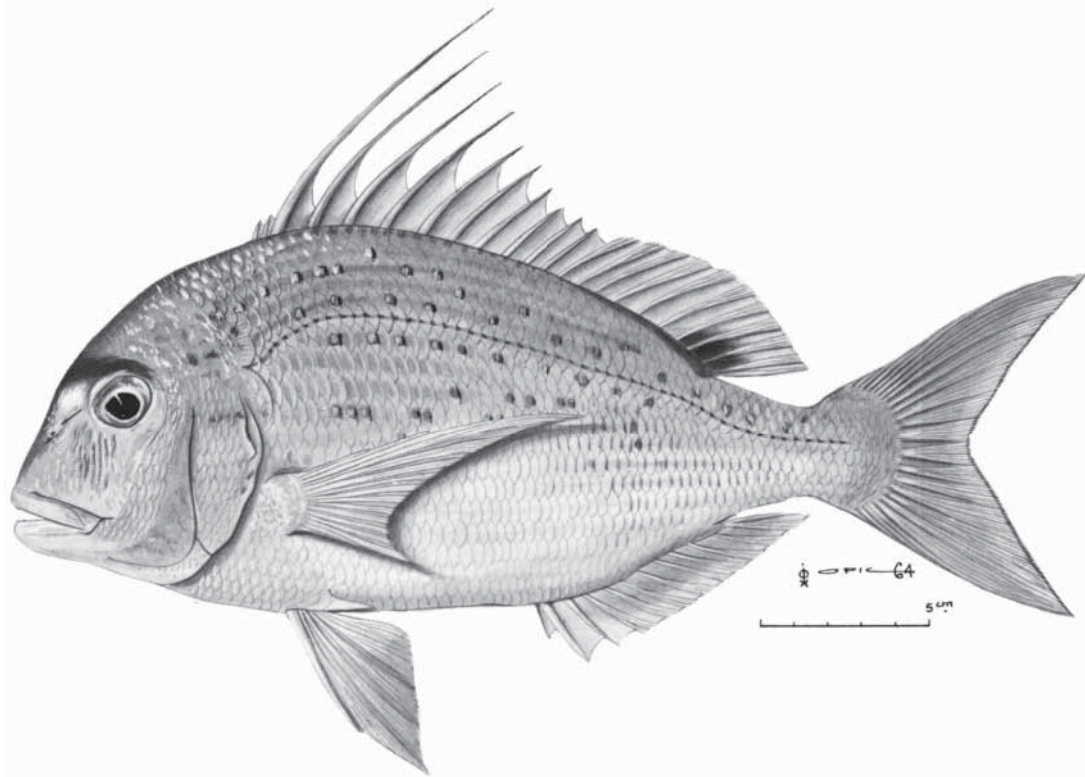
Pagrus caeruleostictus (Valenciennes, 1830)
syn. *Pagrus ehrenbergi* Valenciennes, 1830

Sparidae

Il s'agit d'un cas de synonymie semblable à celui de *Dentex gibbosus-filosus*. En effet *Pagrus caeruleostictus* et *Pagrus ehrenbergi*, décrits à l'origine par Valenciennes comme 2 espèces distinctes, sont en fait les formes adulte et jeune de la même espèce. C'est un pagre aux mâchoires pourvues de 4 à 6 fortes canines antérieures et de 2 rangées latérales de dents molariformes. Les 2 premières épines de la nageoire dorsale sont très courtes, les troisième, quatrième et cinquième sont effilées et nettement plus longues que les suivantes, surtout chez les jeunes. Le

corps est rosé sans bandes transversales sombres et, sur le vivant, la région dorsale est constellée de points bleu vif.

Les jeunes sont en général plus côtiers que les adultes : les premiers se situent au niveau du plateau continental sur les fonds sableux et vaseux de 12 à 80 m de profondeur, les seconds sont plus profonds (250 m) et fréquentent parfois les zones rocheuses. L'espèce est commune du Portugal à l'Angola et existe en Méditerranée. Elle atteint 55 cm de long.



Pagrus caeruleostictus (Valenciennes, 1830)

Pagre rayé

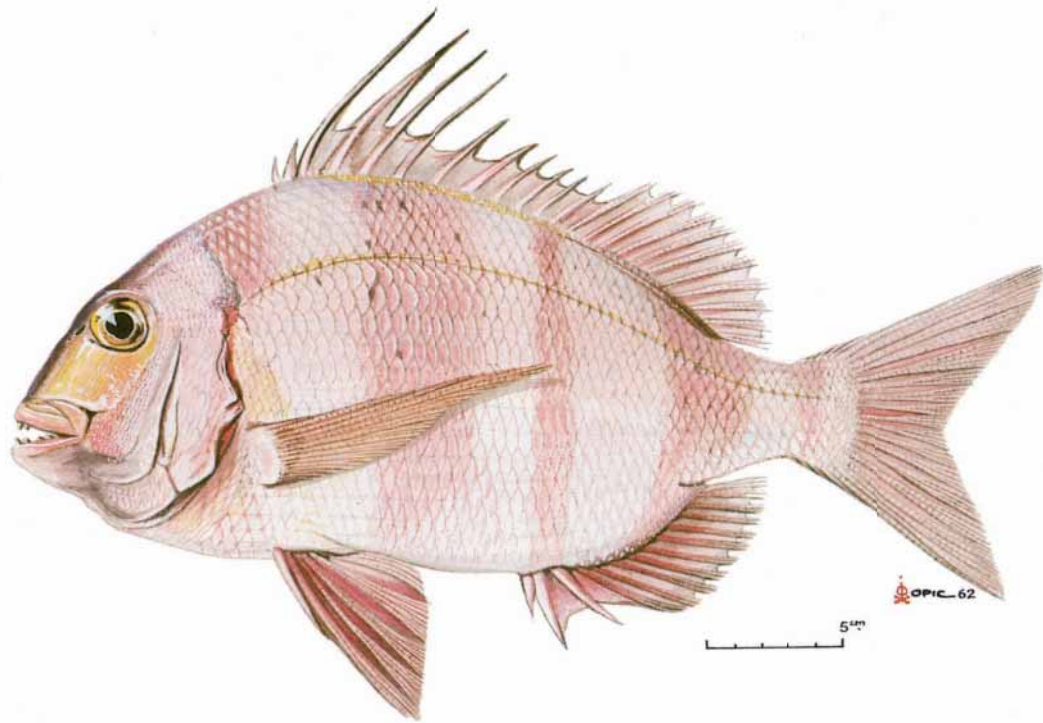
Pagrus auriga (Valenciennes, 1843)

Sparidae

Les mâchoires sont pourvues de 4 à 6 canines antérieures, doublées de dents en carde et de 2 rangées latérales de dents molariformes. Les 2 premières épines de la nageoire dorsale sont très courtes, les troisième, quatrième et cinquième sont effilées et nettement plus longues que les suivantes. Ce pagre s'identifie aisément par

son corps argenté rayé de 4 à 5 bandes transversales brun rougeâtre, plus ou moins larges.

C'est une espèce côtière des fonds rocheux, moins commune que les autres espèces de pagre ; elle est typiquement ouest-africaine. Elle atteint 50 cm de long.



Pagrus auriga (Valenciennes, 1843)

Pageot (ou pageau) à tache rouge

Pagellus bellottii Steindachner, 1882
syn. *Pagellus coupei* Dieuzeide, 1960

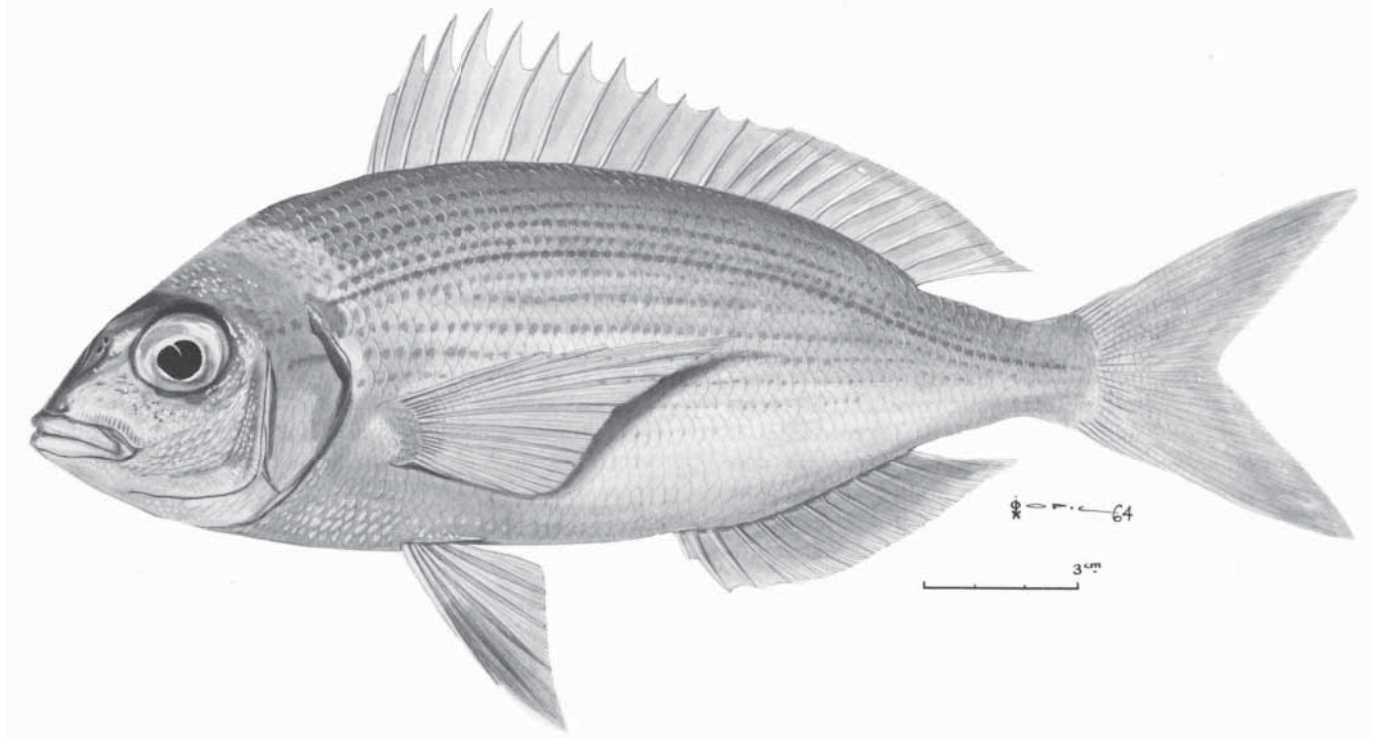
Sparidae

C'est un petit Sparidae au corps oblong et comprimé avec un profil frontal moins gibbeux que celui des dorades (pagres et dentés) ; le museau est tronqué et les dents sont en carde sur le devant des mâchoires qui portent 8 dents un peu plus longues et pointues ; les dents latérales sont molariformes et petites. Enfin l'écaillure sur la tête dépasse le niveau du milieu de l'œil. Le corps est rose à reflets argentés, avec quelques points bleus sur le dos et des bandes verticales rougeâtres sur les flancs qui disparaissent rapidement après la mort.

C'est une espèce des fonds vaseux et sablo-vaseux que l'on rencontre entre la côte et 150 m de profondeur. Elle est exploitée au chalut sur les sondes de 10 à 100 m où elle est parfois très abondante. Elle est typiquement ouest-africaine et très commune du Sénégal à l'Angola ; elle serait présente également sur les côtes du Maroc et, en Méditerranée, sur les côtes algériennes. Elle atteint 35 cm de long ; la taille courante se situe entre 15 et 25 cm.

Noms vernaculaires :

Tiki (Sén. O) ; youfouf (Sén. L).



Pagellus bellottii Steindachner, 1882

Marbré

Lithognathus mormyrus (Linnaeus, 1758)

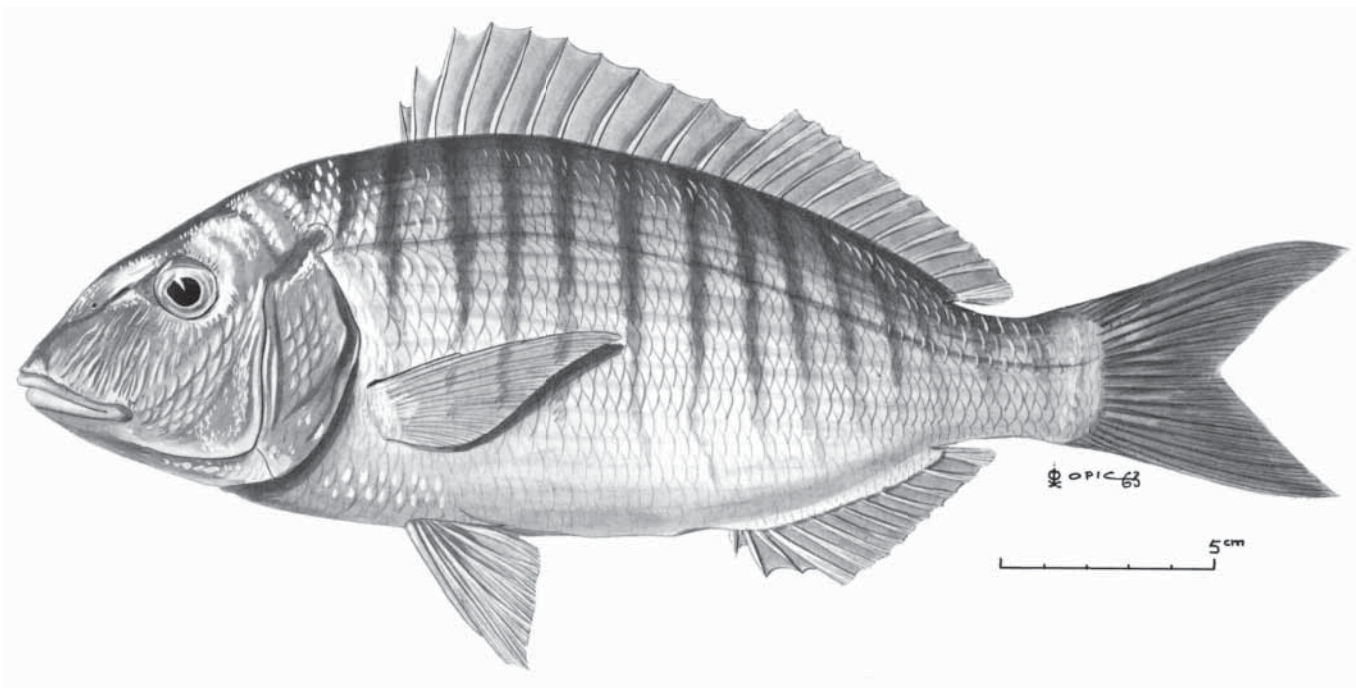
Sparidae

Ce Sparidae a un corps oblong, comprimé, mais assez peu élevé. Le museau est long et saillant. Les dents sont petites et pointues sur le devant des mâchoires et molariformes sur les côtés. Les épines de la nageoire dorsale sont graduellement croissantes jusqu'à la cinquième ou sixième ; la pectorale est courte. Le corps, gris argenté, est zébré de 12 à 14 bandes transversales noirâtres qui s'estompent sur le ventre.

C'est une espèce littorale de petits fonds (10-20 m) de vase sableuse. Elle est commune en Méditerranée et en Atlantique oriental, depuis le Golfe de Gascogne jusqu'à l'Afrique du Sud. Elle atteint 35 cm de long.

Nom vernaculaire :

Ringue (Sén.).



Lithognathus mormyrus (Linnaeus, 1758)

Bogue

Boops boops (Linnaeus, 1758)

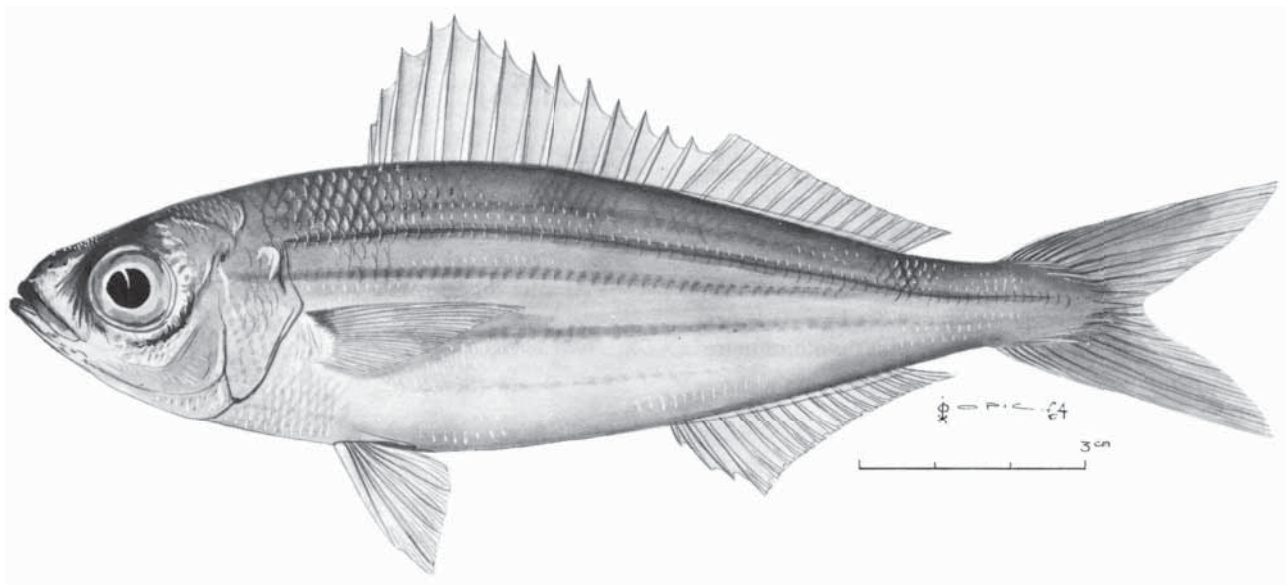
Sparidae

Avec son corps fusiforme à section presque ronde, la bogue est la plus allongée des espèces de Sparidae. Sa petite bouche présente une rangée de dents incisiformes à la mâchoire supérieure et des dents triangulaires et pointues à la mâchoire inférieure ; il n'y a aucune dent molaire. Enfin la nageoire dorsale possède 13 à 15 épines. La coloration est gris argenté à reflets bronzés, avec 4 ou 5 bandes longitudinales jaune doré sur les flancs.

C'est une espèce côtière (75-200 m), qui vit en bancs à proximité du fond ou en pleine eau. Elle se nourrit d'algues et de petits crustacés. Commune en Méditerranée et en Atlantique oriental, du Golfe de Gascogne à l'Angola, elle est parfois très abondante, mais sa chair est peu estimée. Elle atteint 30 cm de long.

Nom vernaculaire :

Uèr uèr (Sén. L) ; lidéma (Congo, V.).



Boops boops (Linnaeus, 1758)

Saupe

Sarpa salpa (Linnaeus, 1758)

Sparidae

La saupe a un corps ovale, assez comprimé latéralement et une petite bouche incurvée. Les dents sont incisiformes à la mâchoire supérieure, triangulaires et pointues à l'inférieure. La dorsale n'a que 11-12 épines. Le dos est verdâtre, le ventre et les flancs argentés avec une dizaine de bandes longitudinales jaune orangé ; la base de la pectorale est marquée d'une tache noire plus ou moins nette.

C'est une espèce littorale (20 m) des fonds rocheux

couverts de végétation dont elle se nourrit. Elle forme des petits bancs qui fréquentent souvent les abords des digues et des ouvrages portuaires. Elle est commune en Méditerranée et en Atlantique oriental, du Golfe de Gascogne à l'Afrique du Sud. Elle atteint 30 cm de long.

Nom vernaculaire :

Rasaw (Sén.).

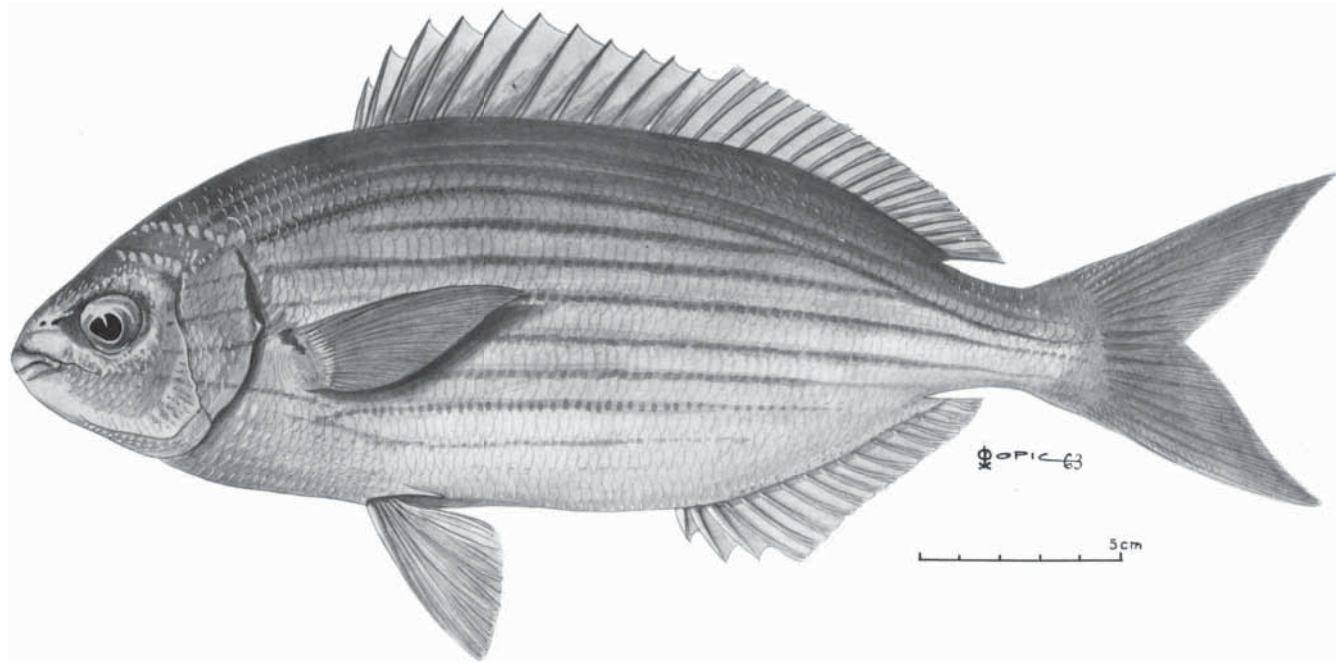
Sars

Diplodus spp.

Sparidae

Les sars sont des Sparidae au corps ovale, comprimé et élevé. Leurs mâchoires portent des incisives insérées plus ou moins obliquement en « dents de cheval », et suivies ou non de petites dents granuleuses ; les dents laté-

rales sont molariformes. La coloration est généralement argentée avec des bandes noirâtres plus ou moins larges et nombreuses. Les espèces ouest-africaines sont assez nombreuses ; nous n'en retiendrons que 4.



Sarpa salpa (Linnaeus, 1758)

Sar à grosses lèvres

Diplodus cervinus (Lowe, 1838)

Sparidae

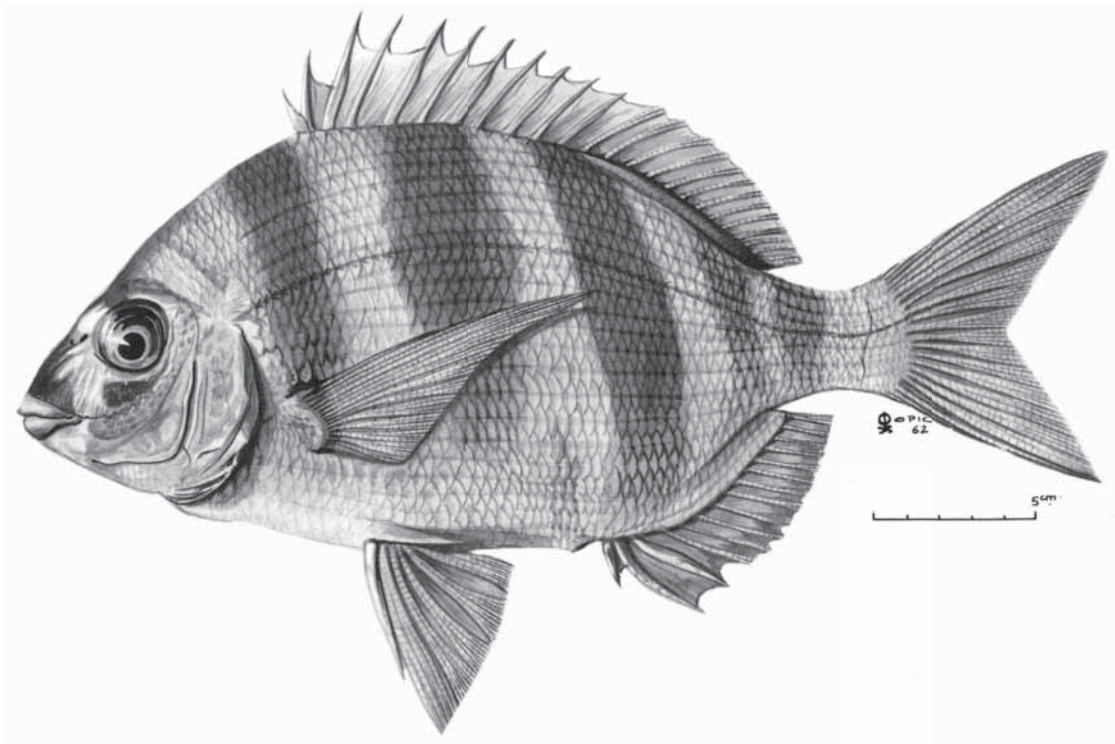
La mâchoire supérieure porte 10 à 12 incisives, l'inférieure 8 à 10 doublées de petites dents granuleuses ; les molaires latérales sont sur 2 rangées irrégulières. Les lèvres sont épaisses par rapport à celles des autres sars. Les flancs présentent des bandes claires et sombres (noirâtres) approximativement d'égale largeur sur toute la hauteur du corps.

C'est une espèce littorale des fonds rocheux, com-

mune en Méditerranée et sur les côtes atlantiques d'Afrique jusqu'au Sénégal ; elle existe également à Madère, aux Canaries et aux Iles du Cap-Vert. Elle atteint 45 cm de long (1 550 g).

Noms vernaculaires :

Ngaté yénnö (Sén. L) ; sargo preto (Iles Cap-Vert) ; sargo molinero (Iles Canaries).



Diplodus cervinus (Lowe, 1838)

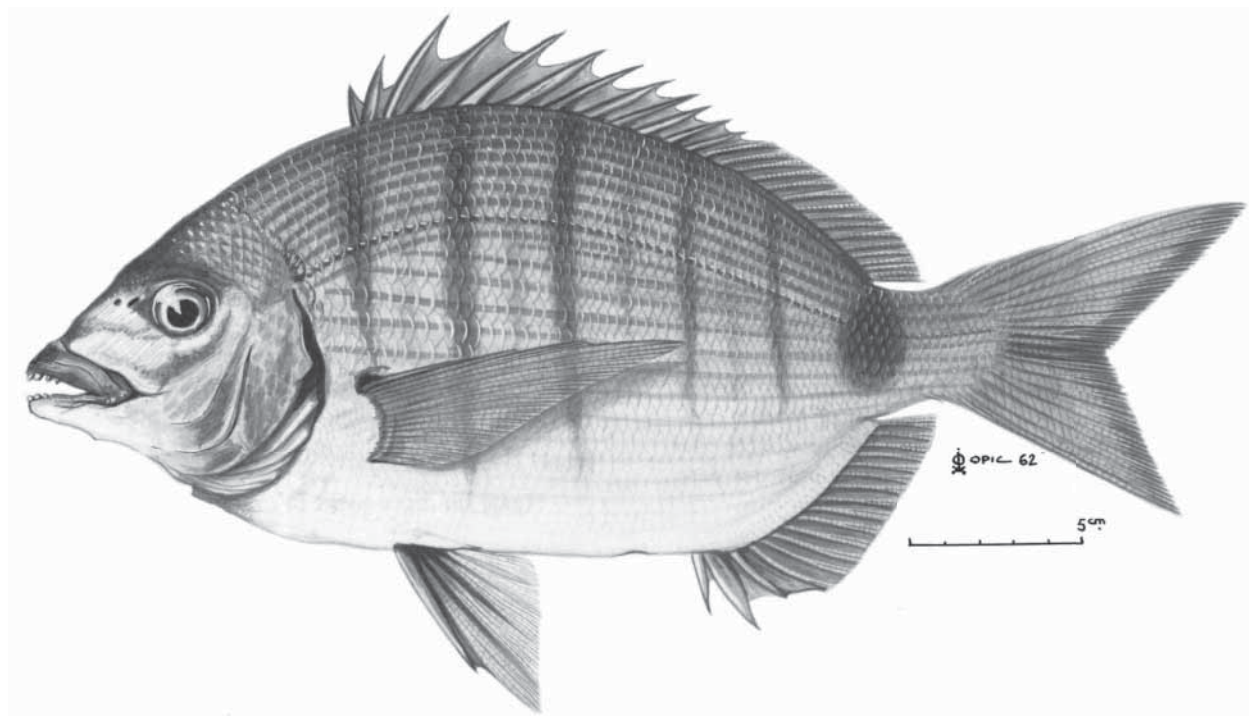
Sar commun du Maroc *Diplodus sargus cadenati* de la Paz, Bauchot et Daget, 1974 Sparidae

Il y a 8-10 incisives à chaque mâchoire ; elles sont doublées de dents granuleuses très nombreuses, qui occupent tout le plancher et le plafond buccal et qui se confondent avec les dents molariformes des côtés. Les flancs sont gris argenté, avec 5 rayures foncées très nettes entre lesquelles d'autres rayures estompées se remarquent ; il n'y a pas de bande sur la nuque, mais une tache plus ou moins circulaire, souvent en forme de selle sur le pédoncule caudal.

L'espèce fréquente les fonds rocheux littoraux, à la recherche des algues et de la petite faune associée. Elle est connue en Méditerranée et en Atlantique, depuis le Golfe de Gascogne jusqu'au Sénégal où elle est sans doute l'espèce de sar la plus commune. Elle atteint 40 cm de long (1 250 g).

Noms vernaculaires :

Ngaté bu gur (Sén. L) ; ségor (Sén. O).



Diplodus sargus cadenati de la Paz, Bauchot et Daget, 1974

Sargue ou sar à tête noire

Diplodus vulgaris (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

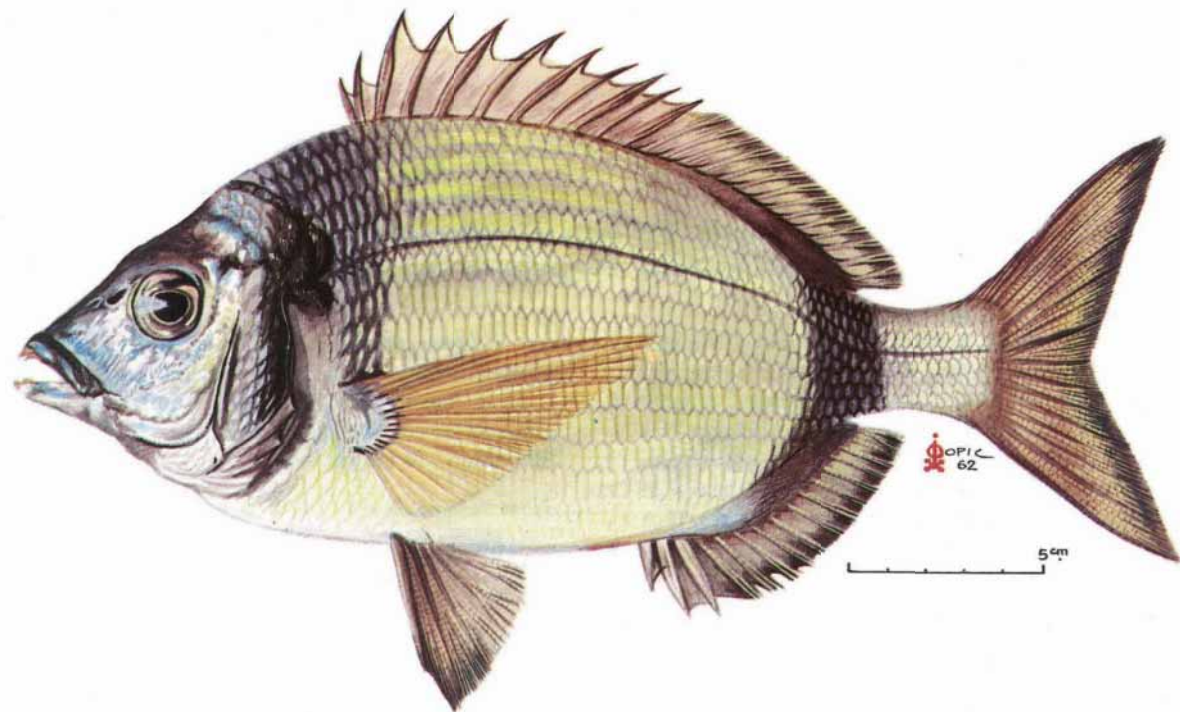
Sparidae

Les incisives sont au nombre de 8-10 aux 2 mâchoires, elles sont doublées de petites dents granuleuses ; les molaires sont disposées sur 2 rangées. La coloration est variable mais les flancs présentent toujours des bandes longitudinales jaune doré. La nuque et le pédoncule caudal portent une bande brune noirâtre très prononcée ; la bande pédonculaire intéresse également la base des parties molles des nageoires dorsale et anale.

C'est une espèce littorale des fonds rocheux et sableux, connue en Méditerranée et en Atlantique, du Golfe de Gascogne au Sénégal ; elle existe également à Madère et aux Iles Canaries. Elle atteint 30 cm de long (500 g).

Noms vernaculaires :

Ngaté bu digen (Sén. L) ; sargo seifa (Iles Canaries).



Diplodus vulgaris (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

Sparaillon africain

Diplodus bellottii (Steindachner, 1882)
syn. *Diplodus senegalensis* Cadenat, 1964

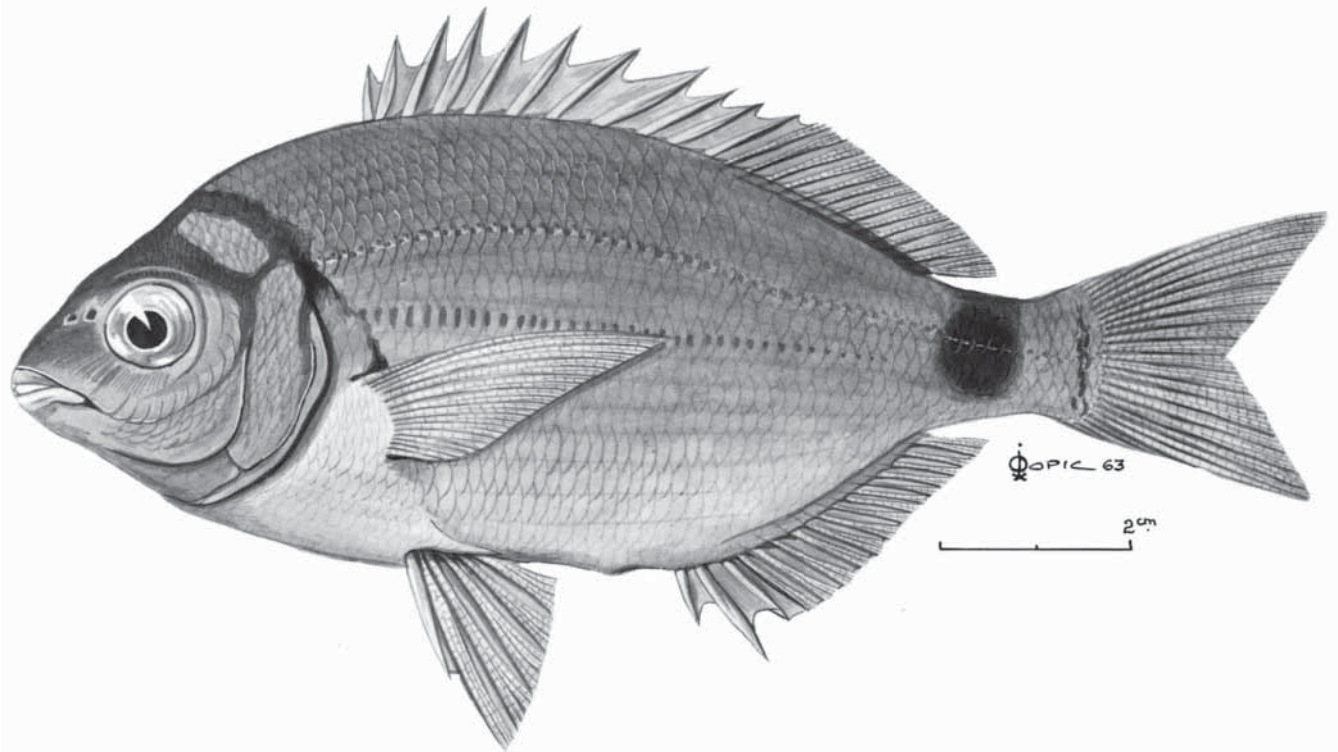
Sparidae

Les incisives sont au nombre de 8-10 aux 2 mâchoires, chaque incisive est suivie d'une petite dent molari-forme ; les molaires latérales sont disposées sur 2 rangées assez régulières. Le corps présente habituellement des marbrures irrégulières foncées sur le dos et une étroite bande longitudinale sombre dans l'axe du corps ; le pédoncule caudal porte une tache circulaire noirâtre, plus ou moins diffuse, sur chacun de ses côtés.

L'espèce est littorale et fréquente les fonds rocheux et sableux jusqu'à 40 m. Elle se pêche à la senne de plage dans la région de M'Bour-Joal. Commune au Sénégal, elle a été récemment signalée dans le détroit de Gibraltar. Elle atteint 16 cm de long.

Nom vernaculaire :

Sundö (Sén.) ; tchiala (Congo, V.).



Diplodus bellottii (Steindachner, 1882)

Ce sont des Perciformes au corps allongé, fusiforme ou oblong et plus ou moins comprimé. La nageoire dorsale est le plus souvent unique et divisée, par une profonde échancrure, en une partie antérieure de 9 à 11 épines et une partie postérieure longue, de 1 épine et 25 à 39 rayons mous. L'anale est pourvue de 2 épines seulement. Les pelviennes sont en position thoracique. La caudale est généralement pointue et losangique, parfois tronquée ou légèrement émarginée. La bouche est soit petite et infère, comme chez les ombrines, soit grande et terminale, comme celle des otolithes ; elle est pourvue de dents en carde avec ou sans canines. Certaines espèces portent un barbillon et/ou des pores mentonniers.

Ce sont des poissons côtiers des fonds mous et estuariens des eaux chaudes et tempérées. Ils sont grégaires et prédateurs. Les mâles en reproduction émettent des grognements ou des craquements d'où les noms de grogneurs (Croakers) et de tambours (Drums) qu'on leur attribue. Ces grognements sont produits par des vibra-

tions musculaires amplifiées par la vessie natatoire. Cette dernière est utilisée pour la fabrication de colle de poisson. De nombreux Sciaenidae ont une chair fine et appréciée. Ils se pêchent surtout au chalut de fond, et certaines espèces au filet tournant et à la ligne. Sur les côtes occidentales d'Afrique, les Sciaenidae représentent un groupe important pour les pêcheries. Ainsi les espèces du genre *Pseudotolithus* arrivent en deuxième rang pour le tonnage débarqué à Dakar en 1977, avec 4 500 t dont 3 300 en provenance du secteur Bissagos-Casamance. La systématique des Sciaenidae fait appel à des critères d'anatomie interne tels que la forme des otolithes (pièces calcaires de l'oreille interne jouant un rôle dans l'équilibration des poissons), de la vessie natatoire et de ses diverticules. Leur observation étant délicate et cet ouvrage se limitant aux espèces les plus communes, nous nous contenterons d'indiquer, pour chaque espèce, les caractères externes qui permettent une détermination rapide, mais pas toujours rigoureuse.

Ombrines

Umbrina spp.

Sciaenidae

Le corps est oblong ; la bouche petite et infère sans dents caninoïdes ; les branchiospines sont courtes ; le menton porte un court barbillon et la nageoire caudale est

tronquée chez les adultes. Deux espèces principales peuvent se rencontrer sur les côtes ouest-africaines.

Ombrine réticulée

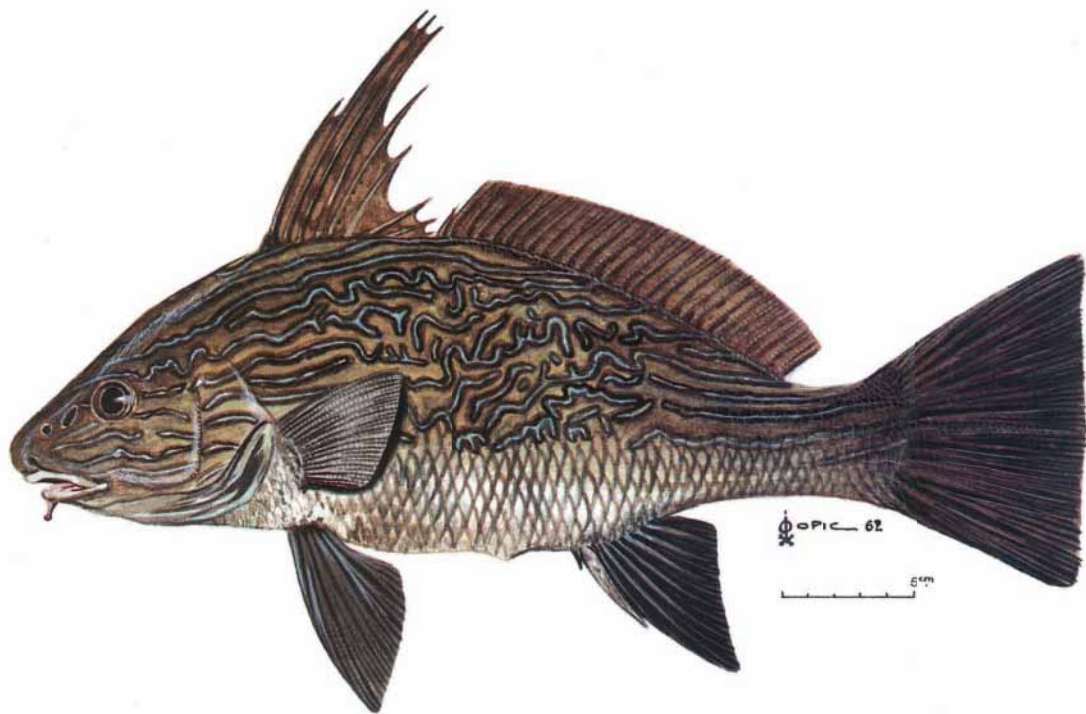
Umbrina steindachneri Cadenat, 1950

Sciaenidae

C'est un beau poisson, reconnaissable aisément aux vermiculations gris-bleu argenté, bordées de brun noirâtre, qui couvrent tout le corps. Il s'agit d'une espèce côtière ouest-africaine, connue du Sénégal à l'Angola. Elle peut atteindre 50 cm de long.

Noms vernaculaires :

Töröp (Sén. L) ; kuy (Sén. O) ; nkonto (Congo, V.).



Umbrina steindachneri Cadenat, 1950

Ombrine ponctuée

Umbrina canariensis Valenciennes, 1843

Sciaenidae

Sa livrée est sombre avec des reflets dorés et des lignes obliques très foncées sur les flancs. C'est une espèce benthique des fonds sableux et vaseux, entre 60 et 300 m de profondeur ; les jeunes sont plus côtiers. Elle est connue en Méditerranée occidentale et en Atlantique orien-

tal, du Golfe de Gascogne à l'Angola. Elle atteint 50 cm de long.

Noms vernaculaires :

Töröb (Sén. L) ; kuy (Sén. O) ; nkonto (Congo, V.).

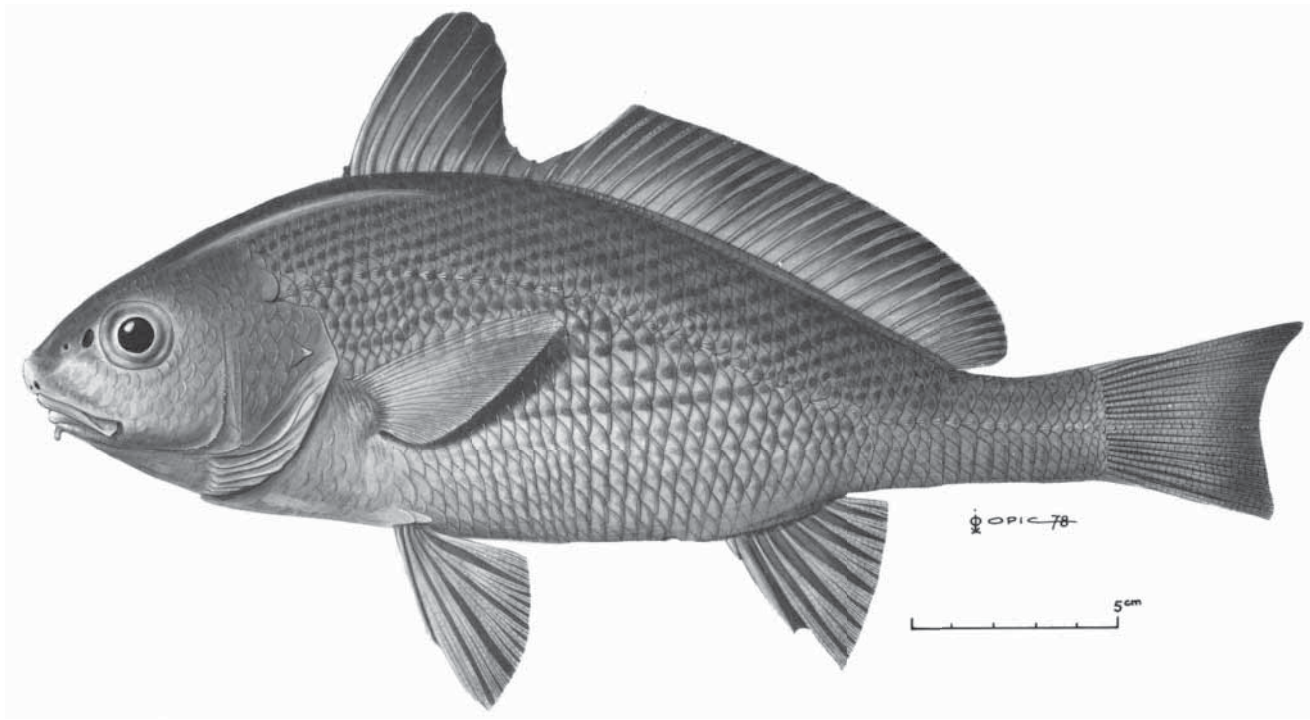
Otolithes

Pseudotolithus spp.

Sciaenidae

Le corps est allongé, plus ou moins cylindrique ou comprimé ; la bouche est grande et terminale, pourvue ou non de canines ; le menton est dépourvu de barbillon ; enfin, la caudale est pointue et losangique. Les otolithes

sont parfois appelés capitaines, mais il est préférable de réserver cette dernière dénomination aux représentants de la famille des Polynemidae et, en particulier, au vrai capitaine de mer, *Polydactylus quadrifilis*.



Umbrina canariensis Valenciennes, 1843

Otolithe du Sénégal

Pseudotolithus senegalensis (Valenciennes, 1833)

Sciaenidae

Le corps est fusiforme avec un profil dorsal légèrement plus convexe que le profil ventral. Les canines sont fortes. La coloration est gris argenté avec des points sombres disposés en lignes obliques très nettes sur les flancs. La pointe de la dorsale épineuse est teintée de noir. (Dorsale à 11 épines et 28-32 rayons mous, 9 branchiospines en bas du premier arc branchial).

C'est une espèce côtière des fonds vaseux, sablo-vaseux ou rocheux situés entre 15 et 70 m de profondeur. Elle est assez commune du Sénégal à l'Angola, plus rare en Mauritanie. Elle atteint 90 cm de long.

Noms vernaculaires :

Feute (Sén.) ; melusa (Mauritanie) ; sosoé (Guinée, So.) ; likalala (Congo, V.).

Otolithe

Pseudotolithus typus Bleeker, 1863

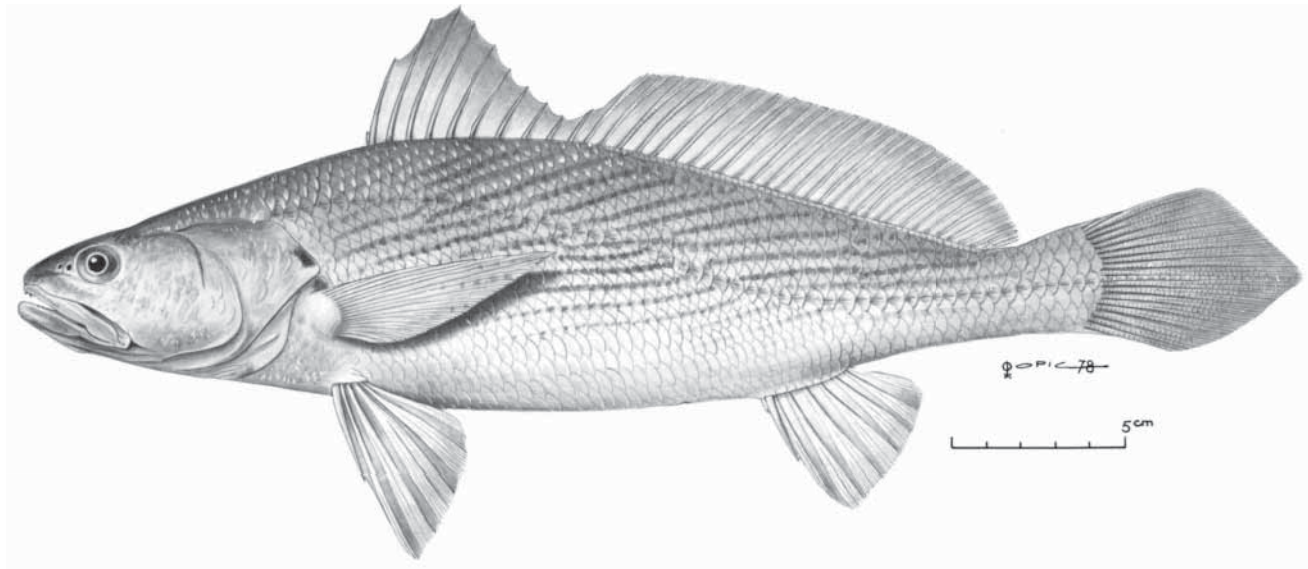
Sciaenidae

Le corps est fusiforme, la tête cylindrique ; les profils dorsal et ventral sont presque symétriques, les canines fortes. La coloration est argentée, sans lignes ni points, ou alors très peu marqués. (Dorsale à 10 épines et 28-32 rayons mous, 12 branchiospines en bas du premier arc branchial).

Elle est commune au Sénégal et connue jusqu'en Angola. Elle atteint 70 cm de long.

Noms vernaculaires :

Taounoun (Sén. L) ; fôtö (Sén. O) ; bosoro (Sén. M) ; sosoé (Guinée) ; nanka (Côte d'Ivoire) ; ékha (Togo) ; kan (Bénin) ; rchilondo (Congo, V.).



Pseudotolithus senegalensis (Valenciennes, 1833)

Otolithe

Pseudotolithus brachygnathus Bleeker, 1863

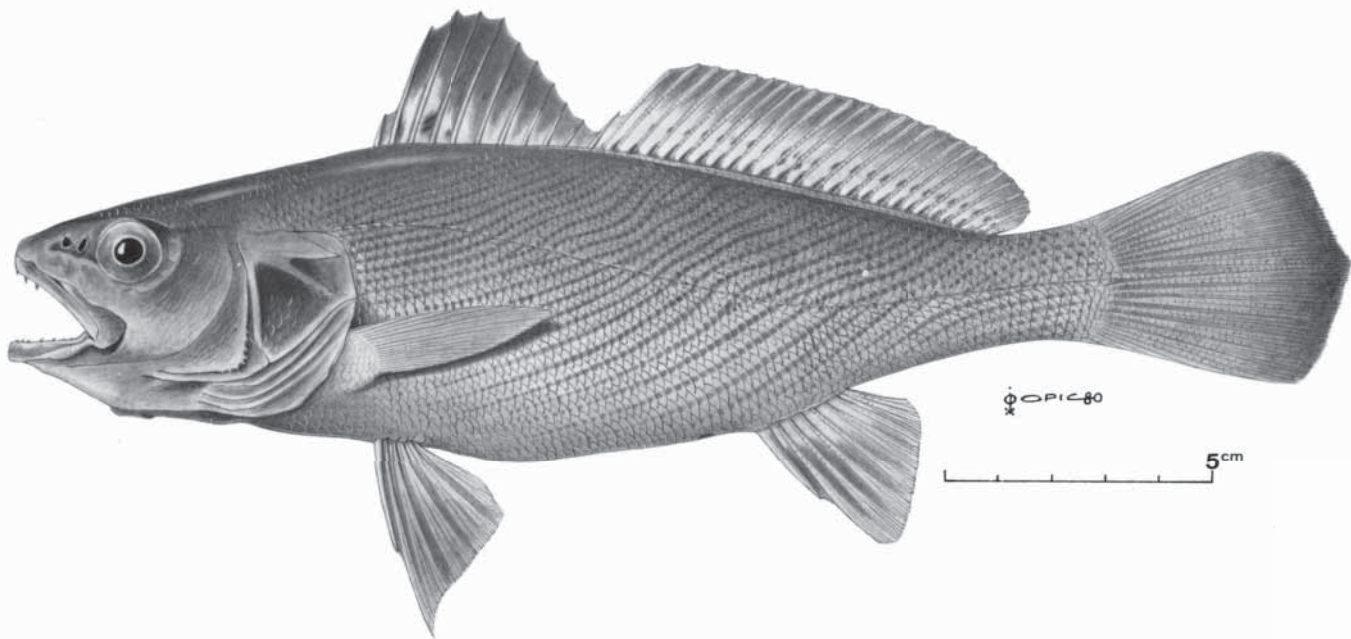
Sciaenidae

Le corps est légèrement comprimé et plus élevé que chez les espèces précédentes. Les canines sont moins fortes. La coloration est argentée avec de nombreuses lignes obliques constituées de points sombres sur le dos et les flancs, ainsi que sur les membranes interradiales de la nageoire dorsale où elles forment une bande sur la partie épineuse et 2 bandes sur la partie molle. (Dorsale à 11 épines et 26-27 rayons mous, 7-11 branchiospines en bas du premier arc branchial).

C'est une espèce côtière, commune sur les côtes occidentales d'Afrique, du Sénégal à l'Angola. Elle atteint 120 cm de long.

Noms vernaculaires :

Lao (Sén. O) ; ngouken (Sén. L) ; fouta (Guinée, So.) ; nuka, gabo (Côte d'Ivoire) ; tchivountou (Congo, V.).



Pseudotolithus brachygnathus Bleeker, 1863

Otolithe bossu

Pseudotolithus elongatus (Bowdich, 1825)

Sciaenidae

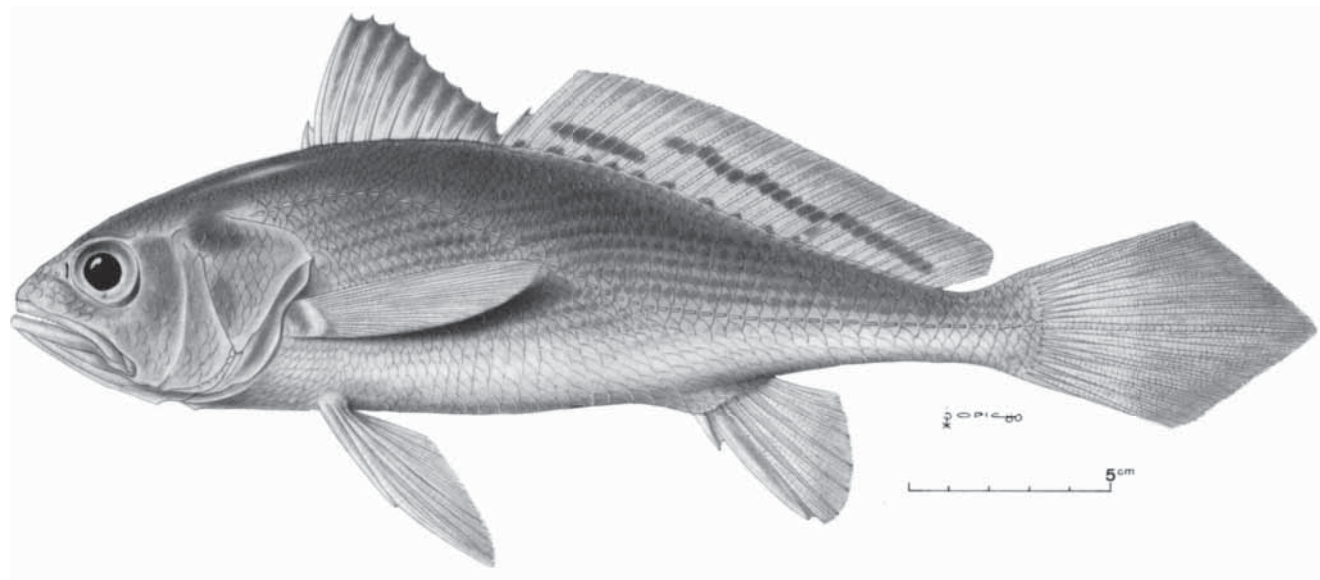
Le corps est fusiforme et comprimé, sa plus grande hauteur se situe au niveau des premières épines de la dorsale ; le museau est court et le profil dorsal est plus convexe que le profil ventral. Tous ces caractères confèrent à cet otolithe une silhouette particulière, qui l'a fait surnommé le « bossu ». Par ailleurs les mâchoires sont dépourvues de canines, les branchiospines sont longues et fines, enfin la deuxième épine de l'anale est particulièrement développée. La coloration est brun-olive sur le dos, argentée sur les flancs qui présentent des lignes de points foncés ; la partie épineuse de la dorsale est sombre, la partie molle ponctuée. (Dorsale à 11 épines et 31-33

rayons mous, 14-16 branchiospines en bas du premier arc branchial).

C'est une espèce très côtière des fonds mous de 15 à 45 m de profondeur. Elle fréquente souvent les zones estuariennes et lagunaires et est assez commune du Sénégal à l'embouchure du Congo. Elle atteint 45 cm de long.

Noms vernaculaires :

Khal (Sén. O) ; dioto (Sén. L) ; bobo firé, boboé (Guinée) ; wowo, vovoba, eze (Côte d'Ivoire) ; tchiyoyo (Congo).



Pseudotolithus elongatus (Bowdich, 1825)

Corb

Sciaena umbra Linnaeus, 1758
syn. *Corvina nigra* (Bloch, 1792)

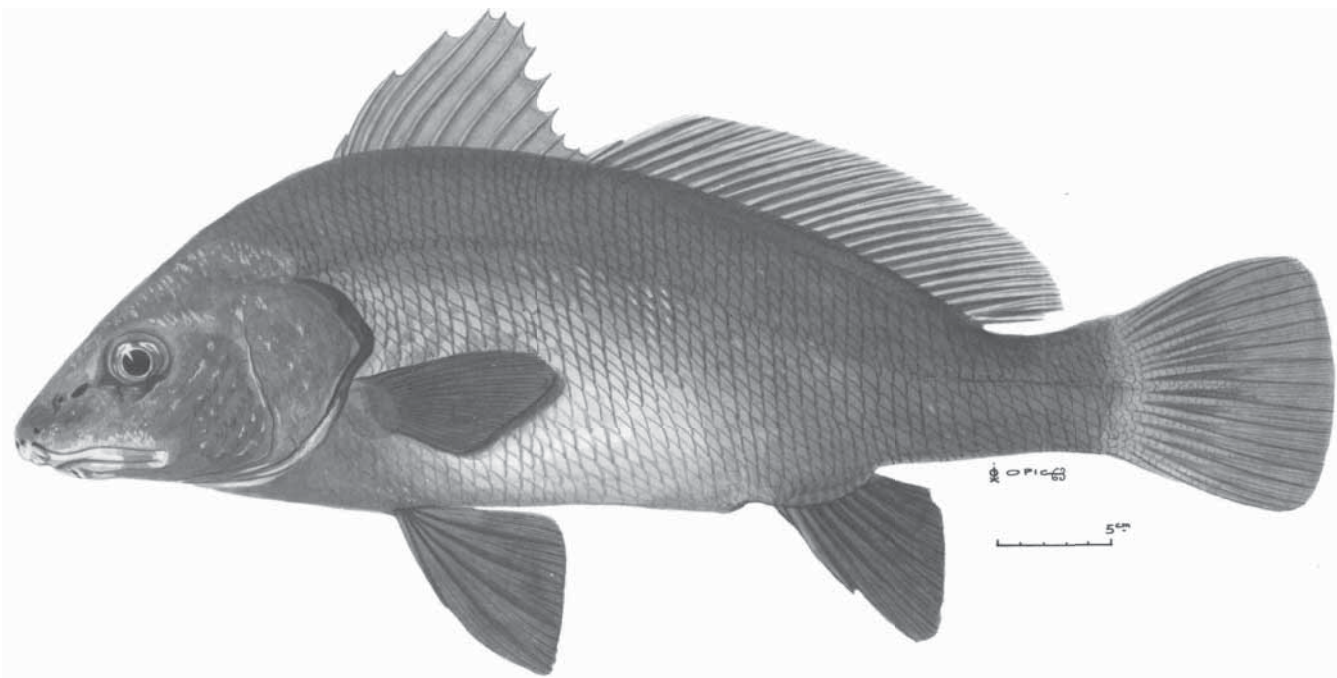
Sciaenidae

Par sa forme générale, le corb ressemble aux ombri-
nes, mais il s'en distingue par une courbure dorsale forte-
ment accentuée, et un museau conique terminé par une
petite bouche infère sans barbillon mentonnier. Les dents
sont petites, coniques et disposées en bandes sur les deux
mâchoires. La première nageoire dorsale est courte, mais
nettement élevée dans sa partie antérieure ; elle est consti-
tuée de 10 à 12 épines. La seconde nageoire dorsale est lon-
gue, et comporte 1 épine et 23 à 25 rayons mous. La
nageoire caudale est pointue chez les jeunes, elle devient
tronquée ou légèrement arrondie chez les adultes. Le corb
présente une belle livrée brun foncé uniforme avec des
reflets dorés ou métalliques. Certains individus ont cepen-
dant une livrée plus claire, parsemée de nombreuses peti-
tes taches brunes. Les nageoires sont noirâtres, les ventrales
et l'anale étant particulièrement foncées.

Le corb est une espèce côtière commune en Méditerra-
née, et sur les côtes atlantiques, du Portugal au Maroc. Il
est présent en Mauritanie, et se raréfie au Sénégal qui sem-
ble représenter la limite sud de son aire de répartition. Le
corb mène une vie solitaire ou grégaire. Chasseur actif la
nuit, il se réfugie durant le jour sous les surplombs rocheux
et dans les anfractuosités du fond. Il atteint communé-
ment 35 cm de long, mais des individus de 70 cm ont été
pêchés au Sénégal. C'est un poisson recherché par les
pêcheurs amateurs et les chasseurs sous-marins.

Noms vernaculaires :

Oboune (Mauritanie) ; kuy (Sén. O) ; naw nal ou
naw nan (Sén. L).



Sciaena umbra Linnaeus, 1758

Maigre ou courbine

Argyrosomus regius (Asso, 1801)

Sciaenidae

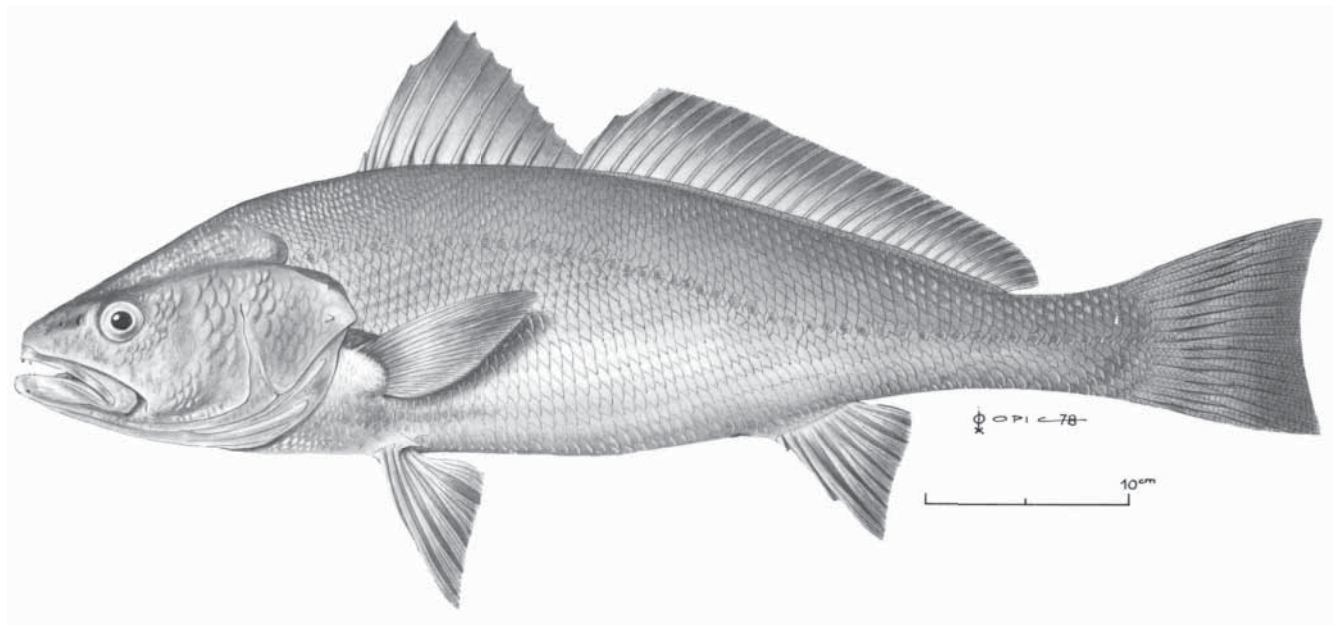
C'est un grand Sciaenidae au corps fusiforme, dont le profil dorsal est à peine plus convexe que le profil ventral. Les mâchoires portent des canines. Les branchiospines sont courtes et au nombre de 9-10 sur la partie inférieure du premier arc branchial. La dorsale se compose de 10-11 épines et de 27-29 rayons mous. La caudale est tronquée. La coloration du dos est gris brunâtre ou gris verdâtre avec des reflets bronzés et bleus ; les flancs sont argentés et brillants.

Le maigre est une espèce semi-pélagique du plateau continental. Il a une très large répartition : des exemplaires ont été capturés en Manche et en Mer du Nord, mais il

est présent surtout en Méditerranée et le long des côtes occidentales d'Afrique jusqu'à l'Angola. Il est pêché au chalut et à la ligne lors des migrations de reproduction, de janvier à juin sur les côtes de Mauritanie et du Sénégal (380 t débarquées à Dakar en 1977). C'est un chasseur qui poursuit les bancs de sardinelles et de mulets. Il atteint 200 cm de long et peut dépasser 60 kg. Plus au sud, il existe une espèce très voisine, *Argyrosomus hololepidotus* (Lacepède, 1802).

Noms vernaculaires :

Sekhebi (Sén. O) ; beûr (Sén. L) ; sinodö (Sén. S) ; mouafi (Congo).



Argyrosomus regius (Asso, 1801)

Friture

Pteroscion peli (Bleeker, 1863)

Sciaenidae

Il s'agit d'un petit Sciaenidae (25 cm maximum) au corps court, élevé et comprimé. La bouche est grande, terminale et oblique, sans canines sur les mâchoires. Le premier arc branchial porte 15 branchiospines, longues et fines sur sa partie inférieure. La nageoire dorsale est pourvue de 11 épines et de 26 à 29 rayons mous. La caudale est pointue, losangique. La coloration est argentée, brunâtre sur le dos ; l'opercule présente une tache noirâtre ainsi que l'aisselle de la pectorale ; les nageoires sont incolores, sauf la dorsale qui est grise.

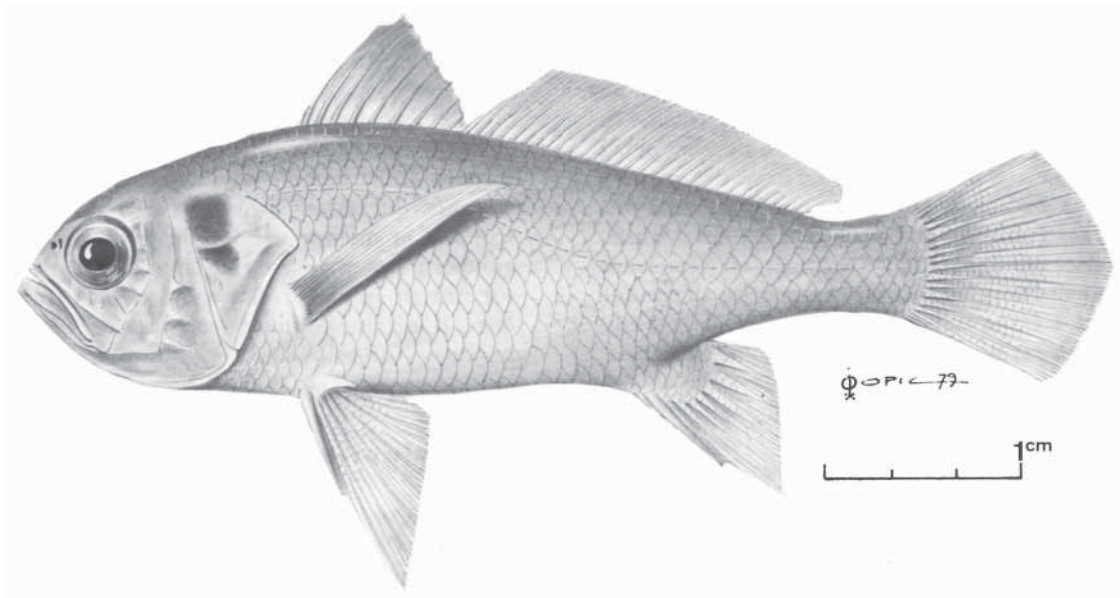
C'est une espèce côtière, commune sur les côtes occidentales d'Afrique. Elle est particulièrement abondante en Côte d'Ivoire, au Togo et au Bénin. Elle se pêche au

chalut et accessoirement à la senne sur les fonds de 12 à 70 m.

Noms vernaculaires :

Baralé khal ac faïour (Sén. O) ; friture blanche (Côte d'Ivoire) ; lidongo, madongo (Congo, V.).

Remarque : ne pas confondre cette « friture » avec le pelon, *Brachydeuterus auritus*, ni avec la « friture argentée », *Eucinostomus melanopterus* ; ces 2 dernières espèces sont très brillantes, alors que *Pteroscion peli* est beaucoup plus terne car il perd, en général, ses écailles au moment de la capture.



Pteroscion peli (Bleeker, 1863)

Rougets-barbets, surmulets

Ce sont des Perciformes au corps allongé, peu comprimé, à profil dorsal nettement convexe, surtout au niveau du front, et à profil ventral presque rectiligne. Ils sont couverts de grandes écailles lisses. La bouche, petite et subterminale, est légèrement protractile ; le menton porte 2 longs barbillons qui peuvent se loger dans une gouttière. Les 2 dorsales et l'anale sont courtes ; la première dorsale, qui comprend 7 à 8 épines, est dépressible dans un sillon. Les pelviennes sont en position thoracique et comptent 1 épine et 5 rayons mous. L'anale a 2 épines ; la caudale est échancrée. Les rougets sont, en général,

Rouget-barbet africain

Ce rouget présente une jolie livrée rose-rouge rayée de fines bandes longitudinales, constituées de points jaunes sur les flancs, et bleus sur les joues.

L'espèce est commune le long des côtes occidentales de l'Afrique tropicale, du Maroc à l'Angola. Elle est abondante sur les fonds vaseux mauritaniens et sénégalais, entre 25 et 75 m de profondeur. Environ 900 tonnes de rougets ont été débarquées à Dakar en 1977 ; la pro-

Mullidae

brillamment colorés, la teinte dominante étant le rouge, d'où leur nom.

Ce sont des poissons benthiques des mers tropicales et tempérées. Ils affectionnent les fonds mous, vaseux et sableux. Leurs barbillons sont des organes sensoriels et gustatifs, qui servent dans la recherche des proies : vers, crustacés et mollusques. Ils sont solitaires ou en petits groupes ; leur chair est excellente et leur pêche s'effectue surtout au chalut. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il n'existe qu'une seule espèce : *Pseudupeneus prayensis* (CUVIER, 1829).

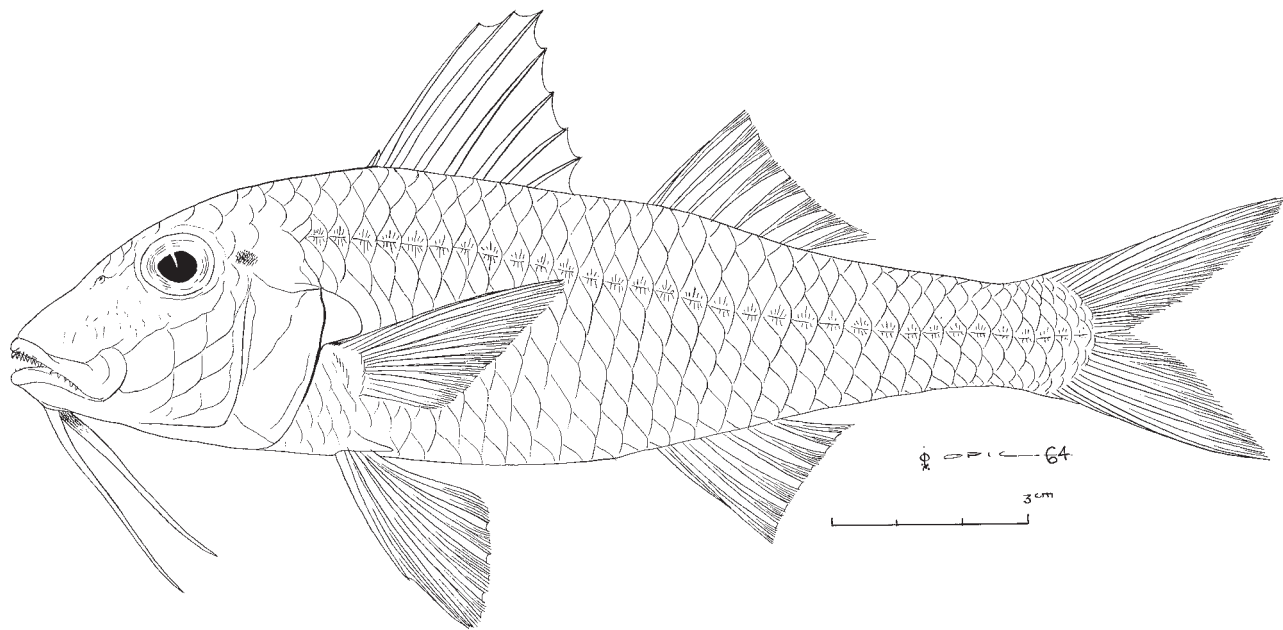
Pseudupeneus prayensis (Cuvier, 1829)

Mullidae

duction est presque totalement réservée à l'exportation sur les marchés européens. Le rouget-barbet africain atteint 30 cm de long.

Noms vernaculaires :

Ngor sikim (Sén. L-O) ; koro nongoturo, bama gbonté (Guinée, So.) ; aloué (Togo) ; nkombi (Congo, V.).



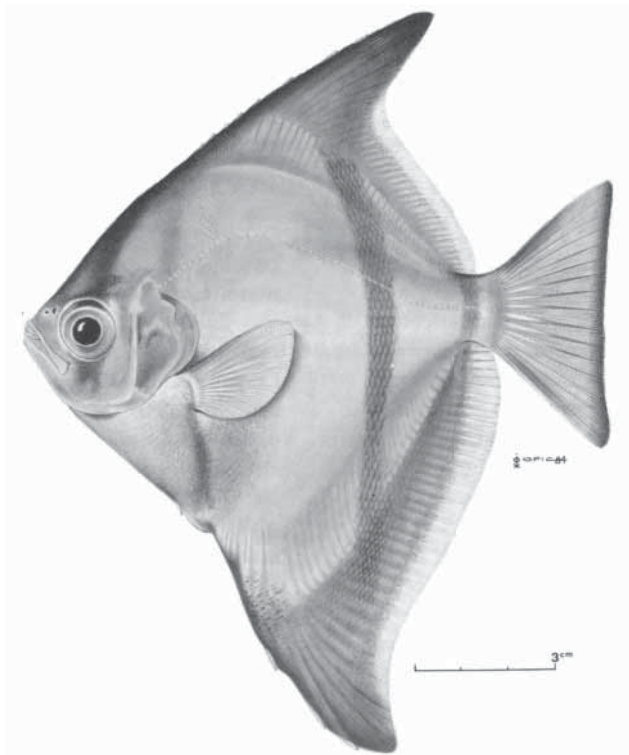
Pseudupeneus prayensis (Cuvier, 1829)

Il s'agit de l'unique représentant de la famille des Monodactylidae en Afrique occidentale. Nous proposons le nom de poisson-chandelle du fait qu'aucun nom vernaculaire propre ne lui est connu, la forme et les dessins du corps évoquant la flamme d'une bougie ! Le corps est en effet losangique, plus haut que long, et très comprimé latéralement. La nageoire dorsale est constituée de 7 ou 8 épines courtes et intégrées à la partie molle, qui présente un lobe antérieur élevé et une base recouverte d'écailles. La nageoire anale, qui a seulement 3 épines, est semblable à la dorsale, et lui est opposée. Les nageoires pectorales sont courtes, mais bien développées, tandis que les pelviennes sont rudimentaires, réduites à une épine minuscule. Le pédoncule caudal, très court, porte une nageoire caudale triangulaire à bord postérieur tronqué ou émarginé. La coloration générale est argentée, parfois brunâtre, avec quatre bandes verticales fuligineuses, visibles notamment chez les jeunes individus. Les nageoires sont fumées, ou plus ou moins translucides.

Le poisson-chandelle est une espèce estuarienne, qui affectionne les eaux saumâtres des embouchures et des cours inférieurs des fleuves, des marigots et des lagons ; il remonte également en eau douce. En mer, il est beaucoup moins commun, et recherche les baies abritées et les zones portuaires. En Afrique de l'Ouest, le poisson-chandelle est connu du Sénégal à l'Angola. Sa nourriture est constituée principalement de détritus et de petits invertébrés benthiques. Ressemblant au scalaire, le poisson-chandelle pourrait être proposé aux aquariophiles. Il se pêche à la ligne, au filet maillant et à la senne de plage. Il est consommé frais ou séché. Il atteint 20 cm de long.

Nom vernaculaire :

Thiagarak (Sén. O).



Monodactylus sebae (Cuvier, 1831)

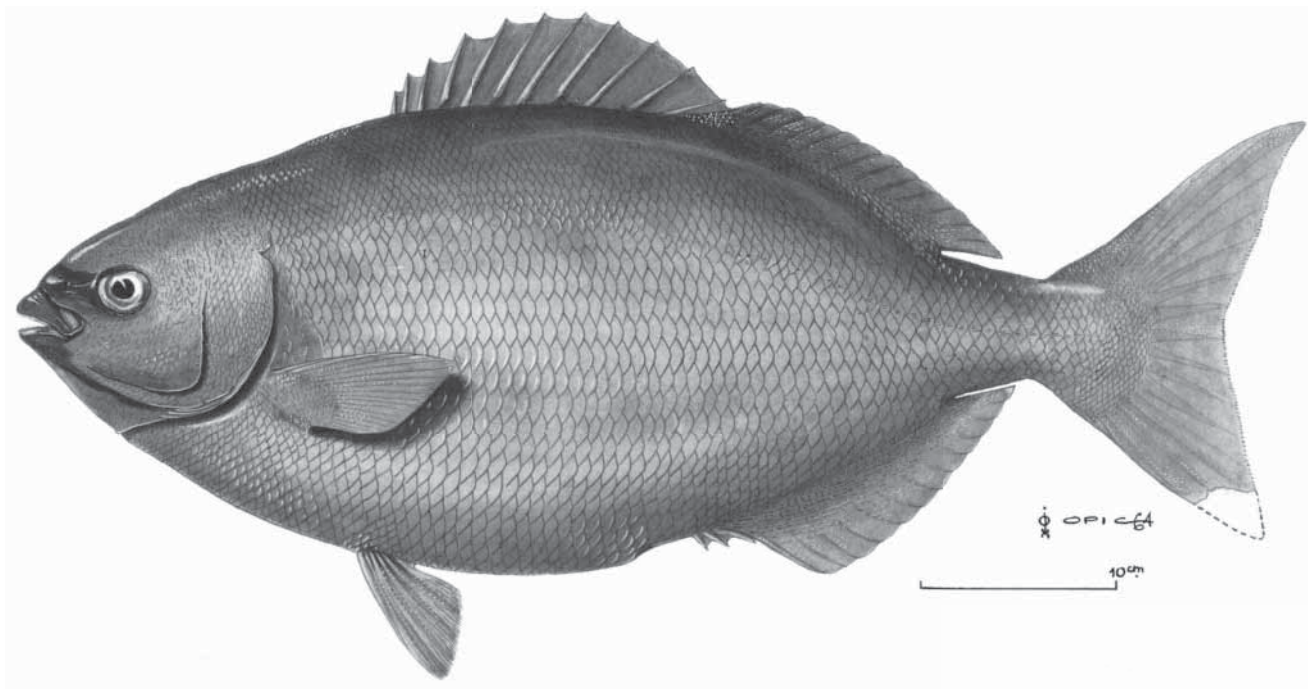
L'appellation de fausse saupe vient du fait de sa ressemblance avec la saupe, *Sarpa salpa*. En effet, saupe et fausse saupe ont en commun la forme générale du corps, qui est ovale et comprimée latéralement, et une petite bouche terminale garnie de dents incisiformes. Les caractères distinctifs portent sur le nombre de branchiospines de la branche inférieure du premier arc branchial (16 à 18 au lieu de 12 à 14 chez la saupe), et le nombre de rayons aux nageoires (dorsale à 11 épines et 11 à 13 rayons mous au lieu de 11 à 12 épines et 14 à 17 rayons mous ; anale à 3 épines et 10 à 12 rayons mous au lieu de 3 épines et 13 à 15 rayons mous chez la saupe). De plus, la fausse saupe a son pré-opercule et toutes ses nageoires, sauf la dorsale épineuse, recouverts d'écailles. Sa coloration est grise ardoisée, presque uniforme, avec des lignes longitudinales jaunâtres, très

estompées, à peine visibles. La membrane operculaire est noirâtre.

La fausse saupe est une espèce côtière de la Méditerranée, des côtes nord-ouest-africaines et de l'Atlantique Centre-Est. Bien que peu commune sur les côtes ouest-africaines, elle est susceptible d'être rencontrée jusqu'au Golfe de Guinée. La fausse saupe a un régime herbivore, elle se nourrit principalement d'algues benthiques. C'est au voisinage des fonds rocheux couverts de végétation qu'elle est occasionnellement pêchée à la ligne. Elle atteint 75 cm de long.

Nom vernaculaire :

Au Sénégal, la fausse saupe est confondue avec la saupe sous le nom de rasaw.



Kyphosus sectator (Linnaeus, 1766)

Poissons-disques

Le corps est discoïde, robuste et couvert de petites écailles rugueuses, y compris sur les parties molles des nageoires dorsale et anale ; la bouche est petite et terminale. Les nageoires sont épineuses ; la dorsale, échancrée, présente une partie antérieure de 8-9 épines et une partie molle développée en lobe ; l'anale a 3-4 épines et une partie molle en lobe semblable à celui de la dorsale ; les pectorales sont longues et falciformes dans le genre *Drepane*, courtes dans le genre *Chaetodipterus* : les pelviennes sont

Drepane africain

Le corps est rhomboïde, comprimé, avec un profil frontal gibbeux ; la bouche est légèrement protractile. Les pectorales sont longues et falciformes ; la caudale est losangique. La coloration générale est gris argenté, plus claire sur le ventre ; les flancs présentent 8 bandes verticales sombres partant du dos et s'estompant sur la partie inférieure des flancs ; les nageoires sont incolores, sauf les pelviennes qui sont noirâtres.

L'espèce est commune sur les côtes occidentales de l'Afrique tropicale, localement abondante sur les fonds

Drepanidae

en position thoracique ; la caudale est losangique, tronquée ou émarginée.

Ce sont des poissons littoraux des mers tropicales, fréquentant surtout les zones rocheuses et les récifs coralliens. Très mauvais nageurs et de mœurs débonnaires, ils sont vulnérables face au chasseur sous-marin et au chalut. Deux espèces principales existent sur les côtes occidentales d'Afrique.

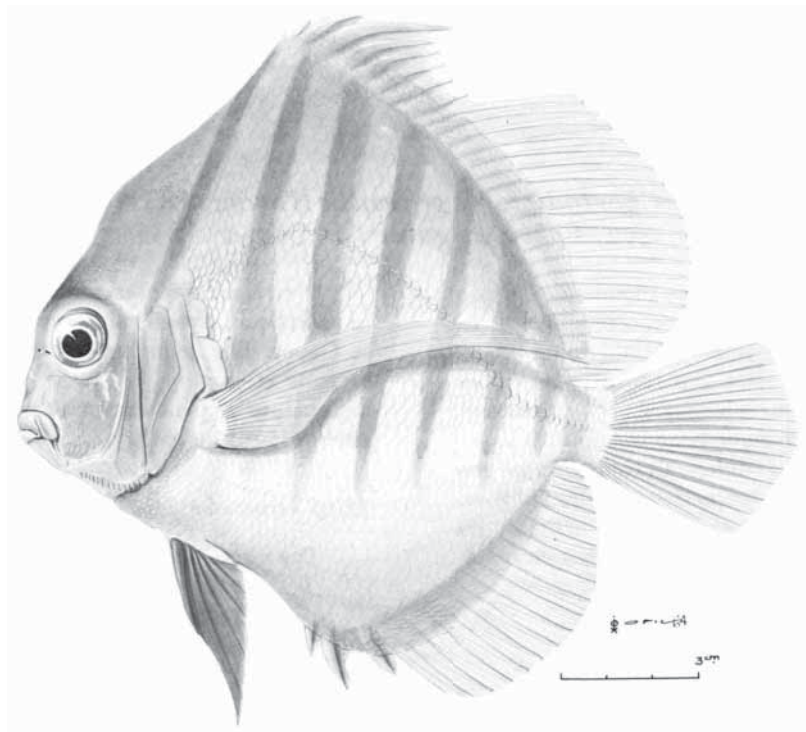
Drepane africana Osorio, 1892

Drepanidae

sablo-vaseux entre 12 et 75 m de profondeur et pénètre occasionnellement en lagune. Le drepane africain figure régulièrement dans les prises des chalutiers : 400 t en ont été débarquées en 1977 à Dakar. L'espèce atteint 40 cm de long.

Noms vernaculaires :

Touazoua (Mauritanie) ; tapandâr (Sén. L-O) ; debeleni (Guinée, So.) ; oko (Côte d'Ivoire, Alladian) ; adamlangara (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; gbagbadza (Togo) ; tchipaple pangou (Congo, V.).



Drepane africana Osorio, 1892

Disque de Gorée

Chaetodipterus goreensis (Cuvier, 1831)
syn. *Ephippus goreensis* Cuvier, 1831

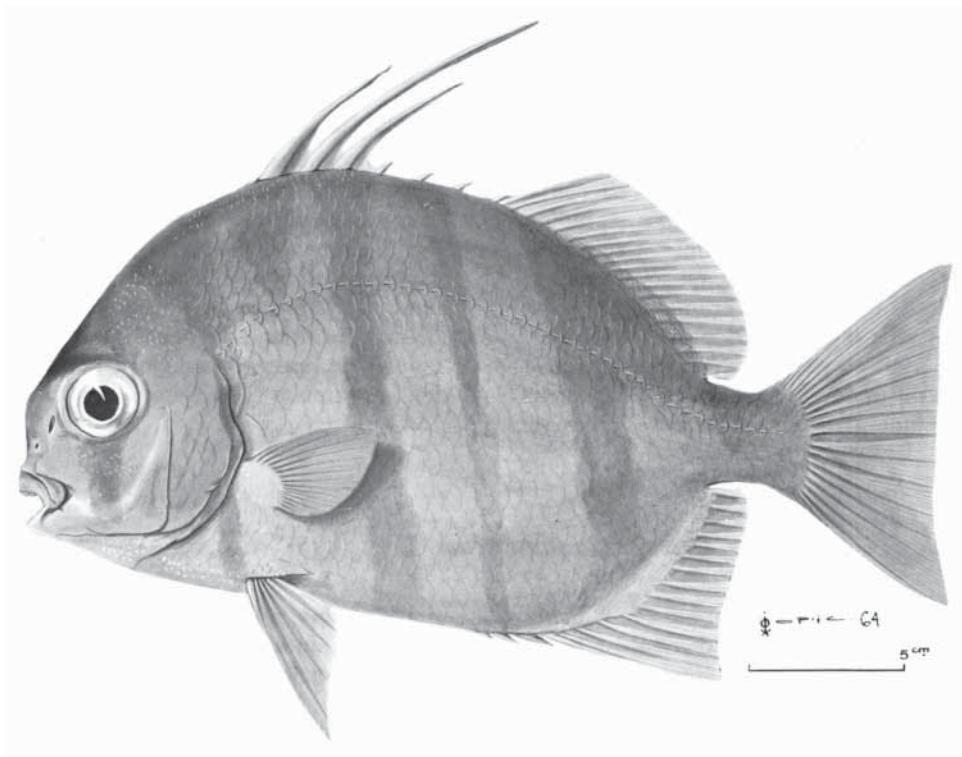
Drepanidae

Les jeunes individus ont le corps rhomboïde comme celui du drepane ; la forme devient beaucoup plus circulaire chez les adultes ; en particulier le profil dorsal est largement convexe. Les pectorales sont courtes ; les épines de la dorsale, de la deuxième à la sixième, sont nettement prolongées, l'allongement étant beaucoup plus marqué chez les jeunes que chez les adultes. La coloration est gris argenté avec 5 ou 6 bandes verticales sombres, plus ou moins larges, rayant le corps sur toute sa hauteur, du moins chez les jeunes ; les nageoires sont grises ou noirâtres.

C'est une espèce assez commune des côtes occidentales d'Afrique, connue des Iles du Cap-Vert et du Sénégal au Gabon. Elle fréquente les mêmes types de fond que le drepane et, comme lui, figure dans les débarquements des chalutiers, mais dans une moindre proportion. Elle atteint 25 cm de long.

Noms vernaculaires :

Bey i getj, ilèr u getj, wasan pèr (Sén.) ; debeleni fikhe (Guinée, So.).



Chaetodipterus goreensis (Cuvier, 1831)

Poissons-papillons

Ce sont des Perciformes au corps court et très comprimé, rhombique ou orbiculaire, couvert totalement de petites écailles rugueuses y compris la tête et les nageoires impaires. La bouche est petite, terminale, plus ou moins tubiforme et protractile. Les dents sont fines et en carde. Les nageoires sont épineuses ; la dorsale est continue avec une partie épineuse de 6 à 16 rayons et une partie molle opposée à l'anale ; celle-ci est précédée de 3 ou 4 épines ; les pelviennes sont en position thoracique ; la caudale est émarginée ou tronquée. L'angle du préopercule ne présente pas d'épine particulièrement forte, caractère

Chaetodontidae

qui distingue les Chaetodontidae des Pomacanthidae. Les poissons-papillons présentent des couleurs et des dessins extraordinaires ; ils sont parmi les poissons les plus captivants par la diversité et l'esthétique de leur livrée.

Ce sont des poissons côtiers des mers tropicales et subtropicales, particulièrement abondants et diversifiés dans l'Indo-Pacifique, notamment dans les mers coralliennes. En Atlantique oriental tropical, il existe quelques espèces de poissons-papillons ; nous ne retiendrons que les 2 principales : *Bauchotia marcellae* et *Chaetodon boefferi*.

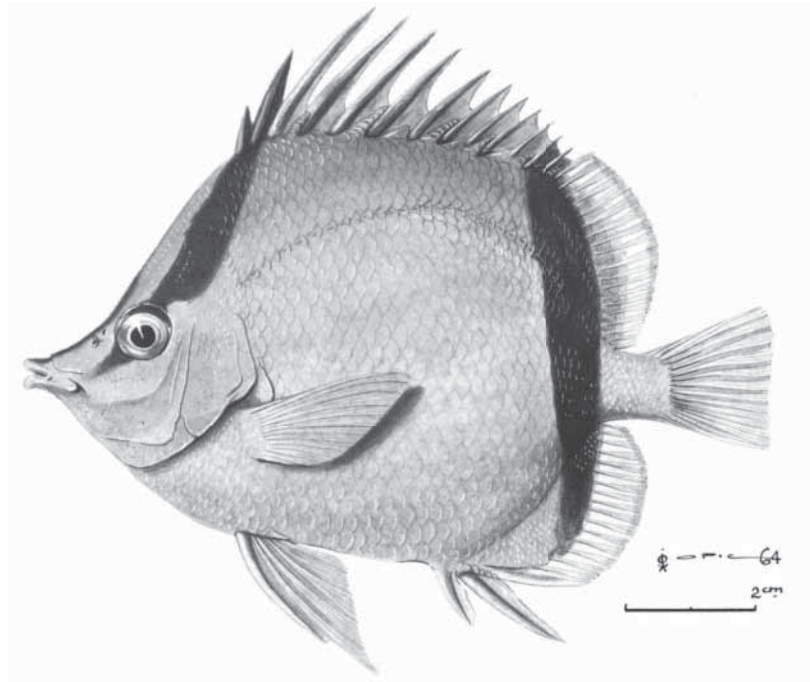
Poisson-papillon

Bauchotia marcellae (Poll, 1950)

Chaetodontidae

Le corps est quadrangulaire avec un museau saillant, allongé, légèrement tubiforme. La coloration est beige argenté parsemé de petites taches jaune-orange irrégulières. Une bande frontale oblique, franchement noire, passe par l'œil, entre la commissure buccale et les premières épines de la dorsale ; une autre bande plus large, ver-

ticale, se situe à la partie postérieure du corps, entre les dernières épines de la dorsale et la base de l'anale. La base de la pectorale et le bord supérieur de l'opercule sont jaune doré ; le museau, les pelviennes, la dorsale molle, le pédoncule caudal et l'anale molle sont jaune orangé ; la caudale est légèrement grisâtre.



Bauchotia marcellae (Poll, 1950)

C'est une espèce côtière ouest-africaine assez commune, qui marque une préférence pour les fonds durs, rocheux, entre 0 et 100 m de profondeur. Elle atteint

12 cm de long. Elle ne présente aucun intérêt alimentaire, mais est parfois recherchée par les aquariophiles.

Poisson-papillon

Chaetodon hoefleri Steindachner, 1882

Chaetodontidae

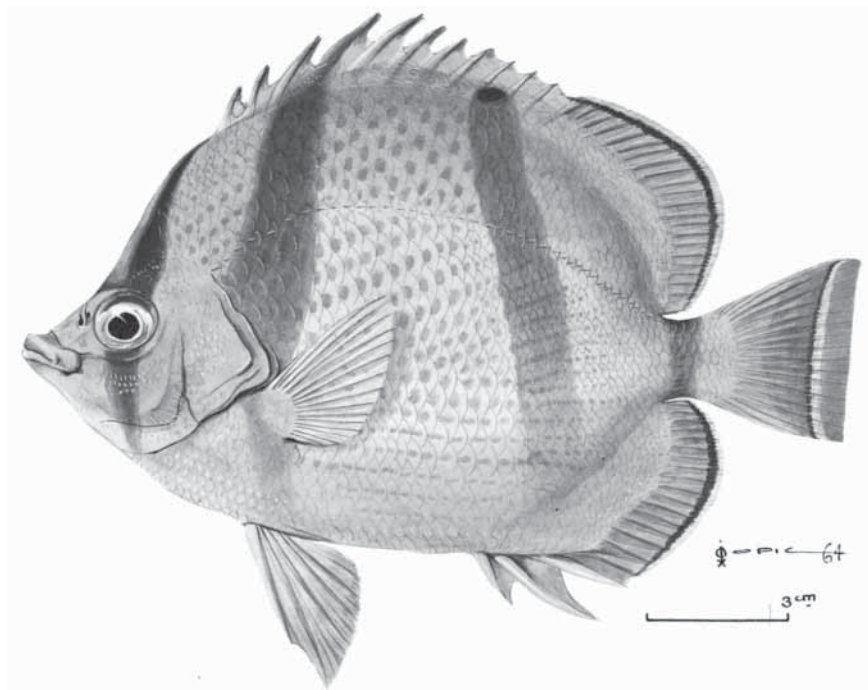
Le corps de ce poisson-papillon est plus orbiculaire que celui du précédent et son museau moins allongé. La coloration est gris-beige argenté. Chaque écaille est marquée d'une tache jaune orangé, l'ensemble forme des rangées longitudinales régulières. Le corps est rayé de 4 bandes transversales brun noirâtre, plus ou moins jaunâtre : la première passe par l'œil ; la seconde, en arrière de l'opercule, traverse la base de la pectorale ; la troisième se situe au niveau du tiers postérieur du corps et la dernière au niveau du pédoncule caudal et des parties molles des nageoires dorsale et anale. Les nageoires dorsale et anale sont jaune-brun lisérées de noir et de blanc ; les pelviennes sont jaune orangé ; les pectorales incolores ; la cau-

dale est marquée de bandes transversales hyalines et orangées. Une tache noirâtre arrondie existe parfois sur la partie molle de la dorsale.

C'est le poisson-papillon le plus commun des côtes ouest-africaines ; on le rencontre depuis la Baie du Lévrier jusqu'en Angola. Côtier, il fréquente des fonds variés, mais préfère toutefois les fonds durs, entre 0 et 150 m de profondeur. Pris accessoirement au chalut et à la ligne, il est rejeté par les pêcheurs. Ce poisson-papillon atteint 15 cm de long.

Noms vernaculaires :

Souroumpagne (Sén. L) ; tilimpagne (Sén. O).



Chaetodon boeferi Steindachner, 1882

Poissons-anges

Les poissons-anges sont proches des poissons-papillons (Chaetodontidae) avec lesquels d'ailleurs ils étaient réunis autrefois. Le corps est très comprimé et orbiculaire ; la bouche est petite, terminale et protractile, jamais tubiforme ; les dents sont fines et en carde ; le préopercule présente une forte épine caractéristique. Les nageoires sont épineuses ; la dorsale est continue avec une partie épineuse de 9 à 15 rayons et une partie molle dont les rayons sont parfois allongés en filaments ; l'anale a 3

Poisson-ange africain

La forme du poisson-ange africain ainsi que sa coloration varient avec l'âge : chez les adultes le corps est orbiculaire et les nageoires dorsale et anale sont prolongées en lobe filamenteux ; la coloration générale est brun jaunâtre, les écailles sont brunes à bords jaunâtres ; les nageoires sont également brun jaunâtre avec les extrémités jaune-orangé. La partie antérieure du corps, essentiellement la tête, et la partie postérieure englobant le pédoncule caudal sont brun foncé ; il existe en outre un ocelle noir, cerclé de jaune, à l'angle supérieur de l'opercule.

Pomacanthidae

épines et ses rayons mous peuvent aussi être filamenteux ; les pelviennes sont en position thoracique ; la caudale est émarginée ou tronquée. Comme les chaetodons, les poissons-anges sont brillamment colorés.

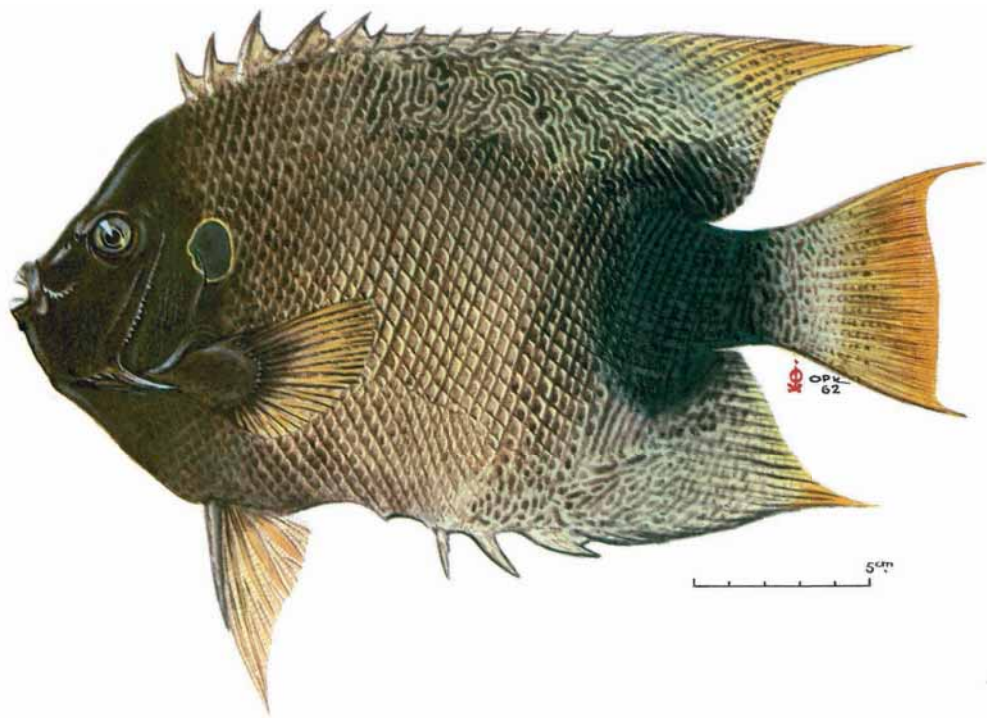
Ce sont des poissons côtiers des mers tropicales et subtropicales, surtout abondants dans les récifs coralliens. Sur les côtes occidentales d'Afrique, la famille n'est représentée que par une seule espèce.

Holocanthus africanus Cadenat, 1950

Pomacanthidae

Les jeunes individus sont presque uniformément bleu roi éclatant.

C'est une espèce littorale ouest-africaine, assez commune, mais rarement capturée car elle s'aventure peu en pleine eau ; les crevasses, les failles et les grottes des petits fonds rocheux constituent son espace vital. Le nom de poisson-ange vient de sa faculté à se faufiler en souplesse dans les anfractuosités du fond. Le poisson-ange atteint 30 cm de long. Il est comestible.



Holacanthus africanus Cadenat, 1950

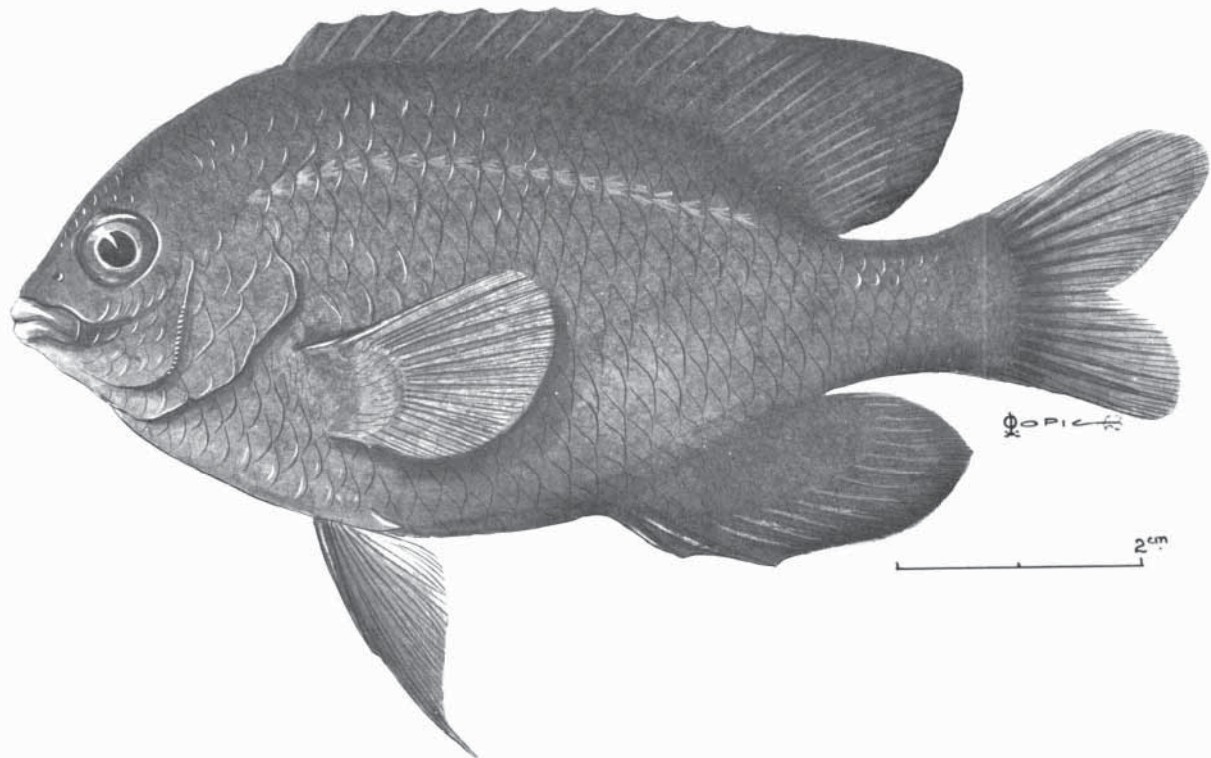
Ce sont des poissons de petite taille, au corps ovale et comprimé. La bouche est petite, terminale et protractile ; elle est garnie de dents coniques ou incisiformes. Les nageoires sont épineuses ; la dorsale est échancrée et présente une partie épineuse longue (10-14 épines) et une partie molle développée en lobe ; l'anale est toujours pourvue de 2 épines, sa partie molle est semblable à celle de la dorsale ; la caudale est échancrée, parfois profondément fourchue ; les pelviennes sont en position thoracique. Les écailles sont rugueuses ; celles de la ligne latérale présentent une structure tubulaire centrale. La coloration est variable, souvent vive notamment chez les jeunes.

Il s'agit d'une grande famille de petits poissons extrêmement abondants dans les mers coralliennes. Ils mènent une vie sociale développée, à proximité des récifs rocheux et coralliens, dans les anfractuosités desquels ils se réfugient à la moindre alerte mais, curieux, ils ne tardent pas à revenir folâtrer autour des massifs. Ils manifestent un instinct territorial prononcé ; leur agressivité est bien connue des aquariophiles. Ils ont un comportement grégaire, mais ne forment jamais de véritables bancs. Ce sont des omnivores microphages. Quelques espèces seulement existent en Atlantique oriental tropical.

Les caractères distinctifs de cette demoiselle sont ses dents incisiformes, unisériées, et son préopercule denticulé. La coloration varie en fonction de l'âge : les jeunes sont bleu nuit à reflets métalliques, avec un ocelle sombre auréolé de bleu clair à la base de la dorsale ; les adultes

sont brun noirâtre avec le ventre jaune clair ; les flancs supérieurs peuvent être marqués de petites taches bleu ciel, notamment au niveau de la tête.

C'est une espèce atlantique tropicale, connue de part et d'autre de l'océan. Elle atteint 10 cm de long.



Eupomacentrus leucostictus Müller et Troschel, 1848

Petite castagnole

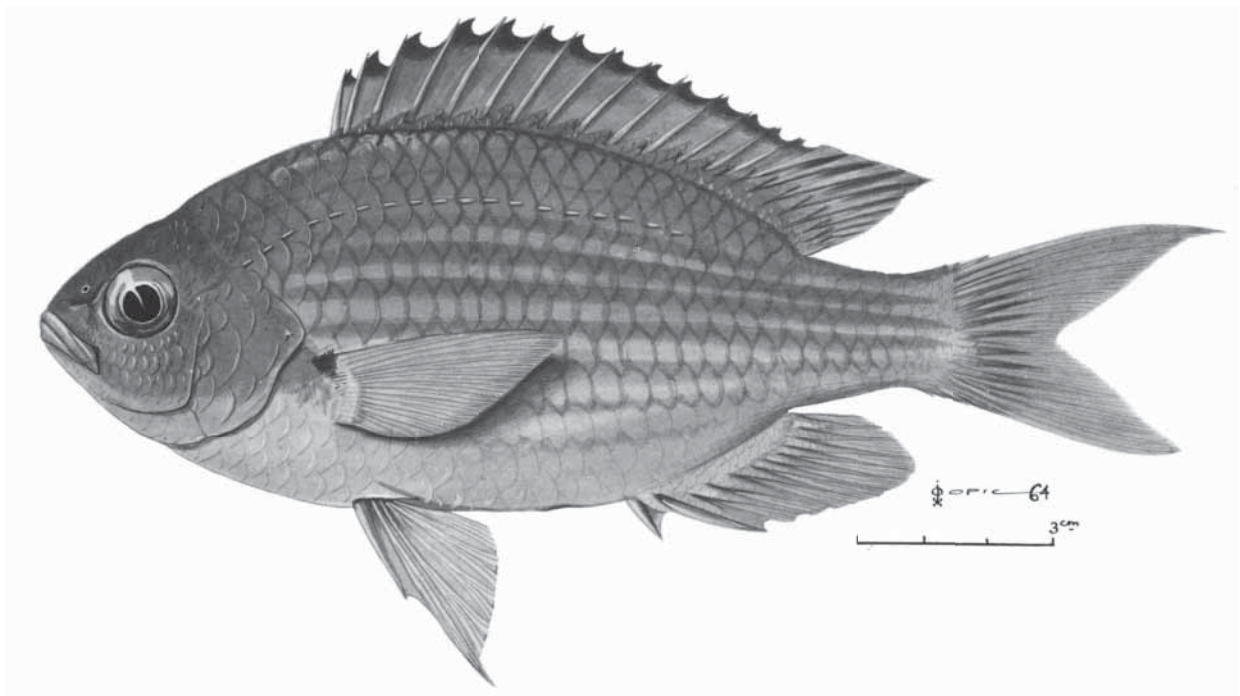
Chromis chromis (Linnaeus, 1758)

Pomacentridae

La petite castagnole a son préopercule lisse et des dents coniques disposées en 2 à 4 rangées ; sa nageoire caudale est nettement plus échancrée que chez les autres espèces. La coloration générale des adultes est brun-marron, mais elle est surtout reconnaissable à ses nageoires extrêmement contrastées : la dorsale, la caudale et l'anale sont en effet jaune clair avec leurs bords brun noirâtre. Les très jeunes individus, de moins d'1 cm de long, sont d'un bleu turquoise lumineux.

C'est une espèce littorale des fonds rocheux de la Méditerranée et de l'Atlantique oriental tropical, localement abondante. Elle atteint 13 cm de long.

Remarque : il existe une seconde espèce de castagnole sur les côtes ouest-africaines : *Chromis lineatus* CADENAT, 1949. C'est une petite castagnole au corps rayé de lignes longitudinales sombres ; elle occupe le même biotope que *Chromis chromis*.



Chromis chromis (Linnaeus, 1758)

Le préopercule est lisse comme dans le genre *Chromis* et les dents incisiformes et unisériées comme chez les *Eupomacentrus*, mais, chez le sergent-major, elles sont bicuspidées. Le corps est jaune verdâtre, bleuté vers le ventre ; les flancs présentent 5 à 6 bandes verticales, larges et légèrement ondulées, noirâtres, qui s'estompent sur les flancs inférieurs.

C'est une espèce littorale des côtes rocheuses de

l'Afrique occidentale tropicale. Elle atteint 19 cm de long.

Remarque : *Abudefduf saxatilis* (LINNAEUS, 1758) est une espèce atlantique tropicale qui peut être rencontrée sur les côtes ouest-africaines. Elle se distingue par ses bandes verticales plus étroites et ses dents à peine encochées.

Noms vernaculaires des Pomacentridae:

Sur dul (Sén.) ; turturi, pofu (Guinée).

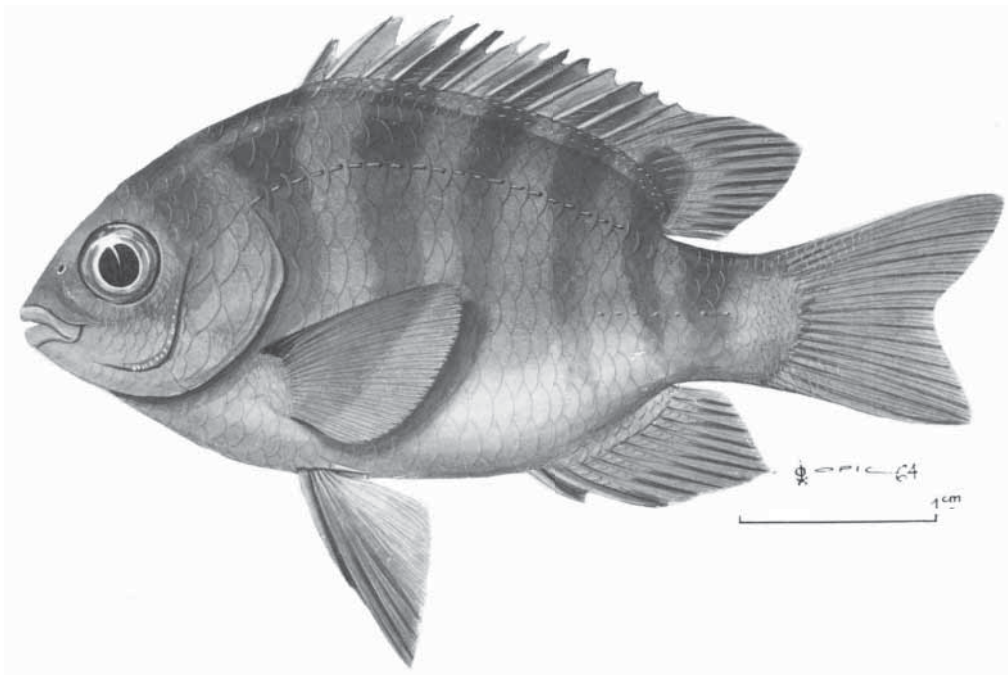
Mulets, muges

Mugilidae

Le corps est fusiforme, cylindrique ou comprimé, notamment vers l'arrière. La tête est large et aplatie, le museau court et obtus. La bouche est petite, terminale avec ou sans dents ; l'œil peut être couvert d'une forte paupière adipeuse ou non. Les écailles sont assez grandes, mais il n'y a pas de ligne latérale. Les nageoires dorsales sont nettement séparées l'une de l'autre, la première se compose de 4 épines. Les pectorales sont hautes sur les flancs ; les pelviennes sont en position abdominale et pré-

sentent un processus écailléux à leur base. La caudale est fourchue ou tronquée.

Ce sont des poissons côtiers des mers tropicales et tempérées. Ils affectionnent particulièrement les eaux saumâtres à fortes variations de salinité et abondent dans les zones estuariennes et lagunaires. Certaines espèces remontent les cours inférieurs des fleuves et supportent parfaitement les conditions de vie en eau douce. Mais la reproduction a toujours lieu en mer. Ce sont des limivores,



Abudefduf analogus (Gill, 1863)

c'est-à-dire qu'ils avalent la vase et la tamisent grâce à un appareil branchial développé pour en extraire les particules organiques. Ils broutent également les algues et les petits organismes sur les fonds rocheux, aux abords des quais et des ouvrages portuaires où l'on peut observer les bancs en déplacement. Ils se prennent au filet maillant, à la senne de plage et à la ligne. Leur consommation est

ancienne et traditionnelle. Leur valeur économique est telle, que certains pays ont entrepris avec succès leur élevage. Sur les côtes occidentales d'Afrique, les espèces sont nombreuses et assez difficiles à identifier. Nous illustrons la famille par les espèces les plus communes des genres *Liza* et *Mugil*.

Mulet à grandes nageoires *Liza falcipinnis* (Valenciennes, 1836)

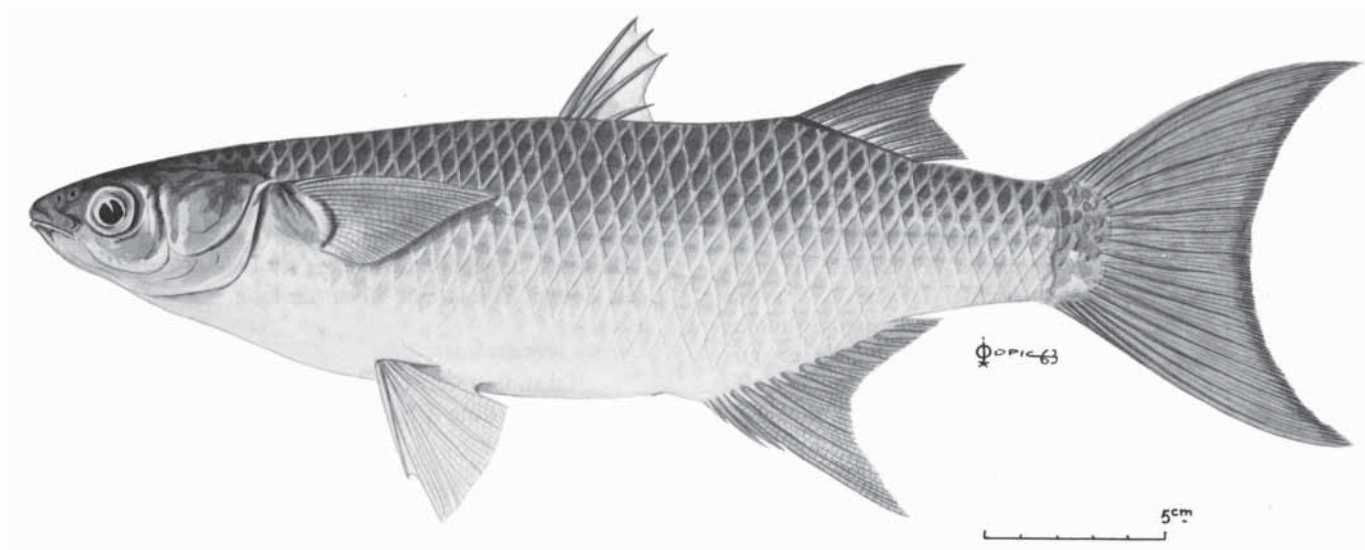
Mugilidae

Le corps est nettement comprimé, le museau large et arrondi. L'œil est dépourvu de paupière adipeuse. La bouche est petite avec la lèvre supérieure lisse et mince. Les nageoires dorsale et anale ont leurs rayons antérieurs prolongés, qui forment un lobe falciforme caractéristique. L'anale compte 3 épines et 10-11 rayons mous, au lieu de 8-9 chez les autres espèces. La caudale est modérément fourchue, en croissant. La coloration générale est gris argenté, avec une tache noire à la base de la pectorale.

Ce mulet est très commun du Sénégal au Congo. C'est une forme estuarienne signalée en eau douce (Gambie) et dans les lagunes ivoiriennes. Il atteint 50 cm de long.

Noms vernaculaires :

Thiar nbekh (Sén. L) ; thiar (Sén. O) ; séki (Guinée, So.) ; tchisounza (petits), nsounza (grands) (Congo, V.).



Liza falcipinnis (Valenciennes, 1836)

Mulet à grandes écailles

Liza grandisquamis (Valenciennes, 1836)

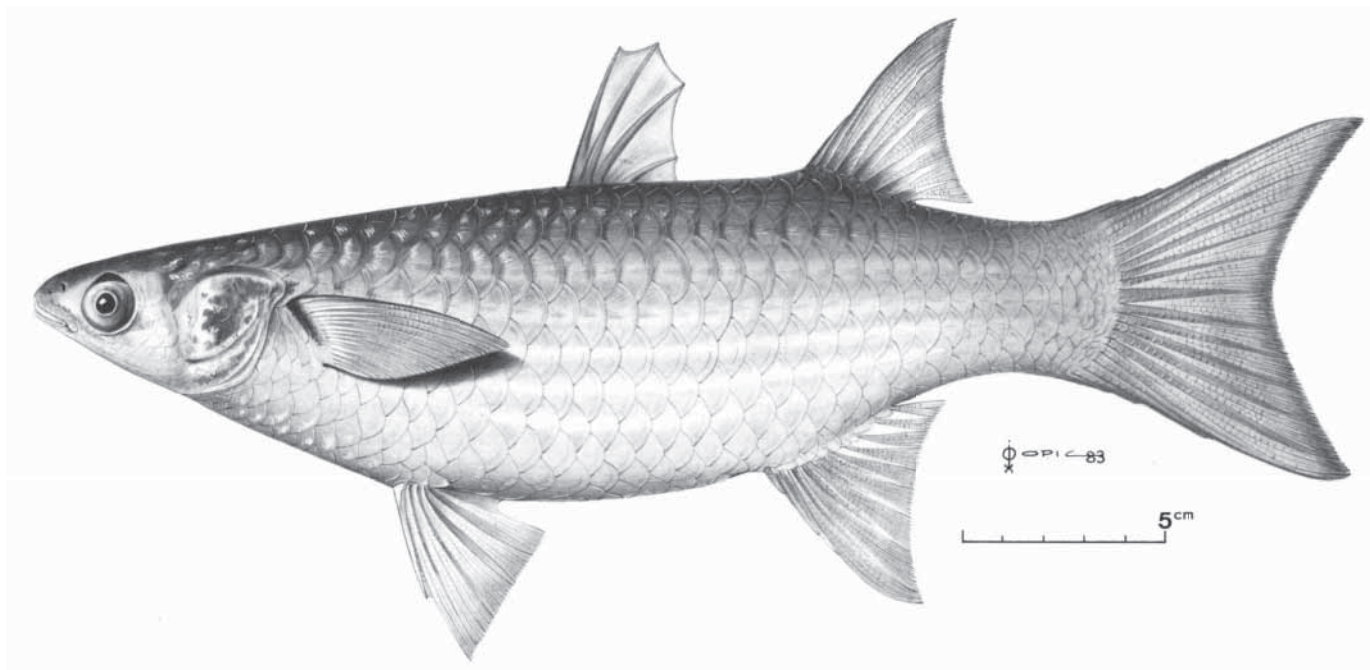
Mugilidae

Le corps est modérément comprimé, le museau large et très arrondi. L'œil est dépourvu de paupière, la lèvre supérieure est lisse et peu épaisse. L'anale a 9 rayons mous. Les écailles sont grandes et peu nombreuses, moins de 30 en ligne latérale. La coloration générale est gris argenté sans marque particulière ; l'anale et le lobe inférieur de la caudale sont de couleur jaunâtre.

C'est une espèce commune sur les côtes ouest-africaines, depuis l'embouchure du fleuve Sénégal à celle du Congo. Elle atteint 40 cm de long.

Noms vernaculaires :

Kakandia (Sén. L) ; khir (Sén. O) ; koli (Guinée) ; sinndé (Côte d'Ivoire) ; tchisounza (petits), nsounza (grands) (Congo, V.).



Liza grandisquamis (Valenciennes, 1836)

Mulet-cabot

Mugil cephalus Linnaeus, 1758

Mugilidae

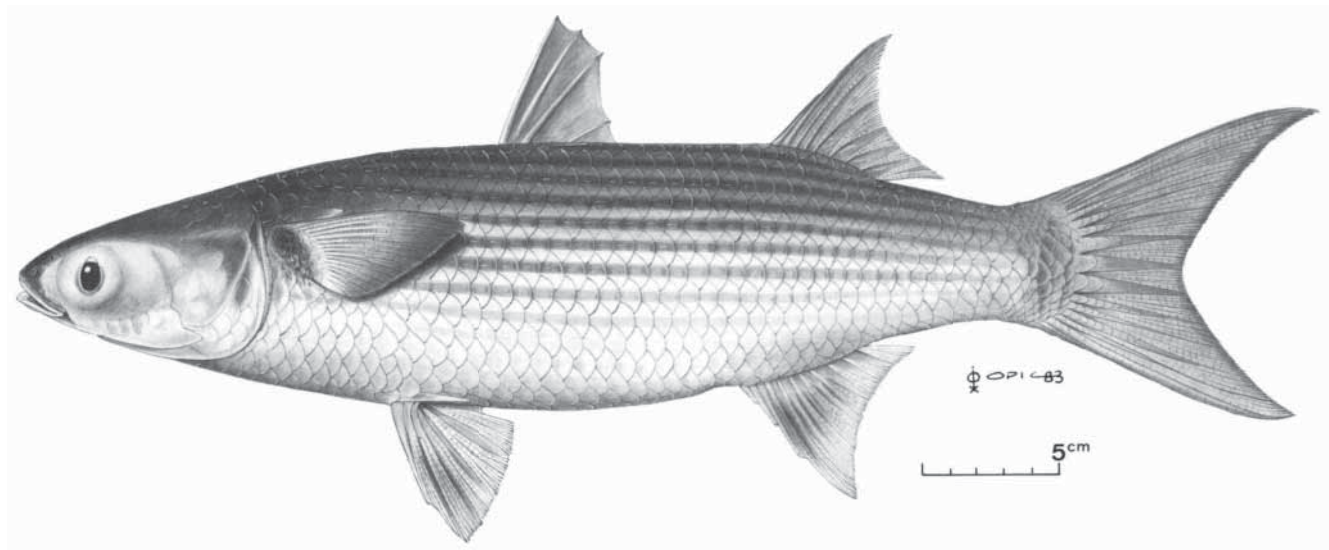
Le corps du mulet-cabot est robuste, de forme cylindrique, légèrement comprimé latéralement. La tête est large et déprimée. La lèvre supérieure est mince et lisse, sans papilles. Une paupière adipeuse épaisse recouvre presque totalement l'œil, ne laissant subsister qu'une fente verticale elliptique sur la pupille. La seconde nageoire dorsale et l'anale ne sont recouvertes d'écailles que dans leur partie antérieure et sur leur base. La nageoire anale ne compte que 8 rayons mous. Le dos est gris bleuté, les flancs et le ventre sont argentés avec, en

général, des lignes longitudinales grises et des reflets dorés. La nageoire anale et le lobe inférieur de la caudale sont jaunâtres.

Le mulet-cabot est une espèce cosmopolite des eaux chaudes et tempérées. Il atteint communément 60 cm de long, et exceptionnellement 120 cm, pour un poids de 8 kg.

Noms vernaculaires :

Zoule (Mauritanie) ; diabāi (Sén. O) ; guiss (Sén. L).



Mugil cephalus Linnaeus, 1758

Mulet blanc

Mugil curema Valenciennes, 1836

Mugilidae

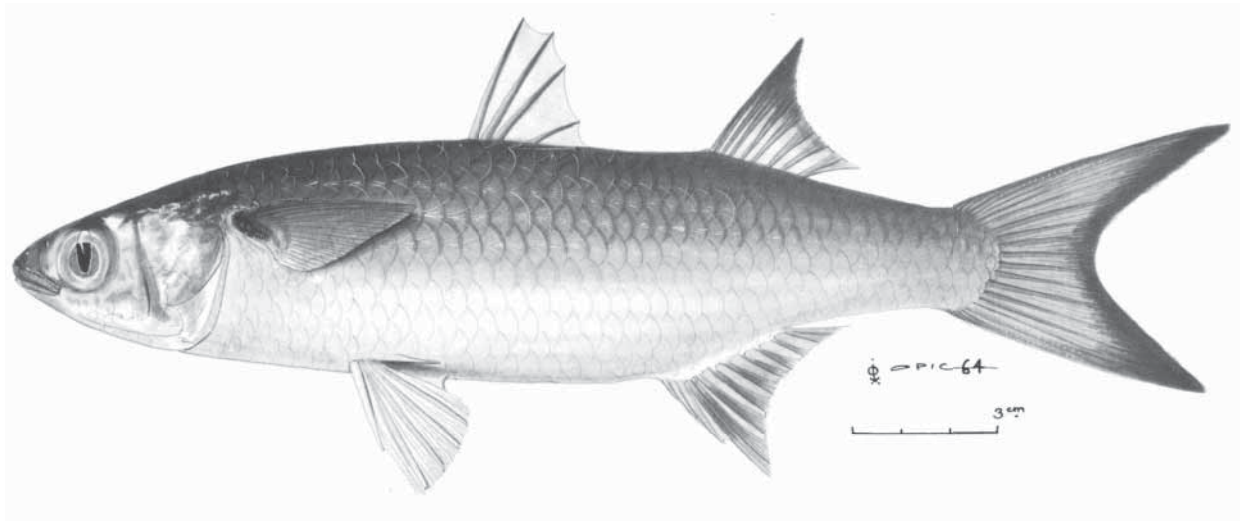
Le mulet blanc se distingue du mulet-cabot par sa nageoire anale comportant 9 rayons mous, et ses nageoires dorsale molle et anale qui sont presque totalement recouvertes d'écailles. Le corps est argenté, uniforme, à peine plus foncé sur le dos. En général, la base de la nageoire pectorale porte une tache noirâtre. Les nageoires pelviennes et l'anale sont jaunâtres, les dorsales translucides, et la caudale bordée de noir.

C'est une espèce de l'Atlantique tropical, connue de part et d'autre de l'Océan. Sur les côtes ouest-africaines, elle existe du Sénégal au Congo. Le mulet blanc atteint 40 cm de long.

Nom vernaculaire :

Khîr (Sén. O, L).

Remarque : les autres mulets portent les noms de g'mel, taounite, tagaoua (Mauritanie) ; dem, signal, thiap, pòoné (Sén. O) ; afa, atibete, efa (Côte d'Ivoire). Au Sénégal, les mulets sont utilisés pour la confection du fameux dèm à la Saint-Louisienne. Il s'agit d'une savante préparation dans laquelle la chair, débarrassée de toutes les arêtes, est hachée, mélangée à divers condiments, puis remise en forme dans la peau du poisson. En Mauritanie, les mulets font l'objet d'une pêche spectaculaire, pratiquée à l'épervier (filet conique, garni de plombs, qu'on lance pour prendre le poisson) par les pêcheurs Imragen. Les œufs sont salés, séchés, puis enduits de cire et vendus sous le nom de poutargue ou « caviar de Mauritanie ».



Mugil curema Valenciennes, 1836

Barracudas

Le corps est puissant, allongé et comprimé. La tête est longue et large, le museau pointu. La bouche est largement fendue et armée de fortes dents tranchantes, tant sur les mâchoires que sur le palais. Les 2 nageoires dorsales sont courtes et éloignées l'une de l'autre ; la première se compose de 5 épines, la seconde est molle et opposée à l'anale. La caudale est fourchue, les pelviennes sont en position abdominale et les pectorales sont courtes et basses sur les flancs.

Ce sont des poissons pélagiques côtiers des mers tropicales et tempérées chaudes. Très bons nageurs, ce sont

Sphyraenidae

de redoutables prédateurs, célèbres par leur voracité et leurs attaques brusques. Les espèces de petite taille sont grégaires, elles se déplacent en petits groupes ; les grands barracudas sont solitaires. Ils chassent les aiguilles, les muges, les bonites, les thons, en fait tout ce qui est disponible pour leur appétit glouton. Sur les côtes occidentales d'Afrique, 2 espèces principales peuvent se rencontrer : le petit barracuda à bande dorée, *Sphyraena guachancho* CUVIER, 1829, espèce la plus fréquente, et le grand barracuda à chevrons : *Sphyraena afra* PETERS, 1844.

Petit barracuda à bande dorée

Sphyraena guachancho Cuvier, 1829
syn. *Sphyraena dubia* Bleeker, 1863

Sphyraenidae

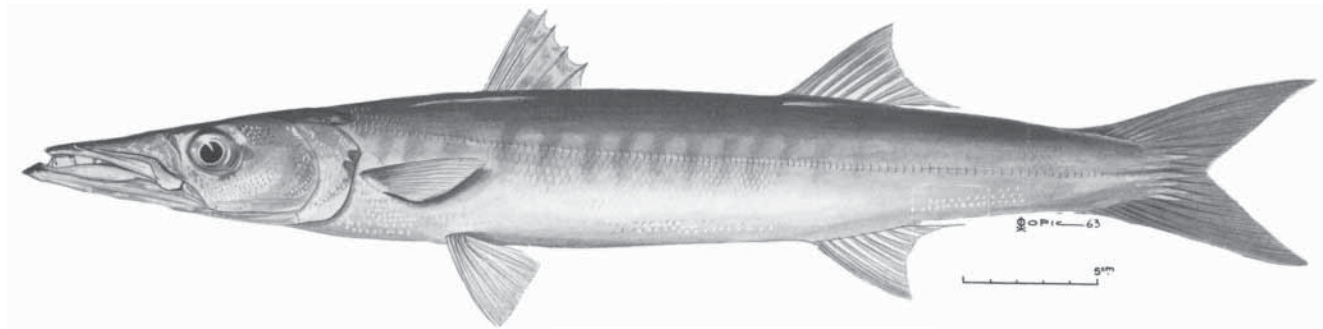
Barracuda de petite taille, ne dépasse pas 1 m de long. Outre sa taille, il est reconnaissable à la bande longitudinale étroite, jaune doré quand le poisson est frais, qui s'étend sur les flancs ; on devine également des traces de chevrons chez les grands individus. Par ailleurs, le dos est gris verdâtre, les flancs et le ventre argentés et les nageoires souvent bordées de noir.

C'est une espèce pélagique côtière de l'Atlantique tropical, connue de part et d'autre de l'océan et très commune sur les côtes africaines. Elle est grégaire, fréquente les fonds vaseux et pénètre en lagune. La chair est excellente et fort appréciée. Elle se prend au chalut et à la ligne durant la saison chaude, à proximité des estuaires.

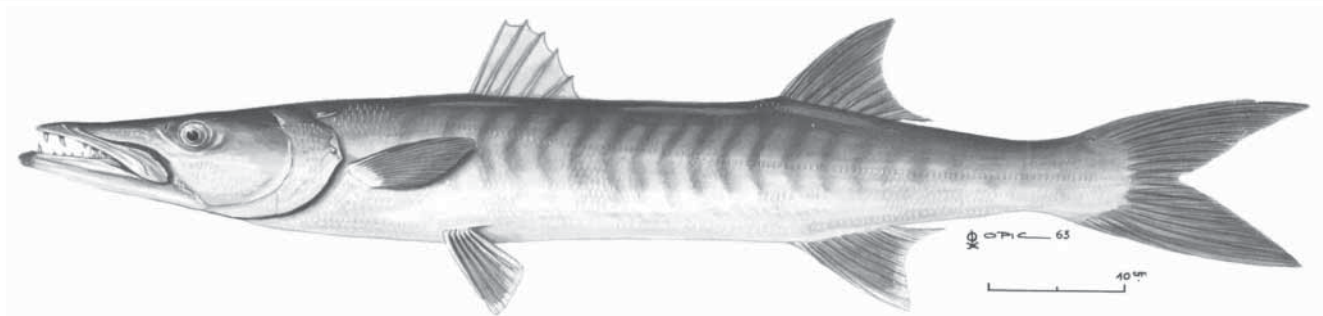
Noms vernaculaires :

Seudole (Sén. L) ; khéde (Sén. O) ; fatat (Sén. S) ; wankano (Sén. M) ; kuta (Guinée) ; akouatcha (Côte d'Ivoire, Ebrié) ; ekoudi (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; okotcha (Côte d'Ivoire, Alladian), lizi (Togo) ; édia, ogu (Bénin) ; ntombo, mouédji (Congo, V.).

Remarque : tous ces noms vernaculaires sont valables pour l'ensemble des espèces de barracudas y compris les grands barracudas. Sur les marchés africains, les barracudas sont parfois proposés aux consommateurs sous le nom impropre de brochet.



Sphyraena guachancho Cuvier, 1829



Sphyraena afra Peters, 1844

Capitaines

Les capitaines ont un corps oblong couvert d'écailles rugueuses assez grandes ; leur museau est conique et proéminent. Ils sont essentiellement caractérisés par leurs nageoires pectorales très basses sur les flancs et constituées de 2 parties : une partie supérieure normale et une partie inférieure composée d'un certain nombre de rayons libres et filiformes. Par ailleurs, les nageoires dorsales sont bien séparées, les pelviennes sont en position abdominale, la caudale est grande et fourchue.

Ce sont des poissons très côtiers, abondants sur les fonds meubles jusqu'à 50 m de profondeur. Ils fréquen-

Polynemidae

tent les zones estuariennes et lagunaires et remontent parfois dans les cours inférieurs des rivières. Leurs filaments pectoraux semblent avoir un rôle tactile dans la recherche de la nourriture, qui est constituée de crevettes, de crabes et de petits poissons. Ils doivent leurs noms de capitaines à ces filaments pectoraux qui sont assimilés, par les pêcheurs, aux « ficelles » (= galons) des officiers. Sur les côtes occidentales d'Afrique, la famille est représentée seulement par 3 espèces, dont 2 sont particulièrement recherchées pour leur chair fine.

Capitaine

Polydactylus quadrifilis (Cuvier, 1829)

Polynemidae

Il s'agit du « vrai capitaine de mer » (cf. Sciaenidae : otolithes). Il est identifiable à sa pectorale pourvue de 4 rayons libres filiformes, relativement courts, inférieurs à la longueur du corps. Sa coloration dorsale gris-brun s'éclaircit sur les flancs pour devenir blanche au niveau du ventre ; les nageoires sont grises ou jaunâtres.

C'est une espèce littorale qui pénètre dans les estuaires et les lagunes. Elle peut atteindre 200 cm de long et peser 80 kg ; les gros individus sont en général pris en mer. Elle est commune sur les côtes ouest-africaines, du Sénégal au Congo.

Noms vernaculaires :

Ndiané (Sén. L) ; nidia ndioo (individus de moins de

30 cm de long), koutoulou ndiamé (30 à 60 cm), ndiané (plus de 60 cm) (Sén. O) ; kutiali, kudiali (Sén. M) ; sori, suri, salé (Guinée) ; ésèn (petit), aybroma (moyen), asan (grand), salébro (très grand) (Côte d'Ivoire, Ebié) ; ebouadjo (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; ebrokro (Côte d'Ivoire, Alladian) ; siko (Togo et Bénin) ; nvouka (Congo).

Remarque : le « capitaine d'eau douce », *Lates niloticus* (LINNAEUS, 1762), que l'on rencontre dans les fleuves africains (Nil, Tchad, Congo, Niger, Volta et Sénégal) appartient à la famille des Centropomidae.

Capitaine-plexiglas

Galeoïdes decadactylus (Bloch, 1795)

Polynemidae

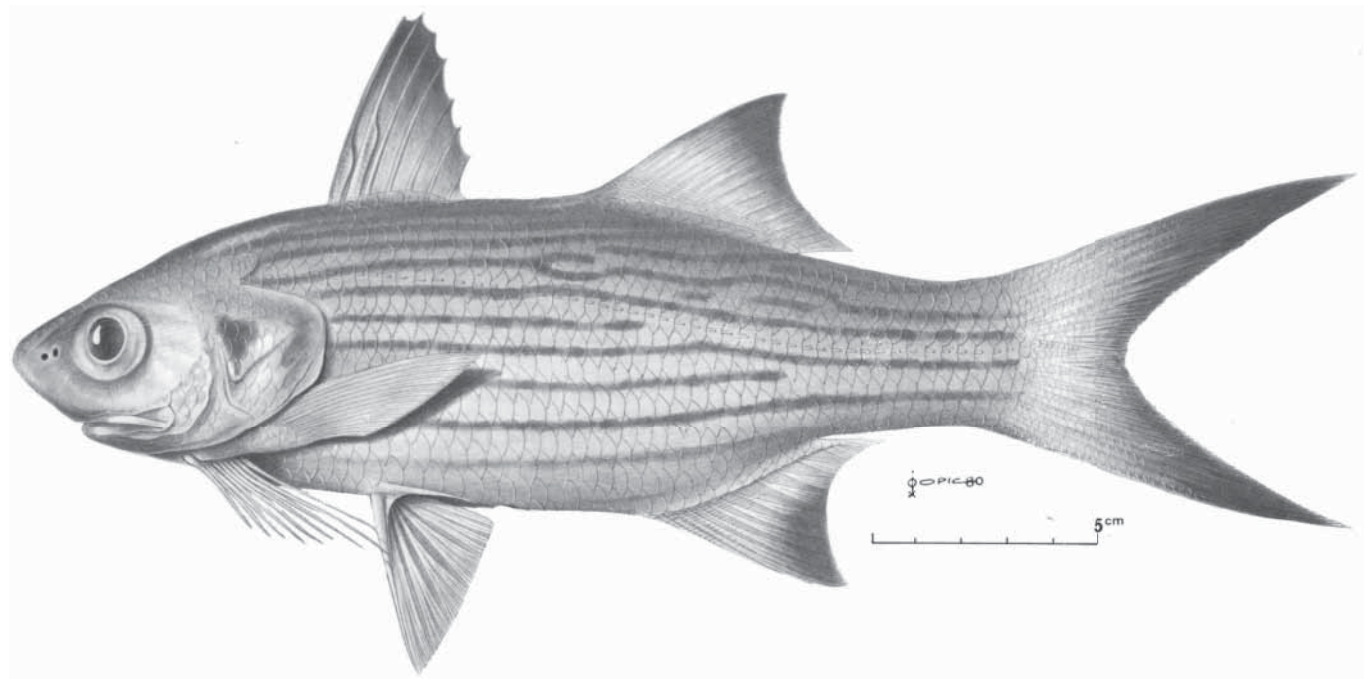
Beaucoup plus petite (45 cm) que la précédente, cette espèce possède 9 à 10 filaments pectoraux libres et courts. Son museau est remarquablement obtus et conique ; il est plus ou moins hyalin, ce qui lui a valu le surnom de plexiglas. La coloration est brun pâle à jaunâtre, avec une dizaine de bandes longitudinales foncées sur les flancs qui disparaissent assez rapidement après la mort. Il existe parfois une tache fumée arrondie au-dessus de la pectorale. Les nageoires sont jaunâtres ou grisâtres.

C'est une forme plus marine que le vrai capitaine ; elle est très commune sur les côtes occidentales d'Afrique, du Cap Blanc à l'Angola. Elle est abondante jusqu'à

35 m sur les fonds meubles (vases et sables) où elle est pêchée au chalut (1 300 t débarquées à Dakar en 1977, soit la septième place, en provenance de la région Bissagos-Casamance). L'espèce semble se reproduire toute l'année, avec des « poussées » au début et en fin d'hivernage. Les individus sont matures à 13-14 cm, soit au bout d'une année.

Noms vernaculaires :

Thiékem (Sén. L) ; sibat mbao (Sén. O) ; damald, woruma (Sén. S) ; sanus, sènu (Guinée) ; ébo, obo, abogne (Côte d'Ivoire) ; gakué, tikuévi, lokwatsé (Togo) ; fanvi, tikué (Bénin) ; likouimbimbi (Congo).



Galeoïdes decadactylus (Bloch, 1795)

Capitaine-moustache

Pentanemus quinquarius (Linnaeus, 1758)

Polynemidae

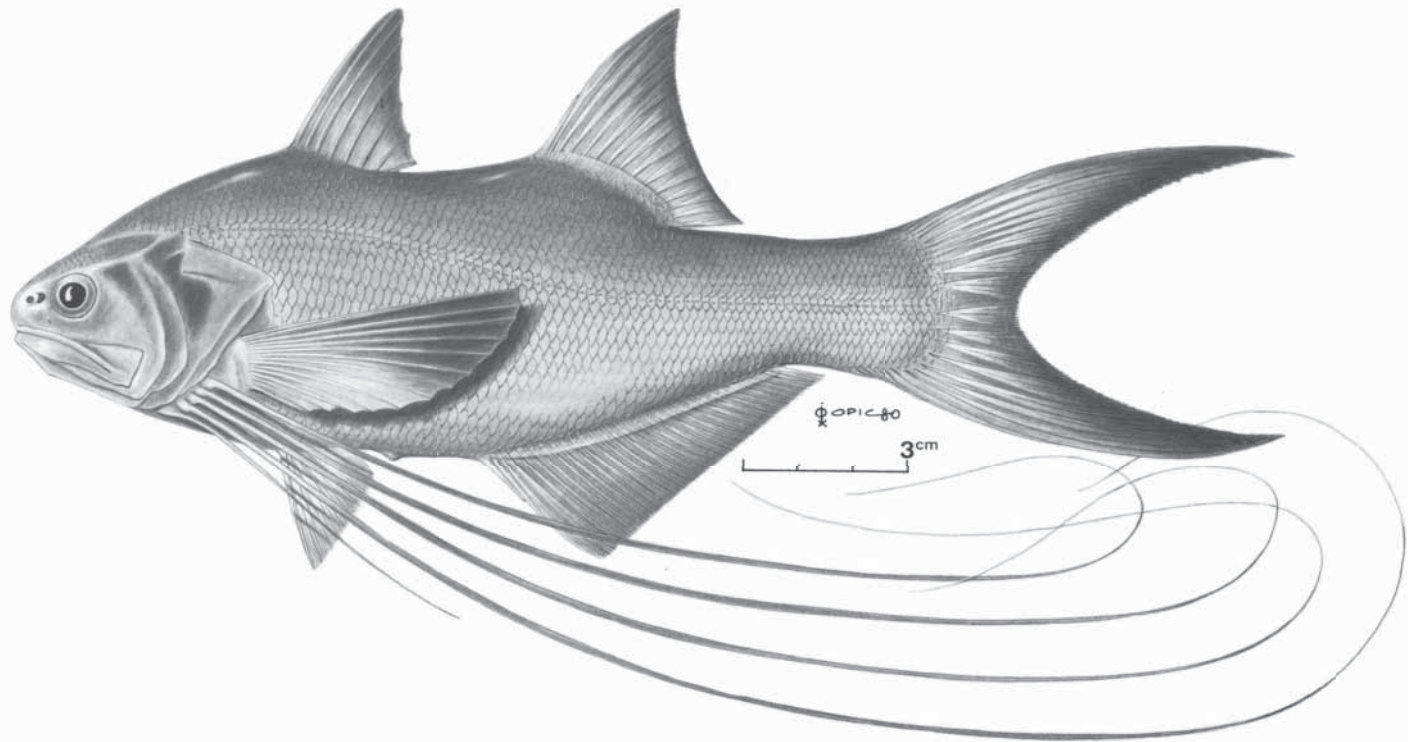
Capitaine de petite taille (35 cm de long), au corps fortement comprimé, caractérisé par ses 5 longs filaments pectoraux dépassant nettement la longueur du corps. La coloration est plus ou moins uniformément jaunâtre ; les nageoires sont également jaunâtres avec leurs bords grisâtres.

Cette espèce est commune sur les fonds vaseux litto-

raux d'Afrique occidentale tropicale, mais moins appréciée que les 2 autres espèces.

Noms vernaculaires :

Ndiané (Sén. L) ; ndiéné diara (Sén. O) ; gbalakassa (Guinée So.) ; guinfia (Togo) ; guinfio (Bénin) ; madougos mandifo, nkanga (Congo, V.).



Pentanemus quinquarius (Linnaeus, 1758)

Vieilles, girelles

Le corps est en général allongé et comprimé, mais rarement très élevé. La bouche est terminale, protractile et munie de lèvres charnues plus ou moins épaisses ; les dents antérieures des mâchoires sont caniniformes et souvent proéminentes ; le pharynx porte des dents molariformes qui forment un appareil masticateur supplémentaire. La dorsale est continue avec une partie antérieure constituée de 8 à 13 épines faibles ; l'anale a 3-5 épines ; les pelviennes sont en position thoracique ; la caudale est arrondie ou droite avec des lobes filamenteux.

Ce sont des poissons benthiques des mers tropicales, subtropicales et tempérées. On les trouve sur des substrats divers : fonds rocheux ou sableux, herbiers et récifs coralliens. Leurs couleurs sont vives et varient en fonction de l'âge et du sexe. Certaines espèces sont hermaphrodites ;

Vieille du Sénégal

***Bodianus speciosus* (Bowdich, 1825)**
syn. ***Diastodon speciosus* Bowdich, 1825**

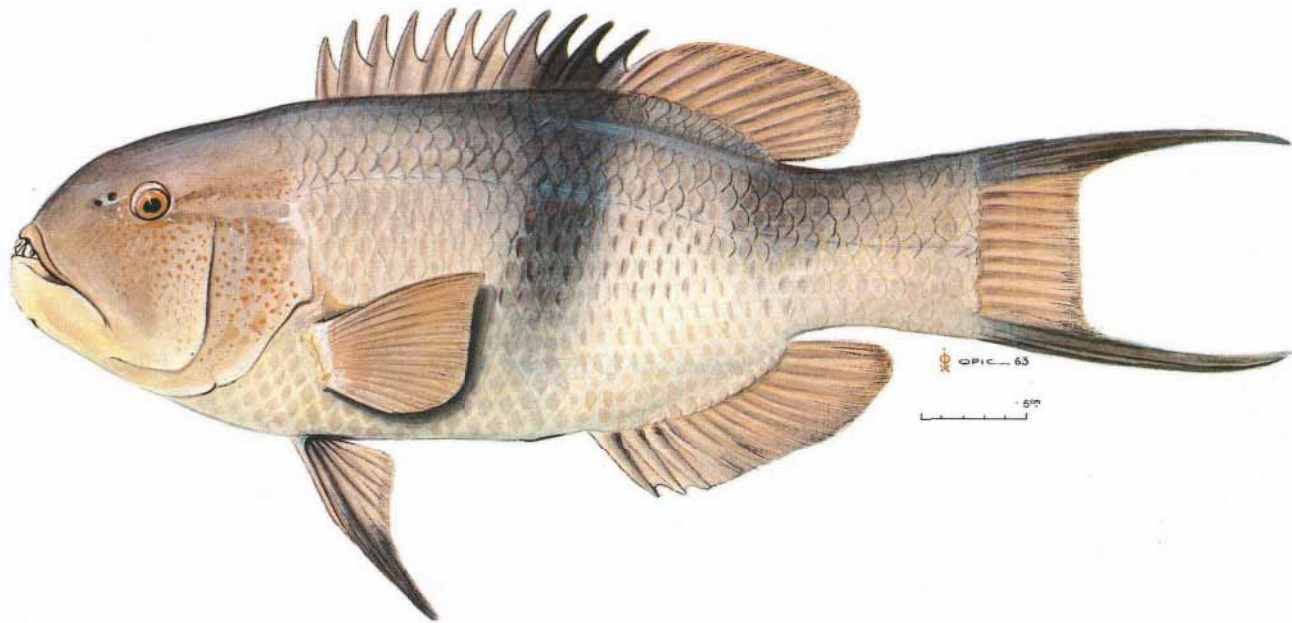
Le corps est oblong, le museau conique, les lèvres épaisses ; les canines antérieures sont fortes, obliques et saillantes. La dorsale compte 11-12 épines flexibles ; la

Labridae

la reproduction donne lieu à l'exécution de parades nuptiales, à la construction de nid et à la « couvaison » des œufs. Ils sont habituellement solitaires et très actifs le jour. Omnivores ou herbivores, certaines espèces recherchent particulièrement les parasites externes infestant les autres poissons et tiennent de véritables stations de nettoyage, dans lesquelles les poissons parasités viennent se confier aux soins des petits labres nettoyeurs. Les labres sont comestibles ; ils sont pris à la ligne et au filet maillant, mais ont une valeur économique assez faible. Les petites espèces sont utilisées pour la préparation de soupes de poissons. Sur les côtes occidentales d'Afrique, la famille n'est représentée que par quelques espèces plus ou moins communes.

Labridae

caudale est droite, ses rayons supérieurs et inférieurs sont prolongés, filamenteux. La ligne latérale, continue, est composée de 32-33 grandes écailles lisses. La teinte génée-



Bodianus speciosus (Bowdich, 1825)

rale est rose, rougeâtre sur le dos et jaune pâle sur le ventre. Les écailles portent chacune une tache orangée. Une large bande verticale, brun-violet, bien marquée au niveau des dernières épines de la dorsale, s'estompe sur la partie inférieure des flancs ; le pédoncule caudal porte une tache mauve. La nageoire caudale est rougeâtre, ses rayons filamenteux sont brun-violet.

C'est une espèce littorale des côtes occidentales de l'Afrique tropicale. Elle est capturée à la ligne ou au har-

pon par les pêcheurs sous-marins, dans les zones rocheuses par 15 à 30 m de profondeur. Son régime alimentaire semble constitué de mollusques, dont on retrouve les débris de coquilles dans l'estomac. La vieille du Sénégal atteint 50 cm de long.

Noms vernaculaires :

Tathieu, diënou guëwel (Sén. L) ; demba sène (Sén. O).

Girelle atlantique

Coris atlantica Günther, 1862

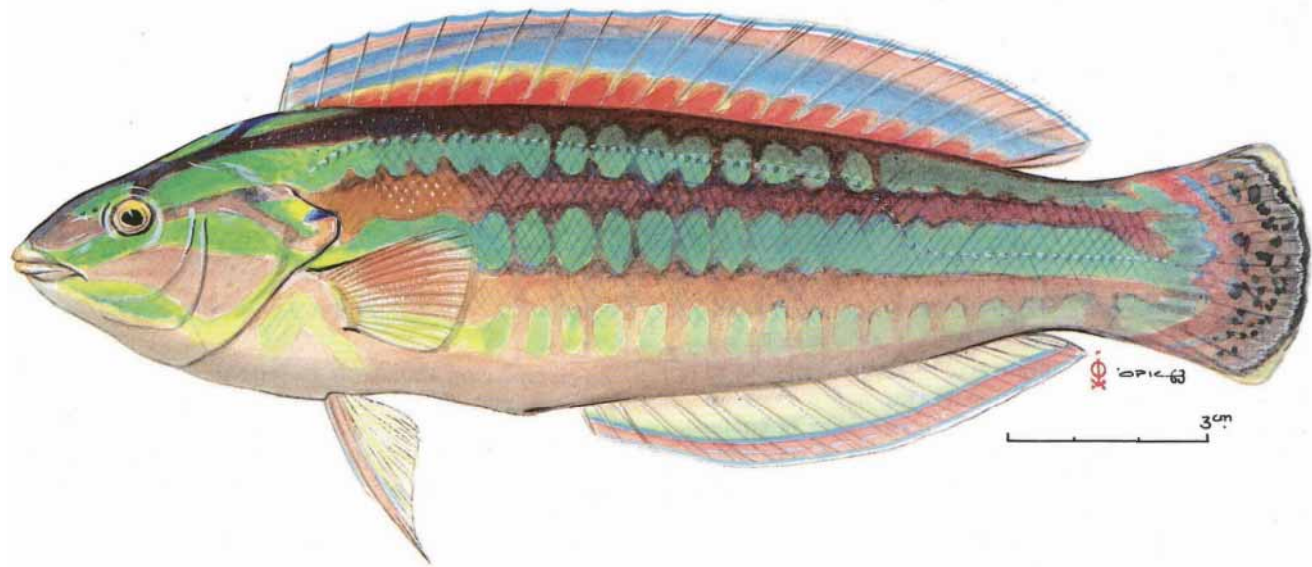
Labridae

La girelle atlantique, *C. atlantica*, est souvent confondue avec la girelle royale, *C. julis*. Les deux espèces se ressemblent, et cohabitent sur les côtes ouest-africaines. Ces girelles ont un corps allongé, fusiforme et comprimé, mais le museau est moins pointu chez *C. atlantica*. Cette dernière se distingue en outre de sa congénère par des nageoires pelviennes nettement plus longues, qui atteignent l'anus, et souvent même les premiers rayons de la nageoire anale ; les tubules des écailles de la ligne latérale s'ouvrent en pore simple, alors qu'ils s'évasent en enton-

noir chez *C. julis* ; enfin les pores situés sous l'œil sont plus nombreux (une douzaine au lieu de six).

La coloration est variable, et fonction du sexe, et de l'état de maturation de l'individu. En général, les couleurs sont vives et bigarrées chez les mâles, et plus ternes chez les femelles.

Les girelles atlantique et royale sont des espèces littorales. La première est ouest-africaine, la seconde est commune en Méditerranée, mais moins fréquente en Atlantique orientale. Leur répartition exacte respective, sur les



Coris atlantica Günther, 1862

côtes d'Afrique de l'Ouest, reste à préciser. Ce sont des petits poissons qui ne dépassent guère 25 cm de long. Ils sont très actifs, et picorent sans cesse les petits animalcules à la surface des rochers et dans les algues. Les plongeurs prennent beaucoup de plaisir à leur offrir des oursins,

qu'ils viennent manger « dans la main » avec beaucoup d'agitation.

Noms vernaculaires :

Nar am toy, dièn i gèwèl (Sén.).

Girelle-paon

Thalassoma pavo (Linnaeus, 1758)

Labridae

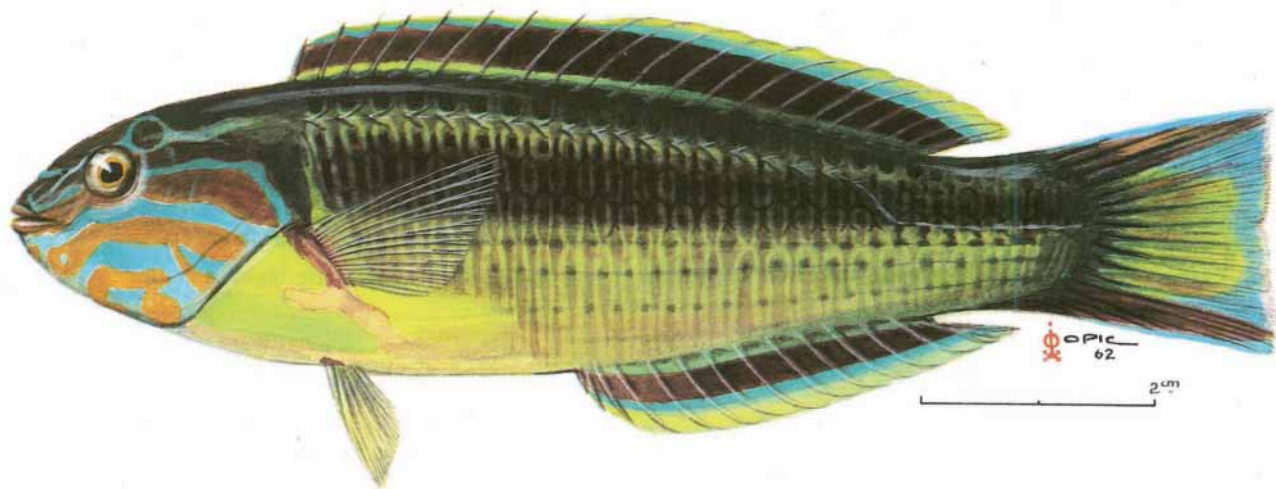
La girelle-paon a un corps couvert de grandes écailles, 25 à 28 sont comptées sur la ligne latérale ; la dorsale a 8 épines, la caudale est droite avec les rayons inférieurs et supérieurs prolongés en filaments, du moins chez les adultes. La coloration est variable comme chez la girelle royale ; cependant la teinte dominante est le vert, avec des taches et des marbrures rouge orangé et bleu turquoise. Une bande oblique jaune vif est située entre les premiers rayons de la dorsale et la base de la pectorale. Ces couleurs s'avivent au moment de la reproduction,

notamment chez le mâle qui mérite alors son surnom de paon.

L'espèce est abondante en Méditerranée ; en Atlantique oriental, elle est connue du Portugal au Gabon et représente sans doute le Labridae le plus commun des côtes ouest-africaines. La girelle-paon occupe le même biotope que la girelle royale. Elle atteint 20 cm de long.

Noms vernaculaires :

Les mêmes que ceux de la girelle royale.



Thalassoma pavo (Linnaeus, 1758)

Xyrichtys novacula (Linnaeus, 1758)
syn. *Hemipteronotus novacula* (Linnaeus, 1758)

Le corps est élevé et fortement comprimé en lame de couteau ; le profil frontal est abrupt, presque vertical. La bouche est petite, les lèvres sont minces, les canines antérieures saillantes. La ligne latérale présente 2 segments : l'un de 20-21 écailles, parallèle au bord dorsal, l'autre, de 5-6 écailles, court et rectiligne sur le pédoncule caudal. La dorsale comprend 9 épines flexibles. La coloration générale est rouge orangé ; chaque écaille est barrée d'un trait vertical bleuté ; la tête est marquée de lignes verticales alternativement bleuâtres et orangées.

C'est une espèce littorale de la Méditerranée et de l'Atlantique tropical, connue de part et d'autre de l'océan. Sur les côtes occidentales d'Afrique, de Gibraltar au Cap Lopez, elle n'est jamais abondante. On la trouve sur les fonds sableux, dans lesquels elle peut s'enfouir, et dans les herbiers entre 0 et 50 m de profondeur. Elle figure dans les prises occasionnelles des chalutiers et des pêcheurs à la ligne. Elle atteint 20 cm de long.

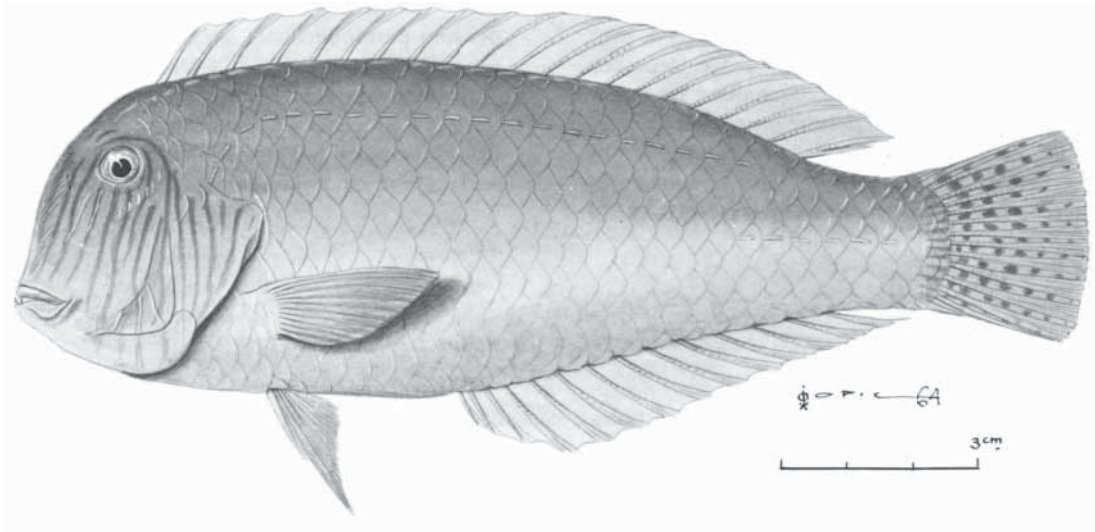
Pas de nom vernaculaire régional connu.

Poissons-perroquets

Scaridae

Le corps est oblong, à peine comprimé, avec une tête arrondie antérieurement. Les dents sont soudées entre elles et forment un véritable bec, robuste et tranchant, comme celui d'un perroquet. La nageoire dorsale est continue, sa partie antérieure est constituée de 9 épines flexibles ; l'anale a 3 épines ; la caudale est de forme variable et se modifie avec la croissance. Le corps est couvert de

grandes écailles lisses ; on en compte 22 à 24 sur la ligne latérale ; cette dernière est souvent fragmentée en 2 segments. La coloration est fonction du sexe et du stade de maturation : les femelles et les jeunes mâles sont en général brun rougeâtre ou gris avec des bandes ; les mâles adultes sont brillamment colorés dans les tons verts et bleus.



Xyrichtys novacula (Linnaeus, 1758)

Ce sont des poissons côtiers des mers chaudes, extrêmement abondants dans les récifs coralliens de l'Indo-Pacifique. Essentiellement herbivores, ils broutent les algues à la surface des rochers et des coraux, mais ils sont capables de broyer les branches de corail avec leur bec puissant pour en extraire la matière organique ; les quantités de coraux ainsi réduites en poudre sont telles qu'elles jouent un rôle, parfois important, dans la sédimentation. Les poissons-perroquets ont une vie diurne active ; la nuit, ils se reposent à l'intérieur d'un cocon muqueux

qu'ils secrètent, ou à l'abri d'un surplomb. Au moment de la reproduction, certaines espèces s'accouplent et montrent un instinct territorial développé. Les jeunes poissons-perroquets sont grégaires, les grands individus, qui sont presque toujours des mâles, sont solitaires. Leur chair, bien que molle, est appréciée, mais elle est parfois toxique dans certaines régions ou à certains stades de leur développement. Sur les côtes occidentales d'Afrique, une seule espèce est réellement commune : le perroquet vert.

Perroquet vert

Scarus hoefleri (Steindachner, 1881)

Scaridae

Ce perroquet est caractérisé par des épines dorsales enrobées dans une formation cutanée les rendant, de ce fait, non piquantes. Les dents sont toutes soudées en 2 blocs avec une suture médiane plus ou moins visible ; quand la bouche est fermée, les plaques dentaires de la mâchoire supérieure recouvrent partiellement celles de la mâchoire inférieure. Le bec ainsi formé est d'un joli ton pastel bleu-vert. Les femelles et les jeunes mâles sont jaunâtres ; les flancs présentent de larges bandes transversales

brunes qui deviennent rouge-brun après la mort ; les mâles adultes, plus grands, sont orangés, vert jade, bleu turquoise et jaunes.

L'espèce est assez commune sur les côtes occidentales de l'Afrique tropicale, mais rarement observée sur les marchés : les fonds rocheux littoraux qu'elle fréquente ne sont pas chalutables et les prises à la ligne s'avèrent difficiles du fait du redoutable bec qui cisaille le fil. C'est un poisson de chasse sous-marine de taille respectable : il



Scarus hoefleri (Steindachner, 1881)

peut atteindre 60 cm de long. Sa chair assez molle convient très bien pour la préparation du poisson à la tahitienne.

Vives

Le corps est modérément allongé et à peine comprimé ; il est subcylindrique et couvert de petites écailles lisses disposées en rangées obliques. Le museau est court, la bouche grande et oblique ; les dents sont pointues et en carde ; les yeux sont situés sur le dessus de la tête. Les nageoires sont très épineuses ; la première dorsale est courte et compte 6 épines venimeuses ; la seconde dorsale est longue et opposée à l'anale qui est précédée de 2 épines ; les pelviennes sont en position jugulaire ; la caudale est le plus souvent tronquée. L'opercule porte une forte

Vive rayée

C'est une vive de coloration claire ponctuée de taches brun noirâtre sur le dos et les flancs et de points noirs sur la tête ; le ventre est jaunâtre, clair. La dorsale épineuse est presque totalement noire, les membranes de la dorsale

Noms vernaculaires :

Udé, new u getj (Sén.) ; nkoussou (Congo).

Trachinidae

épine venimeuse, dirigée vers l'arrière. La coloration est variable, généralement assez terne et mimant le fond.

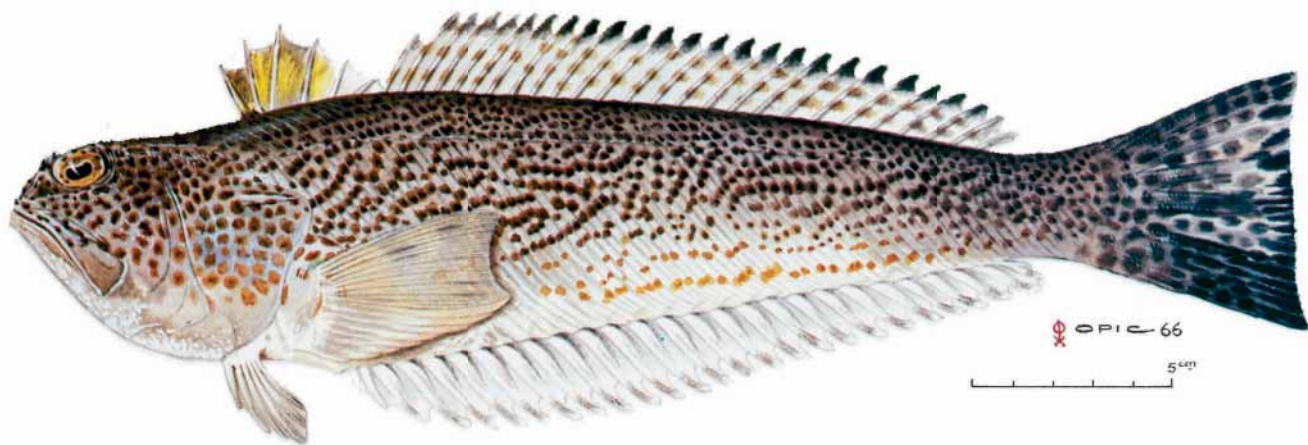
Ce sont des poissons de l'Océan Atlantique oriental, tropical et tempéré, et de la Méditerranée. Ils chassent à l'affût, enfouis dans les sédiments. Ils sont redoutés par les pêcheurs et les baigneurs pour les piqûres douloureuses qu'ils peuvent infliger ; non soignée, une blessure due à une vive peut s'avérer fatale. L'espèce la plus commune des côtes occidentales d'Afrique est la vive rayée.

Trachinus radiatus Cuvier, 1829

Trachinidae

molle et de la caudale sont mouchetées de gris ; les autres nageoires sont incolores ou grisâtres.

L'espèce est très commune en Méditerranée, un peu moins sur les côtes ouest-africaines où elle est connue



Trachinus radiatus Cuvier, 1829

jusqu'en Angola. On la trouve sur les petits fonds sableux et à proximité des rochers. La chair est très fine et fort appréciée sur les côtes méditerranéennes, pour la préparation de la fameuse bouillabaisse, qui ne peut se concevoir sans vives. Sur les côtes ouest-africaines, la vive est peu prisée et le plus souvent rejetée par les pêcheurs

(chalut et ligne). La vive rayée est la plus grande des vives ouest-africaine : elle atteint 35 cm de long.

Noms vernaculaires :

Mori (Sén.) ; ndouma (Congo).

Uranoscopes

Les uranoscopes ont un corps lourd et trapu ; il est cylindrique en avant et s'amenuise légèrement vers l'arrière. La tête est énorme, cubique, cuirassée et déprimée. Les yeux sont sur le dessus de la tête, comme si le poisson « regardait le ciel ». La bouche est grande, oblique, presque verticale ; la lèvre inférieure présente un appendice charnu, vermiforme, utilisé comme leurre. La première dorsale, qui compte 3 à 5 épines, est séparée de la partie molle ; l'anale est sans épine ; les pectorales sont bien développées et puissantes ; les pelviennes sont en position jugulaire ; la caudale est tronquée ou arrondie. L'angle supérieur de l'opercule porte une forte épine venimeuse, dite humérale ; elle peut être plus ou moins

Uranoscopidae

longue et incluse dans un fourreau cutané. La peau est nue ou couverte de petites écailles lisses.

Ce sont des poissons benthiques des mers chaudes et tempérées. Ils vivent enfouis dans le sable et la vase du plateau continental ; ils utilisent leur appendice vermiforme comme appât pour attraper les petits poissons passant à leur portée. Les uranoscopes sont comestibles, mais plus ou moins appréciés ; ils se prennent surtout au chalut. Sur les côtes occidentales d'Afrique, plusieurs espèces ont été signalées ; nous ne retiendrons que les espèces typiquement ouest-africaines et, en particulier, la plus côtières d'entre elles : *Uranoscopus polli*.

Cet uranuscope se distingue par une épine humérale courte, des yeux écartés, une langue étroite en lanière, et une coloration caractéristique : le corps est gris-brun avec de nombreuses taches claires arrondies sur la tête, plus grandes sur le dos et les flancs ; la première dorsale est entièrement noire, à l'exception de la base de la première épine qui est implantée dans une tache circulaire blanche.

L'espèce est commune sur les fonds sableux des côtes ouest-africaines, à partir de 10 m de profondeur. Elle atteint 25 cm de long.

Nom vernaculaire :

Buki getj (Sén.).

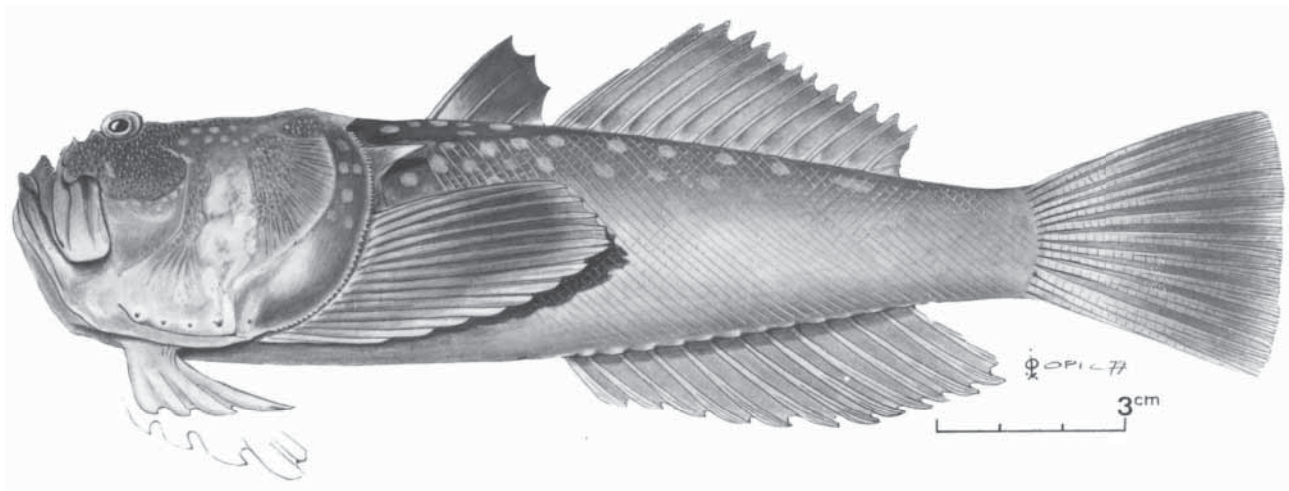
Remarque : il existe 2 autres espèces ouest-africaines d'uranoscopes. *U. albesca* REGAN, 1915, se reconnaît à ses grandes épines humérales, sa langue courte et arrondie, et sa coloration uniforme, assez claire ; sa dorsale est totalement noire. *U. cadenati* POLL, 1959, a des épines humérales courtes, une langue effilée, une coloration uniforme brun rougeâtre ; la dorsale épineuse est noire, sauf le bord distal et la base de la première épine qui sont blancs. Ces 2 dernières espèces vivent plus profondément que *U. polli* et sont moins communes.

Blennies

Les blennies sont des petits poissons au corps plus ou moins allongé et comprimé, plus élevé dans sa partie antérieure que postérieure ; le museau est court et émoussé. La bouche est entourée de lèvres charnues ; elle est garnie d'une rangée de dents incisiformes, disposées en peigne, et parfois de quelques canines. En général, il

Blenniidae

existe des tentacules ou des filaments sur la tête, la nuque et autour des narines. La peau est le plus souvent nue et sécrète un abondant mucus rendant le poisson visqueux ; quelques espèces possèdent des écailles vestigiales. Les nageoires dorsale et anale sont longues ; les épines de la dorsale sont faibles et flexibles, à peine différentes des



Uranoscopus polli Cadenat, 1953

rayons mous qui sont simples ; seuls ceux de la caudale sont branchus ; les pelviennes sont en position jugulaire et présentent 1 épine flexible suivie de 2 à 4 rayons mous.

Ce sont des poissons littoraux des mers tropicales et tempérées. On les trouve, à la côte, sur les rochers et dans les flaques à marée basse. Ils résistent très bien aux variations de température et de salinité, ce qui leur a permis de peupler les côtes de pratiquement toutes les mers du globe et de pénétrer dans les estuaires et lagunes. Les blennies se nourrissent des algues et des animalcules fixés

ou se déplaçant sur les rochers. En période de reproduction, le mâle se pare d'une livrée nuptiale aux couleurs vives ; après la ponte et la fécondation, il prend soin des œufs fixés sous une pierre ou une coquille et les défend farouchement jusqu'à l'éclosion. En raison de leur petite taille, les blennies n'ont aucune valeur économique. Les blennies sont bien représentées sur les côtes ouest-africaines, mais pas toujours aisément identifiables. Nous illustrerons cette famille par 2 exemples assez typiques : la blennie de Gorée et la blennie atlantique.

Blennie de Gorée

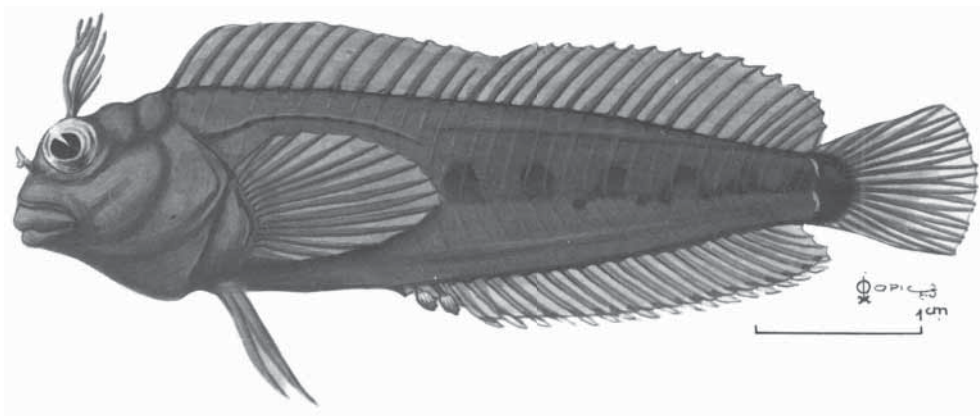
Parablennius goreensis (Valenciennes, 1836)
syn. *Blennius goreensis* Valenciennes, 1836

Blenniidae

La blennie de Gorée a un corps comprimé et nu, un museau obtus. Les lèvres sont épaisses, les dents incisiformes, fortes et immobiles ; il existe une canine de chaque côté des mâchoires. L'œil situé sur le profil dorsal est surmonté d'un tentacule pourvu de 5 à 7 ramifications. La narine postérieure s'ouvre en pore, l'antérieure en tube avec un petit tentacule palmé. La coloration

générale est gris violacé avec des bandes transversales sombres ; les nageoires sont uniformément grisâtres ou noirâtres.

L'espèce est ouest-africaine, très commune sur les côtes rocheuses de la Sénégambie. Elle ne dépasse pas 8 cm de long.



Parablennius goreensis (Valenciennes, 1836)

Le corps de la blennie atlantique est allongé, comprimé et nu ; le profil frontal est abrupte. L'œil, situé très haut, est surmonté d'un fin tentacule simple. La narine antérieure présente un tentacule ramifié en 6 à 8 cirres, la narine postérieure est un simple pore. La nuque porte 2 cirres fins et courts. La bouche est infère ; les dents sont très petites et mobiles, implantées dans la peau des lèvres ; il existe de plus une paire de fortes canines en crochets à la mâchoire inférieure. La ligne latérale est formée de 2 segments discontinus. La coloration est très caractéristique : la teinte générale est brun foncé, mais la bouche et les tentacules sont rouge vif ; les joues et la gorge sont marquées de bandes jaunes. Les nageoires pectorales sont, de bas en haut, successivement noires,

rouge vif et jaunes ; la caudale, qui est pointue, présente aussi une succession de couleurs : la partie inférieure est rose bordée de noir, le centre de la nageoire est noire et la partie supérieure rose.

Comme son nom l'indique, l'espèce est atlantique. Elle est connue de part et d'autre de l'océan : sur les côtes du Brésil, dans les îles et sur les côtes ouest-africaines. Elle est très abondante au Sénégal. On la trouve sur les rochers et dans les flaques à marée basse, mais aussi dans les touffes d'algues dérivantes et sur les bois flottés. Elle atteint 16 cm de long.

Noms vernaculaires des Blenniidae :

Ndondo (Sén. L) ; matouad mbakhir (Sén. O).

Gobies

Il s'agit d'une très grande famille de petits poissons au corps trapu ou allongé, de section cylindrique, légèrement rétréci en arrière. La tête est grosse, arrondie et déprimée. Les yeux sont le plus souvent assez grands et saillants. Les nageoires dorsales sont séparées ou conti-

Gobiidae

guës ; la première est constituée de 2 à 8 épines flexibles ; la dorsale molle et l'anale sont opposées et semblables. Les pelviennes sont soudées pour former un disque adhésif caractéristique leur permettant de se fixer sur le fond.

Ce sont des poissons des mers tropicales et tempé-



Ophioblennius atlanticus (Valenciennes, 1836)

rées, avec des formes d'eaux saumâtres et des formes d'eaux douces. Ils forment la famille la plus diversifiée des poissons marins et c'est parmi les Gobiidae que l'on trouve le plus petit poisson du monde (1 cm). Les gobies occupent pratiquement tous les biotopes possibles, cependant la plupart sont littoraux et vivent au niveau de la zone de balancement des marées. Les régimes alimentaires sont aussi très variés : les gobies peuvent être carnivores, planctophages, herbivores, etc... Certaines espèces

nidifient au moment de la reproduction et présentent un dimorphisme sexuel chromatique. Très diversifiés et abondants, les gobies n'ont aucune valeur économique en raison de leur petite taille, qui ne dépasse guère 15 cm pour les plus grands. Les côtes occidentales d'Afrique sont très riches en gobies : les espèces sont nombreuses, mais assez difficilement discernables, aussi nous contenterons nous d'illustrer la famille par une seule espèce.

Gobie

***Thorogobius angolensis* (Norman, 1935)**
syn. ***Gobius angolensis* Norman, 1935**

Gobiidae

Le corps est fusiforme et possède une grosse tête légèrement déprimée. Le museau est court et arrondi. De nombreuses papilles sensorielles sont visibles sur la tête. La dorsale épineuse a ses premiers rayons filamenteux ; la caudale est arrondie, mais légèrement acuminée. La teinte générale est gris jaunâtre, parsemée de petites taches sombres sur les flancs et claires sur la tête et le dos ; les nageoires sont grisâtres ; la dorsale molle et la caudale sont rayées de bandes sombres.

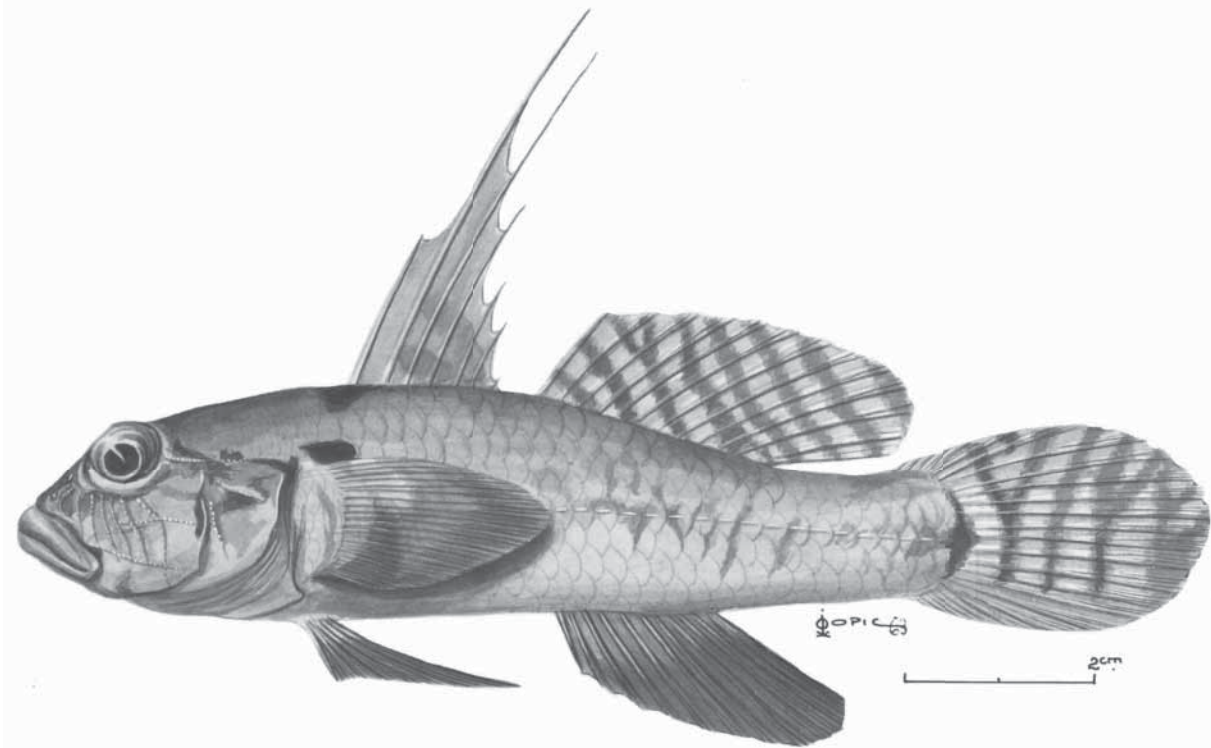
C'est une espèce côtière (50 à 135 m de profondeur)

des côtes occidentales de l'Afrique tropicale. Elle atteint 10 cm de long.

Nom vernaculaire :

Maouad mbakhir (Sén.).

Remarque : Sur les côtes ouest-africaines, il existe un curieux petit poisson proche des gobies : le périophthalmus, *Periophthalmus papilio* BLOCH, 1801. Celui-ci est capable de vivre hors de l'eau grâce à un système de



Thorogobius angolensis (Norman, 1935)

« respiration aérienne ». Il se rencontre dans les zones vaseuses des estuaires et des mangroves. Il se déplace par

bonds rapides au moyen de ses pectorales très développées et se réfugie à la moindre alerte dans son terrier.

Poissons-chirurgiens ou poissons-docteurs

Acanthuridae

Le corps est oblong, élevé et comprimé. La bouche est petite, terminale et garnie de petites dents pointues ou incisiformes disposées en une seule rangée. La dorsale est continue, sans échancrure, avec une partie antérieure épineuse courte ; l'anale est longue et précédée de 2-3 épines ; les pelviennes sont en position thoracique ; la caudale est de forme variable. Il existe, de part et d'autre du pédoncule caudal, une forte épine érectile et tranchante comme un bistouri.

Les chirurgiens ou docteurs sont des poissons côtiers des mers tropicales, le plus souvent associés aux récifs

coralliens. Herbivores, ils broutent les algues à la surface des récifs. Ils mènent une vie grégaire et diurne. Leurs épines, qu'ils érigent en cas de danger, peuvent provoquer de sérieuses blessures ; ils doivent, de ce fait, être manipulés avec précaution. Leur chair est comestible, bien que parfois toxique dans certaines zones. Ils se prennent au filet, à la ligne, et les grands spécimens sont quelquefois la cible des pêcheurs sous-marins. En Atlantique tropical africain, il n'existe que quelques espèces dont une seule est commune.

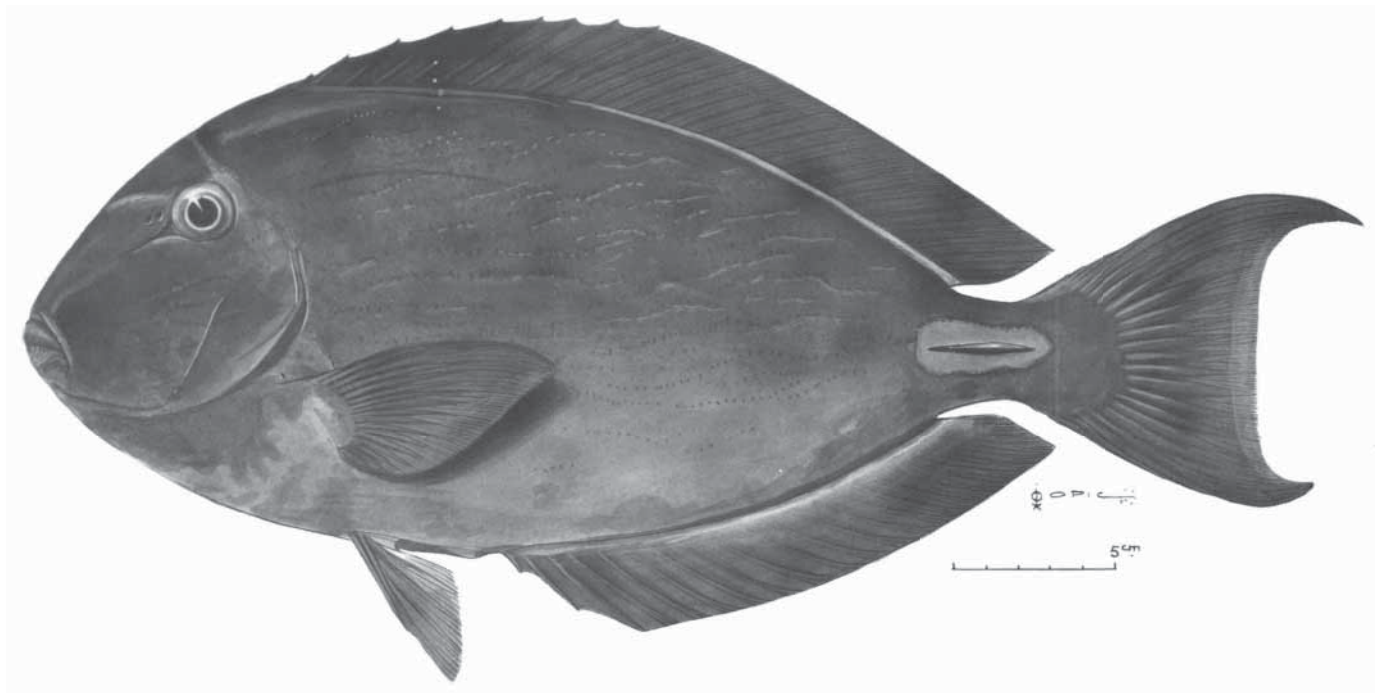
Chirurgien ou docteur

Acanthurus monroviae Steindachner, 1876

Acanthuridae

Ce chirurgien, de forme tout à fait classique, est de teinte générale brun chocolat avec une multitude de fines

lignes longitudinales bleuâtres ; l'épine est située au centre d'une tache jaune orangé vif.



Acanthurus monroviae Steindachner, 1876

L'espèce est typiquement ouest-africaine et assez commune sur les fonds rocheux côtiers. Elle semble avoir un régime assez éclectique, constitué de tout ce qui vit fixé sur les rochers littoraux.

Poissons-sabres

Les poissons-sabres ont un corps extrêmement allongé et comprimé en « ruban », effilé dans sa partie postérieure. La peau est nue, sans écailles. La tête est longue, le museau pointu, la bouche largement fendue et armée de fortes dents pointues et tranchantes sur les mâchoires et le palais. La dorsale est longue et continue avec une partie épineuse et une partie molle. Les pelviennes et la caudale sont rudimentaires ou absentes. L'anale est courte ou réduite à quelques épines isolées.

Sabre

Trichiurus lepturus Linnaeus, 1758

Le corps rubané se termine en pointe effilée, la caudale étant absente, de même que les pelviennes ; l'anale est réduite à quelques épines isolées incluses dans la chair

Noms vernaculaires :

Sourou sègne (Sén. L) ; doktorou dièn (Sén. O) ;
finadi yékhé (Guinée).

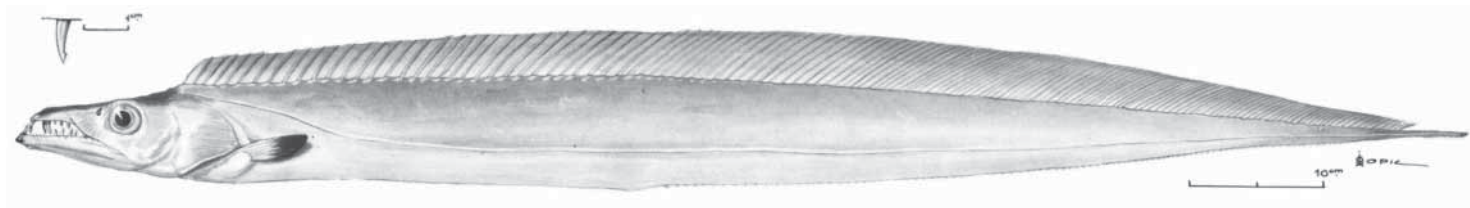
Trichiuridae

Ce sont des poissons benthiques, qui vivent en profondeur dans les mers tropicales et tempérées chaudes. Excellents nageurs et prédateurs voraces, ils viennent en pleine eau pour chasser de nombreuses variétés de poissons. Un seul poisson-sabre est commun sur les côtes occidentales d'Afrique.

Trichiuridae

et à peine visibles. La coloration est uniformément gris argenté.

L'espèce, cosmopolite des eaux chaudes, est très



Trichiurus lepturus Linnaeus, 1758

commune sur les côtes occidentales d'Afrique. Elle fréquente les fonds vaseux du plateau continental, ainsi que ceux de la pente jusqu'à 350 m de profondeur. Au Sénégal, où elle est abondante, elle se prend, à la ligne, notamment au niveau de la fosse de Cayar et, au chalut, entre 30 et 100 m de profondeur. Le poisson-sabre atteint 150 cm de long.

Noms vernaculaires :

Khauss (Sén. L-O) ; talakh (Sén. S) ; pani yékhé (Guinée, So.) ; anipa (Togo) ; n'nongo (Congo, V.). Il est aussi dénommé « ceinture » en Afrique de l'Ouest.

Les Scombridae regroupent aujourd'hui les Scombridae (au sens strict), les Cybiidae et les Thunnidae, jusqu'à présent séparés en familles distinctes. La caractéristique majeure des représentants de cette grande famille est leur remarquable adaptation à la nage rapide. Certains thons, par exemple, sont capables de soutenir des vitesses moyennes de 40 km/h et d'atteindre des vitesses de pointes de 80 à 100 km/h. Cette adaptation se traduit morphologiquement par un corps hydrodynamique, puissant, en forme de torpille, avec un museau pointu ressemblant à un bec et un pédoncule caudal mince et caréné. La première dorsale est escamotable dans un sillon ; de même, les pectorales, qui sont élevées sur les flancs, et les pelviennes, qui sont en position thoracique, peuvent s'effacer pendant la nage dans des dépressions du corps. La deuxième dorsale et l'anale sont suivies de plusieurs pinnales ; enfin la caudale est grande et largement fourchue. Une autre adaptation hydrodynamique est la réduction de l'écaillure qui tend à se limiter au niveau du thorax où elle forme une sorte de corselet. Les Scombridae présentent en général la coloration typique des poissons pélagi-

ques, soit bleu-vert dorsalement et blanc argenté ventralement.

Poissons hauturiers des mers chaudes et tempérées, ils effectuent des migrations trophiques ou génésiques parfois importantes. Leurs déplacements sont régis par la température des eaux et notamment par les mouvements des fronts thermiques ; en zone intertropicale, ils sont présents pratiquement toute l'année. Parmi les Scombridae, les thons présentent une particularité tout à fait exceptionnelle chez les poissons : il s'agit de la régulation de la température interne de leur corps. Celle-ci peut dépasser de 10 °C la température ambiante ; cette régulation thermique est rendue possible grâce à un système circulatoire sous-cutané développé et un métabolisme élevé. Les Scombridae sont le plus souvent grégaires et voraces ; ils poursuivent les bancs de petits poissons pélagiques, de céphalopodes et de crustacés planctoniques dont ils se nourrissent. Ils font l'objet de pêcheries extrêmement importantes du point de vue économique. Les modes de captures sont variés et plus ou moins élaborés : les Scombridae se prennent à la palangre flottante (long line), à la

senne coulissante (purse seine) et à la canne avec de l'appât vivant. Il existe d'autres modes de pêche tels que la madrague méditerranéenne, sans oublier les méthodes

propres à la pêche sportive. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il existe une douzaine d'espèces de Scombridae dont certaines sont activement exploitées.

Maquereau espagnol

Scomber japonicus Houttuyn, 1780

Scombridae

Scomber japonicus est la seule espèce de maquereau signalée en Atlantique tropical africain. Comme ses congénères, il a un corps fusiforme et arrondi, entièrement recouvert de petites écailles, sans corselet différencié. Les dorsales sont bien séparées ; il existe 5 pinnules dorsales et 5 pinnules anales. Le pédoncule caudal présente 2 crêtes latérales mais pas de carène médiane. Enfin l'œil est pourvu d'un paupière adipeuse. La coloration est bleu acier sur le dos avec des bandes sombres irrégulières, ondulantes ; elle est jaune argenté sur les flancs et le ventre avec de nombreuses taches arrondies sombres.

C'est une espèce commune, cosmopolite des eaux chaudes des océans Atlantique, Indien et Pacifique. Dans la région sénégal-mauritanienne le stock est surexploité ; les captures ont été de 120 000 t en 1977. Le maquereau espagnol atteint 50 cm de long.

Noms vernaculaires :

Chub Mackerel (Angl.) ; estornino (Esp.) ; ouo (Sén. L, O) ; mouémbila (Congo, V.).



Scomber japonicus Houttuyn, 1780

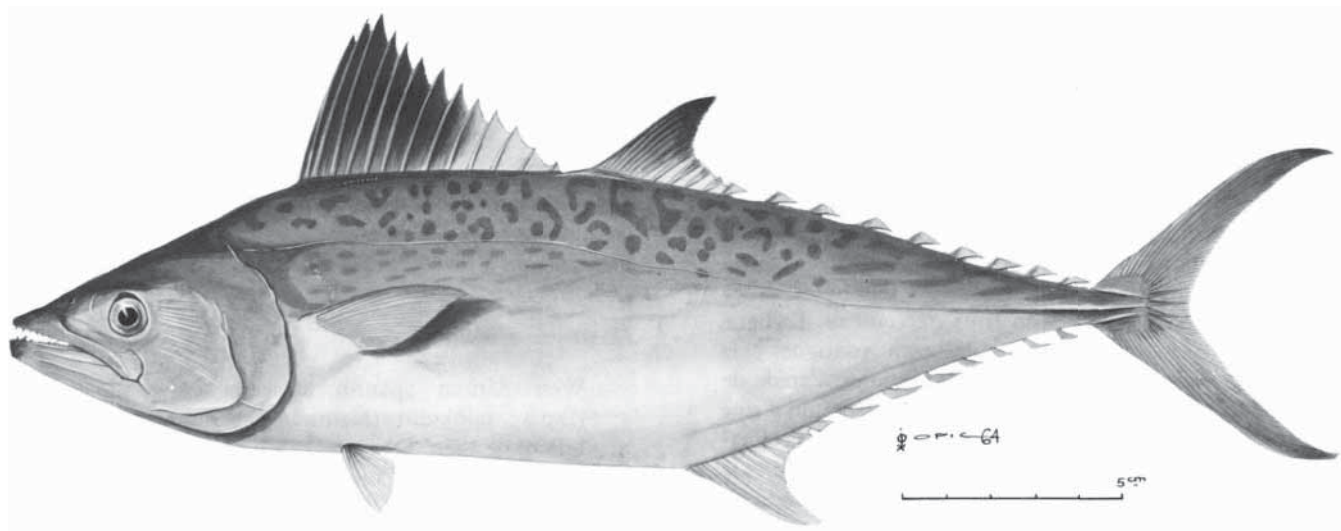
La palomète a un corps très comprimé latéralement et la peau nue, sauf au niveau du thorax où un corselet d'écaillés assez grandes entoure la base des pectorales. La ligne latérale est bien marquée et légèrement sinueuse. Les nageoires dorsales sont contiguës et suivies de 7 à 9 pinnules, l'anale n'est suivie que de 6 à 8 pinnules. Le pédoncule caudal présente une carène médiane située entre 2 petites crêtes latérales. Enfin les dents sont petites, coniques, et parfois légèrement aplaties. La coloration est bleu grisâtre sur le dos, devenant blanc argenté sur les flancs et le ventre. La première nageoire dorsale est noire, à l'exception des 3 derniers rayons qui sont blancs ;

l'anale est jaune. Les jeunes individus ont les flancs tachetés de brun.

C'est une espèce commune des côtes occidentales de l'Afrique tropicale et subtropicale, qui pénètre également en Méditerranée occidentale. Au Sénégal, elle se rencontre toute l'année, mais elle est surtout abondante de décembre à avril, époque à laquelle les pêcheurs sportifs la prennent. Elle atteint 130 cm de long.

Noms vernaculaires :

Plain Bonito (Angl.) ; tasarte (Esp.) ; iril (Mauritanie) ; sipon (Sén.).



Orcynopsis unicolor (E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)

Maquereau-bonite

Scomberomorus tritor (Cuvier, 1832)
syn. *Cybium tritor* : Blache et al., 1970

Scombridae

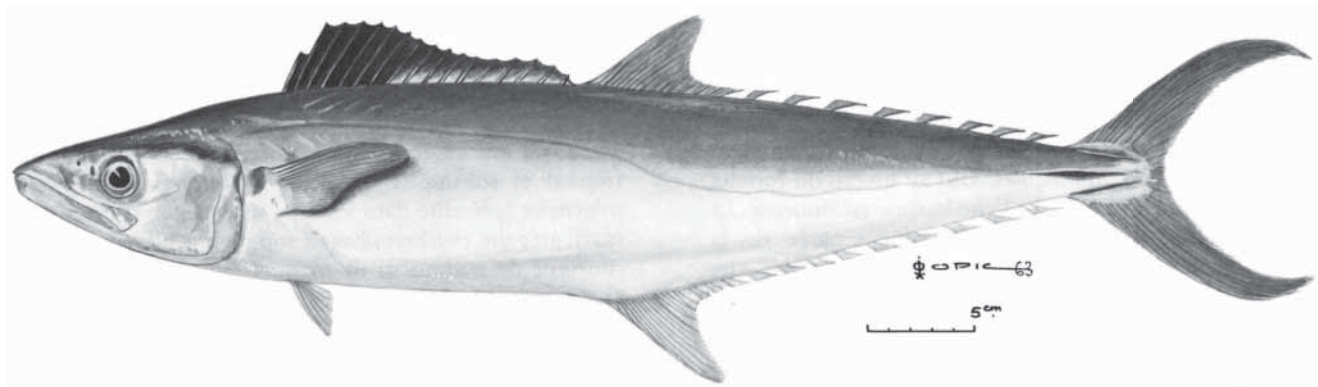
Malgré son nom, le maquereau-bonite n'est ni un maquereau ni une bonite, il s'agit d'un Scombridae au corps particulièrement comprimé latéralement ; il est entièrement recouvert de petites écailles, sans corselet individualisé. La bouche est largement fendue et armée de dents fortes et aplaties en lame de couteau. La ligne latérale est sinueuse. Les dorsales sont contiguës ; la deuxième dorsale est suivie de 8 à 9 pinnules, l'anale de 7 à 9, généralement 8. Le pédoncule caudal est muni d'une forte carène médiane flanquée de 2 plus petites. La coloration est bleutée sur le dos, blanc argenté sur les flancs et le ventre, avec des taches foncées plus ou moins arrondies.

Le maquereau-bonite est pélagique côtier. Il marque une préférence pour les eaux dessalées, il est le seul Scom-

bridae d'Afrique occidentale à pénétrer en lagune. Il est extrêmement commun sur toutes les côtes de l'Afrique occidentale tropicale et abonde au Sénégal, particulièrement durant l'hivernage. Il atteint 115 cm de long.

Noms vernaculaires :

West African Spanish Mackerel (Angl.) ; carita (Esp.) ; tainkiditt (Mauritanie) ; dioun (Sén. L) ; ndiounde (Sén. O) ; sirgal (Sén. S) ; makré, bariaké (Guinée) ; alaha (Côte d'Ivoire, Ebié) ; saafro (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; aissa (Côte d'Ivoire, Alladian) ; dzadu (Togo) ; édiadudu, banmadvi (Bénin).



Scomberomorus tritor (Cuvier, 1832)

Bonite à dos rayé

Sarda sarda (Bloch, 1793)

Scombridae

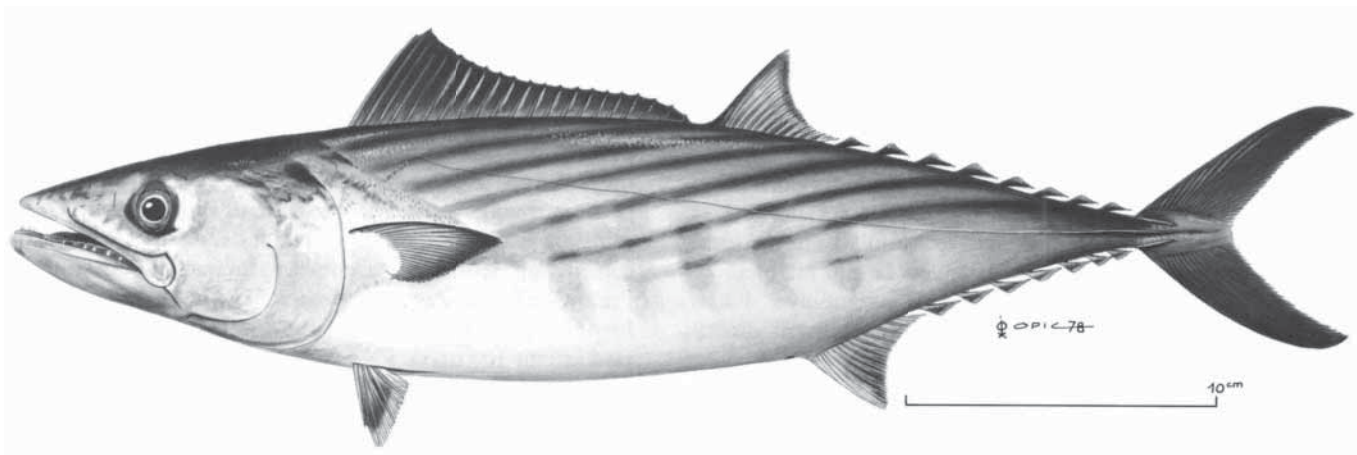
C'est un petit thon au corps effilé, entièrement recouvert d'écailles minuscules, sauf au niveau du corselet où elles sont développées. La ligne latérale est sinueuse. La première dorsale, longue, est à peine séparée de la deuxième dorsale qui est suivie de 7 à 9 pinnules ; les pinnules anales sont au nombre de 6 à 8. Le pédoncule caudal porte une carène médiane et 2 petites crêtes latérales. Le dos est bleu acier avec 5 à 11 rayures sombres, obliques, partant du dos et dirigées vers l'avant ; les flancs inférieurs et le ventre sont gris argenté.

C'est une espèce pélagique néritique de l'Atlantique

tropical et subtropical et de la Méditerranée. Elle est migratrice (présente dans les eaux sénégalaises d'octobre à mai), grégaire et ichthyophage : son régime alimentaire est constitué de sardines et de maquereaux. La bonite à dos rayé atteint 85 cm de long et un poids de 6 kg environ. Le record mondial est de 6,15 kg (Madère, 1980).

Noms vernaculaires :

Atlantic Bonito (Angl.) ; bonito (Esp.) ; kiri kiri (Sén. L) ; doulou doulou (Sén. O) ; mbinda, linka-bankala (Congo, V.).



Sarda sarda (Bloch, 1793)

Bonite à ventre rayé ou listao

Katsuwonus pelamis (Linnaeus, 1758)

Scombridae

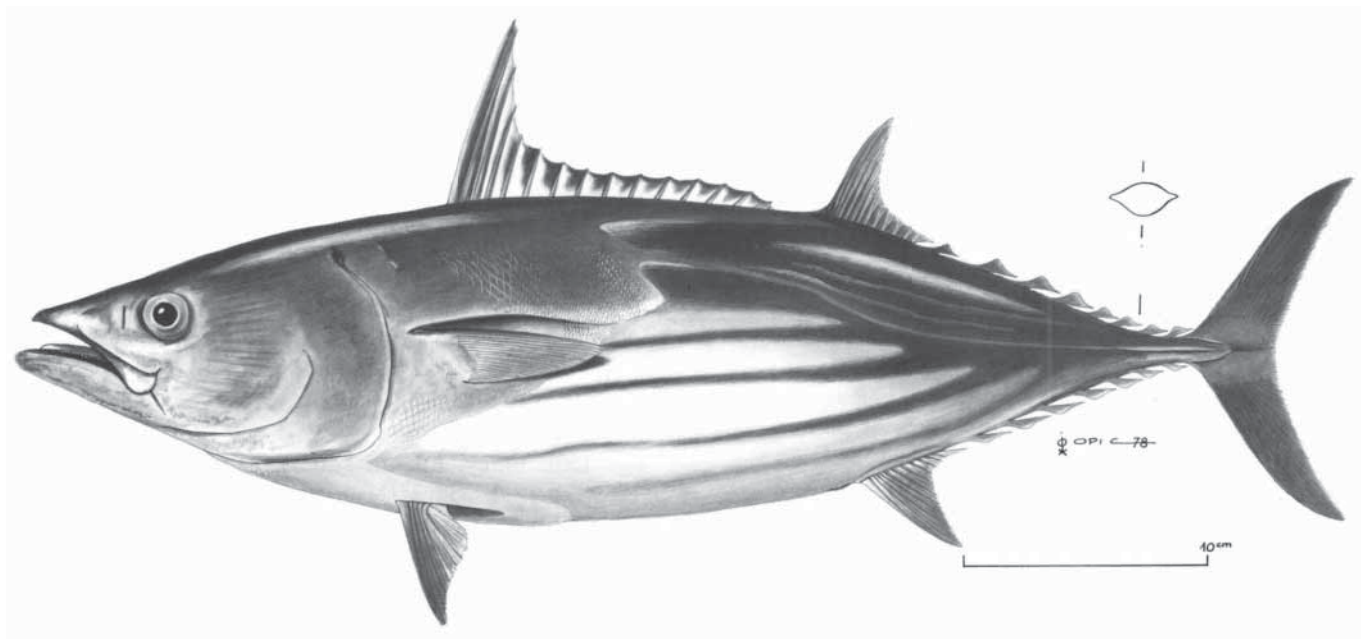
Le corps de section circulaire est nu, sauf au niveau du corselet et de la ligne latérale. Les 2 nageoires dorsales sont presque contiguës ; il y a 7 à 9 pinnules dorsales et 7 à 8 anales. Le pédoncule caudal est muni d'une forte carène médiane et de 2 crêtes latérales. Le dos est bleu-violet foncé, les flancs et le ventre gris argenté avec 4 à 6 branches longitudinales sombres qui apparaissent discontinues lorsque le poisson est vivant.

C'est une espèce océanique, cosmopolite des eaux tropicales et subtropicales. Elle est typiquement migratrice et forme des bancs importants (plus de 50 000 individus). Son régime alimentaire est varié, constitué de petits poissons, de céphalopodes et de crustacés planctoni-

ques. En Atlantique oriental, 73 000 t de listao sont pêchées chaque année par les senneurs espagnols, américains, ivoiriens et français et par les canneurs japonais, coréens et sénégalais. Cette production est destinée presque exclusivement aux conserveries qui la commercialisent sous l'appellation de « thon ». La bonite à ventre rayé atteint 100 cm de long et un poids de 18 kg, mais les poids courants varient entre 2 et 5 kg ; les individus d'un poids supérieur à 5 kg sont rares.

Noms vernaculaires :

Skipjack Tuna (Angl.) ; listado (Esp.) ; mbinda, linkabankala (Congo, V.).



Katsuwonus pelamis (Linnaeus, 1758)

Le corps est nu, sauf au niveau du corselet et de la ligne latérale. Les dorsales sont presque contiguës ; les premiers rayons de la dorsale épineuse, plus longs que les suivants, lui confèrent un profil concave ; la seconde dorsale est nettement plus petite et suivie de 8 pinnules, l'anale de 7 pinnules seulement. Le pédoncule caudal présente une forte carène médiane et 2 plus petites de part et d'autre. Le dos est bleu foncé avec des marbrures irrégulières sur les deux tiers postérieurs du corps ; les flancs et le ventre sont gris argenté avec plusieurs taches caractéristiques au niveau du thorax, entre la pectorale et la pelvienne.

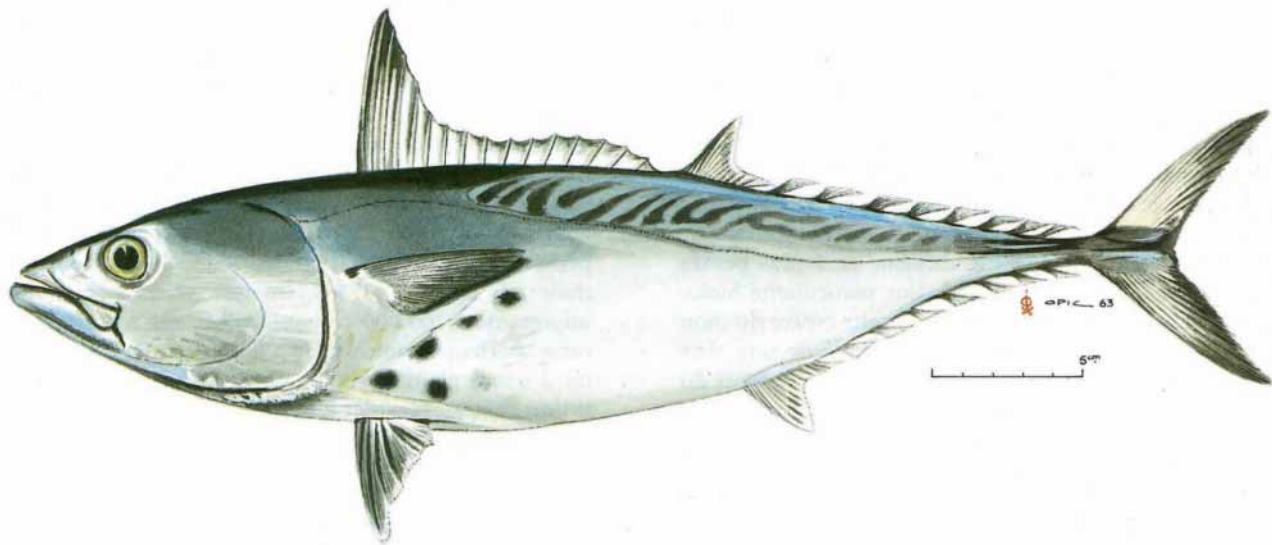
C'est une espèce pélagique côtière, qui affectionne les eaux littorales à forts courants et les abords des hauts fonds et des îlots. Elle est commune dans les régions tropicales et tempérées de l'Atlantique et de la Méditerranée. Elle effectue des migrations, mais ses déplacements sont plus limités que ceux des autres espèces. Son régime

alimentaire se compose de petits poissons, de larves et de crustacés planctoniques. Les bancs de thonines peuvent être localisés par la présence d'oiseaux de mer qui se nourrissent également d'alevins et de petits poissons. La thonine atteint 100 cm de long, plus fréquemment 70 cm pour un poids de 6 kg. Le record mondial est de 12,24 kg (Floride, 1976). La production de petits thonidés, principalement de thonine, en Atlantique oriental est évaluée à 2 500 t par an, prises en grande partie (2 000 t) par les pêcheries artisanales.

Noms vernaculaires :

Little tunny, Atlantic Little Tuna (Angl.) ; bacoreta (Esp.) ; labeidna (Mauritanie) ; deleu deleu (Sén. L) ; oualass (Sén. O).

Remarque : le terme de « ravil », utilisé par certains thoniers, est à proscrire car il prête à confusion avec celui de « rabil » qui est le nom espagnol de l'albacore (*Thunnus albacares*) ; d'ailleurs il est vraisemblable que ravil soit une déformation de rabil.



Euthynnus alletteratus (Rafinesque, 1810)

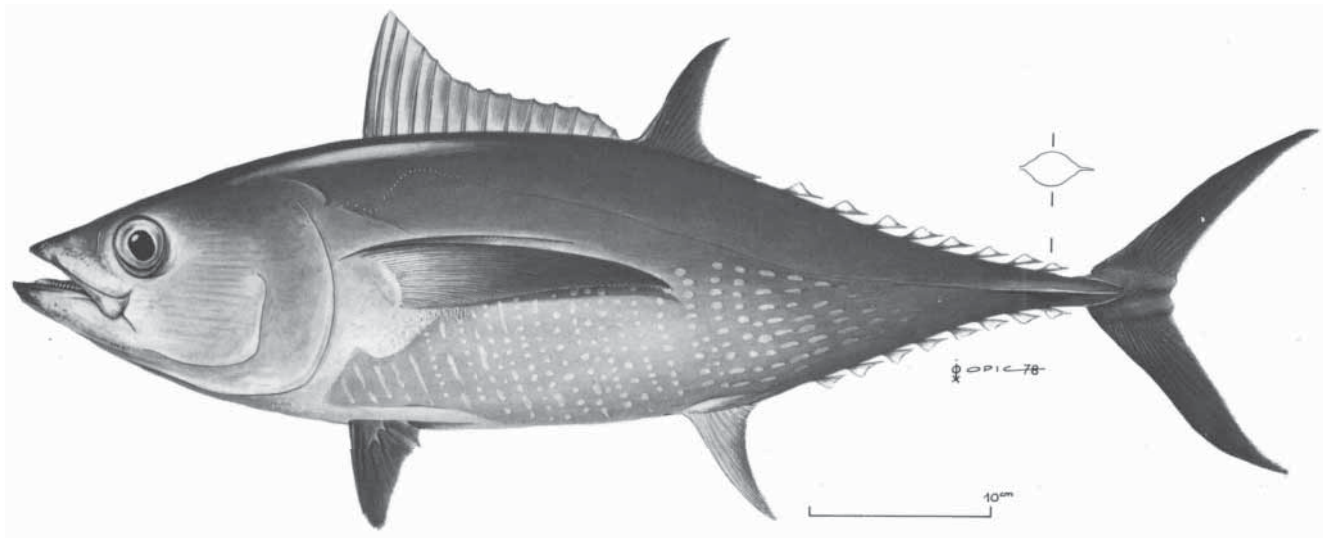
C'est une grande espèce au corps ventru, couvert de petites écailles et présentant un corselet thoracique d'écailles plus grosses. L'œil est petit. Les dorsales sont presque contiguës ; la deuxième dorsale et l'anale peuvent être extrêmement allongées et falciformes, du moins chez les grands individus car ce caractère varie en fonction de la taille et de la zone de capture ; les pectorales sont longues, mais dépassent rarement la deuxième dorsale. Enfin il y a une forte carène médiane et 2 plus petites latérales sur le pédoncule caudal. Une particularité biologique permet, en outre, de distinguer cette espèce du thon obèse : il s'agit de la présence d'un couple de vers plats dans chaque narine. La coloration bleu métallique foncé du dos s'estompe sur les flancs, elle devient alors jaune doré, puis passe au gris argenté sur le ventre ; les nageoires sont jaunes ainsi que les pinnules dans les bords sont lisérés de noir. Les jeunes présentent, en plus, des rangées verticales de petites taches blanches sur le ventre. L'albacore est sans doute le thon le plus brillamment coloré.

C'est une espèce pélagique d'eau chaude qui existe dans tout l'Atlantique tropical ; elle est d'ailleurs la plus tropicale des espèces de thons. Elle est grégaire ; les bancs

des jeunes individus sont fréquemment mêlés à d'autres espèces telles que la bonite à ventre rayé et le thon obèse. Bien que pélagique et océanique, l'albacore vient régulièrement à la côte au cours de ses migrations. Son régime alimentaire est varié et fonction des disponibilités locales ; il marque cependant une préférence pour les poissons volants et autres petits pélagiques. En Atlantique africain, l'albacore est, avec le listao, la principale espèce des pêcheries thonières (palangriers, senneurs, canneurs). Sa chair très estimée lui confère une valeur commerciale importante ; 100 000 tonnes d'albacores sont mises en conserve chaque année. Une telle production est le résultat d'une exploitation intensive qui doit être rationalisée si l'on veut sauvegarder le stock d'albacore et assurer une production stable. L'albacore atteint 150 à 170 cm de long et exceptionnellement 250 cm. Sa croissance est très rapide : à 2 ans le jeune albacore pèse 6 kg et à 4 ans, 60 kg ; le poids maximum observé est de 176,35 kg, il s'agit du record mondial sur fil de 36 kg (Mexique, 1977).

Noms vernaculaires :

Yellowfin Tuna (Angl.) ; rabil (Esp.) ; wockhandor (Sén. O) ; nkaba (Congo, V.).



Thunnus albacares (Bonnaterre, 1788)

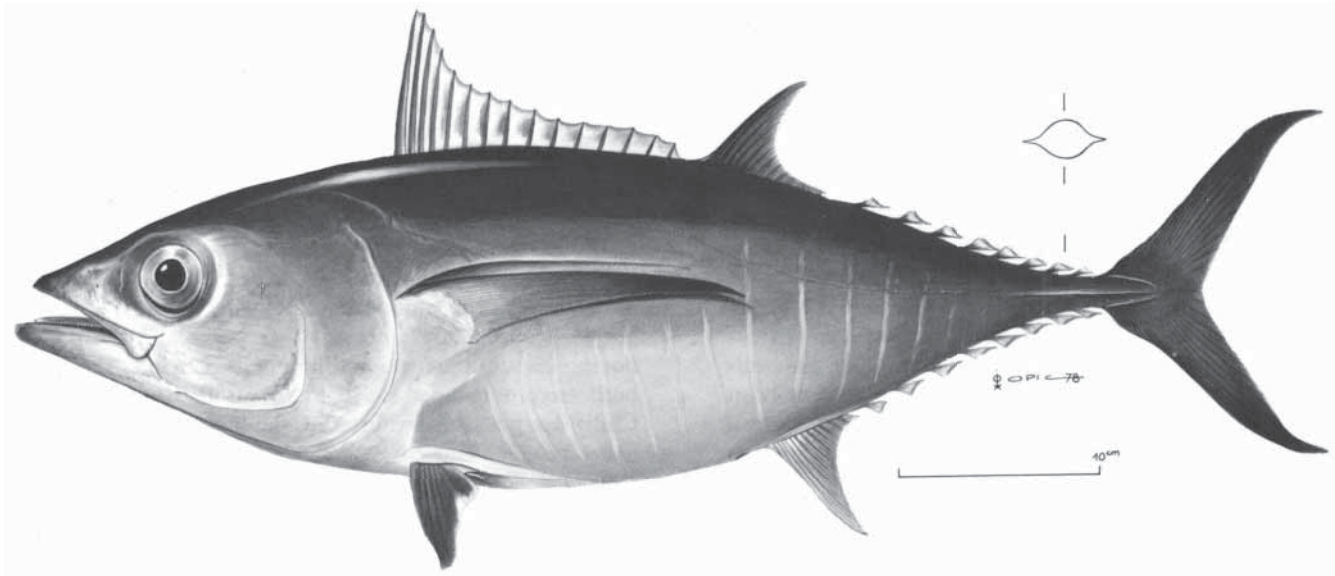
Le thon obèse et l'albacore sont des espèces semblables ; les jeunes individus, qui vivent ensemble dans les pêcheries, sont particulièrement difficiles à distinguer. Cependant le thon obèse est, comme son nom l'indique, plus ventru et plus trapu que l'albacore. L'œil est plus grand. La deuxième dorsale et l'anale ne sont jamais aussi développées que celles de l'albacore. Par contre, les pectorales sont longues ; elles dépassent chez les jeunes individus le niveau de la deuxième dorsale. Un autre critère de différenciation est l'aspect du foie : chez le thon obèse, le foie est strié et ses trois lobes sont approximativement de même longueur ; parfois le lobe central est légèrement plus long que les deux autres ; chez l'albacore, le foie est lisse et le lobe droit est nettement plus long que les deux autres lobes. Le thon obèse a le dos d'un bleu-noir métallique qui s'estompe au niveau des flancs en un bleu violacé iridescent. Le ventre est blanc jaunâtre et présente, chez les adultes fraîchement pêchés, des petites lignes blanches continues ; ces lignes sont discontinues chez l'albacore. Les nageoires sont jaunes, plus ou moins grisâtres. Les pinnules sont aussi jaunes, mais elles présentent

une large bordure noire ; la bordure est étroite chez l'albacore.

C'est une espèce pélagique océanique des eaux chaudes et tempérées chaudes. Elle est très commune en Atlantique et souvent capturée avec d'autres thons ou bonites. Ses migrations sont mal connues, mais elles semblent importantes. Le thon obèse est présent toute l'année au niveau de l'équateur. Au Sénégal, on note son passage en juin. Espèce hauturière, elle est capable de plonger à des profondeurs de 250 m ; on trouve d'ailleurs dans les estomacs de thon obèse des poissons de profondeur. La pêche du thon obèse s'effectue surtout à la palangre et, accessoirement, à l'appât vivant ou à la senne. En général, il est congelé à bord et expédié vers le Japon où il est consommé « frais ». Sa chair, notamment celle des gros individus, supporte assez mal la mise en conserve. Le thon obèse peut atteindre 236 cm de long et un poids de 197,31 kg (record mondial sur fil de 60 kg, au Pérou, 1957).

Noms vernaculaires :

Bigeye Tuna (Angl.) ; patudo (Esp.) ; nkaba (Congo, V.).



Thunnus obesus (Lowe, 1839)

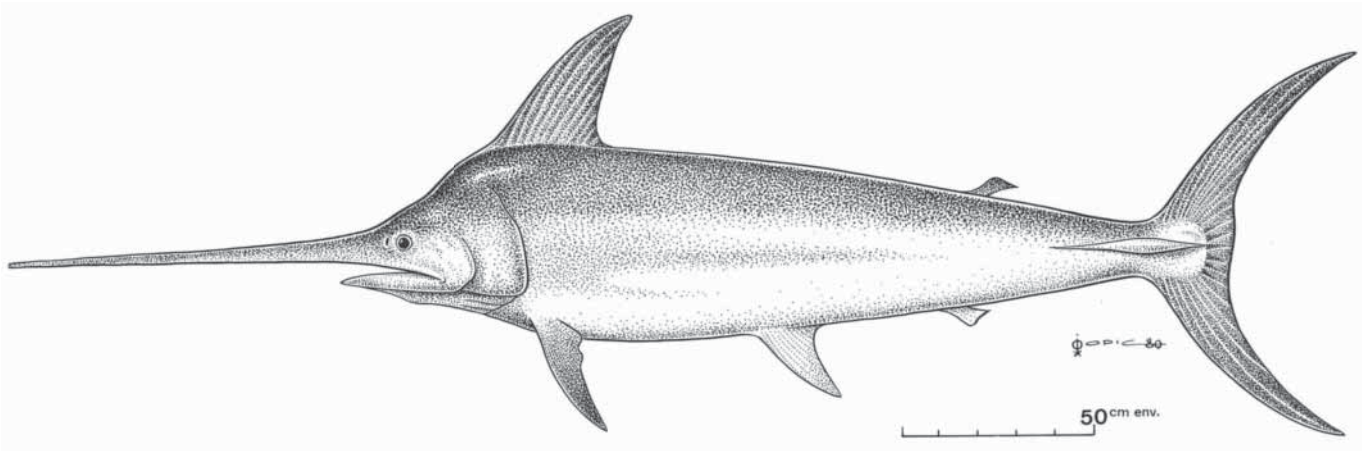
Unique représentant de la famille, l'espadon est un très grand poisson au corps trapu, arrondi et robuste, sans écailles. Le rostre est nettement plus allongé que celui des marlins et, surtout, il est aplati comme une épée. Les 2 dorsales sont séparées, la première est courte, pointue et non repliable dans un sillon ; les pelviennes sont absentes, les pectorales rigides. Il n'y a qu'une seule carène sur le pédoncule caudal mais très forte. La caudale change de forme avec l'âge : émarginée chez les jeunes, elle devient successivement fourchue puis en croissant chez les adultes. La coloration est variable, mais habituellement brun foncé sur le dos et la partie supérieure des flancs, marron clair sur la partie inférieure des flancs et le ventre ; les nageoires sont brun-noir.

C'est une espèce largement répandue dans les mers tropicales et tempérées. Elle est océanique et côtière, migratrice et solitaire. Peu commune au Sénégal où, toutefois, sa présence est signalée en septembre. Comme les

marlins, l'espadon utilise son « épée » pour forcer les bancs de petits poissons pélagiques à se concentrer, mais plus agressif que les marlins, il est capable de s'attaquer à des proies plus grosses telles que les coryphènes. L'espadon est pris par les palangres des thoniers (prise annuelle de 18 000 t pour la zone atlantique) ; sa chair est excellente, mais sa consommation est déconseillée dans certaines zones, car elle concentre les polluants mercuriques. Il donne beaucoup de « plaisir » aux pêcheurs sportifs et nombreux sont ceux qui ambitionnent d'en mettre un à bord (record mondial : 536,15 kg sur fil de 60 kg, au Chili). Les grands individus sont toujours des femelles, les mâles ne dépassent pas 90 kg. L'espadon peut atteindre 450 cm de long, mais les tailles courantes se situent entre 100 et 220 cm.

Noms vernaculaires :

Broadbill swordfish (Angl.) ; pez espada (Esp.).



Xiphias gladius Linnaeus, 1758

Voiliers, marlins

Cette famille est constituée de poissons de grande taille, au corps puissant plus ou moins comprimé, prolongé en avant par un long rostre à section ronde, qui est une extension de la mâchoire supérieure. Ils possèdent 2 nageoires dorsales, la première bien développée étant repliable dans un sillon, et 2 anales, la première étant également repliable dans un sillon. Les pectorales sont longues et falciformes, les pelviennes sont réduites à 1 épine et 1 ou 2 rayons effilés. La caudale est haute, forte et fourchue avec une paire de carènes latérales à la base. Le corps est couvert de petites écailles incluses dans la peau.

Istiophoridae

Les voiliers et les marlins sont des poissons des eaux chaudes atlantiques et indo-pacifiques. Ce sont d'excellents nageurs, résistants et rapides, qui accomplissent d'importantes migrations parfois transocéaniques. Redoutables prédateurs de sardines, maquereaux, mullets, bonites, etc..., ils les poursuivent jusque dans les zones tempérées durant la saison chaude. Ils sont pêchés à la palangre (4 000 t pour le secteur « Atlantique et Méditerranée » en 1977) et sont, parmi les poissons, les plus recherchés pour la pêche sportive.

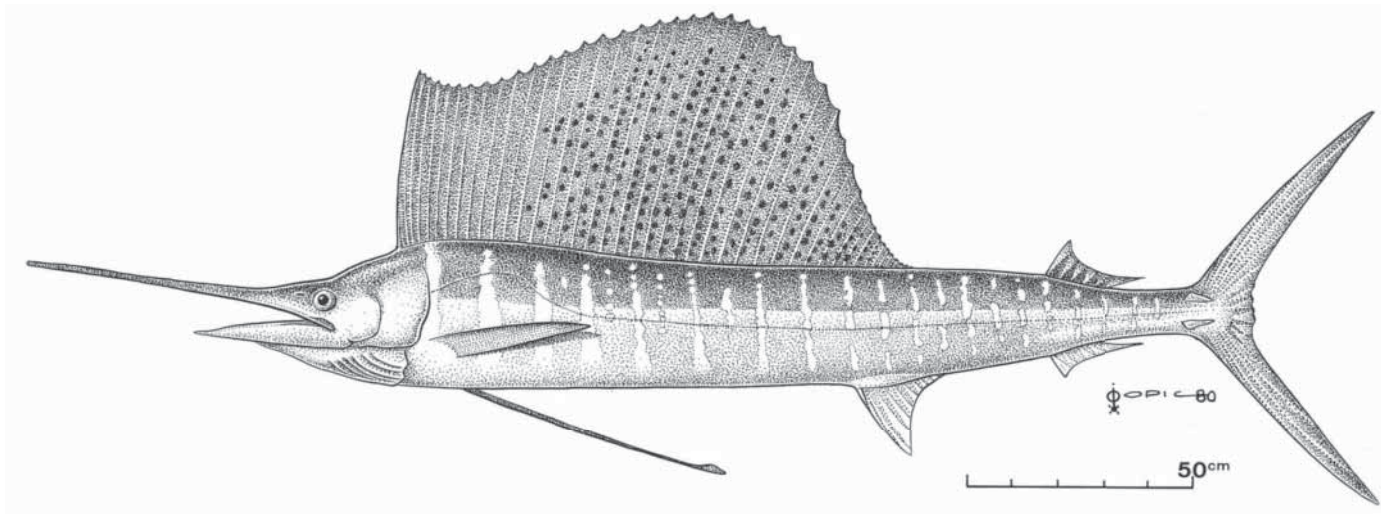
Par sa première dorsale longue et élevée, le voilier est identifiable immédiatement et sans erreur possible. La coloration du voilier est bleu nuit sur le dos, s'éclaircissant sur les flancs pour devenir blanc argenté sur le ventre ; les flancs sont parfois zébrés de bandes verticales constituées de taches bleu clair. La « voile », bleu cobalt, est constellée de nombreuses petites taches noires.

Le voilier est très commun dans les eaux tropicales de l'Océan Atlantique. Il existe dans l'Indo-Pacifique une espèce de voilier très voisine, mais apparemment différente, à laquelle il conviendrait de réserver l'appellation spécifique d'*Istiophorus platypterus* (SHAW et NODDER, 1791). Migrateur océanique, grégaire ou solitaire, le voilier atlantique fréquente volontiers les eaux côtières à forts courants. Au Sénégal, les captures se font surtout au large de la Presqu'île du Cap Vert durant l'hivernage, de juin à octobre. Le voilier est un prédateur vorace qui utilise son rostre pour effrayer les bancs de petits poissons pélagi-

ques ; cette action a pour effet de concentrer les bancs et de faciliter la prise des proies. Les jeunes voiliers ont une croissance très rapide, ils peuvent atteindre en 6 mois la taille de 140 cm et un poids de 3 kg. L'espèce atteint 300 cm de long, les femelles étant généralement plus grandes que les mâles. Sa longévité est d'environ 10 ans. Les captures commerciales du voilier se font à la palangre, mais il est surtout un poisson de pêche sportive fameux, qui a la réputation d'effectuer des sauts acrobatiques lorsqu'il a mordu à l'hameçon ; cependant il se fatigue rapidement (record mondial : 58 kg sur fil de 10 kg en Angola, 1974). Sa chair est médiocre, sauf quand elle est fumée.

Noms vernaculaires :

Atlantic Sailfish (Angl.) ; pez vela del Atlantico (Esp.) ; malan, doung doung (Sén. L) ; diénou doungue (Sén. O) ; nsouambetou (Congo, V.).



Istiophorus albicans (Latreille, 1804)

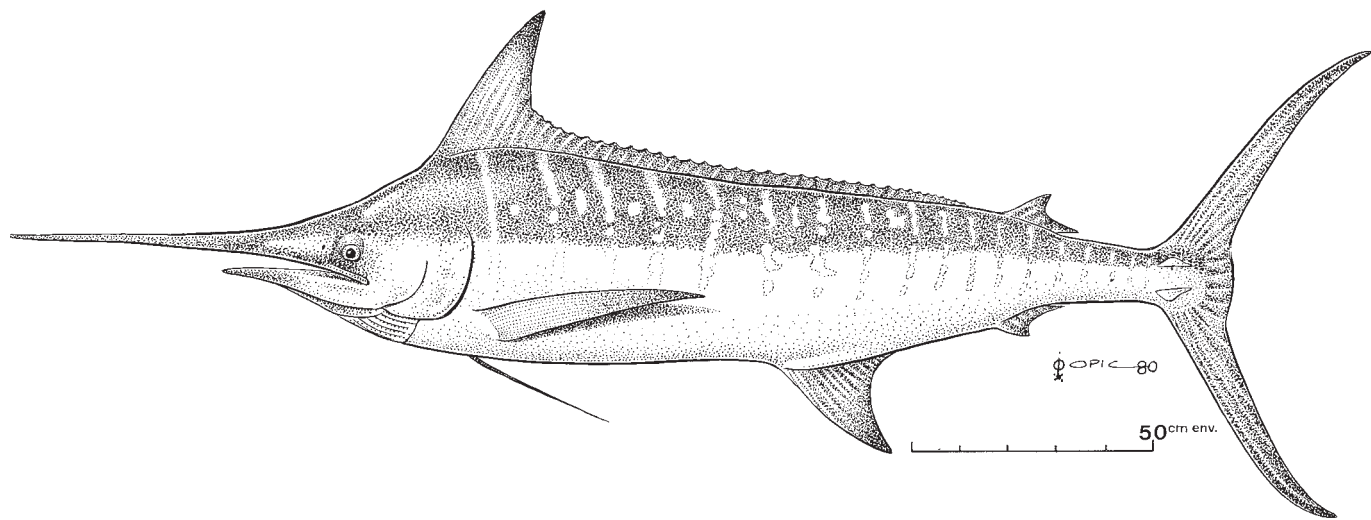
Le marlin bleu a un corps moins comprimé que celui du voilier et couvert d'écailles épaisses et épineuses, incluses dans la peau. Le front est gibbeux. La première dorsale est longue et basse, sauf dans sa partie antérieure où elle présente un lobe élevé et pointu. Enfin la ligne latérale, très caractéristique quand elle est visible, est constituée d'une résille sur les flancs, en arrière des pectorales ; cette résille n'est pas toujours très bien marquée chez les grands individus. Le dos est bleu foncé, le ventre gris argenté et les flancs présentent 10 à 15 bandes verticales constituées de taches rondes ou allongées, bleu cobalt. La première dorsale est bleu nuit, sans taches, les autres nageoires sont brun-noir à bleu foncé.

Ce marlin est commun dans les eaux tropicales et subtropicales de l'Océan Atlantique mais plus abondant dans sa partie occidentale. Comme pour le voilier, le marlin bleu de l'Indo-Pacifique est certainement une espèce

différente. *M. nigricans* est un migrateur océanique qui se concentre en Atlantique Sud-Ouest, de janvier à avril, et en Atlantique Nord-Ouest, de juin à octobre. Au Sénégal, les captures ont lieu durant l'hivernage. Son régime alimentaire est constitué de petits thons, de bonites et de calmars. C'est un combattant agressif, puissant et résistant ; il est capable de plonger profondément ou, au contraire, d'effectuer des sauts aériens importants donnant une idée de sa force (record mondial : 581,51 kg sur fil de 60 kg, aux Iles Virginie). Les grands individus sont toujours des femelles, les mâles ne dépassent guère 140 kg. La chair du marlin bleu est meilleure que celle du voilier, elle est utilisée en Asie pour la fabrication de saucisse de poisson. Le marlin bleu est un des plus grands marlins, il atteint 400 cm de long.

Noms vernaculaires :

Atlantic Blue Marlin (Angl.) ; aguja azul (Esp.).



Makaira nigricans Lacepède, 1802

Stromatés

Le corps est élevé, comprimé et en général de forme ovoïde. Le museau est court et obtus, la bouche petite, pourvue de dents faibles. La dorsale et l'anale sont longues et uniques, symétriques et couvertes de petites écailles ; les épines sont peu nombreuses et faibles. La caudale est profondément échancrée. Les pelviennes sont absentes, les pectorales bien développées.

Stromaté fiatole

Ce stromaté a un corps presque parfaitement ovale, avec des nageoires dorsale et anale longues, symétriques, et une caudale largement fourchue. La forme générale rappelle un peu celle des lichés. Les adultes sont bleu violacé sur le dos, argentés sur les flancs et le ventre. Lorsque le poisson est frais, des taches oblongues et des lignes longitudinales jaune verdâtre sont visibles sur les flancs, de part et d'autre de la ligne latérale. Les jeunes, de moins de 10 cm de long, présentent 7 à 9 bandes verticales noires.

Stromateidae

Ce sont des poissons pélagiques des mers tropicales et tempérées. Ils se nourrissent d'organismes planctoniques tels que crustacés, œufs et larves divers. Les jeunes sont souvent associés à des objets dérivants ou à des organismes planctoniques comme les méduses, auprès desquels ils trouvent un refuge. Une seule espèce est signalée en Atlantique oriental tropical.

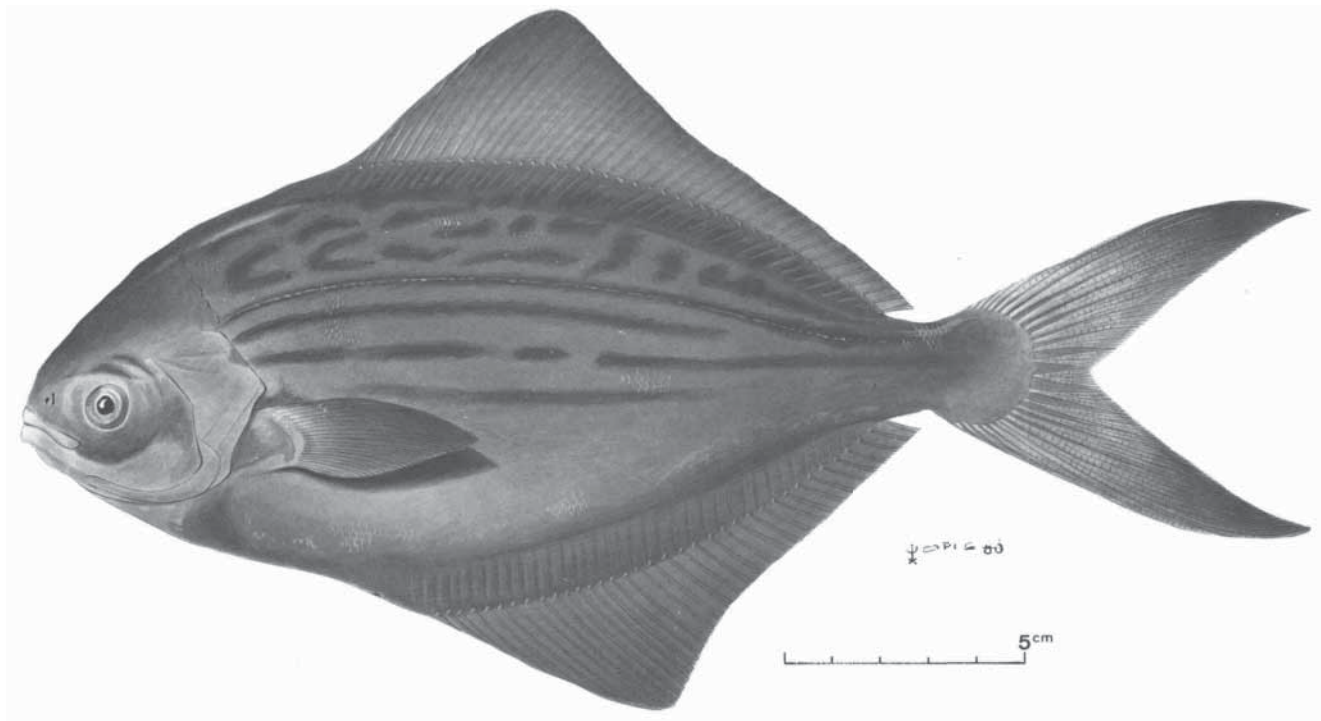
Stromateus fiatola Linnaeus, 1758

Stromateidae

C'est une espèce ouest-africaine qui atteint le Golfe de Gascogne et la Méditerranée au nord, le Cap de Bonne Espérance au sud. Pélagique côtière, elle se prend à la senne et au chalut sur les fonds de 12 à 50 m. Sa chair est excellente et appréciée. Le stromaté fiatole atteint 50 cm de long.

Noms vernaculaires :

Kheussow (Sén.) ; mademoiselle (Côte d'Ivoire) ; likouf (Congo, V.).



Stromateus fiatola Linnaeus, 1758

Les poissons plats

Les poissons plats présentent un certain nombre de caractères curieux qui témoignent de leur adaptation à la vie benthique ; parmi ceux-ci, l'aplatissement et surtout la dissymétrie de leur corps sont les plus spectaculaires. Cette dissymétrie n'est pas originelle, mais acquise au cours du développement : en effet la jeune larve pleuronectiforme est pélagique et symétrique, l'inversion ne s'effectue qu'au moment de la métamorphose. Celle-ci débute par le phénomène de migration oculaire, c'est-à-dire que l'un des yeux passe sur la face opposée ; ainsi le poisson plat possède-t-il une face aveugle, en contact avec le fond et généralement incolore, et une face oculée, pigmentée. En général tous les individus d'une même espèce sont couchés sur le même flanc, les yeux peuvent être alors sur le côté droit (poisson dextre) ou sur le côté gauche (poisson senestre), mais il arrive que l'inversion ne soit pas toujours aussi bien déterminée ; chez les Psettoidea, par exemple, il y a autant d'individus dextres que senestres.

Les poissons plats existent dans toutes les mers du globe, depuis la côte jusqu'à la plaine abyssale ; ils sont habituellement sédentaires et se tiennent sur les fonds meubles. Lorsque le fond est sableux ou sablo-vaseux, ils s'enfouissent légèrement dans les sédiments ne laissant dépasser que les yeux ; sur les fonds graveleux, ils sont capables d'adopter la coloration générale du milieu ambiant. Leur régime alimentaire reflète leur mode de vie benthique ; il est constitué de vers, mollusques, crustacés, échinodermes et petits poissons de fond. De nombreux poissons plats ont une chair excellente et certaines espèces sont des poissons de choix ayant une valeur marchande élevée. Les espèces commerciales sont prises au chalut sur le plateau continental. Sur les côtes occidentales d'Afrique, les poissons plats sont représentés par une quarantaine d'espèces réparties en 5 familles, la plus importante étant celle des Soleidae.

Turbots tropicaux

Psettodidae

Les Psettodidae sont les moins spécialisés des poissons plats : leur corps est ovale et épais, assez peu comprimé, indifféremment dextre ou senestre. Ils ont une grande bouche symétrique armée de fortes dents. La

nageoire dorsale débute au niveau de la nuque et ses premiers rayons, ainsi que ceux de l'anale, sont épineux ; les pectorales et les pelviennes sont symétriques ; la caudale tronquée.

Turbot tropical

Psettodes belcheri Bennett, 1831

Psettodidae

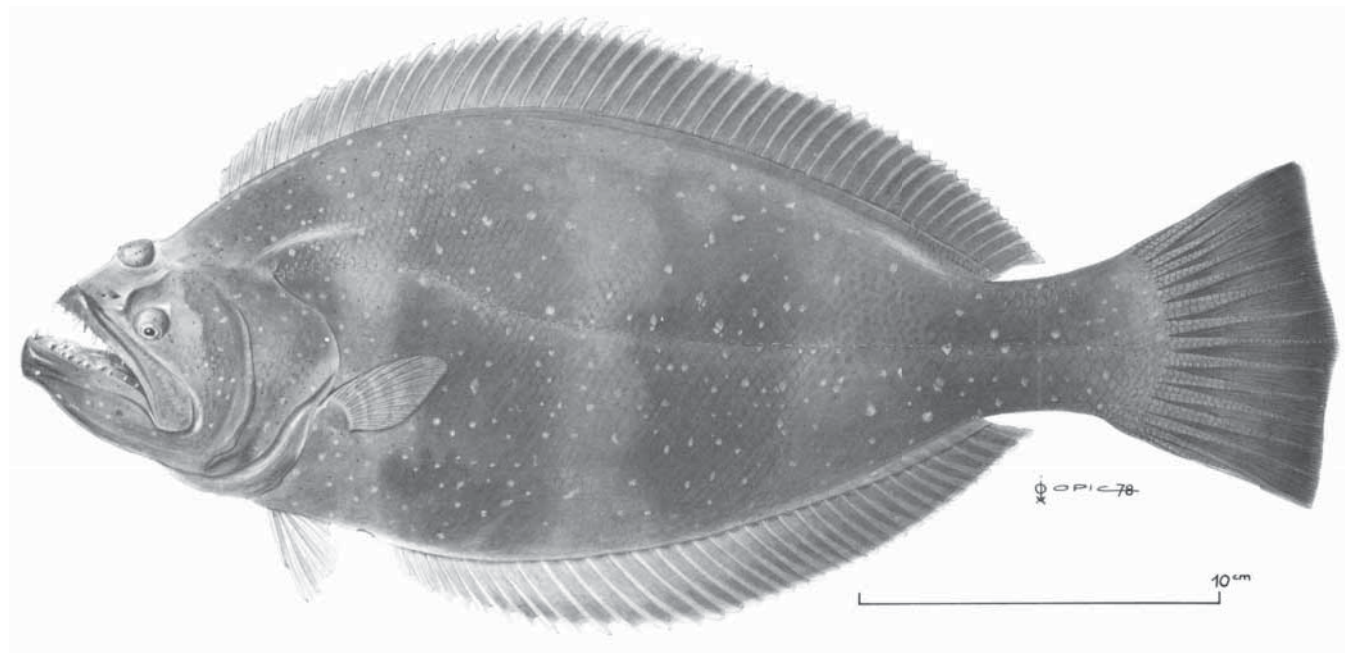
La face pigmentée est brunâtre avec des taches et des marbrures plus foncées ; la nageoire caudale porte aussi des taches foncées arrondies, plus ou moins régulièrement alignées.

Le turbot tropical atteint 60 cm de long ; il semble

limité aux côtes occidentales de l'Afrique tropicale, de la Mauritanie au Gabon, sur les petits fonds sablo-rocheux.

Noms vernaculaires :

Palpalé bign (Sén. L) ; mbang (Sén. O) ; afrel (Mauritanie) ; fagba khane (Guinée, So.) ; libondo lima mani (Congo, V.).



Psettodes belcheri Bennett, 1831

Feuilles

Citharidae

Le corps est ovale, très comprimé et senestre, le museau pointu et la bouche grande, symétrique et garnie de dents. La nageoire dorsale commence sur la tête, en

avant du niveau des yeux ; les nageoires n'ont pas de rayons épineux, sauf la pelvienne qui possède 1 épine et 5 rayons mous.

Citharus linguatula (Linnæus, 1758)

Feuille

syn. *Citharus macrolepidotus* (Bloch, 1787)

Citharidae

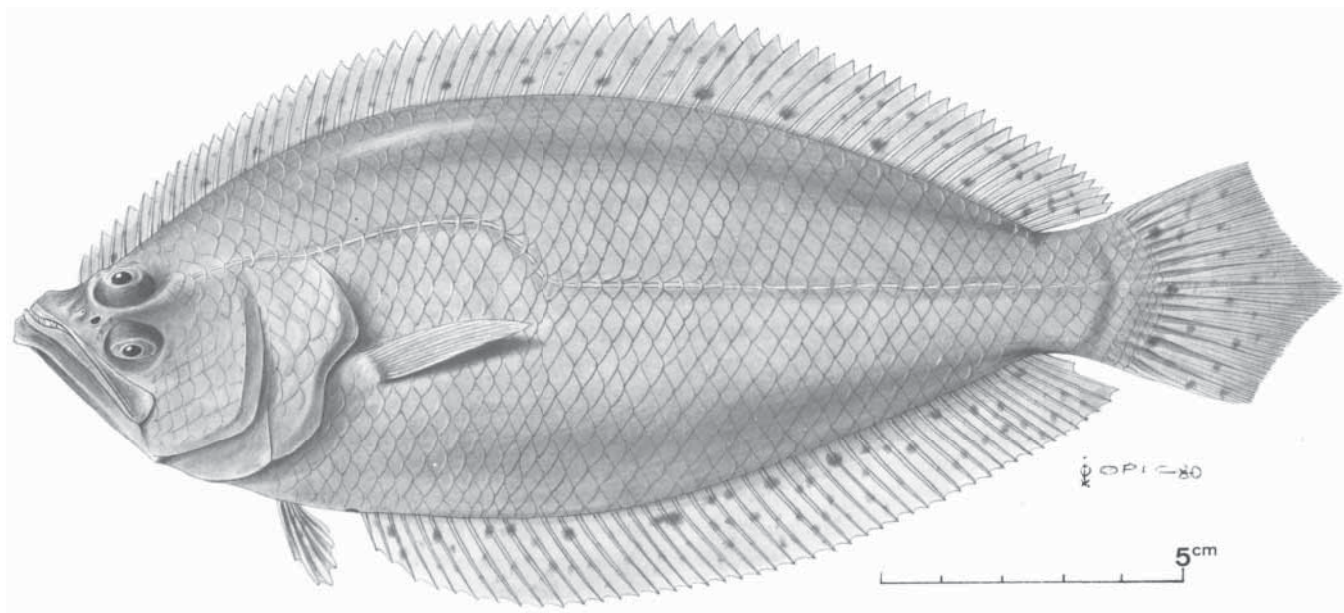
Le corps est couvert de grandes écailles et présente une ligne latérale arquée dans sa partie antérieure. Sa face pigmentée est brun clair à jaunâtre, avec des petites taches noirâtres à la base des nageoires dorsale et anale ; celles situées au niveau des derniers rayons de ces nageoires sont plus accentuées.

Cette espèce atteint 25 cm de long. Elle est com-

mune en Méditerranée et sur les côtes occidentales d'Afrique, de Gibraltar à l'Angola. Elle est châlutée habituellement sur les fonds vaseux et vaso-sableux du plateau continental, entre 30 et 200 m de profondeur.

Noms vernaculaires :

Tapalé (Sén. L) ; ndèrère (Sén. O).



Citbarus linguatula (Linnaeus, 1758)

Turbots

Les Bothidae ont un corps ovale, comprimé, senestre ; leur dorsale débute en avant du niveau des yeux

Bothidae

comme chez les Citharidae, mais les nageoires, y compris la pelvienne, sont totalement dépourvues de rayons épineux.

Turbot

Syacium micrurum Ranzani, 1840

Bothidae

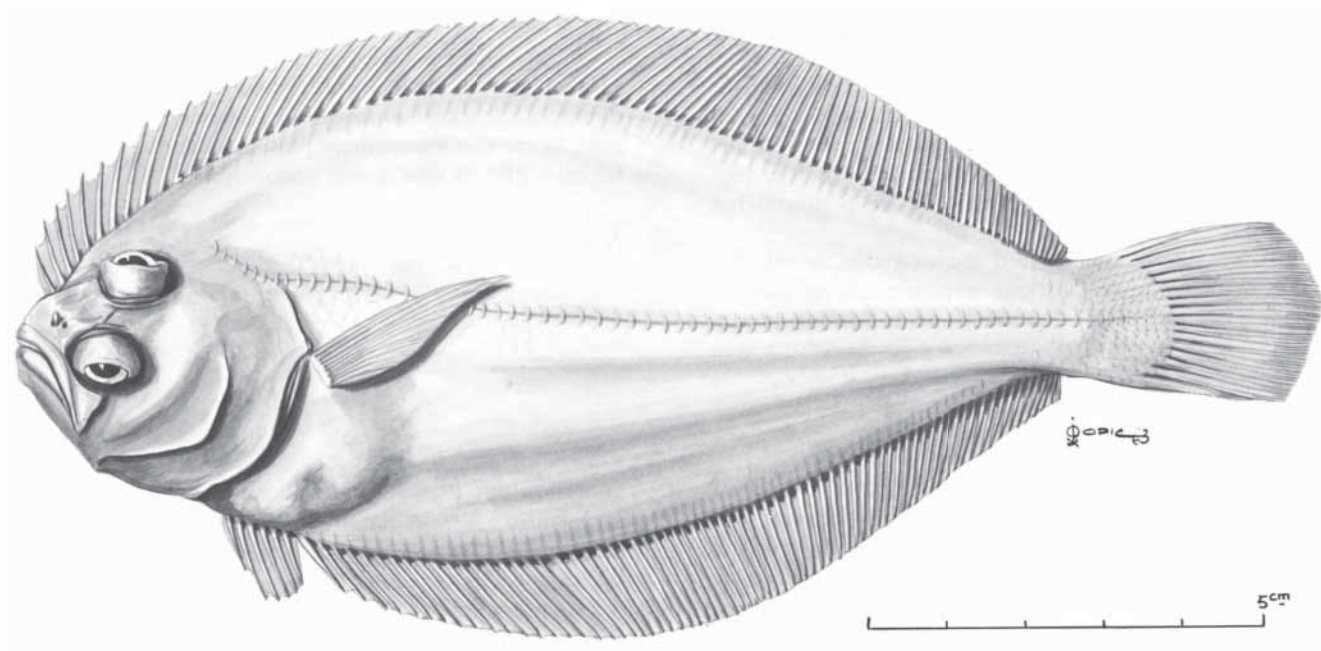
Ce turbot est caractérisé par une ligne latérale rectiligne et un museau conique et court. Sa face oculée est brunâtre, parsemée de taches foncées ; ses nageoires sont mouchetées.

Il atteint 40 cm de long. C'est une espèce côtière qui existe de part et d'autre de l'Atlantique. Sa distribution étant limitée au nord et au sud par l'isotherme

20 °C, tant sur la côte américaine que sur la côte africaine, soit de la Floride à Rio de Janeiro d'une part, et de la Mauritanie à l'Angola d'autre part. Elle est commune sur les fonds sablo-vaseux, entre 20 et 75 m de profondeur, mais sans grand intérêt économique.

Noms vernaculaires :

Les mêmes que ceux de *Citharus linguatula*.



Syacium micrurum Ranzani, 1840

Petit turbot ouest-africain

Bothus podas (Delaroche, 1809)
syn. *Bothus podas africanus* Nielsen, 1961

Bothidae

Le corps est très aplati et grossièrement discoïde. Le museau est court, la bouche petite, le front élevé et les yeux bien écartés l'un de l'autre. La ligne latérale est fortement sinueuse dans sa partie antérieure. La face pigmentée est brun verdâtre, mouchetée de petites taches sombres.

C'est une petite espèce d'une vingtaine de cm, des côtes occidentales de l'Afrique tropicale, connue du Cap Blanc à l'Angola. Elle fréquente les petits fonds de nature

variée : vaseux, sableux ou rocheux. Elle présente un dimorphisme sexuel au niveau de l'écartement des yeux : ceux du mâle sont nettement plus éloignés que ceux de la femelle. Elle est sans intérêt commercial.

Nom vernaculaire :

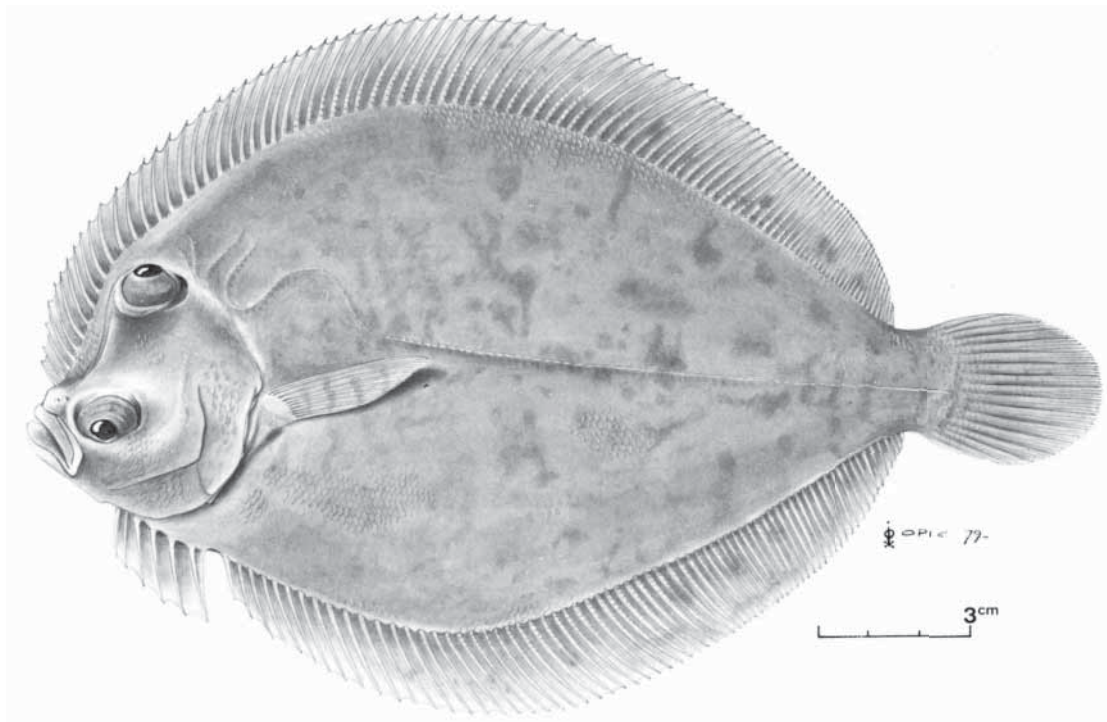
Aucun connu, nous proposons celui de « petit turbot ouest-africain ».

Soles

Soleidae

Le corps est ovale, comprimé et dextre, le museau court, la bouche petite et dissymétrique ; les yeux sont rapprochés. La dorsale commence en avant des yeux ; il n'y a aucun rayon épineux aux nageoires. La caudale est arrondie ou pointue ; la pectorale de la face aveugle est généralement plus petite que celle de la face oculée et parfois absente ; la pelvienne est réduite, rudimentaire. La famille comprend plusieurs genres parmi lesquels *Solea*, *Pegusa*, *Dicologlossa* et *Synaptura*. Les soles du genre

Synaptura ont leurs nageoires dorsale, anale et caudale confluentes ; la plus commune sur les côtes occidentales d'Afrique est *Synaptura punctatissima*, reconnaissable à sa face pigmentée brun verdâtre mouchetée de points foncés et à ses nageoires dorsale, anale et caudale sombres lisérées de blanc. Les autres soles sont nombreuses mais assez délicates à différencier ; les plus communément rencontrées sont : *Pegusa lascaris*, *Solea senegalensis* et *Dicologlossa hexophthalma*.



Bothus podas (Delaroche, 1809)

Sole pole

Pegusa lascaris (Risso, 1810)
syn. *Solea lascaris* (Risso, 1810)

Soleidae

La sole pole est caractérisée par la narine antérieure de la face aveugle, dilatée en forme de rosette presque aussi grande que l'œil. La face pigmentée est brun jaunâtre, ponctuée de petites taches bleu clair sur le vivant et qui deviennent rapidement noirâtres après le mort ; la pectorale présente une tache noire en son milieu.

La sole pole est une espèce commune en Méditerranée et en Atlantique orientale, de la Mer Celtique à l'Afrique du Sud. Elle se pêche au chalut et au filet maillant, sur les fonds vaseux et sableux du plateau continental. Elle atteint 35 cm de long.

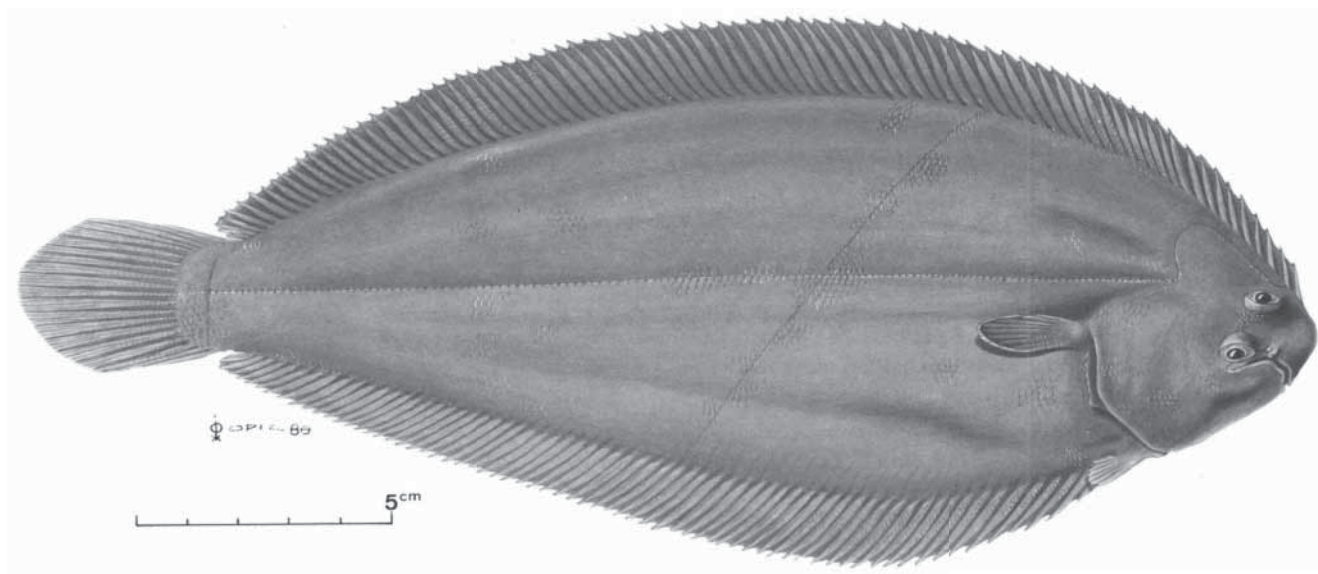
Sole du Sénégal

Solea senegalensis Kaup, 1858

Soleidae

Proche de la précédente et de la sole commune européenne *Solea vulgaris*, la sole du Sénégal n'a pas de narine dilatée en rosette ; sa face pigmentée est brune, assez sombre et sa nageoire pectorale est presque entièrement noire sur les deux tiers de son extrémité distale.

La sole du Sénégal est une espèce côtière des fonds sableux et vaseux et qui remonte jusqu'au Golfe de Gascogne. Elle atteint 40 cm de long.



Solea senegalensis Kaup, 1858

Sole à 6 ocelles

Dicologoglossa hexophthalma (Bennett, 1831)
syn. *Solea hexophthalma* Bennett, 1831

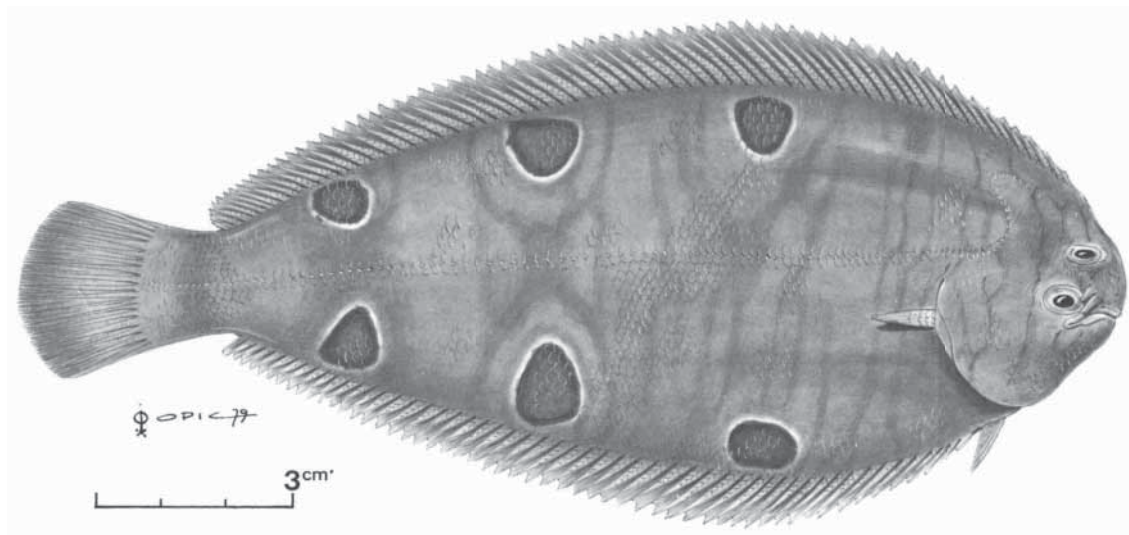
Soleidae

Cette sole n'a pas de narine en rosette, mais présente 6 jolis ocelles, caractéristiques, brun chocolat, auréolés de clair, 3 à la base de la dorsale et 3 à la base de l'anale ; la coloration générale est brune avec des bandes transversales irrégulières plus foncées.

C'est une petite espèce d'une vingtaine de centimètres, des fonds sableux de l'Atlantique oriental, connue du Portugal à l'Angola.

Noms vernaculaires des soles:

Idiss (Mauritanie) ; palpalé (Sén. L) ; papayo ou papay u getj (Sén. O) ; bambaku et abrawan désignent à la fois les vraies soles et les soles cynoglosses en Côte d'Ivoire ; libondo (Congo).



Dicologlossa hexophthalma (Bennett, 1831)

Cynoglosses ou soles-langues de chien

Les cynoglosses ont le corps allongé, linguiforme, senestre, sans nageoire pectorale. La pelvienne est réduite du côté oculé, absente du côté aveugle. La dorsale débute bien en avant de l'œil et conflue, ainsi que l'anale, avec la caudale qui se termine en pointe. Le museau est arrondi, la bouche petite et dissymétrique et les yeux très rapprochés. Elles n'ont aucune ligne latérale (genre *Symphurus*) ou au contraire plusieurs (genre *Cynoglossus*).

Les noms vernaculaires africains des cynoglosses sont soit les mêmes que ceux utilisés pour les vraies soles (papayo, papay u getj, tapalé, palpalé au Sénégal ; bam-

Cynoglossidae

baku, abrawan en Côte d'Ivoire), soit plus spécifiques aux cynoglosses : isapal, lambas (Sénégal) ; bamban double, lavranda (Côte d'Ivoire). En ce qui concerne les appellations commerciales, on utilise généralement le nom de sole-langue pour les *Cynoglossus* ssp. et celui de sole de roche pour les vraies *Soleidae*. En 1977, la catégorie sole-langue arrivait au troisième rang des espèces débarquées à Dakar avec 3 000 t, alors que la seconde catégorie ne dépassait pas 300 t. Le genre *Cynoglossus* est représenté, sur les côtes ouest-africaines, par 5 espèces plus ou moins fréquentes.

Sole-langue

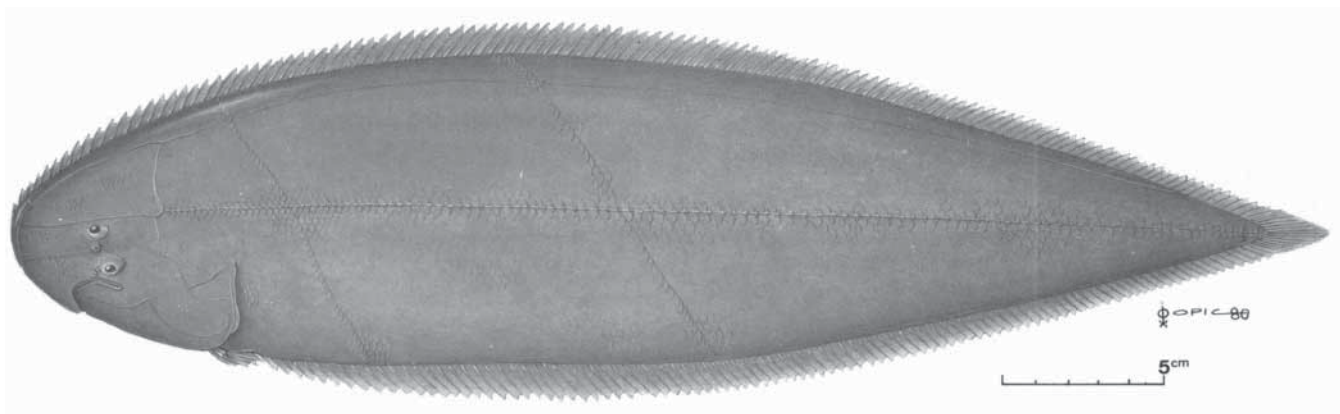
Cynoglossus senegalensis (Kaup, 1858)
syn. *Cynoglossus goreensis* Steindachner, 1882

Cynoglossidae

Cette sole-langue est la plus commune et la plus grande également : elle peut atteindre 72 cm de long. Elle possède 2 lignes latérales sur la face oculée et une seule sur la face aveugle ; ses écailles sont rugueuses. Sa coloration est brunâtre ou jaunâtre, plus ou moins uni-

forme, avec des reflets verdâtres sur le vivant ; la région operculaire est souvent pigmentée de noir.

C'est une espèce très littorale, particulièrement abondante sur les fonds sableux et sablo-vaseux, entre 5 et 10 m. Elle est connue de la Mauritanie à l'Angola.



Cynoglossus senegalensis (Kaup, 1858)

Comme la précédente, cette sole-langue présente 2 lignes latérales sur la face oculée et une seule sur sa face aveugle, mais son museau est nettement plus allongé que chez les autres espèces et il est subanguleux, en forme de coin.

C'est une espèce très littorale, commune sur les petits fonds de nature varié, depuis les côtes du Sénégal à celles du Congo. Elle atteint 40 cm de long.

Parmi les autres soles-langues, il en est une assez commune et très facilement identifiable : il s'agit de *Cynoglossus canariensis* STEINDACHNER, 1882 : elle est en effet la seule à posséder 3 lignes latérales sur sa face oculée et une sur sa face aveugle. C'est une espèce des côtes occidentales de l'Afrique tropicale, qui atteint 60 cm de long.

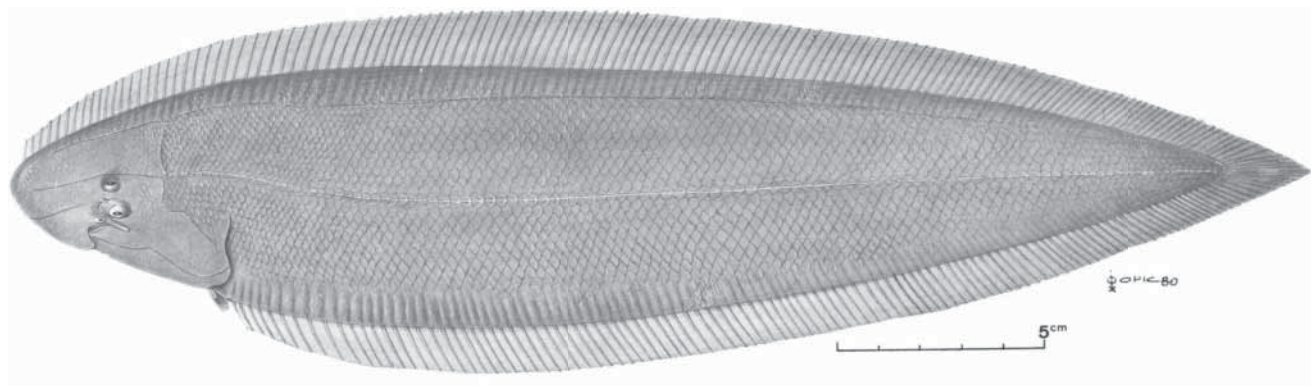
Balistes

Le corps est élevé et comprimé, de forme ovale, et recouvert d'une carapace épaisse formée de plaques dermiques losangiques. La bouche est petite, terminale, et pourvue de fortes dents incisiformes. La première nageoire dorsale est constituée de 3 épines érectiles ; l'épine antérieure est la plus forte et peut être maintenue érigée grâce à un système de gachette formé par la deuxième épine, servant de loquet, et la troisième, de verrou. La deuxième dorsale est reculée, opposée à l'anale

Balistidae

et dépourvue d'épine. Les pelviennes sont réduites à une épine unique.

Ce sont des poissons benthiques côtiers des mers tropicales et subtropicales, notamment des mers coralliennes. Certaines espèces sont pélagiques et peuvent se rencontrer assez loin au large. Dans l'ensemble les balistes ont un comportement grégaire ; seuls les grands individus semblent indépendants et solitaires. Leur nourriture est constituée en majeure partie d'organismes benthiques et,



Cynoglossus monodi Chabanaud, 1949

dans une moindre mesure, d'organismes planctoniques et de petits poissons pélagiques. Les balistes sont comestibles, appréciés dans certaines régions, non consommés dans d'autres ; quelques espèces indo-pacifiques sont réputées toxiques. Ils se pêchent au chalut de fond ou au

chalut pélagique, à la senne et au moyen de nasses. Sur les côtes occidentales d'Afrique, il existe quelques espèces de balistes, mais 2 seulement sont communes : *Balistes carolinensis* et *Balistes punctatus*.

Baliste-cabri

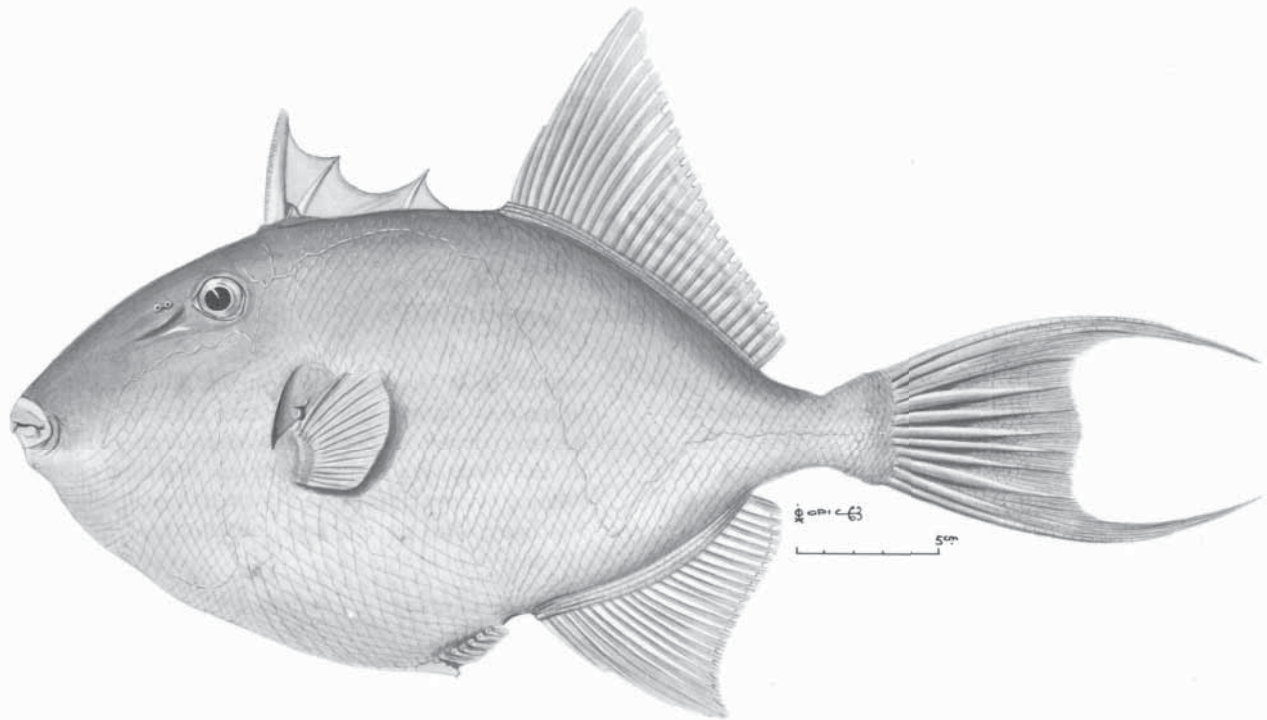
Balistes carolinensis Gmelin, 1789 syn. *Balistes capriscus* Gmelin, 1789

Balistidae

Le baliste-cabri a un corps ovale, de teinte générale grisâtre, avec des zones diffuses brun verdâtre sur la partie supérieure des flancs. La coloration du ventre est plus claire, en particulier le menton et la gorge qui sont jaunes ou blanc sale. Il semblerait d'ailleurs que ces dernières colorations soient en relation avec l'état sexuel de l'individu, les mâles étant le plus souvent jaunes et les femelles blanchâtres. Enfin les nageoires sont grisâtres et plus ou moins ponctuées de taches sombres et claires.

Il s'agit d'une espèce atlantique tropicale, connue de part et d'autre de l'océan. En Atlantique orientale, elle est très commune sur les côtes ouest-africaines, de Gibraltar à l'Angola. Elle existe également en Méditerranée et remonte sur les côtes nord-européennes avec les eaux

chaudes ; elle est signalée dans le Golfe de Gascogne, en Manche et jusqu'en Mer du Nord certaines années particulièrement chaudes. Le baliste-cabri est surtout une espèce pélagique grégaire que l'on rencontre au-dessus du plateau continental, entre 10 et 100 m de profondeur. Sur les côtes ouest-africaines, elle est abondante au-delà de 30 m de profondeur. Depuis quelques années, une invasion de balistes semble se produire en saison chaude ; ce phénomène, qui a débuté en 1972 dans le Golfe de Guinée, a atteint le Sénégal en 1978. Son évolution doit être suivie car l'accroissement massif de la population de balistes pourrait avoir des conséquences sur les populations d'autres espèces, notamment au niveau de la compétition alimentaire. *Balistes carolinensis* bien qu'essen-



Balistes carolinensis Gmelin, 1789

tiellement pélagique, a un régime alimentaire constitué en grande partie d'organismes benthiques. Le baliste est, lui-même, chassé et consommé par la sériole ambrée *Seriola dumerili*. Le baliste-cabri atteint 60 cm de long. On ne trouve pas de mâles chez les petits individus, ce

qui semblerait indiquer l'existence d'un phénomène d'intersexualité chez cette espèce. Bien que comestible et abondant dans les prises des chalutiers, le baliste-cabri est habituellement rejeté par les pêcheurs.

Baliste ponctué

Balistes punctatus Gmelin, 1789
syn. *Balistes forcipatus* Gmelin, 1789

Balistidae

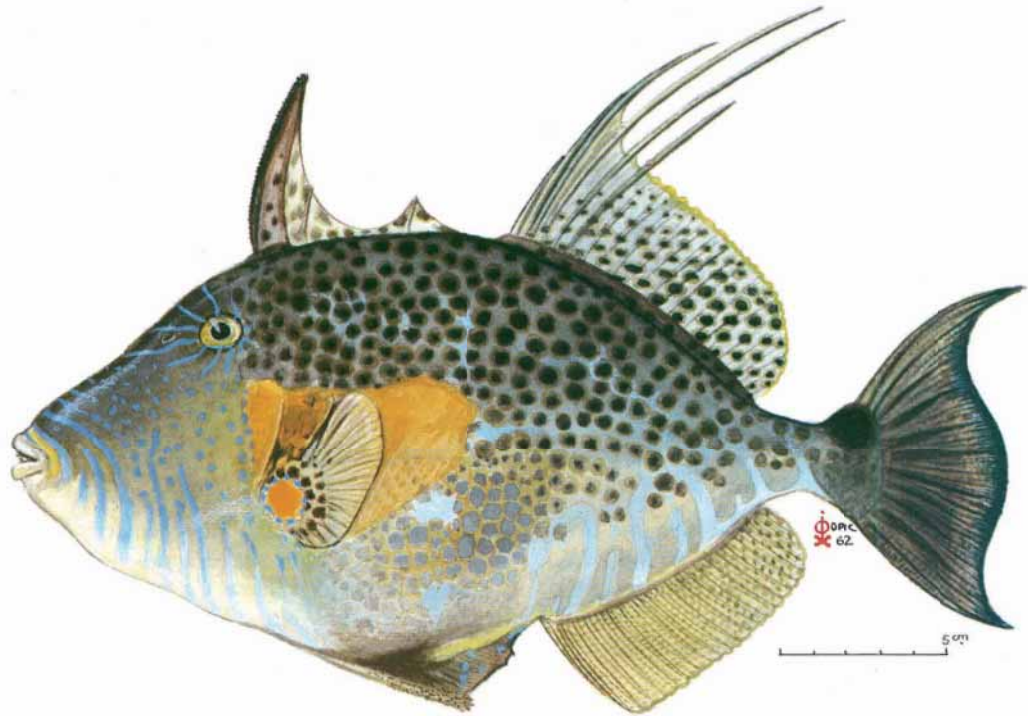
Le baliste ponctué a un corps plus losangique que celui du baliste-cabri ; par ailleurs, chez les adultes, les premiers rayons de la dorsale molle sont allongés en filaments. La coloration est beige grisâtre marquée de nombreuses taches arrondies brunâtres ; ces ponctuations se poursuivent sur les nageoires dorsale et anale. La tête, le menton et la gorge présentent des lignes et des ponctuations bleuâtres sur un fond brun jaunâtre s'éclaircissant ventralement ; enfin, la partie supérieure du pédoncule caudal porte une tache sombre plus grande que les autres.

C'est une espèce des côtes occidentales d'Afrique,

connue de la Mauritanie à l'Angola. Elle est benthique, littorale et marque une préférence pour les petits fonds rocheux, depuis la côte jusqu'à 30 m de profondeur. Elle est beaucoup moins abondante que le baliste-cabri, plus solitaire et aussi plus petite (45 cm de long). Elle est prise à la ligne, mais est rarement consommée.

Noms vernaculaires des balistes :

Ndor (Sén.) ; sifa-tokho yékhé (Guinée, So.) ; akpamgba, fume ha (Togo) ; madämi (Congo, V.).



Balistes punctatus Gmelin, 1789

Poissons-bourses

Monacanthidae

Voisins des Balistidae, les Monacanthidae en diffèrent par un corps plus allongé et plus comprimé, couvert d'une peau chagrinée, mais surtout par la dorsale épineuse qui ne comprend que 2 épines ; la première est très longue, forte et érectile ; la seconde, minuscule, sert de gachette.

Ce sont des poissons benthiques des mers tropicales et tempérées que l'on trouve aussi bien sur les fonds rocheux que sablo-vaseux. Les espèces ouest-africaines sont peu nombreuses et plutôt rares, aussi nous n'en retiendrons qu'une pour illustrer la famille.

Bourse

Alutera punctata Agassiz, 1829

Monacanthidae

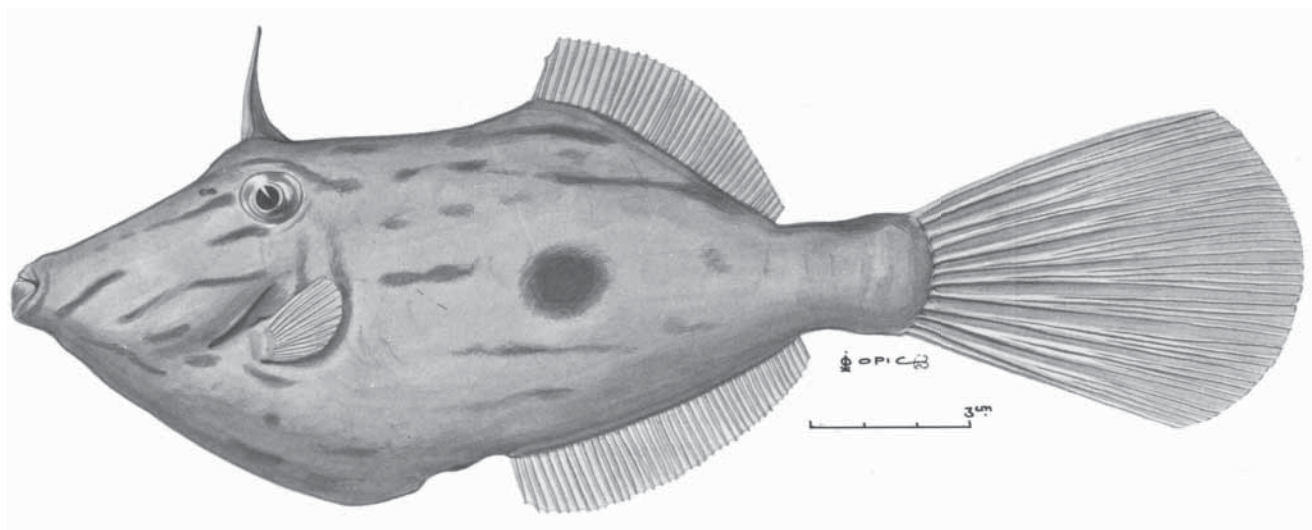
Le corps est plus ou moins trapézoïdal avec une très grande nageoire caudale à bord postérieur arrondi. La peau est couverte de petites aspérités au toucher rugueux. La coloration générale est brun verdâtre avec une grosse tache noirâtre au milieu des flancs et quelques autres, irrégulières, sur le corps et la tête.

C'est une espèce de l'Atlantique oriental tropical ;

peu fréquente, elle est capturée de temps en temps à la ligne ou au chalut, sur les fonds de 20 à 40 m de nature variée : rocheux, sableux ou vaseux. Elle atteint 50 cm de long. Bien que comestible, elle n'est pas consommée.

Nom vernaculaire :

Ndor gar (Sén.).



Alutera punctata Agassiz, 1829

Poissons-coffres

Les poissons-coffres sont extrêmement curieux par leur carapace rigide, polyédrique, constituée d'écaillés transformées en plaques osseuses hexagonales soudées entre elles, formant une sorte de « coffre » indéformable. Cette carapace est percée au niveau de la bouche, qui est petite et pourvue de faibles dents, et au niveau des nageoires, dont aucune n'est épineuse. Les pectorales sont précédées d'une ouverture branchiale réduite à une simple fente ; les pelviennes sont absentes, la dorsale et l'anale rejetées en arrière.

Ostraciontidae

Les coffres sont de piètres nageurs. Ils broutent les algues et picorent les animalcules du fond. Leur chair est comestible, mais il est prudent de ne pas la consommer car certaines espèces se sont avérées toxiques. Leur toxicité ne se limite pas à la consommation de leur chair ; mis en aquarium, ils sont capables de libérer des substances nocives pour les autres occupants. Les coffres se prennent au casier et sont utilisés à des fins décoratives.

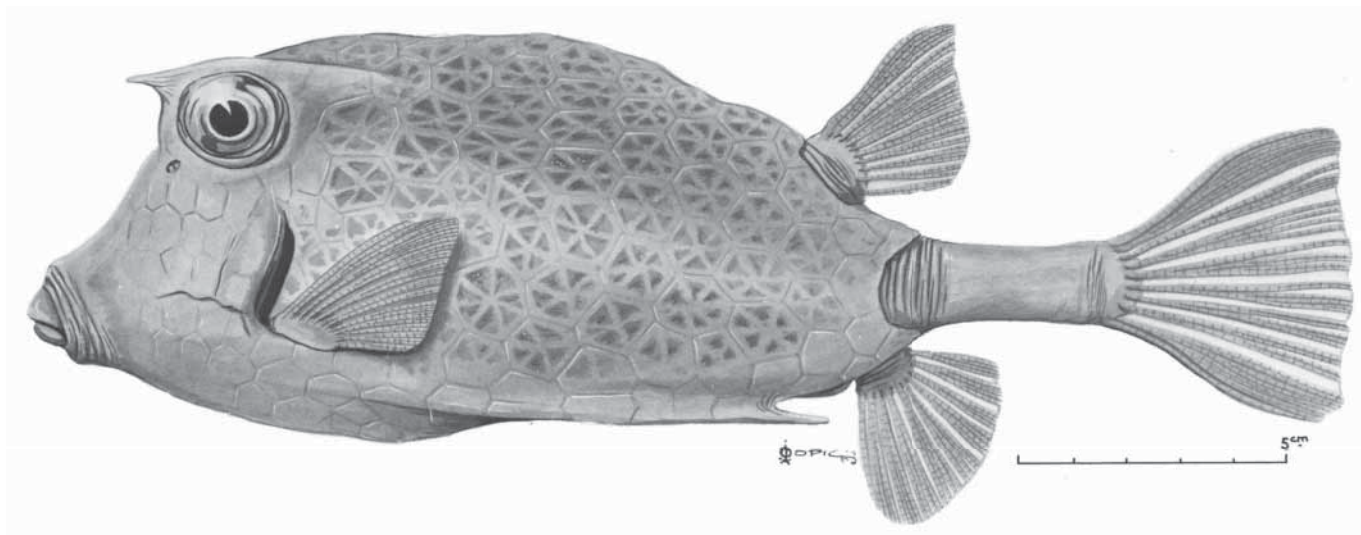
Poisson-coffre

Acanthostracion guineensis (Bleeker, 1865)

Ostraciontidae

Le genre *Acanthostracion* est caractérisé par une carapace à section transversale triangulaire et armée de 4 épines : 2 frontales dirigées vers l'avant et 2 postéro-ventrales dirigées vers l'arrière. L'espèce ouest-africaine tropicale,

A. guineensis, présente sur chaque plaque de sa carapace des taches foncées triangulaires affrontées par leur sommet. C'est une espèce de petite taille (20 cm de long) des fonds rocheux littoraux.



Acanthostracion guineensis (Bleeker, 1865)

Les poissons-globes ont un corps en forme d'« outre », qu'ils sont capables de gonfler en ingérant de l'air ou de l'eau dans un appendice du tube digestif : le sac stomacal. Leur peau est nue, sans écailles, ou couverte de petites épines érectiles. Les dents sont soudées entre elles en 2 blocs séparés par une suture médiane à chaque mâchoire ; l'ensemble forme un bec robuste et tranchant. L'ouverture branchiale est réduite à une simple fente en avant des pectorales. Les pelviennes sont absentes, la dorsale et l'anale rejetées loin en arrière, la caudale est tronquée ou arrondie, aucune des nageoires n'est épineuse.

Ce sont des poissons des mers chaudes et tempérées, particulièrement abondants à proximité des récifs coralliens ; quelques espèces pénètrent en eau douce comme, par exemple, le *Tetraodon fabaka* d'Afrique occidentale. La natation des poissons-globes est assurée par les nageoires dorsale et anale, les pectorales servant aux changements d'immersion et la caudale de direction. Leur faculté de se « gonfler » est habituellement interprétée comme un moyen de défense ; certains auteurs ont émis l'hypothèse d'une utilisation dans la locomotion et la respiration. Les poissons-globes sont des carnivores, leur bec

puissant leur permet de broyer les tests, coquilles et carapaces d'oursins, de mollusques, de crustacés, etc... et de couper net les lignes des pêcheurs. Ils semblent capables de s'attaquer à de grands poissons lorsqu'ils sont en groupe. Leur chair est comestible, mais leurs viscères sont très toxiques ; ils contiennent un poison, la tétrodontoxine, qui résiste à la chaleur de la cuisson. Une contamination, même légère, pouvant être dangereuse, il est déconseillé de consommer la chair des poissons-globes. Sur les côtes occidentales d'Afrique, 5 espèces peuvent être rencontrées. Elles sont sans valeur commerciale ; cependant les queues de *Lagocephalus* sont vendues abusivement sous le nom de lotte sur certains marchés africains. En Côte d'Ivoire, leur vente est interdite, à la suite d'un accident mortel survenu en 1966 à Abidjan. L'ensemble des espèces ouest-africaines de Tetraodontidae est désigné par l'appellation générale de poissons-globes. Il en est de même au niveau des noms vernaculaires régionaux : réguègne (Sén. L) ; baun foli (Sén. O) ; sagalè, bayakuié (Guinée) ; Guedè (Togo) ; gboto (Côte d'Ivoire, Ebricé) ; saouama (Côte d'Ivoire, Appolonien) ; ékénien (Côte d'Ivoire, Alladian) ; ngouébou (Congo, V.).

Poisson-globe

Ephippion guttiferum (Bennett, 1831)

Tetraodontidae

Nu chez les jeunes, le corps se couvre progressivement de granulations puis de plaques osseuses, au fur et à mesure de la croissance ; finalement les plaques forment une sorte de carapace dorsale en forme de selle ; le ventre est couvert de petits granules épineux ; les narines sont pourvues d'appendices bifides ; la caudale, arrondie chez les jeunes, devient émarginée chez les adultes ; enfin la

dorsale compte 10 à 12 rayons et l'anale 9 à 11. Le dos et les flancs sont brun verdâtre avec des taches arrondies blanches ; le ventre est blanc.

C'est une espèce très côtière des petits fonds vaseux d'Afrique occidentale, connue du Maroc à l'Angola, et également sur les côtes algériennes. Elle atteint 80 cm de long.

Poisson-globe

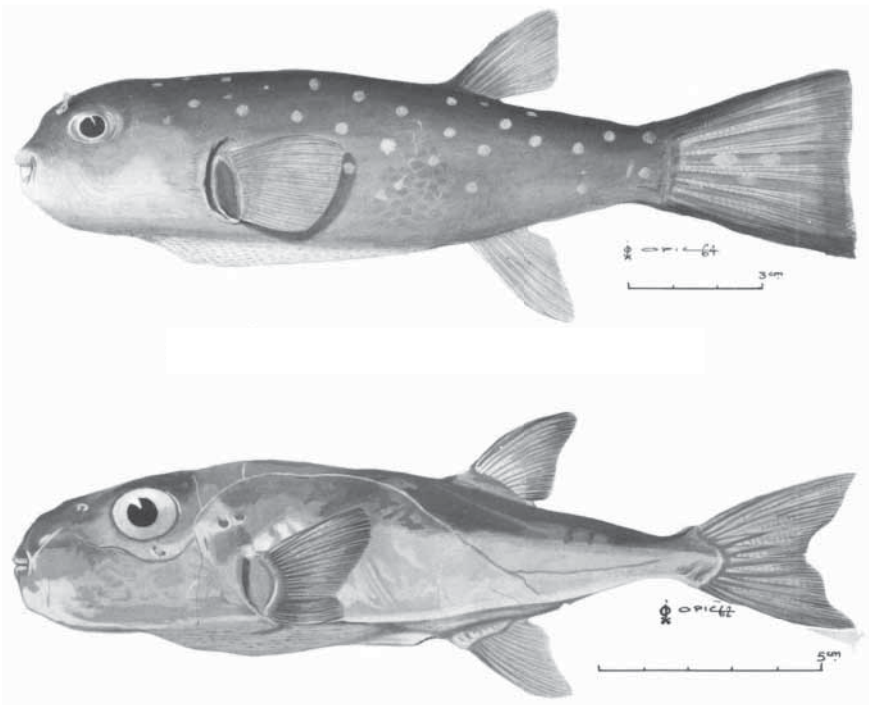
Lagocephalus laevigatus (Linnaeus, 1766)

Tetraodontidae

Le corps est nu, sauf le ventre qui est couvert de denticules osseux étoilés. Il existe, de chaque côté du corps, une carène ventrale partant du menton et atteignant la base de la caudale. Les narines sont en forme de papilles percées de 2 orifices. La nageoire caudale est échancrée, ses lobes inférieur et supérieur sont approximativement de même longueur. La dorsale comporte 13 à 14 rayons, l'anale 12 à 13. Le dos est brun verdâtre ; les flancs vert olive passent au jaune puis au blanc sur le ventre ; les nageoires sont claires.

C'est une espèce benthique de l'Atlantique tropical, connue sur les côtes américaines et africaines. Elle est régulièrement prise par les chalutiers sur les fonds sableux et vaseux du plateau continental, mais elle est capable de former des petits bancs de quelques dizaines d'individus en pleine eau. Elle atteint 60 cm de long.

Remarque : il existe une espèce voisine, beaucoup plus rare, *Lagocephalus lagocephalus* (LINNAEUS, 1758) qui se distingue par sa teinte générale bleu noirâtre, ses nageoires noires et sa caudale en croissant dissymétrique.



Lagocephalus laevigatus (Linnaeus, 1766)

Poisson-globe

Sphoeroides cutaneus (Günther, 1870)
syn. *Liosaccus cutaneus* (Günther, 1870)

Tetraodontidae

Le corps est entièrement nu, même le ventre. Les narines sont situées à l'extrémité d'un appendice arrondi. La dorsale et l'anale ont 9 rayons, la caudale est tronquée. Le dos est brunâtre, s'éclaircissant sur les flancs ; le ventre est blanc, les nageoires claires.

C'est une espèce benthique, commune en Atlantique oriental. Elle est prise au chalut sur des fonds variés du plateau continental et du rebord. Elle atteint 25 cm de long.

Poisson-globe

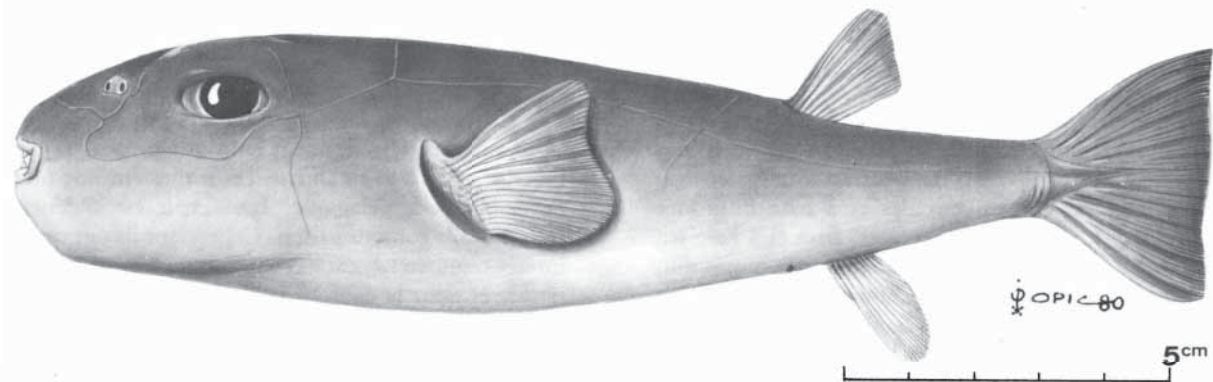
Sphoeroides spengleri (Bloch, 1782)

Tetraodontidae

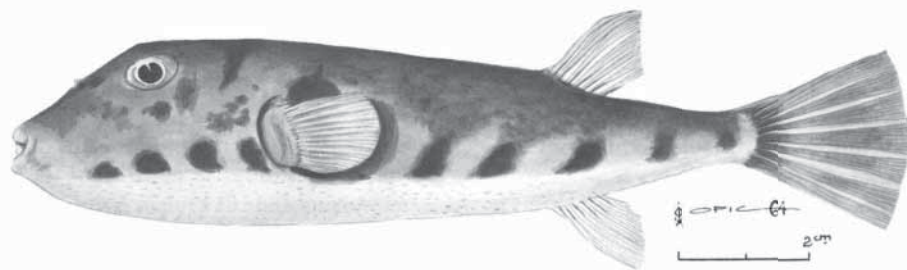
C'est une petite espèce (20 cm), au corps parsemé de fines granulations épineuses, particulièrement au niveau du ventre. Les narines sont situées à l'extrémité d'un appendice ovale. La caudale est légèrement arrondie, la dorsale comporte 8 rayons, l'anale 7. Enfin il existe, sur les flancs, des petits lambeaux cutanés dont une paire caractéristique au-dessus des pectorales. Le dos est grisâtre, le ventre blanc ; des taches noirâtres arrondies et ali-

gnées s'ordonnent sur la partie inférieure des flancs ; elles deviennent irrégulières sur le dos.

C'est une espèce littorale de l'Atlantique tropical (côtes américaines et africaines). Elle est commune sur les petits fonds sablo-vaseux (10 à 30 m) ; elle fréquente également les zones rocheuses. Prises dans les sennes de plage et les chaluts, elle se met « en boule » par un gonflement considérable de son sac stomacal.



Sphoeroides cutaneus (Günther, 1870)



Sphoeroides spengleri (Bloch, 1782)

Voisins des poissons-globes, les poissons-porcs-épics sont capables, comme eux, de se gonfler d'air ou d'eau. Mais leur corps est couvert d'écailles transformées en épines, soit longues, acérées, érectiles et à base bifurquée (genre *Diodon*), soit courtes, massives, fixes et à base trifurquée (genre *Chilomycterus*). Les dents sont toutes soudées entre elles, ainsi qu'aux mâchoires, pour former un bec extrêmement robuste, sans aucune suture, comme celui d'un perroquet. L'ouverture branchiale est réduite à une fente verticale en avant des pectorales. Les pelviennes sont absentes, la dorsale et l'anale rejetées en arrière, la caudale arrondie.

Ce sont des poissons benthiques littoraux des milieux tropicaux, qui affectionnent les fonds rocheux et particulièrement les récifs coralliens. Les jeunes ont une phase de développement pélagique. Leur chair est vénéneuse et interdite à la consommation. Cependant ils ont un certain intérêt commercial, car ils sont naturalisés à des fins décoratives et pour la confection de « lampes ». Sur les côtes occidentales d'Afrique, 3 espèces principales peuvent être rencontrées.

Diodon

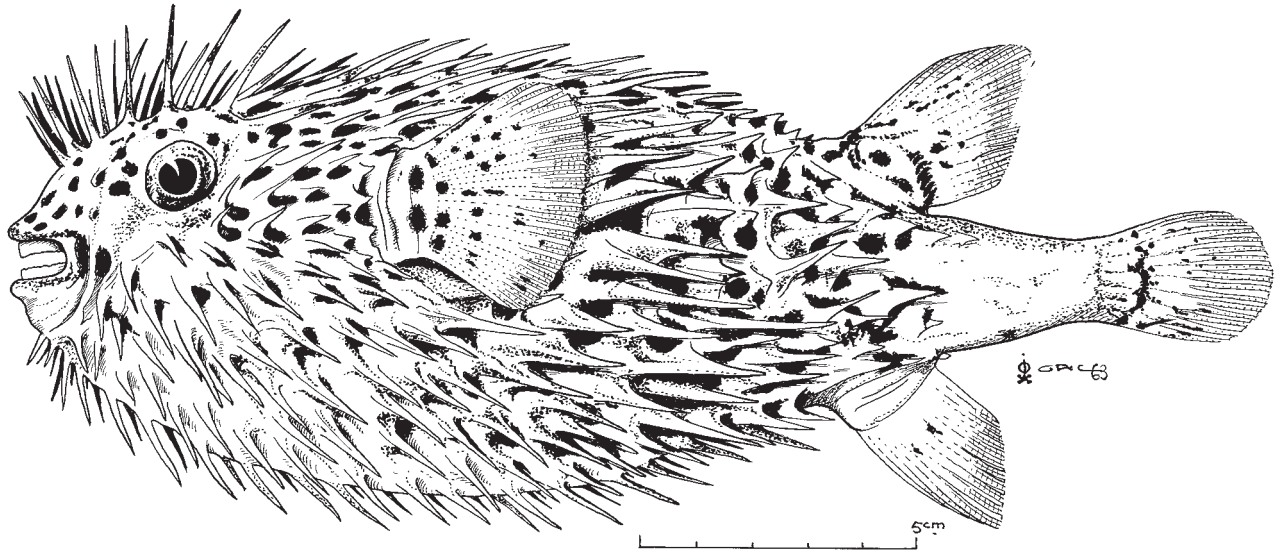
Diodon bystrix Linnaeus, 1758

Diodontidae

Le corps et la tête sont couverts de nombreuses épines longues et érectiles. Le dos et les flancs sont blanchâtres à crème, constellés de petites taches brun noirâtre ; le ventre est blanc ; les nageoires sont marquées des mêmes petites taches que les flancs.

Il s'agit du vrai diodon, espèce cosmopolite des mers

tropicales, assez rare sur les côtes ouest-africaines. Benthiques, les adultes se nourrissent de mollusques, crustacés et oursins dont ils broient les coquilles, les carapaces et les tests grâce à leur puissant « bec ». C'est une espèce littorale, des fonds rocheux, que le plongeur sous-marin ne manque jamais de taquiner ; en effet, peu farouche ou



Diodon hystrix Linnaeus, 1758

plutôt sûr de son système de défense, le diodon se laisse aisément approcher, mais se gonfle au moindre contact, hérissant ses épines contre l'agresseur. Le diodon est le

plus grand des poissons-porcs-épics : il peut atteindre 90 cm de long.

Poisson-porc-épic

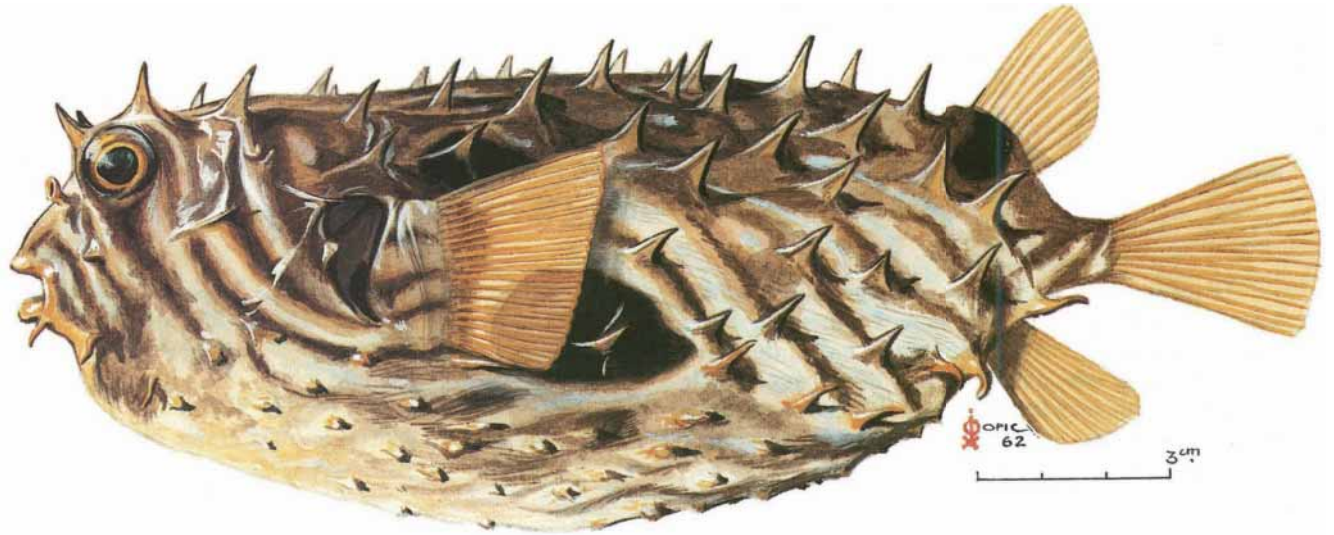
Chilomycterus spinosus mauretanicus (Le Danois, 1959)

Diodontidae

Le corps est couvert d'épines fixes, courtes et massives, à 3 ou 4 racines. Il existe une paire d'épines plus fortes au-dessus des yeux et une plus petite au milieu du front. La coloration basale est blanchâtre à jaunâtre avec des vermiculations brun-noir sur les flancs, les joues et le museau. Le corps présente quelques grosses taches, dont

une sous la pectorale et une autre au-dessus. Les nageoires sont incolores.

C'est une petite espèce (30 cm de long) des côtes occidentales de l'Afrique tropicale.



Chilomycterus spinosus mauretanicus (Le Danois, 1959)

Poisson-porc-épic

Chilomycterus reticulatus (Linnaeus, 1758)
syn. *Chilomycterus atringa* (Linnaeus, 1758)

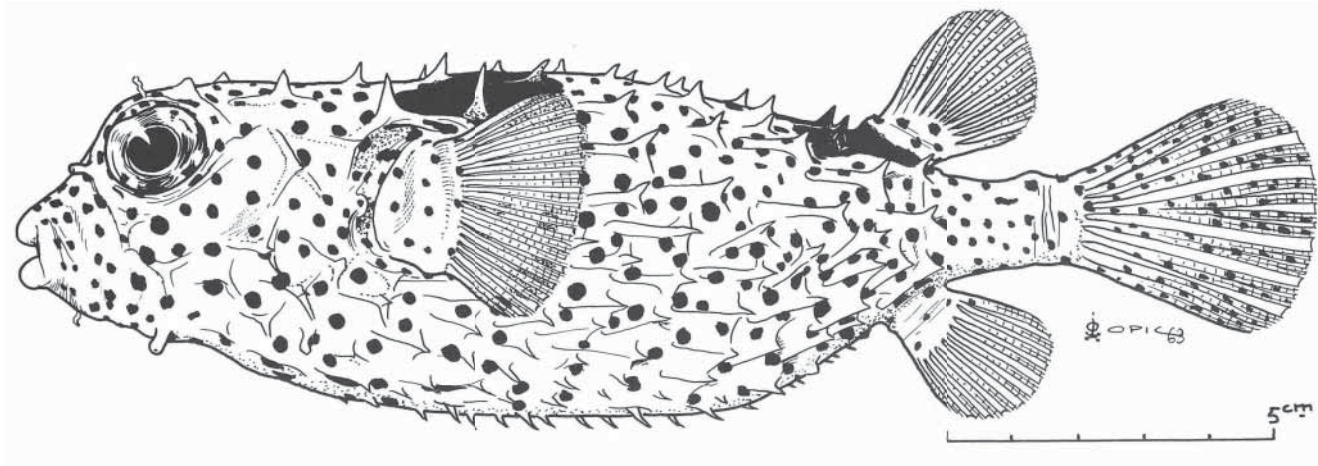
Diodontidae

Le corps est hérissé d'épines fixes courtes et massives, à 3 ou 4 racines. Il existe une paire d'épines plus fortes au-dessus des yeux, mais aucune sur le milieu du front, sinon une légère arête à peine visible. La coloration basale est blanchâtre ou jaunâtre, constellée de nombreuses petites taches noires. Les nageoires sont également densément ponctuées.

C'est une espèce atlantique tropicale, commune sur les côtes occidentales d'Afrique. Elle atteint 60 cm de long.

Noms vernaculaires des Diodontidae :

Ce sont en général les mêmes que ceux des Tetraodontidae.



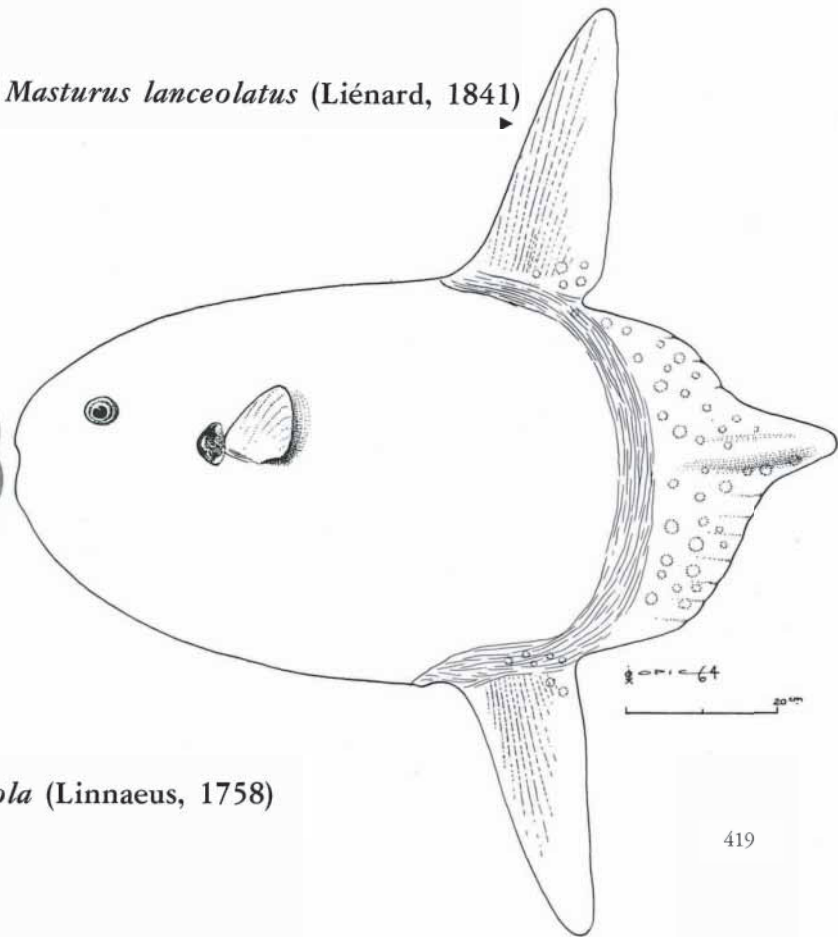
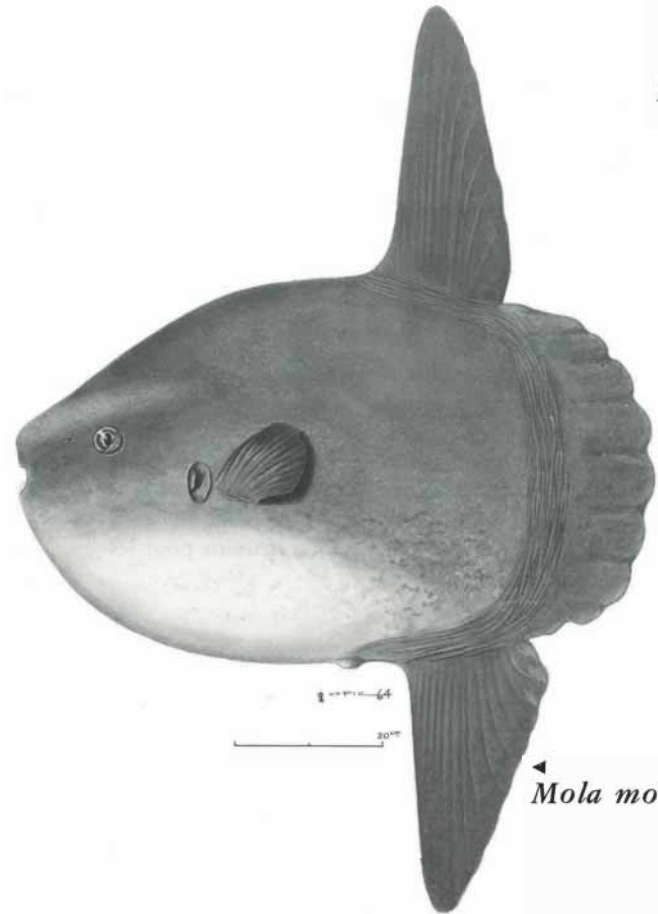
Chilomycterus reticulatus (Linnaeus, 1758)

Mola mola (Linnaeus, 1758)
Masturus lanceolatus (Liénard, 1841)
Ranzania laevis (Pennant, 1776)

Les poissons-lunes sont rarement observés, cependant ils figurent de temps en temps à la rubrique des captures ou des échouages exceptionnels dans les journaux locaux. Il est vrai que leur forme aberrante est digne d'intérêt. En effet, le corps des poissons-lunes est trapu, lenticulaire et très fortement comprimé latéralement. Le pédoncule caudal est inexistant, le corps semble tronqué vers l'arrière. La tête est confondue avec le corps, elle porte des petits yeux et se termine par une bouche en entonnoir munie d'un bec tranchant comme celui des poissons-perroquets. L'ouverture branchiale est rudimentaire, elle forme une sorte d'évent en avant de la nageoire pectorale. La peau est épaisse et rugueuse. Les nageoires dorsale et anale sont en forme d'aïleron, elles sont symétriques et rejetées en arrière du corps ; elles ne présentent aucune épine. La nageoire caudale est atrophiée, comme inachevée. Les nageoires pectorales sont petites et les pelviennes absentes. La coloration est variable, en général grisâtre, plus ou moins foncée, avec des taches claires et des reflets argentés.

Ce sont des poissons de grande taille, pouvant atteindre 300 cm de long et un poids de 2 000 kg ! Bien que pélagiques, les poissons-lunes sont de très mauvais nageurs, et leur indolence naturelle les porte à se laisser entraîner au gré des courants, parfois couchés sur le flanc à la surface de la mer. Ils se nourrissent de méduses, d'algues, de larves et d'alevins. Le plus souvent en surface, ils semblent capables de plonger profondément, comme en témoigne l'analyse de leurs contenus stomacaux. En dépit de leur grande taille, les poissons-lunes ont de très petits œufs (0,5 mm de diamètre), et ils sont probablement les plus féconds des poissons, la femelle de *Mola mola* est capable d'émettre 300 millions d'œufs ! La chair des poissons-lunes est gélatineuse et n'est pas consommée. De plus, les poissons-lunes sont généralement porteurs de nombreux parasites tant internes qu'externes. Ils se prennent parfois dans les filets maillants, les sennes tournantes et les chaluts. Ils se laissent facilement approcher, et harponner ! Malgré tout, les prises sont rares, sauf parfois certaines années dites « à poissons-lunes », fonction

Masturus lanceolatus (Liénard, 1841)



Mola mola (Linnaeus, 1758)

des grands courants océaniques. Il n'existe que trois espèces de poissons-lunes, elles sont cosmopolites des eaux chaudes et tempérées. La plus « fréquente » est *Mola mola*, les deux autres sont rarissimes.

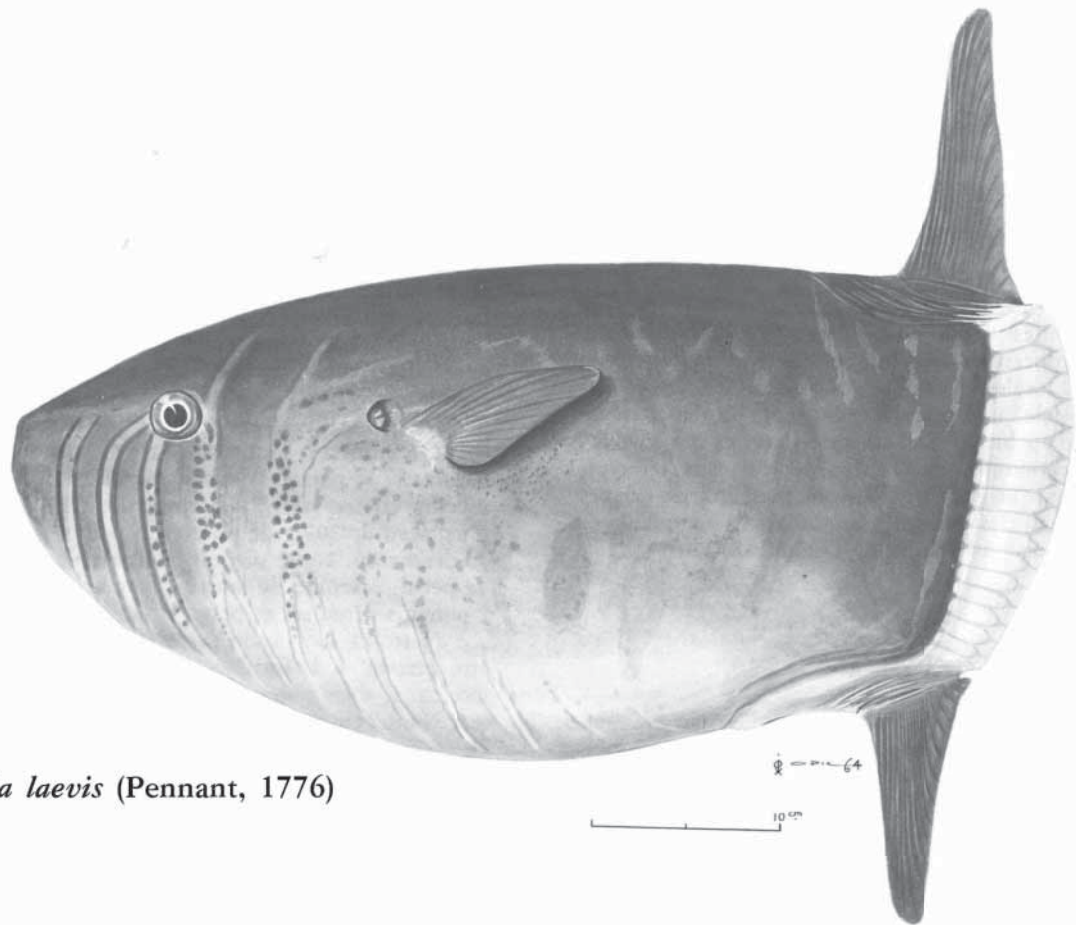
Mola mola : le corps est presque circulaire, sa hauteur étant approximativement égale à sa longueur. La nageoire caudale ne porte pas de lobe médian. Les nageoires pectorales sont arrondies. C'est le plus grand des poissons-lunes, il atteint 300 cm de long et un poids de 2 000 kg.

Masturus lanceolatus : le corps est plus oblong, sa hauteur est comprise une fois et demie dans sa longueur. La nageoire caudale présente un lobe médian lancéolé caractéristique de l'espèce. Les nageoires pectorales sont arrondies. Ce poisson-lune dépasse le mètre en longueur, en fait sa taille maximale est inconnue faute de captures suffisantes.

Ranzania laevis : le corps est encore plus allongé, sa hauteur est comprise deux fois dans sa longueur. La nageoire caudale n'a pas de lobe médian. Les nageoires pectorales sont falciformes. C'est le plus petit des poissons-lunes, il ne semble pas dépasser 80 cm de long.

Noms vernaculaires :

Les noms de poissons-lunes et de moles (latin *mola* = meule) évoquent la forme lenticulaire de ces étranges poissons. De la même façon, les reflets argentés du corps évoqueraient ceux de la lune sur l'eau ! Les Anglo-saxons les désignent par le nom de « sun-fishes », signifiant poissons-soleil ! Apparemment, il n'existe pas de noms vernaculaires africains pour les poissons-lunes.



Ranzania laevis (Pennant, 1776)

Et pour les gourmets, quelques recettes...

La diversité des poissons ouest-africains permet de très nombreuses préparations culinaires, et la plupart des recettes européennes et exotiques s'adapte parfaitement aux espèces locales. Ainsi peut-on concevoir une bouillabaisse tropicale, une brandade de thiof, ou des filets de Saint-Pierre au bissap. Les quelques recettes qui suivent, ont été sélectionnées en fonction de leur caractère typique et de leur originalité. Elles ont pour but de donner un bref aperçu des multiples combinaisons auxquelles se prêtent les poissons de mer de l'Ouest africain.

Riz au poisson ou tiébou dièn

Il s'agit du plat national, et quotidien, au Sénégal. Les jours de fête, il s'enrichit de nombreux légumes.

C'est un plat familial qui se partage volontiers entre amis.

Poissons conseillés : le thiof bien sûr, mais aussi tout autre mérou, ainsi que les daurades, les carpes blanches et les lutjans. Compter environ 200 à 250 g de poisson frais par personne.

Pour 6 à 8 personnes, il faut 600 g de riz cassé dit petit riz, 3 cubes de bouillon de bœuf, 1 morceau de poisson sec et/ou 1 morceau de yet (Mollusque Gastéropode du genre *Cymbium*), 1 quart de litre d'huile d'arachide, 6 cuillers à soupe de purée de tomates, 6 navets, 6 carottes, 6 patates douces, 6 gombos, 3 aubergines, 2 petits choux verts, 1 morceau de 300 g de manioc, 1 morceau de 300 g de potiron, 6 petites tomates amères ou diakhatou, 1 gros oignon, 5 oignons verts, 2 bouquets de persil, 1 feuille de laurier, 1 branche de thym, 1 ou 2 piments verts, sel et poivre.

Nettoyer le poisson (vider, écailler, laver). Il peut être préparé à l'africaine c'est-à-dire découpé en gros morceaux, mais pour une présentation plus agréable, il sera avantageusement conservé entier, avec ses nageoires. Le découpage se fera au moment de servir.

Dans une grande marmite, faire fondre l'oignon haché dans l'huile. Puis ajouter la purée de tomates, un verre d'eau et les cubes de bouillon de bœuf. C'est à ce stade que le poisson sec et/ou le morceau de yet sont ajoutés à la sauce. Ces morceaux sont destinés à renforcer le fumet de la sauce. Ils seront retirés avant la cuisson des légumes, et mis de côté pour les amateurs ! En fait, ces ingrédients peuvent être facultatifs pour des palais délicats !

Préparer la farce en pilant dans un mortier le persil, le laurier, le thym, les oignons verts, un piment, le sel et le poivre, jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Farcir le poisson. Pratiquer quelques scarifications dans les flancs du poisson, et les remplir de farce. Saisir le poisson ainsi préparé dans la sauce. Puis ajouter un litre et demi d'eau froide, saler, poivrer, et porter à ébullition. Lorsque l'eau bout, ajouter les légumes pelés, en commençant par les plus fermes (carottes, navets, choux,

manioc et potiron), puis les aubergines, les tomates amères, et les patates douces, enfin le piment vert et les gommos seront ajoutés en dernier. Laisser cuire une vingtaine de minutes, et retirer le poisson, le conserver au chaud. Continuer la cuisson des légumes pendant une dizaine de minutes. Quand les légumes sont cuits, les retirer, et les conserver au chaud. Garder un grand bol de bouillon pour les sauces. Cuire le riz dans le bouillon restant. Lorsqu'il a absorbé tout le bouillon (il doit être sec), le dresser sur un plat avec le poisson et les légumes en garniture. Le bouillon mis de côté servira de sauce douce, et une sauce forte piquante sera préparée en délayant de l'harissa, du piment en poudre ou frais dans une partie du bouillon.

(Recette élaborée avec la collaboration de Şaliou TINE, cuisinier à Dakar.)

Poisson farci à la Saint-Louisienne

Poissons conseillés : les mérous et les mulets, dont le corps rond permet de contenir la farce.

Pour 6 personnes, il faut un gros mulet ou un mérou de 1 500 g, 250 g de tomates, 4 cuillers à soupe de purée de tomates, 2 gros oignons, 1 bouquet de persil, 1 piment vert, 1 quart de baguette de pain sec, 1 quart de litre d'huile, 150 g de beurre, sel et poivre. Accompagnement : riz blanc.

Préparation du poisson : il s'agit de le vider de ses entrailles et de prélever sa chair tout en conservant la peau intacte. Pour cela, écailler le poisson et le laver. Enlever les branchies et vider les entrailles par les ouïes. Les nageoires dorsales seront coupées, mais les autres nageoires peuvent être conservées pour une présentation plus agréable. Pratiquer une incision longitudinale sur le dos, et décoller délicatement la peau avec les doigts ou un couteau rond. Prélever la chair, et ôter l'arête centrale.

Préparation de la farce : dans un mortier, piler l'ail, le persil, 1 oignon haché et un piment vert. Saler et poivrer. Ajouter la chair préalablement découpée en petits morceaux. Malaxer. Ajouter le pain trempé dans un peu de lait et bien égoutté, puis le beurre. Homogénéiser la farce, et ajuster l'assaisonnement. Garnir la peau avec cette farce en essayant de reconstituer la forme naturelle du poisson. Recoudre l'incision.

Préparation de la sauce : faire fondre un oignon haché dans l'huile, puis ajouter les tomates et la purée délayée dans un verre d'eau. Laisser mijoter quelques minutes, et passer à la moulinette.

Mettre le poisson dans un plat beurré, verser la sauce par-dessus, et cuire à four chaud environ 3/4 d'heure.

Dresser sur un plat avec le riz blanc. Découper en tranches assez épaisses, et servir nappé de sauce.

(Recette élaborée avec la collaboration de Saliou TINE, cuisinier à Dakar.)

Poutargue ou caviar de Mauritanie

Les œufs de mullet et de courbine, salés et séchés, sont commercialisés sous le nom de poutargue. La poutargue se présente sous la forme d'une saucisse sèche double, enrobée de cire ou de paraffine. Avant consommation, cette gangue protectrice sera enlevée, ainsi que l'enveloppe naturelle qui entoure les œufs. La poutargue se consomme à l'apéritif et en hors-d'œuvre, au naturel ou en beurre.

Au naturel : découper simplement la poutargue en fines lamelles, déguster sur des tartines beurrées, additionnées, ou non, d'un filet de citron.

Beurre de poutargue : râper finement la poutargue, ajouter une quantité égale de beurre frais, et mélanger. Poivrer, et ajouter 2 gousses d'ail pilées, 1 cuiller à soupe d'huile d'olive, le jus d'un citron, une pointe de piment, et une cuiller de Cognac. Bien malaxer jusqu'à obtenir une pâte homogène. Servir frais sur canapés grillés.

Poisson à la tahitienne

Pour cette marinade qui nous vient de Tahiti, choisir un poisson à chair ferme ; les carangues, les thons, les bonites, les mérus et les poissons-perroquets conviennent parfaitement pour cette préparation.

Prélever les filets et les découper en cubes réguliers de 1 ou 2 cm de côté selon le goût de chacun. Compter environ 150 g de chair par personne. Les morceaux ainsi préparés peuvent être lavés à l'eau salée. Les mettre dans un saladier, et recouvrir de jus de citron (vert ou jaune). Laisser macérer au réfrigérateur, en remuant régulièrement. Le temps de macération dépend de la qualité de la chair, de la taille des morceaux et de l'acidité du jus de citron. Plus les morceaux seront gros, plus la macération

sera longue. De même, l'utilisation du jus de citron jaune, beaucoup moins acide que celui de citron vert, augmentera le temps de macération. Fonction de ces facteurs, la macération sera d'une vingtaine de minutes à quelques heures. Lorsque la chair est devenue blanche, comme cuite, les morceaux peuvent être égouttés et rincés. Les Tahitiens préfèrent une macération courte qui garde la chair rosée à cœur.

Durant la macération, préparer un lait de coco en faisant bouillir la pulpe râpée d'une noix dans son jus. Le lait ainsi obtenu est filtré et refroidi. Il servira à adoucir la préparation. Saler, poivrer, selon le goût, ajouter un filet de citron et pimenter au besoin. Servir frais tel quel, ou accompagné de légumes crus : carottes râpées, morceau de chair de tomate, feuilles de laitue.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BLACHE, J. ; CADENAT, J. ; STAUCH, A. 1970. Clés de détermination des poissons de mer signalés dans l'Atlantique orientale, entre le 20° parallèle Nord et le 15° parallèle Sud. Faune tropicale, XVIII : 479 p., 1 152 fig. ORSTOM, Paris.
- CADENAT, J. 1951. Poissons de mer du Sénégal. Initiations africaines, III : 345 p., 241 fig. IFAN, Dakar, 1950 (1951).
- COMPAGNO, L.J.V. 1973. Interrelationships of living elasmobranchs. *In* Interrelationships of Fishes, Supplement N° 1 to the *Zoological Journal of the Linnean Society*, Vol. 53 : p. 15-61, 2 plates. Academic Press, London.
- FOWLER, H.W. 1936. The Marine Fishes of West Africa, based on the collection of the American Museum Congo Expedition, 1909-1915. *Bulletin of the American Museum of Natural History*, Vol. LXX, Part I : VII + 606 p., fig. 1-275 ; Part II : p. 607-1493, fig. 276-567.
- GRASSE, P.P. 1958. Agnathes et Poissons, Anatomie, Ethologie, Systématique. *In* *Traité de Zoologie, Anatomie, Systématique, Biologie*. Tome XIII, fascicules 1, 2, 3 : 2 758 p., 1 889 fig. Masson et Cie, Paris.
- GREENWOOD, W.K. ; ROSEN, D.E. ; WEITZMAN, S.H. ; MYERS, G.S. 1966. Phyletic studies of teleostean fishes, with a provisional classification of living forms. *Bulletin of the American Museum of Natural History*, Vol. 131 : p. 339-456.
- HUREAU, J.-C. ; MONOD, Th. 1973. Catalogue des poissons de l'Atlantique du nord-est et de la Méditerranée. Clofnam ; Vol. I : XXII + 683 p. ; Vol. II : 331 p. Unesco, Paris.
- NELSON, J.S. 1976. Fishes of the World. 416 p. John Wiley & Sons, New York.
- POLL, M. 1951-1959. Poissons. *In* Résultats Scientifiques de l'Expédition Océanographique Belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud. (1948-1949). Vol. IV, fascicule 1, I, Généralités ; II, Sélaciens et Chimères, 1951 : p. 1-154, 66 fig., 13 pl. ; Vol. IV, fascicule 2, III, Téléostéens Malacoptérygiens, 1953 : p. 1-258, 104 fig., 8 pl. ; Vol. IV, fascicule 3A, Téléostéens Acanthoptérygiens, 1^{re} partie, 1954 : p. 1-390, 107 fig., 9 pl. ; Vol. IV, fascicule 3B, Téléostéens Acanthoptérygiens, 2^e partie, 1959 : p. 1-417, 127 fig., 7 pl. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.
- TORTONESE, E. ; HUREAU, J.C. 1979. Clofnam, supplément 1978, Les Pesses de l'Unesco ; *Cybium*, 3^e série, 1979 (5) : p. 5 (333)-66 (394).

Classification générale et simplifiée des poissons

Super-classe des Pisces

Classe des Agnatha (poissons sans mâchoires ; lamproies et myxines)

Classe des Chondrichthyes (poissons cartilagineux)

 sous-classe des Elasmobranchii (requins et raies)

 sous-classe des Holocephali (chimères)

Classe des Osteichthyes (poissons osseux)

 sous-classe des Dipneusti (poissons pulmonés)

 sous-classe des Crossopterygii (poissons à nageoires pédonculées ; le coelacanthe)

 sous-classe des Brachiopterygii (poissons à pectorale pédonculée et dorsale fragmentée)

 sous-classe des Actinopterygii (poissons à nageoires rayonnées)

 super-ordre des Chondrostei (poissons à squelette partiellement ossifié ; esturgeons)

 super-ordre des Holosteï (poissons à squelette partiellement ossifié ; eaux douces américaines)

 super-ordre des Teleostei (poissons à squelette entièrement ossifié)

Classification des Chondrichthyes, d'après Compagno

Sous-classe des Elasmobranchii	
super-ordre des Squalomorphii	
ordre des Hexanchiformes	
famille des Chlamydoselachidae	requins à collerette
famille des Hexanchidae	hexanchides
ordre des Squaliformes	
famille des Squalidae	squales, chiens de mer
super-ordre des Batoidea	
ordre des Rajiformes	
famille des Rhynchobatidae	raies-guitares
famille des Rhinobatidae	guitares de mer, raies-guitares
famille des Platyrrhinidae	raie tigrée
famille des Rajidae	raies
ordre des Pristiformes	
famille des Pristidae	poissons-scies
ordre des Torpediniformes	
famille des Torpedinidae	torpilles
ordre des Myliobatiformes	
famille des Dasyatidae	pastenagues
famille des Gymnuridae	raies-papillons
famille des Myliobatidae	aigles de mer, raies-aigles
famille des Rhinopteridae	mourines, raies-chauves-souris
famille des Mobulidae	mantes, raies mantas

super-ordre des Squatinomorphii	
ordre des Squatiniformes	
famille des Squatinidae	anges de mer
super-ordre des Galeomorphii	
ordre des Orectolobiformes	
famille des Ginglymostomatidae	requins-nourrices
ordre des Lamniformes	
famille des Odontaspidae	requins de sable
famille des Alopiidae	requins-renards
famille des Cetorhinidae	requin-pélerin
famille des Lamnidae	requins-taupes
ordre des Carcharhiniformes	
famille des Scyliorhinidae	roussettes
famille des Carcharhinidae	requins-tigres
famille des Sphyrnidae	requins-marteaux
Sous-classe des Holocephali	
ordre des Chimaeriformes	
famille des Chimaeridae	chimères

Poissons Téléostéens : ordres et familles

ordre des Elopiformes	
famille des Elopidae	guinées
famille des Megalopidae	tarpons
ordre des Albuliformes	
famille des Albulidae	poissons-bananes
ordre des Anguilliformes	
famille des Muraenidae	murènes
famille des Anguillidae	anguilles
famille des Congridae	congres
famille des Muraenosocidae	congres-brochets
famille des Ophichthidae	poissons-serpents
ordre des Clupeiformes	
famille des Clupeidae	sardines, sardinelles
famille des Engraulidae	anchois
ordre des Siluriformes	
famille des Ariidae	poissons-chats
ordre des Lophiiformes	
famille des Lophiidae	baudroies, lottes
famille des Antennariidae	poissons-crapauds
ordre des Gadiformes	
famille des Merlucciidae	merlus
famille des Ophidiidae	brotules
ordre des Atheriniformes	
famille des Hemiramphidae	demi-becs
famille des Exocoetidae	poissons-volants
famille des Belonidae	orphies, aiguilles

ordre des Beryciformes	
famille des Holocentridae	marignans, poissons-soldats
ordre des Zeiformes	
famille des Zeidae	Saint-Pierre
ordre des Gasteroteiformes	
famille des Fistulariidae	poissons-trompettes
famille des Syngnathidae	syngnathes et hippocampes
ordre des Scorpaeniformes	
famille des Scorpaenidae	rascasses
famille des Triglidae	grondins
ordre des Dactylopteriformes	
famille des Dactylopteridae	grondins volants
ordre des Perciformes	
famille des Serranidae	bars, mérous, serrans
famille des Kuhliidae	poissons-pavillons
famille des Priacanthidae	beauclaires
famille des Pomatomidae	tassergal
famille des Echeneidae	rémoras
famille des Rachycentridae	mafou
famille des Carangidae	carangues, liches, chinchards
famille des Coryphaenidae	coryphènes
famille des Lutjanidae	vivaneaux, lutjans
famille des Gerreidae	gettes
famille des Haemulidae	carpes ou perches de mer
famille des Sparidae	dorades, pageots, sars
famille des Sciaenidae	otolithes, ombrières, courbines
famille des Mullidae	rougets-barbets
famille des Monodactylidae	poissons-chandelles
famille des Kyphosidae	fausse saupe
famille des Drepanidae	disques
famille des Chaetodontidae	poissons-papillons

	famille des Pomacanthidae	poissons-anges
	famille des Pomacentridae	demoiselles, sergents-majors
	famille des Mugilidae	muges, mulets
	famille des Sphyraenidae	barracudas
	famille des Polynemidae	capitaines
	famille des Labridae	labres, vieilles, girelles
	famille des Scaridae	poissons-perroquets
	famille des Trachinidae	vives
	famille des Uranoscopidae	uranoscopes
	famille des Blenniidae	blennies
	famille des Gobiidae	gobies
	famille des Acanthuridae	poissons-chirurgiens
	famille des Trichiuridae	poissons-sabres
	famille des Scombridae	thons, maquereaux, bonites
	famille des Istiophoridae	voiliers, marlins
	famille des Xiphiidae	espadon
	famille des Stromateidae	stromatés
ordre	des Pleuronectiformes	
	famille des Psettodidae	turbots tropicaux
	famille des Citharidae	feuilles
	famille des Bothidae	turbots
	famille des Soleidae	soles
	famille des Cynoglossidae	soles-langues ou cynoglosses
ordre	des Tetraodontiformes	
	famille des Balistidae	balistes
	famille des Monacanthidae	poissons-bourses
	famille des Tetraodontidae	poissons-globes
	famille des Ostraciontidae	poissons-coffres
	famille des Diodontidae	poissons-porcs-épics
	famille des Molidae	poissons-lunes, moles

Index des noms scientifiques

Abudefduf analogus	306	BLENNIIDAE	340
Abudefduf saxatilis	306	Blennius goreensis	342
Acanthostracion guineensis	404	Bodianus speciosus	326
ACANTHURIDAE	348	Boops boops	256
Acanthurus monroviae	348	BOTHIDAE	386
Adioryx hastatus	128	Bothus podas	388
Albula vulpes	86	Bothus podas africanus	388
ALBULIDAE	86	Brachydeuterus auritus	232
Alectis alexandrinus	214	Brotula barbata	118
Alopias vulpinus	20	Campogramma glaycos	202
ALOPIIDAE	20	CARANGIDAE	185
Alutera punctata	402	Caranx carangus	196
Anchoa guineensis	104	Caranx crysos	194
ANTENNARIIDAE	112	Caranx hippos	196
Antennarius senegalensis	112	Caranx senegallus	198
Argyrosomus hololepidotus	282	CARCHARHINIDAE	28
Argyrosomus regius	282	Carcharhinus altimus	38
ARIIDAE	104	Carcharhinus brevipinna	32
Arius heudeloti	106	Carcharhinus falciformis	34
Balistes capriscus	398	Carcharhinus leucas	34
Balistes carolinensis	398	Carcharhinus limbatus	32
Balistes forcipatus	400	Carcharhinus longimanus	34
Balistes punctatus	400	Carcharhinus obscurus	36
BALISTIDAE	396	Carcharhinus plumbeus	39
Bauchotia marcellae	296	Carcharodon carcharias	24
BELONIDAE	124		

Cephalacanthus volitans	152	Cynoponticus ferox	90
Chaetodipterus goreensis	294	Cypselurus nigricans	124
Chaetodon hoefleri	298	Cypselurus furcatus	124
CHAETODONTIDAE	296	Cypselurus pinnatibarbatus	124
Cheilopogon spp.	124	Cypselurus spp.	124
Chelidonichthys lastoviza	148	DACTYLOPTERIDAE	150
Chelidonichthys gabonensis	148	Dactylopterus volitans	152
Chilomycterus atringa	416	DASYATIDAE	64
Chilomycterus reticularis	416	Dasyatis margarita	64
Chilomycterus spinosus mauretanicus	414	Dasyatis margaritella	64
Chloroscombrus chrysurus	210	Dasyatis marmorata	66
Chromis chromis	304	Decapterus rhonchus	190
Chromis lineatus	304	Decapterus punctatus	192
CITHARIDAE	384	Decapterus sanctaehelena	190
Citharus linguatula	384	Dentex angolensis	244
Citharus macrolepidotus	384	Dentex canariensis	240
CLUPEIDAE	94	Dentex congoensis	244
Coris atlantica	328	Dentex filosus	238
Coris julis	328	Dentex gibbosus	238
Corvina nigra	280	Dentex macrophthalmus	242
Coryphaena equiselis	216	Dentex maroccanus	244
Coryphaena hippurus	216	Diagramma mediterraneus	234
CORYPHAENIDAE	214	Diastodon speciosus	326
CYBIIDAE	353	Dicentrarchus labrax	156
Cybiium tritor	358	Dicentrarchus punctatus	156
CYNOGLOSSIDAE	394	Dicologlossa hexophthalma	392
Cynoglossus canariensis	396	Diodon hystrix	412
Cynoglossus goreensis	394	DIODONTIDAE	412
Cynoglossus monodi	396	Diplodus bellottii	266
Cynoglossus senegalensis	394	Diplodus cervinus	260

Diplodus sargus cadenati	262
Diplodus senegalensis	266
Diplodus vulgaris	264
Drepane africana	292
DREPANIDAE	292
ECHENEIDAE	180
Echeneis naucrates	181
Elagatis bipinnulata	186
ELOPIDAE	82
Elops lacerta	82
Elops senegalensis	82
ENGRAULIDAE	104
Engraulis encrasicolus	104
Ephippion guttiferum	408
Ephippus goreensis	294
Epinephelus aeneus	166
Epinephelus alexandrinus	172
Epinephelus caninus	170
Epinephelus (Promicrops) esonue	164
Epinephelus (Promicrops) itajara	164
Epinephelus gigas	168
Epinephelus goreensis	172
Epinephelus guaza	168
Epinephelus (Cephalopholis) taeniops	162
Ethmalosa fimbriata	100
Euclostomus melanopterus	222
Eugomphodus taurus	20
Eupomacentrus leucostictus	302
Euthynnus alletteratus	364
EXOCOETIDAE	123

Fistularia petimba	134
Fistularia tabacaria	134
FISTULARIIDAE	134
Galeocerdo cuvieri	28
Galeoides decadactylus	322
GERREIDAE	222
Ginglymostoma cirratum	18
GINGLYMOSTOMATIDAE	18
GOBIDAE	344
Gobius angolensis	346
Gymnura altavela	68
Gymnura micrura	70
GYMNURIDAE	68
HAEMULIDAE	225
Helicolenus dactylopterus	142
Hemipteronotus novacula	332
HEMIRAMPHIDAE	120
Hemiramphus brasiliensis	120
Hippocampus hippocampus	140
Hippocampus punctulatus	140
Hippocampus ramulosus	140
Holacanthus africanus	300
HOLOCENTRIDAE	128
Hypacanthus amia	200
Ilisha africana	102
ISTIOPHORIDAE	373
Istiophorus albicans	374
Istiophorus platypterus	374
Isurus oxyrinchus	22
Katsuwonus pelamis	362

KUHLIIDAE	174	MERLUCCIIDAE	115
KYPHOSIDAE	290	Merluccius capensis	115
Kyphosus sectator	290	Merluccius merluccius	115
LABRIDAE	326	Merluccius polli	116
Lagocephalus laevigatus	408	Merluccius senegalensis	116
Lagocephalus lagocephalus	408	Mobula lucasana	78
LAMNIDAE	22	MOBULIDAE	76
Lepidotrigla cadmani	148	Mola mola	418
Leptocharias smithii	26	MOLIDAE	418
Lichia amia	200	MONACANTHIDAE	402
Lichia glauca	204	MONODACTYLIDAE	288
Lichia vadigo	202	Monodactylus sebae	288
Liosaccus cutaneus	410	Morone punctata	156
Liza falcipinnis	308	MORONIDAE	156
Liza grandisquamis	310	Mugil cephalus	312
Lithognathus mormyrus	254	Mugil curema	314
LOPHIIDAE	108	MUGILIDAE	306
Lophius budegassa	110	MULLIDAE	286
Lophius piscatorius	110	Muraena melanotis	88
Lophius vaillanti	110	Muraena robusta	90
LUTJANIDAE	218	MURAENIDAE	88
Lutjanus agennes	220	MURAENESOCIDAE	90
Lutjanus dentatus	220	Mustelus mustelus	26
Lutjanus fulgens	220	MYLIOBATIDAE	70
Lutjanus gorensis	220	Mycteroperca rubra	160
Makaira nigricans	376	Naucrates ductor	182
Manta birostris	76	ODONTASPIDIDAE	20
Masturus lanceolatus	418	Odontaspis taurus	20
MEGALOPIDAE	84	OPHICHTHIDAE	92
Megalops atlantica	84	OHIDIIDAE	118

Ophioblennius atlanticus	344
Orcynopsis unicolor	356
OSTRACIONTIDAE	404
Pagellus bellottii	252
Pagellus coupei	252
Pagrus africanus	246
Pagrus auriga	250
Pagrus caerulecostictus	248
Pagrus ehrenbergi	248
Pagrus pagrus	246
Parablennius goreensis	342
Parakuhlia macrophthalmus	174
Parapristipoma octolineatum	236
Pegusa lascaris	390
Pentanemus quinquarius	324
Periophthalmus papilio	346
Pisodonophis semicinctus	92
PLATYRHINIDAE	56
Plectorhinchus mediterraneus	234
Polydactylus quadrifilis	321
POLYNEMIDAE	320
POMACANTHIDAE	300
POMACENTRIDAE	302
POMADASYIDAE	225
Pomadasys bennetti	226
Pomadasys incisus	226
Pomadasys jubelini	228
Pomadasys peroteti	228
Pomadasys suillus	230
POMATOMIDAE	178

Pomatomus saltator	178
PRIACANTHIDAE	176
Priacanthus arenatus	176
Priacanthus cruentatus	176
PRISTIDAE	47
Pristis microdon	50
Pristis pectinata	48
Pristis pristis	48
Promicrops esonue	164
Psettodes belcheri	382
PSETTODIDAE	382
Psettus sebae	288
Pseudotolithus brachygnathus	276
Pseudotolithus elongatus	278
Pseudotolithus senegalensis	274
Pseudotolithus typus	274
Pseudupeneus prayensis	286
Pteromylaeus boyinus	72
Pteroscion peli	284
RACHYCENTRIDAE	184
Rachycentron canadum	184
Raja (Raja) miraletus	62
RAJIDAE	62
Ranzania laevis	418
Remora remora	182
Remorina albescens	182
RHINOBATIDAE	50
Rhinobatos albomaculatus	55
Rhinobatos cemiculus	52
Rhinobatos irvinei	54

Rhinobatos rasmus	52	SERRANIDAE	155
Rhinobatos rhinobatos	53	Serranus cabrilla	158
Rhinoptera bonasus	74	Serranus scriba	158
RHINOPTERIDAE	74	Solea hexophtalma	392
Rhizoprionodon acutus	30	Solea lascaris	390
RHYNCHOBATIDAE	50	Solea senegalensis	390
Rhynchobatus lubberti	51	SOLEIDAE	388
Sarda sarda	360	SPARIDAE	236
Sardina pilchardus	98	Sphoeroides cutaneus	410
Sardinella aurita	96	Sphoeroides spengleri	410
Sardinella eba	96	Sphyaena dubia	318
Sardinella maderensis	96	Sphyaena guachancho	318
Sarpa salpa	258	Sphyaena afra	319
SCARIDAE	332	SPHYRAENIDAE	317
Scarus hoefleri	334	Sphyrna couardi	40
Sciaena umbra	280	Sphyrna lewini	40
SCIAENIDAE	269	Sphyrna mokarran	42
Scomber japonicus	354	Sphyrna zygaena	42
Scomberomorus tritor	358	SPHYRNIDAE	40
SCOMBRIDAE	353	SQUALIDAE	18
Scorpaena stephanica	144	Squalus blainvillei	18
SCORPAENIDAE	142	Squalus fernandinus	18
SCYLIORHINIDAE	24	Squatina aculeata	44
Scyliorhinus canicula	24	Squatina oculata	44
Scyliorhinus stellaris	26	SQUATINIDAE	44
Scyris alexandrina	214	STROMATEIDAE	378
Selar crumenophthalmus	190	Stromateus fiatola	378
Selene dorsalis	212	Strongylura crocodila	126
Seriola dumerili	188	Syacium micrurum	386
Seriola rivoliana	188	Synaptura punctatissima	388

SYNGNATHIDAE	136	TRIAKIDAE	26
<i>Syngnathus acus</i>	138	TRICHIURIDAE	350
<i>Syngnathus pelagicus</i>	138	<i>Trichiurus lepturus</i>	350
<i>Tarpon atlanticus</i>	84	<i>Trigla gabonensis</i>	148
<i>Tetraodon fahaka</i>	407	<i>Trigla lineata</i>	148
TETRAODONTIDAE	407	TRIGLIDAE	147
<i>Thalassoma pavo</i>	330	<i>Tylosurus crocodilus crocodilus</i>	126
<i>Thorogobius angolensis</i>	346	<i>Umbrina canariensis</i>	272
THUNNIDAE	353	<i>Umbrina steindachneri</i>	270
<i>Thunnus albacares</i>	366	URANOSCOPIDAE	339
<i>Thunnus obesus</i>	368	<i>Uranoscopus albesca</i>	340
TORPEDINIDAE	58	<i>Uranoscopus cadenati</i>	340
<i>Torpedo (Torpedo) marmorata</i>	60	<i>Uranoscopus polli</i>	340
<i>Torpedo (Torpedo) torpedo</i>	58	<i>Vomer setapinnis</i>	212
<i>Torpedo (Tetronarce) nobiliana</i>	60	<i>Xiphias gladius</i>	370
TRACHINIDAE	336	XIPHIIDAE	370
<i>Trachinus radiatus</i>	336	<i>Xyrichthys novacula</i>	332
<i>Trachurus trachurus</i>	190	<i>Zanobatus schoenleinii</i>	56
<i>Trachurus trecae</i>	190	ZEIDAE	130
<i>Trachinotus goreensis</i>	206	<i>Zenopsis conchifer</i>	132
<i>Trachinotus maxillosus</i>	208	<i>Zeus faber</i>	130
<i>Trachinotus ovatus</i>	204	<i>Zeus faber mauritanicus</i>	130

Index des noms vernaculaires français

aigle-vachette	72
aigles de mer	70
aigles (raies-)	70
aiguillat-galludo	18
aiguille-crocodile	126
aiguilles	124
albacore	366
allache	98
anchois	104
ange de mer épineux	44
ange de mer de Bonaparte	44
anges de mer	44
anges (poissons-)	300
babosse (requin)	38
badèche	160
baliste-cabri	398
baliste ponctué	400
balistes	396
banane de mer	86
bar atlantique	156
bar tacheté	156
barracudas	317
bars	155
baudroie africaine	110

baudroies	108
beauclair-soleil	176
beauclaires	176
blennie atlantique	344
blennie de Gorée	342
blennies	340
bogue	256
bonite à dos rayé	360
bonite à ventre rayé	362
bonite (maquereau-)	358
bonites	353
bourses (poissons-)	402
brotales	118
capitaine-moustache	324
capitaine-plexiglas	322
capitaines	320
carangue commune	194
carangue du Sénégal	196
carangue-médaille	210
carangue (grande)	196
carangues	185
carpes blanches	228
carpes de mer	225
castagnole (petite)	304

castagnoles	302	diodon	412
chats (poissons-)	104	disque de Gorée	294
chauves-souris (raies-)	74	disques (poissons-)	292
chien de mer roux	26	docteurs (poissons-)	348
chinchards	185	dorade grise	234
chirurgiens (poissons-)	348	dorades	236
cobia	184	drepane africain	292
coffres (poissons-)	404	emissole lisse	26
congre-brochet	90	ethmalose	94
corb	280	espadon	370
coryphène commune	216	fausse saupe	290
coryphène-dauphin	216	feuilles	384
coryphènes	214	friture	284
courbine	282	friture argentée	222
coureur-arc-en-ciel	186	gerres	222
crapauds (poissons-)	112	girelle atlantique	328
crocro	226	girelle-paon	330
crocro à gros yeux	172	girelle royale	328
cynoglosses	394	girelles	326
daurades	236	globes (poissons-)	407
demi-bec brésilien	120	gobies	344
demi-becs	120	grand barracuda à chevrons	317
demoiselles	302	grand requin blanc	24
denté à gros yeux	242	grand requin marteau	42
denté à tache rouge	240	grande allache	98
denté angolais	244	grande carangue	196
denté congolais	244	grande roussette	24
denté bossu	238	grande trachynote	208
dentés	236	grondin strié	148
diabes de mer	76	grondins	147

grondins volants	150
guinée du Sénégal	82
guitares de mer	50
guitares (raies-)	50
hippocampes	136
langues de chien (soles-)	394
liche amie	200
liche glauque	204
liches	185
lirio	202
listao	362
lottes	108
loup de Méditerranée	156
lutjans	218
machoirons	104
mafou	184
maigre	269
mantes	76
maquereau-bonite	356
maquereau espagnol	354
maquereaux	353
marbré	254
marignans	128
marlin bleu	376
marlins	373
marceaux (requins-)	40
merlu blanc	115
merlus	115
merlus noirs	116

mérou-badèche	172
mérou bronzé	166
mérou commun de Méditerranée	168
mérou de Gorée	172
mérou géant	164
mérou noir	170
mérou rouge à points bleus	162
mérous	155
moles	418
mourine	74
mourine échancrée	74
muges	306
mulet à grandes écailles	310
mulet à grandes nageoires	308
mulet blanc	314
mulet-cabot	312
mulets	306
murène à oreille noire	88
murènes	88
mussolini	212
nourrice (requin-)	18
ombrine ponctuée	272
ombrine réticulée	270
ombrines	269
orphies	124
otolithe bossu	278
otolithe du Sénégal	274
otolithes	269
pageau à tache rouge	252
pagre des tropiques	246

pagre à points bleus	248	poissons-crapauds	112
pagre rayé	250	poissons-disques	292
pagres	236	poissons-docteurs	348
palomète	356	poissons-globes	407
papillons (poissons-)	296	poissons-lunes	418
papillons (raies-)	68	poissons osseux	81
pastenagues à perle	64	poissons-papillons	296
pastenague marbrée	66	poissons-pavillons	174
pastenagues	64	poissons-perroquets	332
pavillons (poissons-)	174	poissons plats	381
pelon	232	poissons-porcs-épics	412
perches de mer	225	poissons-sabres	350
périophthalme	346	poissons-scies	47
perroquet vert	334	poissons-serpents	92
perroquets (poissons-)	332	poissons-soldats	128
petit barracuda à bande dorée	318	poissons-trompettes	134
petit turbot ouest-africain	388	poissons volants	123
petite castagnole	304	porcs-épics (poissons-)	412
petite roussette	24	pristipome à 4 bandes	236
poisson-ange africain	300	raie-miroir	62
poisson-chandelle	288	raie tigrée	56
poisson-pilote	182	raies-aigles	70
poisson-scie à long rostre	48	raies-chauves-souris	74
poisson-scie à queue échancrée	50	raies-guitares	50
poisson-scie commun	48	raies mantas	76
poissons-anges	300	raies-papillons	68
poissons-bourses	402	raies	47
poissons-chats	104	rascasse de fond	142
poissons-chirurgiens	348	rascasses	142
poissons-coffres	404	rasoir	94

rason	332
rémora blanc	180
rémoras	180
renard de mer	20
requin à longues nageoires	34
requin à museau pointu	30
requin babosse	38
requin-baleine	17
requin bordé	32
requin-bouledogue	34
requins gris	39
requin-marteau africain	40
requin-marteau commun	42
requin-marteau halicorne	40
requin-nourrice	18
requin pèlerin	17
requin sombre	36
requin soyeux	34
requin-taupe bleu	22
requin-taureau	20
requin-tigre commun	28
requin-tisserand	32
requins	17
requins-marteaux	40
requins vrais	26
rouget-barbet africain	286
rougets-barbets	286
roussettes	24
sabre	350
Saint-Pierre	130

Saint-Pierre de Mauritanie	130
Saint-Pierre maculé	132
sar à grosses lèvres	260
sar à tête noire	264
sar commun du Maroc	262
sardine	94
sardinelle plate	96
sardinelle ronde	96
sardinelles	94
sargue	264
sars	258
saupe	258
scyris d'Alexandrie	214
sergents-majors	302
sériole ambrée	188
sériole bleue	188
sérioles	185
serran-écriture	158
serran-vachette	158
serrans	155
silures	104
sole à 6 ocelles	392
sole du Sénégal	390
sole pole	390
soles	388
soles-langues de chien	394
sparaillon africain	266
stromaté fiatole	378
stromatés	378
surmulets	286

syngnathes	136	trachynote (grande)	208
tarpon atlantique	84	trachynotes	185
tassergal	178	turbot (petit t. africain)	388
thon obèse	368	turbots tropicaux	382
thon à nageoires jaunes	366	turbots	386
thonine	364	uranoscopes	339
thons	353	vieille du Sénégal	326
tigre commun (requin-)	28	vieilles	326
tisserand (requin-)	32	vivaneaux	218
torpille marbrée	60	vive rayée	336
torpille noire	60	vives	336
torpille ocellée	58	voilier atlantique	374
torpilles	58	voiliers	373
trachynote de Gorée	206		



Photocomposé et imprimé par JOUVE, 1, rue Docteur-Sauvé, 53100 Mayenne
N° 635189b — Dépôt légal : avril 2011

POISSONS DE MER DE L'OUEST AFRICAIN TROPICAL

Présenté comme un catalogue, cet ouvrage s'adresse au naturaliste amateur, au pêcheur, au plongeur sous-marin, mais aussi au touriste curieux de découvrir les poissons de mer de l'Ouest africain. Le pêcheur professionnel et l'agent des pêches maritimes y trouveront les noms scientifiques et vernaculaires nécessaires à leur activité, en ouloff, léboui, soussou, sérère, mandingue et vili.

Les espèces les plus communes ont été sélectionnées et quelques autres retenues pour leur originalité morphologique ou biologique. La qualité de l'illustration permet d'identifier le poisson sans clés de détermination. Pour chaque espèce, une courte description, insistant sur les caractères distinctifs et la coloration, complète le dessin. Des données sur la répartition géographique, l'habitat, la biologie sont également présentées. Un glossaire facilite la lecture pour le non-spécialiste.

22 €

IRD

44, bd de Dunkerque
13572 Marseille cedex 02
editions@ird.fr
www.editions.ird.fr

Couverture : dessin P. Opic
Mérou rouge à points bleus
(voir page 163)

ISBN 978-2-7099-1702-5

